

Rapport sur le Falun Gong

Mars 2003

Femmes et Enfants





Le Rapport du Falun Gong

Mars 2003

Compilé par Le Groupe de Travail pour les Droits Humains de Falun Gong

Préface

Cette année, le Rapport du Falun Gong est dédié aux dizaines de millions de femmes et enfants qui continuent à souffrir sous la brutale persécution contre le Falun Gong orchestrée par le gouvernement de la République Populaire de Chine.

Depuis le 20 juillet 1999, ces personnes innocentes ont enduré des crimes haineux commis par la police chinoise. Parmi les plus de 2 500 pratiquants du Falun Gong qui ont été torturés à mort, les femmes, tout comme les hommes, ont été tuées des suites de coups et blessures, de brûlures, de suffocation, de gavage forcé et d'injections de substances nocives pour le système nerveux. Des femmes ont aussi été violées parfois en collectif, et électrocutées par des matraques électriques sur le bout des seins, à l'intérieur du vagin et de la bouche et au visage. Même un bébé de huit mois et des fœtus ont été tués. Les enfants ont été contraints de devenir des sans- abri, ils ont été expulsés de l'école et sont devenus orphelins.

Nul ne peut se porter à la défense de si flagrantes violations des droits humains; même le gouvernement de la RPC doit renier catégoriquement l'existence de ces violations. Le gouvernement de la RPC utilise la duperie et la contrainte pour tenter de créer un climat d'indifférence au sein de la communauté internationale.

La persécution du Falun Gong viole tous les trente articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme ainsi que la propre constitution de la Chine, et elle a créé la plus grande tragédie relative aux droits humains dans le monde aujourd'hui. Cependant, certains n'ont pas tenu compte de cela, et ils veulent se persuader que la Chine se dirige vers l'autorité de la loi, certains souscrivent même à la propagande du gouvernement de la RPC selon laquelle le Falun Gong est illégal en Chine et les pratiquants du Falun Gong sont « tous traités selon la loi ». Propager de tels mensonges est non seulement une trahison involontaire de la Déclaration, mais aussi une raillerie de l'autorité de la loi. Imaginez une autorité de la loi où la punition des criminels ou des violeurs consiste à les torturer jusqu'à ce qu'ils renoncent au meurtre et au viol. Cela démontre à quel point « l'autorité de la loi » du gouvernement de la RPC est tordue : vous êtes coupable jusqu'à ce que vous renonciez au Falun Gong. En réalité, cela ne s'appelle pas l'autorité de la loi, cela s'appelle du terrorisme d'état contre la conscience.

Le gouvernement de la RPC a aussi utilisé des intérêts économiques pour contraindre l'opinion internationale. Sous la menace de la RPC, certains qui ont lancé initialement des cris de protestation contre ces violations se sont rétractés, certains ont retiré leur appui moral envers les victimes, et certains se sont même autocensurés, choisissant de demeurer silencieux devant les crimes. Le gain financier semble apporter des récompenses, mais on peut sans se douter de rien devenir une victime d'un autre genre de persécution. Nous aimons tous penser que nous savons ce qui est bien et nous aimons tous penser que nous nous portons à la défense de la justice. Cependant, quand le gouvernement de la RPC nous contraint à agir contre nos principes, n'est-il pas en train de persécuter notre conscience ?

Donc, les pratiquants du Falun Gong ne sont pas seulement déterminés à se résigner en raison de leurs croyances personnelles mais aussi en raison de la pureté de la conscience humaine.

Durant ces presque quatre années, les pratiquants du Falun Gong en Chine ont tout risqué pour envoyer de l'information révélant l'ampleur et la violence des violations des droits de l'homme perpétrées par le gouvernement chinois. En raison du manque d'espace, nous pouvons inclure seulement une très petite partie de cette information dans notre rapport. Cependant, nous espérons qu'il sera suffisant pour conscientiser la communauté internationale afin qu'elle vienne en aide aux victimes.



APPEL LANCÉ À TOUTES LES BONNES PERSONNES DU MONDE

À l'occasion de la 56e session de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, en mars 2000, nous avons compilé un rapport au sujet de l'ampleur et la gravité des violations des droits de l'homme perpétrées contre des millions de pratiquants du Falun Gong par le gouvernement de la République Populaire de Chine, en espérant que le monde prêterait attention et aidera à mettre fin à cette brutale persécution. Depuis, nous avons mis à jour le rapport pour chacune des sessions subséquentes de la Commission des droits de l'homme et sa Sous-commission.

Vous lisez maintenant la cinquième édition du rapport - la violence persécution a duré presque trois années sans qu'il y ait une grande intervention internationale.

Bien qu'il y ait des voix qui exhortent le gouvernement de la RPC à arrêter la persécution, elles sont trop sporadiques et ne peuvent pas égaler le consentement qu'a obtenu le gouvernement de la RPC lors de son accession à l'OMC, lors de l'attribution des Jeux Olympiques de 2008, ni égaler l'assentiment de ceux qui prennent le soin d'éviter des discussions concernant les droits de l'homme au nom de la coalition contre le terrorisme.

Avec ces récompenses et permissions, le gouvernement de la RPC se sent encouragé à infliger son règne de terreur et de noirceur. Au moment de notre premier rapport deux ans de cela, 39 pratiquants du Falun Gong ont été torturés à mort par des policiers lors de leur emprisonnement. Le chiffre excède maintenant 1 600.

L'utilisation de la terreur et de l'extermination pour réprimer la résistance n'est pas une invention récente; cependant, leur usage systématique pour inciter les gens à agir « activement » contre leur conscience est la marque de la tyrannie communiste, et le régime de la RPC a augmenté l'ampleur et l'efficacité de son terrorisme. Tout le long de leurs 50 années de règne et de persécution, les dictateurs de la RPC ont régulièrement annoncé ouvertement à la nation que seulement un pourcentage de 5 % de la population est ciblé et que l'autre 95 % est en sécurité. Cela démontre le mauvais côté de la nature humaine - s'attachant à tout prix du côté des 95 %, même aux dépens des amis et proches, et fermant les yeux sur les droits des 5 %. Bien sûr, ce pourcentage de 5 % a pivoté si souvent que toute la population a été soumise à la répression. C'est précisément l'effet que compte créer le terrorisme d'état de la RPC : les gens agissent contre leur conscience et détournent les yeux des méfaits de l'état. Il est malheureux que ce crime commis contre la conscience ne fait que se perpétuer lui-même : plus il dure, plus les gens durcissent leur conscience en agissant.

Ce crime contre la conscience est à la base de la nature de la persécution du Falun Gong par le gouvernement de la RPC. Le Falun Gong est apolitique. Les pratiquants du Falun Gong n'aspirent qu'à devenir les gens extrêmement pacifiques à travers la cultivation interne de l'intégrité personnelle, du courage, et de l'amour universel. C'est ce dont les méchants ont peur.

Plus de deux années de persécution du Falun Gong en Chine, la torture affreuse des centaines de milliers de pratiquants du Falun Gong, la tuerie des milliers de pratiquants par la police, et en contraste les courageux pratiquants du Falun Gong qui insistent pacifiquement à obtenir leur droit de suivre leur conscience incarnent la nature démoniaque des hommes contre la bonté dans sa forme la plus pure.

Edmund Burke a déjà dit : « Il suffit que les bonnes personnes ne fassent rien pour que triomphe le mal ».

À vous tous, les bonnes personnes de ce monde, nous vous soumettons ce rapport en espérant que le monde interviendra.

L'unique objectif de la persécution dirigée par le gouvernement de la RPC est de contraindre les pratiquants du Falun Gong à renoncer à leur propre conscience; ainsi, être méchant est la réelle et unique raison pour attaquer la conscience, ni plus, ni moins. Certains ont justifié que le gouvernement a lancé la persécution pour réagir contre le sentiment de la menace. Nous vous exhortons de vous abstenir de justifier ou d'excuser la brutalité du régime chinois. La seule action appropriée à prendre vis à vis de cette grave violation des droits humains est d'agir pour y mettre fin immédiatement.

Les méthodes de contrainte utilisées par le gouvernement chinois contre les pratiquants du Falun Gong sont d'une atrocité extrême. Le cruel Président chinois Jiang Zemin a donné des instructions à la police responsable de la sécurité : « aucune mesure n'est trop excessive pour exterminer le Falun Gong ». Nous lançons un appel à tous les médias et reporters : ne représentez pas la violente persécution dirigée par le gouvernement chinois et la requête pacifique des pratiquants du Falun Gong comme une bataille entre deux forces égales, car il y a une énorme différence entre les oppresseurs et les victimes.

Nous faisons un appel aux bonnes personnes du monde entier : les pratiquants du Falun Gong n'endurent pas la souffrance et le sacrifice pour eux-mêmes, mais aussi par égard pour la conscience et le bien de l'humanité. Du martyr des disciples de Jésus Christ au rouet de Mahatma Gandhi aux marches de Martin Luther King aux décennies d'incarcération qu'a surpassé Nelson Mandela, l'humanité a eu beaucoup d'exemples démontrant comment ceux qui semblent être faibles et vaincus deviennent vivants et grands dans le livre d'histoire en raison de leur humilité et conviction inébranlable dans la conscience. Leurs souffrances et initiatives pacifiques deviennent finalement notre plus précieux héritage. En retour, cela a permis à chacun de nous de vivre dans un monde meilleur.

L'histoire se répète, et le monde voit à nouveau un groupe pacifique, cette fois-ci les pratiquants du Falun Gong, endurer le pouvoir du mal et continuer leur voyage vers la conscience.

Nous avons le choix d'agir, nous avons le choix de regarder ou nous avons le choix de ne pas faire de choix. Cependant, en observant les épreuves de ces personnes si bonnes, nous faisons un choix au fond de notre cœur.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction

Meurtre et exécution	1
Violations sexuelles	17
Torture	29
Tourments psychiatriques	53
Violence à l'égard des mères enceintes et des mères qui allaitent	65
La persécution contre les enfants	71
Divorce forcé et contrainte familiale	83
Méthodes de torture	89



INTRODUCTION

Les rapports du Falun Gong détaillent les violations des droits de l'homme commises par le gouvernement de la République Populaire de Chine contre les pratiquants du Falun Gong. Dans les chapitres suivants, nous voulons vous informer de la gravité de la persécution du Falun Gong en Chine qui dure depuis plus de trois ans. Cette brève introduction vous donnera d'importantes informations essentielles.

Le Falun Gong est une pratique qui a bénéficié à 100 millions de personnes dans plus de 50 pays

Le Falun Gong est une ancienne forme de qigong. Le qigong, traduit comme cultivation-exercices, est le terme générique pour purifier l'esprit et tonifier le corps à travers des exercices mentaux et physiques spéciaux. Tout au long de l'histoire de la Chine et dans d'autres régions du monde, il existait de nombreuses écoles de qigong, chacune ayant ses propres caractéristiques et emphases. Certaines écoles ont pris une forme religieuse, certaines sont transmises d'un grand maître à une poignée de disciples, et certaines ont pris la forme d'exercices populaires. Le tai-chi et certaines branches du yoga sont des exemples d'exercices populaires, tandis que le bouddhisme et le taoïsme peuvent être considérés comme des formes religieuses du qigong, le premier mettant l'accent sur la cultivation de l'esprit et la méditation et le deuxième prêtant une attention particulière à la tonification du corps par des exercices uniques.

Le Falun Gong se distingue des autres pratiques du qigong en accentuant sur la cultivation de l'esprit et la tonification du corps. Monsieur Li Hongzhi, le fondateur du Falun Gong, enseigne à ses disciples que pour obtenir totalement une bonne santé on doit d'abord être une personne d'une moralité suprême. En suivant « Vérité-Bienveillance-Patience », le principe du Falun Gong, les pratiquants du Falun Gong se consacrent à la cultivation de l'intérieur de soi, à l'amélioration de leur état d'esprit mental et à l'édification de leur moralité. En combinant cinq séries d'exercices lents prouvés efficaces pour l'amélioration de la santé, cela a permis aux pratiquants de comprendre le but de leur existence, de rehausser leur moralité, de recouvrer totalement la santé et d'obtenir le vrai bonheur. Comme un testament léguant des bienfaits supérieurs, le Falun Gong est devenu un phénomène mondial avec plus de 100 millions de pratiquants dans plus de 40 pays en 1999, juste sept ans après son introduction au public.

L'hostilité sans cesse grandissante du gouvernement chinois envers le Falun Gong

Les bienfaits de la pratique du Falun Gong sur les citoyens et la société étaient originalement reconnus et loués par plusieurs paliers du gouvernement chinois. En fait, la considération positive des autorités face au Falun Gong a facilité sa dissémination au début des années 1990. Les médias contrôlés par l'état - incluant les journaux nationaux et locaux, la télévision, et les stations de radio - ont fréquemment assuré la couverture des activités et bienfaits de la pratique du Falun Gong.



Un lieu de pratique le matin à Pékin avant la persécution

Cependant, la popularité croissante du Falun Gong a été considérée comme trop pour quelques représentants au sein du gouvernement chinois. Utilisant le sabotage clandestin au début de 1994, l'orchestration d'une campagne de diffamation et l'interdiction des livres du Falun Gong en 1996, le harcèlement des policiers en 1997, certains blocs du pouvoir au sein du gouvernement chinois ont graduellement intensifié en dessous leur persécution pour passer ouvertement à l'offensive. Le 23 avril 1999, en plein jour, les forces policières armées de la ville de Tianjin ont

violamment pris d'assaut des centaines de pratiquants du Falun Gong et ont arbitrairement incarcéré 45 d'entre eux.

« L'appel pacifique des pratiquants le 25 avril »

Deux jours plus tard, le 25 avril 1999, plus de 10 000 pratiquants du Falun Gong se sont rassemblés pacifiquement à Pékin, à l'extérieur du State Council Appeals Office, situé à l'intérieur de l'enceinte des autorités chinoises, pour demander la libération des pratiquants emprisonnés à Tianjin et la levée de l'interdiction des livres du Falun Gong. Le rassemblement était pacifique, ordonné et légal. Après que le premier ministre Zhu Rongji ait rencontré quelques-uns des pratiquants rassemblés et ordonné la libération de ceux incarcérés à Tianjin, les pratiquants se sont dispersés pacifiquement. En raison de ce rassemblement, le Falun Gong a commencé à attirer l'attention internationale.

Jiang Zemin a donné des directives pour persécuter totalement le Falun Gong

Cependant, le Président Jiang Zemin ne voulait pas accepter cette solution pacifique. Recherchant apparemment une victoire retentissante dans le but d'accroître son autorité personnelle, le 20 juillet 1999, sans aucune procédure appropriée, Jiang a donné le mot d'ordre pour que commence la persécution du Falun Gong bien que de nombreuses personnes au sein du gouvernement étaient déjà soit des pratiquants eux-mêmes ou avaient des opinions favorables envers le Falun Gong. Plus tard, en octobre, Jiang a donné des directives au corps législatif national chinois de passer une loi autorisant une plus sévère répression. Dans un article du 2 novembre 1999, le Washington Post a mentionné : « Quand [les dirigeants communistes en Chine] se sont retrouvés sans des lois qui leur étaient nécessaires pour persécuter avec force une association pratiquant la méditation paisible, le Parti a simplement ordonné quelques nouvelles lois. Maintenant elles seront appliquées - rétroactivement, bien sûr ... Selon ces critères, Stalin observait scrupuleusement les droits civils. »

Depuis le 20 juillet 1999, plus de 100 000 pratiquants, incluant des femmes enceintes, des personnes âgées et des jeunes enfants ont été envoyés dans des camps de travaux forcés sans aucun procès; des milliers ont été illégalement emprisonnés, la peine d'emprisonnement allant jusqu'à 18 ans; et des millions de résidents innocents ont été détenus et incarcérés, presque tous dans des conditions inhumaines. Des milliers de pratiquants ont été affreusement détenus et violemment torturés avec des substances nocives pour les nerfs dans des hôpitaux psychiatriques. Des milliers de gens sont morts durant leur incarcération, tandis que le sort d'innombrables d'autres détenus demeure inconnu. Entre temps, Jiang a mis sur pied à travers le pays une série de « Bureaux 610 » ayant une autorité absolue sur le système judiciaire et sur tous les niveaux du Parti communiste, dans le but spécifique d'exterminer le Falun Gong. Il est difficile de sonder l'ampleur et la gravité de ces atrocités.

La mise sur scène d'un acte d'immolation et la duperie de l'opinion mondiale

Le régime de Jiang a aussi lancé une campagne de désinformation de grande portée à propos du Falun Gong pour justifier sa persécution et éviter le blâme mondialement. Les médias contrôlés par l'état ont inondé les journaux et les ondes avec des mensonges concernant monsieur Li Hongzhi et le Falun Gong. Comme tous les mensonges, les instigateurs de cette propagande ont échoué pitoyablement au sujet des détails. Par exemple, le gouvernement chinois prétend que 1 400 personnes sont mortes ou ont perdu la raison en pratiquant le Falun Gong. Diviser ce chiffre, en supposant que ce chiffre est vrai, par 70 millions de pratiquants serait considérablement au-dessous de la moyenne nationale. Dans un autre exemple, le gouvernement chinois a prétendu que monsieur Li Hongzhi a falsifié sa date de nais-



Trois policiers en civil se liguent et agressent une pratiquante du Falun Gong sur la place Tienanmen.

sance, et a même déniché un « document de l'hôpital » pour prouver que sa mère a été traitée avec oxytocin en 1952 avant sa naissance. Cependant oxytocin a été identifié seulement en 1953.

Au début de 2001, voulant désespérément tourner la chance de son côté, le gouvernement chinois a tenté un coup monté scandaleux : la mise en scène de l'immolation de cinq personnes sur la place Tiananmen. Les médias contrôlés par l'état ont ensuite jeté le blâme sur le Falun Gong. Cependant, cette scène d'immolation a été analysée par des reporters neutres et par des observateurs minutieux de la même vidéocassette filmée par le gouvernement chinois :

« Une enquête-reportage publiée par le Washington Post a révélé que madame Liu Chunling, une des personnes qui s'est immolée, n'a jamais pratiqué le Falun Gong;

« La police patrouillait mystérieusement la place Tiananmen avec des dizaines de pièces d'équipement pour éteindre le feu ce jour-là;

« Il a été suggéré que Liu Siying, la fille de 12 ans, a subi une trachéotomie, mais cependant elle parlait et chantait clairement, ce qui est impossible du point de vue médical;

« Il a été rapporté que madame Hao Huijun, une autre personne qui s'est immolée, avait obtenu son diplôme du Henan Music College en 1974, une année au cours de la Révolution culturelle où aucun étudiant n'a obtenu un diplôme;

« Le film montrait que monsieur Wang Jindong était gravement brûlé ; cependant la chopine en plastique de 7-UP qu'il avait utilisée pour « se tremper de l'essence » est restée miraculeusement intacte.

(Pour une analyse du film de CCTV sur la mise en scène de l'acte de l'immolation, veuillez visiter : <http://www.faluninfo.net/tiananmen/immolation.asp>)

Le pouvoir de la non-violence

Face à une injustice et brutalité extrêmes, le pouvoir de la foi et la non-violence brille clairement. Depuis le début de la persécution, des millions de pratiquants du Falun Gong, certains provenant des pays étrangers, se sont rendus à Pékin pour dire au gouvernement : « Le Falun Gong est bon ! » Des millions de pratiquants demeurent fidèles au principe du Falun Gong « Vérité- Bienveillance-Tolérance » face aux agressions, à la torture et à la mort. Les pratiquants du Falun Gong sont toujours demeurés totalement pacifiques. Ils demeurent pacifiques durant les coups infligés par les policiers ; ils demeurent pacifiques quand ils sont torturés par les détenus qui ont subi la coercition des policiers. Leur grande tolérance, compassion et droiture ont même inspiré beaucoup de leurs bourreaux à devenir des pratiquants du Falun Gong.

La requête pacifique des pratiquants du Falun Gong et la quête des droits et de la dignité du peuple chinois

Il est important de souligner que la persécution du Falun Gong par le gouvernement chinois n'est pas une déviation de leur 50 ans de persécution continuelle des intellectuels, des militants du travail, des dissidents, des chrétiens, de bouddhistes et d'autres non-conformistes. Des études variées faites par des érudits occidentaux ont indiqué que 80 millions ou plus de vies ont péri en raison de la persécution continuelle sous le règne des Chinois communistes. Ces persécutions sont issues du même objectif : la destruction de la nature humaine.

La persécution du Falun Gong dure toujours en Chine. Cependant, l'insistance pacifique et persévérante des pratiquants du Falun Gong à obtenir leurs droits fondamentaux transcende la situation historique des droits humains des Chinois. Leur requête ne peut pas être plus simple : le droit de faire les exercices du Falun Gong et d'être de bonnes personnes en suivant le principe de « Vérité-Bienveillance-Tolérance ». Leur approche est pacifique, apolitique et noble. Leur souffrance aide de plus en plus de gens à être conscients des atrocités commises par le gouvernement chinois contre l'humanité.

De nombreux pratiquants ont tout risqué pour divulguer la cruauté que leurs compagnons pratiquants et eux ont endurée. Leurs rapports ne doivent pas être pris à la légère, de crainte que les valeurs de l'espoir, du courage et des droits humains les plus fondamentaux soient abandonnés. En présentant ces documents, nous vous demandons maintenant de parler pour ceux qui n'ont pas de voix, de faire tout ce qui est en votre pouvoir pour vous élever contre l'injustice et la cruauté.

Les points douteux de l'événement des immolations par le feu de la place Tian An Men

Communiqué de presse de l'association du Falun Dafa lorsque l'incident fut diffusé internationalement

Rappel : Le 23 janvier 2001, l'agence Chine Nouvelle rapportait la tentative de suicide de 5 pratiquants de Falungong supposés sur la place Tian An Men. Les porte-paroles du Falungong demandaient immédiatement l'ouverture d'une enquête indépendante, ne croyant pas que des pratiquants de Falungong, dont l'éthique est de ne porter atteinte à aucune vie, y compris à la leur propre, aient pu chercher à se suicider.

Une semaine plus tard, le 30 janvier 2001, l'agence Chine Nouvelle publiait l'interview de personnes dites rescapées du drame. En une semaine, deux personnes dont l'Agence Chine Nouvelle n'avait pas mentionné l'existence le 23 janvier, et qu'aucun des journalistes étrangers témoins de la scène n'avait vues, se sont rajoutées aux victimes. Parmi elles, une fillette de 12 ans, gravement brûlée. De son lit d'hôpital, elle répond aux journalistes que sa maman lui avait promis qu'elle irait au paradis et ne sentirait pas les flammes, parce qu'elle pratiquait le Falungong. Il est mentionné que pendant que les flammes la brûlaient, elle appelait au secours les "oncles" policiers. L'interview finit sur les mots de l'enfant : "Maman m'a trompée".

La tentative de suicide de ces personnes est un drame dont nous sommes extrêmement tristes et choqués. Cela montre à quel point la situation en Chine est devenue désespérante pour de nombreux citoyens. Devant des accusations si graves, nous espérons que les informations données par l'Agence Chine Nouvelle seront regardées avec circonspection : Il est important de ne pas oublier que cette agence est avant tout l'organe de propagande du gouvernement chinois.

Nous demandons à nouveau au gouvernement chinois d'autoriser des investigations indépendantes. L'augmentation du nombre supposé de victimes ainsi que certains détails du reportage de l'Agence Chine Nouvelle nous confirment dans notre impression qu'il s'agit d'une manœuvre visant à discréditer le Falungong. Quelques uns des points douteux sont énoncés ci-dessous:

1/ L'article de l'agence Chine Nouvelle dit qu'en moins d'une minute, des policiers sont allés sauver les gens qui tentaient de se suicider par le feu en utilisant un extincteur. Un journaliste européen travaillant à Pékin a anonymement remis ceci en question : " Je n'ai jamais vu des policiers patrouiller sur la Place Tian An Men en emmenant avec eux un extincteur, comment se fait-il qu'ils en aient eu quatre ce jour-là ? Il faut au moins 20 minutes pour faire un aller-retour entre le lieu du drame et l'Assemblée du Peuple. Et ils seraient allés chercher les extincteurs en une minute ?! "

2/ Un autre journaliste occidental s'étonne: " Habituellement l'agence Chine Nouvelle ne publie rien sans l'approbation des supérieurs ; or, cette fois-ci elle a annoncé la nouvelle tout de suite après l'événement." En effet, la publication d'un article de Chine Nouvelle demande normalement de passer par un grand nombre de personnes du gouvernement à différents échelons, ce qui lui donne généralement beaucoup de retard sur l'actualité. D'où vient cette rapidité soudaine ? Qui plus est, la nouvelle a été immédiatement publiée en anglais. Pourquoi donc en anglais, et pas en chinois ?

3/ L'agence Chine Nouvelle dit dans son reportage : " Les médecins ont décidé d'ouvrir la trachée des patients après y avoir vu les oedèmes sanguins dus à l'aspiration d'une grande quantité de fumée, afin d'éviter une asphyxie par obturation trachéenne. Chen Guo a été brûlée à 80 %, le degré de brûlure est de 4 au visage. et elle est tombée dans le coma. Le corps de la fillette de 12 ans, Liu Siying, est brûlé à 40 %, sa tête et son visage sont brûlés au 4ème degré. Il ne reste presque rien de son visage et ses mains. Hao Huijun, Wang Jingdong etc. ont aussi eu de graves brûlures et la trachée blessée — " Cependant Liu Guo et Liu Siying qui étaient si grièvement blessés ont malgré tout pu dialoguer très naturellement avec les journalistes dans le reportage de l'agence Chine Nouvelle. Un médecin américain, après avoir lu ce reportage, a dit : " Il est



En regardant de près la vidéo, il est possible de voir un policier s'approchant d'une des victimes avec une couverture ignifuge, il tient la couverture au dessus de sa tête et attend que la victime cris un slogan avant de le couvrir. Aussi, la victime tient entre ses jambes une bouteille de plastique qui, selon les autorités, aurait contenu de l'essence, toutefois elle est restée indemne parmi les flammes.



La pellicule démontre que l'une des victimes, Mme Liu Chunling, reçoit un coup à la tête d'un objet lourd lancé par un officier de Sécurité. L'impact du coup l'envoie directement au sol.

absolument impossible de parler si peu de temps après une trachéotomie. Soit l'agence Chine Nouvelle ment, soit la médecine a fait un miracle. "

4/ Un pédiatre chinois : " Ouvrir la trachée pour y introduire un tuyau a pour but de garantir la fluidité de respiration. Quand un enfant reçoit ce genre d'opération, c'est généralement pour éviter que des corps étrangers ne bloquent sa respiration. L'endroit où l'on introduit le tuyau se trouve généralement entre le 3ème et le 4ème chaînon de la trachée, juste au-dessous des cordes vocales [autrement dit, l'air expiré passe par le tuyau et ne fait pas vibrer les cordes vocales, qui ne devraient donc émettre aucun son]. Une enfant de 12 ans, si grièvement brûlée qu'elle doit subir une autogreffe de peau, que sa gorge a été ouverte, il est inimaginable qu'elle puisse chanter et parler avec un tuyau à la gorge 4 jours après. "

Quelques autres points :

- L'agence Chine Nouvelle, porte-parole du Parti Communiste étouffe généralement les incidents qui se produisent sur la Place, symbole du pouvoir. Il est surprenant que celui-ci n'ait non seulement pas été dissimulé comme c'est l'habitude, mais de plus publié si rapidement et avec tant d'ampleur.

- Il est encore plus surprenant que, sur la plus grande place du monde, un événement normalement non prévu ait pu être intégralement filmé, à une distance de moins de dix mètres, par les caméras de la télévision chinoise. De plus, les policiers qui travaillent sur la Place Tian An Men sont extrêmement nombreux, ils ont tous été bien entraînés, et réagissent extrêmement rapidement à la moindre " anomalie " : Pourquoi cette fois-ci les suicidaires ont-ils eu non seulement le temps de s'installer, mais aussi de verser de l'essence sur eux, puis d'y mettre le feu pour s'immoler ? Enfin, la majorité des policiers de la place Tian An Men sont habillés en civil pour pouvoir observer discrètement la préparation des manifestations du Falungong. Par quel hasard les policiers qui tenaient les extincteurs ce jour-là étaient ils tous en uniforme, et présents simultanément autour de la victime, comme si ils attendaient un signal pour déclencher les extincteurs ?

- N'est-il pas possible que les autorités aient voulu rejeter la responsabilité de la mort des suicidaires sur le compte de Falun Gong ? De ce fait, elles peuvent dénigrer plus encore le Falungong et justifier face à l'opinion internationale de la centaine de morts et des dizaines de milliers d'arrestations et de tortures qui ont marqué leur répression. Or, si le Parti Communiste chinois voulait prouver la responsabilité du Falungong, les images prises par les médias étrangers pouvaient servir de preuves objectives éloquentes. Pourquoi alors, quand un journaliste de CNN prenait des images sur place, la police lui a t'elle confisqué son film, et l'a détenu pendant 1 heure et demie ? Avait-on peur que ces images montrent qu'il ne s'agissait en fait pas d'élèves de Falungong ? Comment se fait-il, enfin, que les investigations d'un journaliste du Washington Post aient montré que la personne décédée n'avait jamais pratiqué le Falungong ?

Pour voir le film de CCTV sur les immolations ainsi que la déconstruction de ce film, veuillez visiter Auto-immolation ou Deception à : videos.fgmtv.org/videos1/2002/English/truth.htm

Programme International des NATIONS UNIES pour le Développement de l'Education, le 15.08.2001 à Genève

" Dans notre déclaration, alinéa 3, nous avons décrit la pratique du Falungong comme nous l'avons observée. Le gouvernement, en usant du droit de réponse, a tenté de justifier ses actes de terrorisme étatiques contre ce groupe en le qualifiant de " secte hérétique ", ce qui a occasionné des morts et le déchirement de nombreuses familles.

D'après notre enquête, seules les autorités chinoises ont tué des gens ; des familles ont été déchirées parce que certains des leurs ont été tués par le régime ; on a causé la perte de nombreuses personnes, non pas par la pratique du Falungong, mais par la torture, les incarcérations en hôpitaux psychiatriques où ils subissent des traitements extrêmement violents, le travail forcé dans les camps et autres traitements de ce genre. Comme nous l'avons rapporté dans le Herald Tribune International en date du 6 août 2001, le régime reconnaît avoir officiellement recouru à la violence contre les pratiquants pour éradiquer le Falun Gong. Le régime attire l'attention sur une soi-disant immolation sur la place Tian An Men le 23 janvier 2001, pour prouver que le Falungong est une " secte hérétique ". Cependant, nous avons obtenu une vidéo de cet événement qui nous prouve que la scène a été montée de toutes pièces par le gouvernement. "

MEURTRE ET EXÉCUTION



Battue à mort pour sa croyance dans le Falun Gong

Chen Zixiu, ¹⁻¹¹ une femme de 59 ans, villageoise du Village de Xujia, sur la rue Beiguan, District de Weicheng, Ville de Weifang, Province de Shandong.



Mme Chen Zixiu

Le 4 février 2000, Mme Chen Zixiu est allée à Beijing pour demander au gouvernement de mettre fin à la persécution du Falun Gong et elle a été arrêtée simplement pour avoir manifesté pacifiquement. Le 17 février, elle a été escortée au Centre de Détention et de Réforme pour les pratiquants de Falun Gong situé sur la rue Chengguan dans la ville de Weifang, Province de Shandong. Mme Chen a été sévèrement battue et torturée au centre. Ses cris d'angoisse pouvaient être entendus à travers l'édifice pendant toute la nuit. Selon des témoins, les officiels du Comité Urbain de Chengguan ont frappé ses mollets, ses pieds, et le bas de son dos avec des bâtons de plastiques et l'ont électrocuté avec une matraque électrique sur sa tête et son cou. Selon ses compagnons de cellule, ils lui ont crié à plusieurs reprises de renoncer à sa croyance. Chaque fois, Mme Chen a fermement refusée.

Le 20 février, les officiels lui ont encore demandé de renier sa foi. À peine consciente après plusieurs chocs venant des matraques électriques, Mme Chen a fermement refusé en secouant la tête. Enragés, ils l'ont forcé à courir nu-pieds dans la neige. Selon ses compagnes de cellule et d'autres prisonniers ayant témoigné de l'incident, les deux jours de torture ont laissé ses jambes blessées et ses cheveux courts croûtés de pus et de sang. Elle rampa jusqu'à l'extérieur, vomit, puis s'effondra. Elle ne reprit jamais conscience et mourut le 21 février. Le secrétaire local du parti a dit à Mme Zhang Xueling, la fille de Mme Chen âgée de 32 ans, et à son frère que Mme Chen était morte d'une crise cardiaque, mais les officiels leur refusa cette fois de voir la dépouille. Seulement le deuxième jour eurent-ils l'autorisation d'aller à l'hôpital pour voir le corps de Mme Chen. Mme Zhang a aperçu dans un coin de la salle un sac contenant les vêtements déchirés et ensanglantés de sa mère et les sous-vêtements étaient très souillés. La preuve de la torture brutale était claire; ses mollets étaient noirs. Des marques de six pouces de longs striaient la surface de son dos. Ses dents étaient cassées. Son oreille était bleue et enflée. Mme Zhang et son frère ont tenté de poursuivre en justice, mais aucun avocat ne voulait accepter le cas. Après avoir informé les médias occidentaux de la mort de sa mère, Mme Zhang a été elle-même arrêtée et emprisonnée et son mari n'était pas autorisé de la visiter.

Une jeune mère meurt de torture

Wu Jingxia, une femme de 29 ans, résidente du Village de Gejia, District de Fangzi, Ville de Weifang, Pvince de Shandong.



Mme Wu Jingxia

Le 6 janvier 2002, la police a arrêté Mme Wu Jingxia parce qu'elle distribuait des pamphlets. Mme Wu a été envoyée à une classe de lavage de cerveau le 18 janvier et torturée à mort à environ 17h, le 19 janvier. Un avis de décès a été envoyé à sa famille un jour plus tard. Plusieurs agents de police ont surveillé les proches et les membres de sa famille qui étaient venus lui rendre leurs derniers hommages. Les proches et les membres de la famille de Mme Wu Jingxia ont vu les coupures et les contusions qui étaient visibles partout sur son corps. Ils ont aussi aperçu 4 ou 5 creux sur son torse qui étaient causés par des matraques électriques. Le bas du dos et les hanches de Mme Wu avaient été frappés si sévèrement qu'ils étaient recouverts de contusions noires et un des os de sa hanche était fracturé. Avec son visage couvert de sang, il était difficile de la reconnaître. Mme Wu a laissé un bébé de 15 mois derrière elle.

Après la mort de Mme Wu, les officiels du Département de Police du District de Fangzi et le Bureau Administratif de la rue Fenghuang ont placé sa mère, son mari et tous ses proches en garde-à-vue, et les ont surveillé illégalement 24 h sur 24 avec des appareils de surveillance. De plus, les autorités ont prohibé quiconque de les visiter. Les villages voisins ont aussi été avertis de ne pas parler de la mort de Mme Wu.



Mme Wu et son fils

1. The Wall Street Journal: 8 mai 2000, Ian Johnson, " La Chine dit à l'ONU qu'elle n'est pas en faute concernant la mort d'un membre du Falun Gong »
2. The Wall Street Journal: 20 avril 2000, Ian Johnson, « Pratiquer le Falun Gong est un droit, Mme Chen a dit, jusqu'à son dernier jour »
3. Asia Wall Street Journal: 23 avril 2000, Matt Forney, « La Chine détient la fille d'une adepte du Falun Gong décédée »
4. The Wall Street Journal: 26 avril 2000, « Héros du Falun Dafa »
5. The Boston Globe : 22 mai 2000, Jeff Jacoby, « Rien de normal avec la Chine »
6. Jewish World Review : 15 mai 2000, Nat Hentoff, « La Chine que les touristes ne voient pas »
7. China Reform Monitor : No.301, 25 avril 2000, Al Santoli, Éditeur, « La campagne anti-occidentale de Jiang, vs. des intellectuels détaillés; la mort par torture d'une membre de Falun Gong de 58 ans est décrite »
8. Human Rights in China : « Torture en Chine - le Comité de l'ONU souligne le fossé entre la loi et la pratique »
9. The Washington Post : 26 avril 2002, « Les Règles de la Chine »

Deux mères torturées à mort dans l'espace de trois jours au Centre de Détention du District de Kuiwen

1. **Lou Aiqing**, ¹²⁻²⁰ une femme de 34 ans, employée du Bureau des Affaires et Entreprises Rural de Weifang, Province de Shandong.
2. **Xu Bing**, ¹²⁻²⁰ une femme de 33 ans, employée du Bureau d'Enregistrement Résidentiel du Bureau de Sécurité Publique de Weifang, Province de Shandong. Elle vivait dans l'aile ouest du Hall Résidentiel pour les employés sur la rue Shengli.



Mme Lou Aiqing

Mme Lou et Mme Xu avait été détenue à plusieurs reprises et congédiées de leur travail pour avoir pratiqué le Falun Gong. À environ 19h le 20 décembre 2000, elles ont été arrêtées pendant qu'elles posaient des affiches auto-adhésives de Falun Gong dans la ville de Qingdao. La police les a torturées pour connaître d'où venait le matériel. Plus tard, les deux ont été escortées de la Ville de Qingdao à la Ville de Weifang et détenues dans le Centre de Détention du District de Kuiwen.

À environ 17h le 25 décembre, le centre de détention a informé la famille de Lou qu'elle était morte 36 heures plus tôt d'une crise cardiaque. Quand la famille a été appelée pour identifier le corps, elle s'est aperçue qu'il y avait plusieurs couches de maquillage sur son visage et que son corps était couvert de plaies et de contusions. Même si sa famille a pris des photos de la dépouille, la police a confisqué le film et a forcé la famille de Mme Lou à incinérer le corps immédiatement. Mme Lou a laissé une fille de 11 ans derrière elle.



Mme Xu Bing

Dans l'espace de quelques jours, Mme Xu a aussi été torturée à mort dans le Centre de Détention du District de Kuiwen. Tout comme avec la famille de Mme Lou, la police a forcé la famille de Mme Xu à incinérer le corps le plus vite possible. Elle a été incinérée le 28 décembre 2000. Mme Xu a laissé un fils de 8 ans derrière elle.

Guo Ping est morte par alimentation forcée

Guo Ping, une femme de 27 ans, résidente du Village de Huangjiazhuang, route de Weizhou, District de Kuiwen, Ville de Weifang, Province de Shangdong.



Mme Guo Ping

Le 29 décembre 2001, plusieurs policiers de la Station de Police d'Ershilipu du District de Kuiwen ont pénétré illégalement dans la maison de Mme Guo Ping et l'ont arrêtée, ainsi que son mari, M. Liu Peidong. La police a confisqué toutes leurs possessions et les ont emprisonnés au Centre de Détention de Kuiwen de la Ville de Weifang. Mme Guo a commencé une grève de la faim pour contester son enlèvement et sa détention illégale. Conséquemment, elle a été nourrit de force par des gardes incompetents, ce qui l'a fait souffrir d'une rupture dans l'estomac et d'hémorragies internes sévères.

Le 15 mai 2002, quand elle avait été torturée sur le point d'être prêt de la mort, elle a été envoyée au département interne de médecine à l'Hôpital Populaire No.2 de la Ville de Weifang pour être secourue d'urgence. Elle était menottée même pendant les procédures d'urgence tandis que plusieurs policiers gardaient la chambre. Avec du sang sortant de sa bouche, ses yeux fixant dans le vide et avec ses pieds, ses mains et son visage enflés, elle a éventuellement perdu conscience. Elle est morte à 21h le 17 mai 2002. Il y avait 8 à 9 policiers en civil à l'intérieur de l'hôpital à 22h ce soir-là et la cour était remplie de voitures de police. Le mari de Mme Guo a vu les mains et les pieds enflés de sa femme. Après qu'il fut renvoyé en centre de détention, il commença aussi une grève de la faim pour protester contre la torture inhumaine et brutale de la police.

12. World Journal : 2 janvier 2001, « Quatre pratiquants de Falun Gong sont battus à mort dans les Provinces de Shandong et Sichuan »
13. Guardian Unlimited : 3 janvier 2001, « Quatre pratiquants de Falun Gong de plus meurent sous garde policière en Chine »
14. Voice of America : 2 janvier 2001, « D'autres adeptes du Falun Gong meurtres en détention »
15. Australian Broadcasting Corporation : 2 janvier 2001, « Quatre pratiquants de Falun Gong meurtres sous garde policière en Chine »
16. Washington Post : 2 janvier 2001 : « Torture Chinoise, la persécution tue 4 adeptes du Falun Gong »
17. BBC : 2 janvier 2001, « Membres du Falun Gong meurtres après raclées »
18. Central News Agency : 2 janvier 2001, « Quatre pratiquants du Falun Gong torturés à mort »
19. Radio Free Asia : 2 janvier 2001, « Quatre pratiquants de Falun Gong meurtres dans les Provinces de Shandong et Sichuan »
20. Reuters : 2 janvier 2001, « Torture Chinoise, la persécution tue 4 adeptes du Falun Gong »

Une jeune mère est décédée après un an de torture

Mme Wu Lingxia, 37 ans, est une résidente de la ville Shuangyashan, province de Heilongjiang.



Mme Wu Lingxia et son fils

Mme Wu est allée deux fois à Beijing, faire appel pour que cesse la persécution du Falun Gong. Ce fut l'excuse officielle, de la police locale de la ville de Changchun, province de Jilin, pour l'arrêter et extorquer de l'argent de sa famille. Même s'ils ont gardé Mme Wu en détention, les policiers sont allés souvent chez elle pour harceler sa famille. Incapable de résister à la pression constante de la police, l'époux de Mme Wu a divorcé. Quand Mme Wu fut finalement relâchée, elle est retournée dans sa ville de Shuangyashan. Cependant, quand la police locale de Shuangyashan a été informée de son retour, les policiers ont commencé à la harceler. Plusieurs fois les policiers l'ont détenue, interrogée et lui ont extorqué de l'argent parce qu'elle refusait d'abandonner sa pratique de Falun Gong.

En mai 2001, quelques policiers ont arrêté Mme Wu pendant qu'elle visitait une autre pratiquante. Ils l'ont envoyée au Centre de détention de Shuangyashan. Le 2 juillet 2001 elle fut transférée au Centre de travail Xigemu de la ville de Jiamusi, où elle a été sévèrement torturée pendant de longues périodes. Quand sa condition s'est empirée, ils ne lui ont pas permis d'interventions médicales. Par conséquent elle a contracté une cirrhose du foie et une ascite. Mourante, elle fut renvoyée chez elle en juillet 2002 ; cette année de tortures l'avait détruite physiquement.

Quand Mme Wu est décédée le 27 juillet 2002, son corps était couvert de cicatrices infectées et elle avait un œdème à l'abdomen. Elle laisse derrière elle un fils adolescent et des parents âgés.



Wu Lingxia après avoir été relâchée du Centre de détention de Shuangyashan

Torturée à mort et incinérée sans le consentement de la famille

Mme Zhi Guixiang, 31 ans, résidente de Daling, ville de Gongzhuling, province de Jilin.



Mme Zhi Guixiang

Au matin du 19 juillet 2002, la police a arrêté Mme Zhi Guixiang pendant qu'elle prenait une marche. Au poste de police de Zhengyang, la police l'a torturée, en essayant de la forcer à divulguer de l'information au sujet des autres pratiquants du Falun Gong. Le 20 juillet, quelques personnes qui visitaient le poste de police, ont vu qu'elle était dans une condition physique déplorable et n'avait quasiment pas la force de parler. Elle leur a dit qu'elle souffrait de blessures internes parce qu'elle avait été battue. Le 25 juillet, la condition de Mme Zhi s'est détériorée jusqu'au point qu'elle allait mourir. Cet après-midi-là, Zhu Zhishan, le policier qui s'occupait du cas de Mme Zhi est allé chez ses parents à Daling, ville de Gongzhuling et il leur a raconté l'arrestation de Mme Zhi, mais n'a pas parlé de son état. La mère de Mme Zhi a demandé à voir sa fille. Zhu Zhishan a répondu: « Cela n'arrivera pas. Tu n'as pas le droit de la voir. »

Le 27 juillet, Mme Zhi est décédée suite à cette brutale torture. Plus tard, Zhu Zhishan a prétendu qu'elle était décédée à cause d'une grève de la faim à l'Hôpital de l'amitié Chine-Japon. Cependant, quand la famille de Mme Zhi est allée à l'hôpital, personne ne pouvait trouver son dossier médical. Le 31 juillet, sans la connaissance ou le consentement de sa famille, Zhu Zhishan a fait incinérer en secret le corps de Mme Zhi au crématoire de Shuangfeng et Zhu a signé le certificat de crémation en tant que garant. La famille de Mme Zhi n'a pas été informée de ces faits, à ce moment-là. Le 13 et 14 août, les parents de Mme Zhi sont allés deux fois, voir Zhu Zhishan et ils ont exigé avoir l'information sur l'endroit, où se trouvait leur fille. Zhu leur a carrément menti et il leur a dit: « Mme Zhi s'est sauvée. »

Le 15 août la famille de Mme Zhi a découvert la signature de Zhu Zhishan sur le certificat de crémation au crématoire de Shuangfeng. Il a enfin admis les faits mais il a dit: « Allez-y, portez les accusations quand vous voudrez. Je n'ai pas peur ! Le gouvernement m'a fait faire ceci. »

Morte après trois ans de tortures physiques et psychologiques

Mme Zou Guirong, 36 ans, une ouvrière du système routier public du comté Xinbin dans la ville de Fushun, province Liaoning.



Mme Zou Guirong

C'est parce que Mme Zou Guirong est allée à Beijing en 1999 pour faire appel au gouvernement central, pour que cesse la persécution du Falun Gong, qu'elle fut condamnée à une peine d'un an et demi de travail forcé au Camp de travail forcé Wujiabao, à Fushun. Là, le Garde Jiang Yongfeng la battait. Plus tard elle a été transférée au Camp de travail forcé de Masanjia, où elle a souffert de plus de tortures et d'abus encore. Après elle a été envoyée au Camp de travail forcé de Zhangshi, où le vice-Directeur Chen, avec d'autres gardes, l'ont torturée 24 heures sur 24. Ils se remplaçaient à tour de rôle pour battre Mme Zou et ne lui ont pas permis de dormir pendant plusieurs jours et nuits.

Plus tard, Mme Zou a été transférée au Camp de travail forcé de Shenxin, où elle a protesté sa détention illégale avec une grève de la faim. A ce moment-là, sa sentence d'origine était expirée depuis fort longtemps. En mai 2001, Mme Zou a été envoyée à l'Hôpital souterrain de la prison de Dabei, dans la ville de Shenyang, où elle a encore subi des tortures brutales. Le 10 août 2001, quand Mme Zou était au point de mourir, il fut permis à sa famille de la ramener chez elle. Cependant, Song Junlin, le Secrétaire du comité politique et légal du comté de Xinbin, a instigué la police locale à entrer par effraction dans la maison de Mme Zou et à l'enlever de force. Elle a été ensuite transférée en secret, encore au Camp de travail forcé de Wujiabao, à Fushun. Mené par le Chef de la division policière, Wu Wei, les gardes ont utilisé plusieurs moyens de tortures brutales, physiques et psychologiques, pour tenter de briser Mme Zou pour qu'elle renonce au Falun Gong. Mme Zou a fini par succomber sous la torture continue et elle est décédée au début avril 2002.

Que Fazhi meurt de torture

Mme Que Fazhi, 49 ans, résidente du village de Shuitang, ville de Panlian, comté de Miyi à la ville Panzhihua, province de Sichuan. Le 1er juin 2002, Mme Que Fazhi est allée à Beijing



Mme Que Fazhi avant sa mort

pour faire appel au gouvernement pour que cesse la persécution du Falun Gong. La police de Beijing l'a arrêtée le 3 juin. La police a amené Mme Que dans un sous-sol et l'a torturée sauvagement pendant les douze jours qui ont suivi. Ce n'est que lorsqu'elle était sur le point de mourir que la police l'a envoyée au Poste de police du comté de

Miyi. Quand elle fut envoyée au poste de police local à la mi-juin, elle avait perdu la capacité de prendre soin d'elle-même. Le 18 juin quand on l'a renvoyé chez elle, tout son corps était enflé, elle avait de la difficulté à respirer et elle ne pouvait plus dormir. Elle a souffert horriblement jusqu'à ce qu'elle décède le 30 octobre 2002.

Torturée à mort par un gavage de force

Mme Liu Guimin ²¹, 35 ans, résidente du village de Dougezhuang, ville de Jugezhuang, comté de Miyun, Beijing. Le 31 décembre 2000, Mme Liu Guimin est allée à la Place Tiananmen pour faire appel au gouvernement pour faire cesser la persécution du Falun Gong. Elle a été arrêtée et détenue au Centre de détention de Haidian, à Beijing. Elle a commencé une grève de la faim pour protester sa détention. La police l'a brutalement nourrie de force, lui infligeant un traumatisme sévère, qui lui a causé un saignement interne. À cause de sa condition critique, la police a eu peur qu'elle ne meure au centre de détention, donc le 5 janvier 2000, les policiers l'ont ramenée chez elle. Pour tenter de la sauver, sa famille l'a amenée à l'hôpital. Cependant, cet effort pour la sauver n'a pas eu de succès et le 7 janvier 2000, elle est décédée. Juste avant sa mort, elle a vomi une grande quantité de sang, qui s'était accumulée dans ses poumons, à cause des dommages extrêmes causés par le gavage de force, au centre de détention.

21. AFP: le 11 janvier 2000, « Police chinoise blâmée pour la mort de ces trois femmes pratiquante du Falun Gong »

Battue à mort : premier cas de mort publié

Zhao Jinhua,²²⁻²⁸ femme, 42 ans, une fermière du village Zhaojia, commune de Zhangxing, ville de Zhaoyuan, province de Shandong.

Le 29 septembre 1999, Madame Zhao Jinhua fut arrêtée pendant qu'elle travaillait dans ses champs parce que la police avait découvert qu'elle était une pratiquante de « Falun Gong ». Les officiers l'ont détenue et torturée.

Le 1er octobre 1999, des policiers dirigés par l'assistant-chef Sun Shixun du poste de police de la commune de Zhangxing dans la ville de Zhaoyuan, ont fait irruption dans la cellule que madame Zhao partageait avec d'autres pratiquants, les ont battus à coup de pied et de poings et en utilisant leurs bâtons de caoutchouc et leurs bâtons électriques. Pendant la torture, madame Zhao a perdu conscience trois fois mais ils la ranimaient pour pouvoir continuer de la battre. Finalement, elle s'est effondrée. Elle fut amenée à l'hôpital où on lui donna des injections et fut retournée ensuite au centre de détention.

Madame Zhao avait du sang dans son urine et tout son corps était en souffrance continue. Son corps était couvert de meurtrissures de haut en bas. Elle avait de la difficulté à respirer et ne pouvait pas manger. Tout son côté droit était engourdi et elle ne pouvait pas marcher. Le 7 octobre, elle s'effondra encore et mourut peu de temps après avoir été envoyée à la salle d'urgence.

Une autopsie pratiquée le 8 octobre par les experts médicaux des villes de Zhaoyuan et Yantai dans la province de Shandong a démontré des blessures et meurtrissures couvrant différentes parties de son corps. L'autopsie a démontré que la mort avait été causée par des coups donnés avec un instrument époineté. La police avait incinéré son corps avant que les membres de sa famille la retirent du centre de détention.

Mortalité infligée par gavage avec un tube

Mei Yulan,²³⁻²⁴ femme, 44 ans, résidente du district de Chaoyang, Beijing.

Le 13 mai 2000, madame Mei Yulan fut arrêtée et arbitrairement détenue dans la cellule #607 à Nutong, au centre de détention du district de Chaoyang, Beijing, simplement parce qu'elle faisait des exercices de Falun Gong en face de sa demeure. Madame Mei, avec d'autres détenus pratiquants de Falun Gong, commença une grève de la faim pour obtenir leur libération et le droit de pratiquer le Falun Gong sans condition. Pour les torturer, les gardiens du centre de détention du district de Chaoyang ont commencé le gavage de ces pratiquants avec de l'eau saturée de sel et du lait de soya. Au lieu de prendre une personne d'expérience pour procéder au gavage, les gardiens ont ordonné aux criminels en détention de le faire, causant ainsi des blessures internes graves aux pratiquants.

Le matin du 17 mai 2000, les gardiens ont à nouveau entraîné madame Mei à l'extérieur de sa cellule et l'ont gavée. Ses cris pouvaient être entendus dans toutes les cellules avoisinantes. Le soir du 18 mai, elle développa un grave mal de tête et commença à suffoquer. Graduellement, ses mains et ses pieds devinrent froids et ses yeux arrêtaient de bouger. Plus tard, madame Mei fut amenée à la salle d'urgence de l'hôpital de l'aviation civile.

Le 22 mai 2000, deux pratiquants ont visité madame Mei à l'hôpital et l'ont trouvée les yeux couverts de rubans adhésifs blancs. Ils l'ont appelée par son nom à trois reprises sans réponse. Sa poitrine montait et descendait à l'aide d'un appareil. Quand les visiteurs posaient des questions sur la situation de madame Mei, le docteur disait seulement que madame Mei était une patiente « spéciale » et que toute information restait confidentielle sur l'ordre des autorités.

Le 23 mai 2000, à 16h10, madame Mei mourrait à l'hôpital des suites directes de l'alimentation forcée.

Deux pratiquantes tuées par des drogues mortelles au camp de travaux forcés pour femmes « Maojiashan »

22. AP : Le 29 décembre 1999. « La Chine envoie les membres du Falun Gong au camp de travaux forcés »

23. AP : Le 3 mai 2000, « La Chine ignore la torture en prison »

24. AFP : Le 20 avril 2000, « Trois autres adeptes du Falun Gong meurent sous garde policière »

25. AFP : Le 25 avril 2000, « Un autre membre du Falun Gong battu à mort »

26. M2 Communiqué de Presse Le 5 mai 2000, Chine - « Torture en Chine sous les projecteurs de l'ONU »

27. Document public d'Amnistie Internationale de l'Index : ASA 17/54/99. Le 22 octobre 1999. « Rapport sur la torture et les mauvais traitements des adeptes du Falun Gong par la République Populaire de Chine »

28. « Violence contre les femmes dans la persécution des pratiquants du Falun Gong » présenté par Freedom House dans la 56e session de la Commission des droits humains de l'ONU.

Deux pratiquantes tuées par des drogues mortelles au camp de travaux forcés pour femmes « Maojiashan »

Zhou Chengyu, femme, 55 ans, était gérante de la bibliothèque de l'Université de Yuzhou dans la ville de Chongqing, province de Sichuan.



Mme Zhou
Chengyu

Vers la fin de novembre 2000, madame Zhou Chengyu a été arrêtée à la gare de Chongqing sur la route vers Beijing pour faire appel auprès du gouvernement central en vue d'arrêter la persécution du Falun Gong. Elle fut envoyée directement au bureau subalterne de la sécurité publique de Chongqing, Shapingba, et forcée de suivre une classe de lavage de cerveau contre le Falun Gong.

Le 9 février 2001, parce que madame Zhou refusait de signer un document pour renoncer au Falun Gong, elle fut condamnée à deux ans de travaux forcés et envoyée au camp Maojiashan pour femmes dans le district Jiangbei de la ville de Chongqing. Là, elle fut privée de sommeil du 24 au 28 août 2001 et injectée de force avec des drogues inconnues. Aux environs de 1h00, le 29 septembre, le camp de travaux forcés avise la famille de madame Zhou qu'elle avait été envoyée à l'hôpital pour recevoir des traitements d'urgence.

Quand sa famille arriva à l'hôpital, ils l'ont vue vomir et perdre graduellement conscience. À 6h20, le 29 septembre 2001, madame Zhou mourut à l'hôpital. Les autorités du camp de travaux forcés n'ont procédé à aucune autopsie et n'ont fourni aucune explication sur la mort soudaine et ultime de madame Zhou.

Wang Jiquin, femme de 29 ans, résidente de la ville de Chongqing, a été arrêtée par la police de la ville de Chongqing parce qu'elle refusait de renoncer au Falun Gong. Le 29 juillet 2000, elle fut amenée, illégalement, au camp de travaux forcés



Mme Wang
Jiquin

pour femme Maojiashan et condamnée à deux ans de durs travaux. Là, elle fut l'objet des plus cruelles tortures mentales et physiques. Comme résultat, sa santé s'est détériorée quotidiennement, son poids baissait et elle ne pouvait plus se prendre en charge. Comme excuse pour traiter sa « maladie », la police ordonna à 7 ou 8 détenues qui étaient dépendantes de drogues de la gaver avec une drogue inconnue, ce qui la plongea dans le coma.

Voyant que madame Wang était près de la mort, le camp de concentration l'envoya chez-elle pour éviter toute responsabilité. Après son retour chez-elle, madame Wang restait dans un état critique, crachait du

sang et en passait dans ses selles. Ses membres sont devenus très faibles. Elle avait de la difficulté à respirer, toussait, vomissait et avait la diarrhée. Elle ressentait beaucoup de douleurs à l'abdomen à cause des fluides gastriques et de l'accumulation de mucus. Elle ne pouvait pas dormir la nuit. Le 23 septembre 2002, madame Wang mourut.

Morte de blessures aux organes internes

Zheng Fangying, 29 femme, 54 ans, résidente du village de Beiwei, ville de Weifang, province de Shandong.



Mme Zheng Fangying

Le 2 décembre 2001, madame Zheng Fangying voyageait à Beijing pour faire appel à la Cour pour le droit de pratiquer le Falun Gong et fut arrêtée à la Place Tiananmen. Sur la Place, la police l'a jetée par terre et frappée sévèrement. Ils l'ont amenée au poste de police où ils l'ont rouée de coups et battue avec un bâton à haut voltage électrique. Ces cruelles tortures furent la cause de blessures graves à ses organes internes. Plus tard, elle fut enfermée dans une petite cellule soli-

taire. Madame Zheng commença alors une grève de la faim qui dura dix-huit jours pour protester contre la torture. La police la battait si souvent qu'elle ne pouvait plus marcher ni se détendre quand elle était consciente. Elle était dans une condition critique à cause de tous ces abus.

Conscients qu'ils avaient blessé mortellement madame Zheng, les policiers l'ont mise sur le train pour la ville de Jinan pour éviter la responsabilité de sa mort dans le poste de police. À son arrivée à la gare de Jinan, madame Zheng sortit péniblement du train mais était trop faible pour bouger. Un jeune homme au grand cœur l'aida et l'amena chez-elle.

À son arrivée, les membres de sa famille ont remarqué que deux de ses dents avaient été frappées et pendaient encore de sa bouche par la peau des gencives. Toute la région de l'abdomen était brun foncé et il y avait des meurtrissures sur tout son corps. Quand ils ont essayé de l'aider à se mettre au lit, ils pouvaient entendre le bruit que faisaient les brisures des organes internes se frappant les uns contre les autres. Trois jours après son retour chez-elle, madame Zheng mourut les yeux et la bouche ouverte.

Morte après six mois de souffrance avec le cou brisé

Zhao Xin, ³⁰⁻³⁷ une femme de 32 ans, résidente de Beijing et enseignante à l'Université d'Affaires et de l'Industrie de Beijing . Le 19 juin 2001, Mme Zhao Xin a pratiqué les exercices de Falun Gong dans le parc Zizhuyuan de Beijing. Elle a été arrêtée par la police du parc tout simplement parce qu'elle pratiquait les exercices. Elle a été envoyée à la station de police de Zizhuyuan à Beijing et ensuite amenée sous escorte policière jusqu'au centre de détention de Qinghe du département de police de Haidian à Beijing.



Mme Zhao Xin

Dans le centre de détention, les officiers, menés par l'officier Bai Gang, l'ont sévèrement battu et torturé parce qu'elle a refusé de renoncer à sa pratique du Falun Gong. Ils lui ont donné des coups de pied sur le corps et au visage, lui causant des blessures à la tête, à l'œil gauche et beaucoup de douleur. Mme Zhao a alors commencé une grève de la faim pour protester contre ces mauvais traitements. Cependant, les officiers lui ont causé des angoisses additionnelles ainsi que des traumatismes en la gavant et en la battant à l'aide d'un objet lourd. Suite à ces coups brutaux, elle a eu trois vertèbres du cou fracturées. Elle fut alors envoyée d'urgence à l'hôpital de Haidian dans un état critique, les pieds enchaînés et les mains encore menottées. La police a ordonné à l'hôpital de procéder à la chirurgie sans en avoir informé sa famille.

Après la chirurgie, tout son corps fut paralysé jusqu'au cou. Après avoir causé des blessures aussi dégradantes, le département de police de Haidian l'ont renvoyé à sa famille. Malgré tous les efforts que sa famille a fait pour la sauver, Mme Zhao est morte de ses blessures endurées alors qu'elle était sous surveillance. Elle fut aux prises avec une douleur et une souffrance extrême pendant six mois, avant de mourir le 12 décembre 2001.



Une professeure de l'école secondaire est torturée à mort

Sun Hongyan est une enseignante de l'école secondaire du comté de Liaozhong, ville de Shenyang, province de Liaoning.



Mme Sun Hongyan

En juillet 1999, Mme Sun Hongyan est allée faire appel au gouvernement central pour que cesse la persécution des pratiquants de Falun Gong. En conséquence, elle a été congédiée de sa position d'enseignante par les autorités de l'école.

Le 1er août 2000, Mme Sun Hongyan a été envoyée au camp de travail de Longshan dans la ville de Shenyang, province de Liaoning. Pendant qu'elle a été détenue, Ba Qijin, le directeur de son école, a mené quelques employés de l'école à saccager sa maison. Ils ont confisqués du matériel de Falun Gong en plus de 3000 Yuan. De plus, les autorités du camps de travaux forcés l'ont battu et nourri de force. Depuis Mme Sun a refusé de renoncer à Falun Gong et en novembre 2000 elle a été placée dans une cellule d'isolement. En février 2001, les autorités l'ont envoyé à l'hôpital No. 463 dans la ville de Shenyang. Vers la fin de février 2001, Mme Sun a été transférée à l'hôpital de la prison Shenyang Dabai, où elle a été embarrée dans le sous-sol et battue fréquemment. On lui a aussi injecté des drogues inconnues. Suite à ces tortures, elle ne pouvait plus s'asseoir d'elle-même et elle avait perdue le contrôle de ses intestins. Deux semaines plus tard, elle a été relâchée. Elle était alors couverte de plaies ouvertes et à peine consciente. Elle est morte au mois d'avril 2001.

30. AP: 13 avril 2001, « Falun Gong dit que plus encore sont mort »

31. BBC News: 13 décembre 2000, « Les membre de Falun Gong meurent après avoir été battus »

32. Dallas News: « La mort d'un membre du [groupe] cause le deuil en Chine »

33. AFP: 12 décembre 2000, « Praticante du Falun Gong meurt 6 mois après avoir été battue par la police chinoise »

34. San Jose Mercury News: 21 décembre 2000, L.A. CHUNG, « Disciples de Falun Gong demeurent visibles avec une vigile devant le consulat chinois »

35. AP: 13 décembre 2000, Christopher Bodeen, « Des centaines assistent aux funérailles d'un membre d'un groupe interdit en Chine »

36. Boston Globe: 17 décembre 2000, David Abel, « Membres du Falun Gong rallient à Boston »

37. The Metro: Jason Loftus, « Peurs infondées à propos du Falun Gong »

Li Jiju, battue à mort pendant son interrogatoire

Li Jiju, femme âgée de 37 ans, résidente du Village de Xifan, Ville de Macheng, Province de Hubei.



Mme Li Jiju

Le 15 mai 2002 à midi, la police de la ville de Macheng est entrée par infraction dans la maison de Mme Li Jiju en grimpant par dessus un mur. Quand Mme Li contesta cette action illégale, plus de dix policiers se ruèrent sur elle et la couvrirent de coups, lui brisant ainsi une de ses côtes. Les policiers l'ont ensuite traînée jusqu'au Centre de Détention No.2 de Macheng où ils continuèrent de la battre.

Au Centre de Détention No.2 de Macheng, Mme Li entamât une grève de la faim pour protester contre sa détention illégale. Le 20 mai, le secrétaire du Comité Disciplinaire de la Ville de Macheng, Li Shenguo, le chef de la Première Section du Département de Police de la Ville de Macheng, Yang Gandun, et Yan Wenshan ont secrètement amené Mme Li au Poste de Police de Longchi pour l'interroger. Pendant l'interrogatoire, la police l'a battu jusqu'à ce qu'elle cesse de respirer. Les yeux de Mme Li étaient grands ouverts quand elle mourut. Son corps était plein d'ecchymoses, plusieurs de ses os étaient fracturés et des signes d'étranglement étaient visibles sur son cou.

Pour tromper les gens, les autorités de la Ville de Macheng ont dit que Mme Li s'était suicidée en sautant par la fenêtre d'un édifice. En plus, ils ont envoyé des policiers pour intimider les membres de sa famille et ses amis, les menaçant d'arrestation s'ils posaient des questions ou s'ils les dénonçaient. Au même moment, les maisons de plusieurs pratiquants du Falun Gong à Macheng étaient sous surveillance et ils ont été avertis de ne pas communiquer entre eux.

Le jour où le corps de Mme Li fut amené au crématoire, le département de police chassa tous les employés de l'édifice, les remplaçant par des douzaines de policiers pour garder la dépouille de Mme Li. La police n'a pas permis aux membres de la famille de Mme Li de s'approcher du crématoire. Quelqu'un essaya de prendre le corps en photo, mais elle fut vicieusement battue et le film fut détruit.

Le jour suivant, le département de police affecta plusieurs centaines de policiers au crématoire. Plus de 200 policiers, incluant des officiers habillés en civils, étaient positionnés le long du chemin allant de la résidence de Mme Li au crématoire. Plus tard, les proches et membres de famille de Mme Li furent placés en garde-à-vue; ils ne pouvaient communiquer avec personne. La police a dit qu'elle assignerait un médecin pour examiner les causes de la mort de Mme Li. Toutefois, aucun des médecins de la Ville de Macheng ou de la région où habitait Mme Li n'a

écrit de rapport au sujet de la mort de Mme Li après avoir examiné le corps.

À la fin, le département de police ont incinéré la dépouille de Mme Li. Ils ont donné 32 000 yuan aux membres de la famille de Mme Li pour qu'ils gardent le silence et ne révèlent pas la vérité au sujet de sa mort.

Torturée à mort pendant sa détention au poste de police

Liu Zhi, femme de 61 ans, résidente de la Ville de Jinzhou, Province de Liaoning, adresse : Édifice 67-73, rue Jintie, District de Linghe, Ville de Jinzhou.



Mme Liu Zhi

Après que le Falun Gong fut banni en juillet 1999, Mme Liu Zhi est allée à Beijing à trois reprises pour demander au gouvernement de mettre fin à la persécution. Simplement en raison de ces actions pacifiques, elle fut condamnée en mai 2000 à un an de travaux forcés au Camp de Travail de Masanjia. Elle fut relâchée la veille du Jour de l'An 2001.

Par contre, en mai 2002, cinq policiers du Département de Police de Jinzhou l'ont arrêtée. Ils l'ont battue et interrogée pendant toute une journée. Ils l'ont relâchée seulement après avoir soutiré 2000 yuan de son mari. Le matin du 20 août 2002, le policier Li Changmin et cinq autres policiers du Poste de Police de Jintie ont pénétré dans la maison de Mme Liu l'ont arrêtée de nouveau ne lui laissant même pas le temps de mettre son manteau et ses chaussures.

Le 25 août 2002, Le Directeur Liu du «Bureau 610» (un service crée spécifiquement pour persécuter le Falun Gong avec le pouvoir absolu sur chaque niveau de l'administration du parti et tous les autres systèmes politiques et judiciaires) de Jinzhou et des personnes du Comité Local Résidentiel ont fait savoir à la famille de Mme Liu qu'elle était morte alors qu'elle était en détention au poste de police. La police a refusé que la famille de Mme Liu effectue quelques investigations que ce soient. Zhang Yinggen, Chef-Député du Département de Police, a ordonné la crémation du corps de Mme Liu sans obtenir l'approbation des membres de sa famille. Les cendres ne furent même pas retournées à sa famille.

Nourrie de force, injectée de drogues nocives, puis torturée à mort

Zhang Dezhen, une femme célibataire de 38 ans, enseignante à l'école de premier cycle du secondaire no 6, résidait au village Xiezhuang, banlieue de Jiuzhai, comté de Mengyin, dans la province de Shandong.



Mme Zhang Dezhen

Mme Zhang Dezhen a été arrêtée à plusieurs reprises parce qu'elle est allée faire appel à Beijing pour que cesse la persécution du Falun Gong. En janvier 2002, la police du comté de Mengyin l'a détenue pendant plus de deux mois. Incarcérée, elle a été violemment battue et forcée de s'asseoir dans la neige lors de son cycle menstruel. À partir de la fin de décembre 2000, Mme Zhang a été détenue pendant plus de quatre mois, d'abord dans une classe de lavage de cerveau et ensuite au centre de détention de Mengyin.

En avril 2001, elle a été illégalement condamnée à quatre années de travaux forcés au camp de travail pour femmes de Jinan. Treize jours plus tard, ayant échoué aux examens physiques, elle a été renvoyée à la maison. De retour chez elle, le directeur de l'école où elle travaillait a continué à la harceler. Dix jours plus tard, Mme Zhang a quitté sa demeure; elle s'est retrouvée sans ressources et sans abri afin d'éviter d'être illégalement arrêtée et torturée.

En octobre 2001, Mme Zhang a été illégalement arrêtée par des gardiens de sécurité dans le village minier de Xintaixie. Ensuite elle a été détenue dans une classe de lavage de cerveau dans le comté de Mengyin pendant plus de trois mois, où elle a été fréquemment battue et brutalement torturée sans avoir la permission de prendre un bain ou de voir ses proches. Sa soeur a tenté de lui rendre visite une fois, et le Bureau 610 l'a aussi détenue pendant plus d'un mois.

Mme Zhang a fait la grève de la faim à trois reprises pour protester contre sa détention illégale, et les gardes ont ordonné qu'elle soit nourrie de force par l'hôpital de médecine traditionnelle du comté de Mengyin. Le tube d'alimentation a percé sa gorge, affaiblissant ainsi sa condition et mettant sa vie en danger. Craignant que Mme Zhang allait mourir, le Bureau 610 a demandé à sa famille de la retourner à la maison.

Après son rétablissement, Mme Zhang a quitté la maison à nouveau, tentant d'échapper à une autre arrestation imminente du Bureau 610 de la localité. Le 19 septembre 2002, le Bureau

610 ainsi que la police du comté de Mengyin l'ont arrêtée à nouveau. Elle a été envoyée au centre de lavage de cerveau du Bureau 610, puis au centre de détention de Mengyin. Lors de sa détention, Mme Zhang a encore fait la grève de la faim pour protester sa détention illégale. Elle a été nourrie de force à plusieurs reprises à l'hôpital de médecine traditionnelle de Mengyin. Le 31 janvier 2003, Mme Zhang a été injectée d'une drogue qui lui donnait la sensation d'avoir chaud et d'avoir le gosier sec. Prendre de petites doses de cette drogue donne faim et soif, tandis qu'une grande dose cause l'arrêt du cœur et la difficulté à respirer. Finalement, Mme Zhang est décédée.

Le même jour, les membres de la famille de Mme Zhang ont été ordonnés de rencontrer les fonctionnaires du Bureau 610. Son frère, M. Zhang Dewen, et son neveu ont été directement emmenés à la maison funéraire. À ce moment-là, la rigidité cadavérique avait déjà commencé, indiquant qu'elle était décédée depuis un certain temps. Le corps de Mme Zhang était très amaigri et pelotonné, avec contusions par-dessus contusions partout sur son corps. Le Bureau 610 du comté de Mengyin a essayé de forcer M. Zhang à signer un papier permettant l'incinération du corps, mais il a refusé. Par conséquent, M. Zhang a été brutalement battu. Il a cédé et a signé le papier tout en larmes.

Après la mort de Mme Zhang, aucun docteur nommé par la cour n'a fait une autopsie et aucun membre de la famille n'a été autorisé à assister à la crémation. Pour couvrir cet acte meurtrier, la police a répandu le mensonge comme quoi Mme Zhang était morte d'une crise cardiaque.

Suspendue pendant un mois et demi, causant ainsi la paralysie et la mort

Xing Xiuqin, une femme de 61 ans, enseignante, résidait au village de Beima, banlieue de Songlindian, ville de Zhuozhou dans la province de Hebei.

Mme Xing Xiuqin a été enseignante durant plus de 30 ans. Parce qu'elle a refusé d'abandonner le Falun Gong, elle a été constamment surveillée et privée de liberté pendant trois ans. Sa pension a été interrompue, elle a obtenu des amendes et a été détenue plusieurs fois.

Aux alentours de 20:00, le 15 septembre 2002, Mme Xing a été prise de force de sa maison et envoyée au poste de police de Songlindian pour subir un lavage de cerveau. Étant donné qu'elle a refusé d'abandonner sa croyance au Falun Gong, ses mains ont été enchaînées à un arbre pendant trois jours et trois nuits. Par la suite, elle a été suspendue pendant un mois et demi sans que ces pieds ne touchent le sol, causant ainsi la paralysie de la partie inférieure de son corps. Lors de son incarcération, elle a été privée des visites familiales. Vers 16:00, le 16 novembre 2002, la police a demandé aux membres de sa famille de venir la chercher pour la ramener à la maison. Lorsqu'elle est arrivée, son corps était déjà froid. Elle est morte vers 4:00 le lendemain. Lorsque ses proches sont allés voir le gouvernement municipal pour savoir la cause de sa mort, les fonctionnaires ont refusé de les rencontrer.

Côtes brisées, nourrie de force et tuée

Liao Zhaoqi, une femme de 57 ans, était anciennement Secrétaire du Parti à l'Institut de Santé des Femmes et des Enfants de la ville de Qionglai dans la province de Sichuan.

Après le 20 juillet 1999, la police et les autorités haut placées ont harcelé Mme Liao Zhaoqi presque chaque jour, la plaçant sous surveillance et tentant de la forcer à écrire une lettre de renoncement au Falun Gong.

En juin 2000, elle est allée au bureau d'appel du département d'État pour faire appel et clarifier les faits sur le Falun Gong. Elle est aussi allée à la Place Tien An Men. Par conséquent, elle a été illégalement détenue pendant plus de 40 jours et expulsée du parti communiste. À la fin de 2000, afin de l'empêcher de clarifier les faits sur la persécution du Falun Gong, les autorités ont tenté de la mettre sous arrestation, ont bloqué sa paye, et l'ont congédiée de son emploi. Elle a dû quitter sa demeure et errer afin d'éviter une arrestation illégale et la torture.

Vers 5h, le 25 septembre 2002, la police du département de police de Dayi est entrée par effraction dans la demeure de Mme Guiying (une femme de plus de 60 ans) sur la rue Xiaoxi de la banlieue de Jinyuan et a arrêté de force Mme Chen Guiying, Mme Liao Zhaoqi, Mme Dong Yuying et deux hommes pratiquants (les deux âgés dans la vingtaine), qui faisaient les exercices du Falun Gong. Ils ont confisqué tous les livres de Falun Gong, des photos, VCDs, 3 500 Yuan de ses économies personnelles et d'autres effets personnels de Mme Chen Guiying.

La police a ensuite tenté de forcer Mme Liao Zhaoqi à lui dire la provenance des documents du Falun Gong. Mme Liao a commencé une grève de la faim pour protester son arrestation illégale. Conséquemment, la police l'a gavée de force. Ils ont ouvert ses dents, causant la nécrose à l'intérieur de sa bouche pendant le gavage forcé. Pour ne laisser aucune trace apparente de lésion, la police l'a brutalement battue sur la poitrine, ce qui a résulté en des côtes brisées et d'autres lésions internes. La police lui a aussi injecté des substances nocives de force. Mme Liao a terriblement souffert physiquement et mentalement. Selon la police, le soir du 3 octobre 2002, elle a commencé à exhiber un état de choc. Elle est morte dans la salle d'urgence après que toutes les tentatives pour la secourir ont échoué. La police a ensuite tenté de dissimuler le meurtre et les détails de sa mort.

Lorsque les membres de la famille de Liao se sont dépêchés au département de police du comté de Dayi et ont demandé à voir le corps de Mme Liao, le chef de la section 1 leur a dit que le cadavre n'était pas à l'hôpital et avait été envoyé au crématoire depuis longtemps. Le directeur du département de police de Dayi, le procureur, le chef de la section 1 et le médecin légiste, Sun Dahong du département de police de Chengdu, ont méticuleusement camouflé le crime. Ils ont, de façon déraisonnable, demandé à ce que les membres de sa famille ne prennent pas de photos de la dépouille mortelle et ne fassent pas de service funéraire. Si sa famille ne se soumettait pas à cette demande,

elle n'aurait pas la permission de voir le corps.

Après beaucoup d'efforts, les membres de sa famille ont finalement eu la permission de voir le corps gelé dans le salon funéraire. Son visage était violacé, ses yeux étaient globuleux, il y avait clairement des marques de menottes sur ses deux mains, la surface intérieure de sa main droite était mutilée, il y avait des marques claires de contusions sur sa joue près de son oreille droite, et d'autres endroits avaient des trous violacés percés à l'aide d'une aiguille. Le médecin légiste Sun Dahong a fait une vérification externe du cadavre pendant que d'autres personnes ont pris des photos et ont écrit des rapports.

Lorsque les membres de sa famille ont vu les marques de sang autour de sa bouche et ont demandé un réexamen, le médecin légiste a trouvé plusieurs excuses pour refuser la demande, tentant de mettre fin au processus sans faire de nouvel examen minutieux. En raison des demandes persistantes des membres de la famille, le médecin légiste a incisé la poitrine et a découvert que plusieurs de ses côtes étaient brisées. Sun Dahong a essayé de son mieux de le camoufler. Sun a menti à propos de la 5e à la 7e côte de droite, qui étaient clairement brisées. Il a décrit le problème comme de « l'ossification ». Les membres de la famille ont demandé un rapport écrit sur l'examen médical. Non seulement leur demande a été refusée, mais le fils de Mme Liao a été forcé de signer un document renonçant à tout futur examen médical pour qu'ils puissent éviter toute responsabilité.

Gavée de force avec de l'huile de moutarde et suffoquée à mort

Li Hongmin, femme de 60 ans, résidait à la ville de Mudanjiang dans la province de Heilongjiang.



Mme Li Hongmin

Le matin du 16 septembre 2002, Mme Li a été arrêtée pendant qu'elle distribuait des documents sur le Falun Gong. Elle a été détenue au bureau de police de la ville de Mudanjiang et torturée à mort le jour suivant. Le 18 septembre, la famille de Mme Li et son lieu de travail ont été informés de sa mort. Son corps a été incinéré le 19 septembre.

Selon ceux qui connaissent les détails de la mort de Mme Li, Mme Li a été nourrie de force d'une bouteille d'huile de moutarde. Tout de suite après le gavage, sa tête a été recouverte d'un sac de plastique qui était étroitement serré autour de son cou, causant sa suffocation à mort. Afin de couvrir leur responsabilité, les policiers ont jeté son corps du haut d'un édifice, et ensuite prétendu qu'elle avait commis un suicide. Par la suite, le département de police a menacé sa famille, et lui a demandé de ne pas révéler la nouvelle de sa mort, mais de prétendre plutôt que Mme Li est partie en voyage pour visiter ses proches, et qu'elle n'est pas morte.

Enfermée dans une cellule surpeuplée, elle meurt étouffée

Zhang Tieyan,³⁹⁻⁴¹ âgée de 29 ans, habitant Daqing, province du Heilongjiang, travaillait à l'usine de pétrole de Heilongjiang (usine Lama Dianhua de Daqing).

Puisque Mme Zhang Tieyan a refusé de renoncer au Falun Gong, le 19 avril 2000, son unité de travail l'a assignée à domicile pendant trois jours. Le 21 avril 2000, elle a été envoyée au centre de détention de la rue Ranghu pour quinze jours. Le 5 mai, elle a été emmenée au centre de détention du district de Saertu. Pendant sa détention, tout ce qu'elle a eu à manger était du sorgho avec de l'eau salée, elle s'est ainsi beaucoup affaiblie. Dans la chaleur étouffante de l'été, elle a été enfermée dans une pièce sans fenêtre d'une grandeur de dix mètres carrés avec quatorze ou quinze autres personnes. À cause du manque d'air frais, elle a eu des difficultés respiratoires.



Mme Zhang Tieyan

Chaque jour dans le centre de détention, des détenus avaient des vertiges, des nausées, l'esprit confus et ils n'avaient plus de force dans les membres à cause du manque d'oxygène. Parfois, ils s'évanouissaient et devaient être emmenés. A 5h du matin le 11 août 2000, on a entendu Mme Zhang hurler de douleur. Elle était en train d'étouffer. Tandis que ses membres avaient des convulsions, son visage est devenu vert et ses yeux ont pâlis. En un instant, elle n'eut plus de pouls. Les gardiens l'ont envoyée à l'hôpital populaire de Xincun. L'électrocardiogramme a montré une ligne droite; elle était morte. Alors la police a donné l'ordre à l'hôpital de donner un faux diagnostic d'arrêt cardiaque.

Torturée à mort au centre de détention de Fushun

Liang Suyun, âgée de 37 ans, habitait Fushun dans la province de Liaoning.

Mme Liang Suyun était emprisonnée dans le centre de détention n°1 de Fushun parce qu'elle était allée à Beijing en vue de faire appel pour que cesse la persécution du Falun Gong. Elle a souffert de cruelles tortures en détention. Le 17 mars 2002, le corps couvert de blessures et les menottes toujours aux mains, Mme Liang a été envoyée à l'hôpital Petroleum pour être réanimée d'urgence. Elle est morte à l'hôpital.



Mme Li Hongmin

Une enseignante d'anglais meurt suite aux inhumaines tortures

Zhou Wenjie, âgée de 40 ans, était une enseignante d'anglais à l'école de premier cycle du secondaire n°2 du comté de Dongfeng à Liaoyuan, province de Jilin.



Mme Zhou Wenjie

Le 11 octobre 1999, Mme Zhou Wenjie a été condamnée à une année d'incarcération dans le camp de travail forcé pour femmes de Heizuizi à Changchun, province de Jilin. Elle a été condamnée parce qu'elle était allée à Beijing en vue de faire appel au gouvernement pour qu'il cesse de persécuter le Falun Gong. Puisqu'elle a refusé de renoncer à la pratique du Falun Gong, le camp de travail a prolongé sa peine pour une année supplémentaire. Mme Zhou a fait une grève de la faim pour protester contre le mauvais traitement infligé et a été punie en étant nourrie de force, pratique largement répandue dans les camps de travaux forcés pour torturer les pratiquants de Falun Gong.

Le supplice de se faire nourrir de force était si violent qu'elle a eu des dents brisées. La police du camp lui a mis des menottes aux mains derrière le dos et l'a enfermée dans une cellule en isolement. La cellule était dégoûtante et puante, il y avait des rats qui tournaient dedans. Plus tard, elle a été envoyée dans un congélateur utilisé pour garder les macchabées. La police lui a mis des menottes et l'a suspendue. Ensuite, elle a été attachée solidement à une poutre métallique pendant plus de dix jours. Elle a été forcée de manger et d'uriner sur cette poutre. En septembre 2001, elle a été libérée inconditionnellement.

Le 17 décembre 2001, elle a été arrêtée parce qu'elle distribuait des documents d'information sur le Falun Gong et détenue au bureau de la sécurité publique du comté de Dongfeng. La police du comté a essayé de l'envoyer au camp de travaux forcés pour femmes de Heizuizi pour une peine de trois ans, mais le camp a refusé de l'accepter, car elle avait été physiquement anéantie par la torture. Le 20 mai 2002, le personnel du poste de police de la gare de Changchun l'a enlevée alors qu'elle était en train de dire des faits sur le Falun Gong et la persécution à d'autres personnes. Mme Zhou a été torturée à mort le 26 mai 2002 alors qu'elle était détenue par la police.

On a gardé le corps de Mme Zhou congelé à l'hôpital n°3 de la faculté de médecine de l'université Bai Qiu'en. La nuque, les aisselles, les bras et d'autres endroits montraient des signes évidents de marques de corde. De plus, un chef de la section n°1 du département de police de la ville a admis être responsable de la mort de Mme Zhou.

39. AFP : le 6 septembre 2000 « Encore trois membres chinois du Falun Gong meurent en détention policière, Pékin »

40. Reuters : le 6 septembre 2000 « Des partisans du Falun Gong meurent en détention en Chine, Hong Kong »

41. AP : le 6 septembre 2000 : « Trois membres du Falun Gong sont morts, Pékin, le 6 septembre 2000 »

Frappée à mort au camp de travail de Tuanhe

Sun Shaomei,⁴²⁻⁴³ employée à la coopérative d'approvisionnement et de distribution, habitait au village Goushang à Linglong, comté de Zhaoyan, province du Shandong.



Mme Sun Shaomei

En 1999, Mme Sun Shaomei est allée plusieurs fois à Beijing afin de faire appel au gouvernement pour que cesse la persécution des pratiquants de Falun Gong. À chaque fois, elle a été arrêtée, battue et condamnée à une amende. Pendant huit mois environ, depuis le 14 février 2000, la branche de Linglong du poste de police du comté de Zhaoyuan l'a arbitrairement détenue pour l'empêcher d'aller faire appel à Beijing.

Après sa libération, Mme Sun est allée à Beijing pour faire appel et a de nouveau été arrêtée. Le 28 novembre 2000, elle a été transférée au camp de travail de Tuanhe dans le comté Daxing de Beijing. Là-bas, elle a été gravement battue. Le 2 décembre, elle a été envoyée à l'hôpital de la ferme d'état à Tuanhe pour un traitement d'urgence. À 11:45 le 12 décembre, Mme Sun est décédée suite aux coups qu'elle avait reçus dans le camp de travail.

Une personne âgée est assassinée par la police de Jinzhou

Cao Shufang, âgée de 61 ans, habitait au 5^e étage du bâtiment 44, district de Linghe à Jinzhou, province de Liaoning. C'était une employée de la compagnie de coton et de lin de Jinzhou.

À 16:00, le 4 août 2002, Wang Dianyu, chef du bureau du poste de police de Kangning dans le district de Linghe à Jinzhou, et l'officier de police Wang Hong ont fait irruption chez Mme Cao Shufang. Ils ont enfermé son mari dans la chambre à coucher, puis ont essayé d'enlever Mme Cao et de la jeter la tête la première du balcon du cinquième étage. La police a pris beaucoup de temps pour confisquer des documents de Falun Gong, alors il s'est passé un bon moment avant que finalement ils descendent.

Des témoins oculaires ont rapporté que Mme Cao était toujours vivante quand elle est tombée, mais elle est morte parce que les secours étaient tellement lents. Bien que des gens aient appelé l'ambulance, elle a mis longtemps pour arriver. Quelqu'un a pris une photo de son corps, mais le comité politique et judiciaire du district de Linghe a confisqué l'appareil photo et le film. Vers 21:30, 32 véhicules de police, plus de 100 policiers et des journalistes de la chaîne de télévision de Jinzhou, du Quotidien de Jinzhou et des Nouvelles du Soir de Jinzhou se sont tous rassemblés sur la scène, essayant de falsifier un reportage pour diffamer le Falun Gong. Les habitants et les voisins ont fait

résistance à leur tentative de fabriquer des mensonges contre le Falun Gong. Le directeur du poste de police de Linghe a publiquement déclaré à la foule : « Allez-y, poursuivez-nous. Vous n'irez nulle part ! » Après avoir été laissé là toute la nuit, le corps de Mme Cao a finalement été envoyé dans un dépôt mortuaire à 4:50 le jour suivant.

Torturée et nourrie de force par la police de Beijing, une femme ingénieur meurt

Tian Baozhen, âgée de 40 ans, était ingénieur à l'institut de design textile de Hubei à Yuejiazui dans le district de Wuchang à Wuhan, province du Hubei.



Mme Wang Qiuxia

À la mi-novembre 2000, Mme Tian Baozhen est allée faire appel au gouvernement pour que cesse la persécution des pratiquants de Falun Gong. Le matin du 20 novembre 2000, elle a été arrêtée et emmenée à la sous-station de police de Tien An Men à Beijing, où elle a été violemment battue. Dans l'après-midi, elle a été transférée au centre de détention de Xuanwu à Beijing où elle a commencé une grève de la faim pour protester contre le mauvais traitement subi et demander sa libération immédiate.

Le troisième jour de sa grève de la faim, le personnel du centre de détention a commencé à la sanctionner en la nourrissant de force. Lorsque Mme Tian a refusé d'être nourrie de force, elle a été battue et frappée au visage. Une personne l'a attrapée par les cheveux et lui a maintenu les bras derrière le dos tandis que deux personnes lui marchaient sur les jambes. Une autre personne lui a inséré de force un tube dans l'estomac. Mme Tian a horriblement souffert de ce traitement inhumain et sa santé s'est rapidement détériorée.

Plus tard, Mme Tian a été transférée au poste de police du Henan. Voyant son extrême faiblesse physique, les policiers du Henan l'ont libérée. Malgré son extrême faiblesse, Mme Tian a réussi à prendre le train à destination de la province du Hubei. Lorsqu'elle est arrivée à la gare de Wuhan, elle était trop faible pour bouger. Son mari est finalement venu et l'a emmenée à la maison.

En arrivant à la maison, Mme Tian toussait continuellement et souffrait de diverses douleurs dans la poitrine. Le 11 décembre 2000, Mme Tian est décédée suite aux mauvais traitements physiques reçus lors de sa détention à Beijing. Au moment de sa mort, les hématomes sur ses bras causés par des coups infligés par des policiers étaient toujours clairement visibles.

42. AFP, le 7 février 2001 « Sept autres partisans du Falun Gong meurent dans les prisons chinoises »

43. PRIMA NEWS AGENCY, le 7 février 2001 « De nouvelles victimes de la répression religieuse en Chine »

Les dents toutes tombées, perdant la moitié de son poids, et meurt ensuite

Zhou Yurong, une femme de 40 ans, médecin dans le 45^{ième} Corps de la 3^{ième} Division du Groupe de Production et de Construction de Xinjiang, à Tacheng dans la Région Autonome de Xinjiang.

Le 15 mars 2002, Mme Zhou Yurong a été arrêtée et détenue au centre de détention du Département de la Police de la Ville de Tacheng parce qu'elle était allée à Beijing au mois de décembre 2001 pour faire appel pour la fin de la persécution du Falun Gong. Mme Zhou a commencée une grève de la faim aussitôt qu'elle a été arrêtée. Le centre de détention l'a nourrit de force et l'a aussi torturé de différentes façons. Elle était surveillée 24 heures par jour. Après neuf mois de grève de la faim, Mme Zhou, qui pesait 150 livres lors de son arrestation, en était réduite à la peau et les os, pesant seulement 67 livres. Elle avait perdue le contrôle de ses intestins et de sa vessie, et ses dents étaient toutes tombées.

A la fin du mois de novembre, Mme Zhou était au seuil de la mort, mais au lieu de la relâcher pour les besoins médicaux d'urgence dont elle avait besoin, le centre de détention a planifié une date de procès pour le 2 décembre 2002. Les autorités ont avertis le mari de Mme Zhou au sujet du procès le 28 novembre, et la police lui a même ordonné de la transporter au tribunal pour être jugée. A environ 10 am le 4 décembre 2002, Mme Zhou a reçu le verdict et elle a été condamnée à trois ans de prison et à quatre ans de liberté surveillée. Elle est décédée vers 13 heures la même journée.

Torturée à mort au Camp de Travail à Zhoushuizi

Wang Qiuxia, une femme de 48 ans, résidente de la Ville de Dalian, Province de Liaoning.

Mme Wang Qiuxia a été illégalement arrêtée le 1^{er} octobre 2000 lorsqu'elle voyageait à Beijing, et a été envoyée au centre de désintoxication de Dalian à Dalian. Elle fut ensuite envoyée au centre de détention de Yaojia et plus tard au camp de travail de Zhoushuizi. Mme Wang a subi une série de tortures et de raclées, refusant fermement de signer une déclaration renonçant au Falun Gong. Finalement, le 9 juin 2001, Mme Wang a été sauvagement battue et torturée jusqu'à l'inconscience. A ce moment elle a apparemment signée la déclaration de renoncement. Se réveillant le lendemain matin, elle a dit à l'employé du camp qu'elle voulait rétracter la déclaration, sous quoi ils ont commencé à la battre sans merci à nouveau jusqu'à temps qu'elle soit au seuil de la mort. Mme Wang a immédiatement été envoyée à l'hôpital mais est décédée en chemin. La famille a

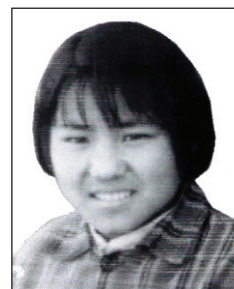


Mme Wang Qiuxia

finallement été informée à 21 heures. Ils ont vus que la tête de Mme Wang était enflée et avait commencé à se déformer. De plus, ses deux jambes étaient enflées et tout son corps avait des bleus causés par les blessures.

Affamée et torturée à mort dans le Comté de Mengyin

Liu Shufen, une femme de 39 ans, résidente du Village de Tangzi, Ville d'Andi, Comté de Yinan, Province de Shandong.



Mme Liu Shufen

Le 16 septembre 2002, la police de la Station du Comté de Mengyin et le « Bureau 610 » du Comté de Mengyin ont arrêté Mme Liu Shufen pour pratiquer le Falun Gong. Elle a été détenue et brutalement torturée au centre de détention de Mengyin. Le 29 janvier 2003 après avoir enduré quatre mois de torture, Mme Liu est décédée.

Le 31 janvier, les membres de la famille de Mme Liu ont été appelés à une réunion. Ils ont eu un repas avec l'assistant directeur Lei Yancheng du « Bureau 610 » du Comté de Mengyin et ont alors été envoyés au salon funéraire. Là, ils ont vus le corps de Mme Liu, qui était tout recroquevillé, couvert de blessures, et réduit à la peau et les os. Le représentant du « Bureau 610 » a essayé de menacer la famille de Mme Liu à signer un document libérant le corps pour l'incinération. Cependant, ils ont insisté pour une enquête, et les médecins de la cour ont fait une autopsie. Les résultats ont montré que son cerveau était rempli de sang. Mme Liu était une femme mince, mais la pression de son sang avait toujours été normale, et elle était devenue en très bonne santé spécialement après avoir commencé à pratiquer le Falun Gong. Son hématome au cerveau et les blessures sur son corps avaient été causés par les raclées. Le « Bureau 610 » du Comté de Mengyin a immédiatement incinéré son corps pour couvrir le meurtre.

Après, le « Bureau 610 » du Comté de Mengyin a donné 4,000 Yuan à la famille Liu. L'assistant directeur leur a dit, « Vous êtes mieux de prendre les 4,000 Yuan, parce que si vous ne les prenez pas, vous n'aurez rien. Qu'importe ou vous alliez pour nous poursuivre, ce sera en vain! »

Su Qionghua Poussée du sixième étage et tuée par la police

Su Qionghua, 44-48 une femme de 32 ans, résidente de la Ville de Suining, Province de Sichuan.

Le matin du 18 décembre de l'an 2000, plus d'une douzaine de policiers de l'Escouade de Sécurité Nationale et du Commissariat de Police de Chuanshan à Suining sont venus fouiller le logis de Mme Su Qionghua et confisquer ses biens. Mme. Su n'ouvrait pas la porte, et à la place a essayé de raisonner avec eux. La police a entouré sa maison, hurlant et criant, « Après l'avoir capturée, nous l'a tuons! »



Su Qionghua

Plus tard, vers les 18 heures, le 20 décembre de l'an 2000, deux policiers ont utilisé des cordes pour gagner l'accès au toit de son appartement au sixième étage.

A ce moment, Mme Su était penchée à la fenêtre pour expliquer la vérité sur le Falun Gong à environ trois cent à quatre cent spectateurs sur le trottoir. Lorsque le policier s'est abaissé du toit, il l'a frappé violemment. Elle s'est emparée du pied du policier de ses deux mains, mais le policier a redressé son pied rapidement et Mme Su est tombée du sixième étage. La foule s'est écriée,

« La police l'a tuée! La police a persécutée quelqu'un à mort! » Après la chute de Mme Su, la police n'a pas essayé de la sauver. A la place, ils ont essayé de cacher la vérité de ce qui s'était passé. Pendant qu'elle respirait encore, ils l'ont soulevé dans un filet (employé pour attraper les gens qui sautent pour se suicider) et ont pris une photo, espérant que ça aurait l'air qu'ils avaient essayé de la sauver du suicide). Mme Su s'est arrêtée de respirer vers les 18 :30 heures le 20 décembre de l'an 2000.

Un autre policier, nommé Huang, a maltraité la fille de 12 ans de Mme Su, fouillant son corps et saisissant la clé de son appartement. Après avoir ouvert la porte avec la clé, la police a coupé le câble de télévision et l'a accroché au plafond, mettant une couverture sur la fenêtre, et déplaçant un matelas près de la fenêtre, pour que la pièce ait l'air de la scène d'un suicide. Après avoir falsifier cette évidence, ils ont pris des photos et ont filmé pour décevoir le public.

Battue pendant neuf heures et tuée par asphyxie

Li Shuyuan, une femme de 51 ans, résidente du Village de Dahuangdi, Ville de Taijitun, District de Lianshan d'Huludao, Province de Liaoning.

Le 17 octobre 1999, la Station de Police d' Huludao a arrêté Mme Li Shuyuan et l'a envoyé au centre de détention parce qu'elle était allée faire appel à Beijing pour le Falun Gong. Pendant son mois de détention, un garde à ce moment-là, Yuan, l'a battu avec un bâton et un « tige aux dents de loup ». En conséquence, elle était meurtrit tout partout et avait de la difficulté à bouger. Le 7 juillet de l'an 2000, les policiers du Commissariat de Taijitun ont arrêté Mme Li à nouveau et l'ont amené à la classe de lavage de cerveau contre le Falun Gong, ou elle a été détenue pendant 28 jours. Lors de sa détention, elle et douze autres pratiquants ont été entassés dans une salle de 15 mètres carré. C'était étouffant et humide dans la chaleur de l'été. Ils ont été forcés à s'asseoir et à dormir sur le plancher de ciment jour et nuit. Ils ont été battus ou exposés sous le soleil brûlant pendant plus de douze jours.

Le 11 juin 2001, les policiers du Commissariat de la ville Huangtukan ont battu Mme Li parce qu'elle avait distribué des pamphlets du Falun Gong. Elle a été envoyée au Commissariat de Police du District de Nanpiao, où Shi le chef de la division et Wang le chef d'équipe l'ont battu de 14 heures à 23 heures. Son visage était enflée et déformée et sa bouche était fracturée et saignait. Elle sentait une douleur atroce dans sa poitrine lorsqu'elle respirait. Sa jambe était couverte de bleus. Des sécrétions jaunes se sont écoulées de la partie meurtrie de sa jambe pendant plus d'une semaine; c'était encore douloureux même un mois après la raclée. Après, elle a été transférée au centre de détention du District de Nanpiao et puis au centre de détention d'Huludao. Le 27 août 2001, Elle a été relâchée.

Le 20 septembre 2001, Mme Li a été condamnée à trois ans de travaux forcés et détenue au centre de détention du District de Nanpiao. Lors de la sixième nuit de sa détention, Mme Li a été torturée jusqu'à temps qu'elle tombe dans le coma. Après sa famille l'a amenée pour traitement d'urgence à l'hôpital du District de Nanpiao, les policiers du District de Nanpiao sont allés à son logis plusieurs fois, voulant l'arrêter, elle a alors été forcée de quitter son foyer et de vivre en exile.

La nuit du 6 juillet 2002, Mme Li et deux autres pratiquants sont parvenu à sortir. Elle n'est jamais revenue. Le jour suivant, on a trouvé son corps sans vie dans le Village de Jinlizi. Elle avait été jetée à terre avec les mains derrière le dos. Son visage était couverte de boue. Il était clair qu'elle avait été tenue là, battue à coups de pieds tout en se débattant pour sa vie. Sa tête était enflée et avait une bosse, et il y avait d'autres blessures sur son corps. Selon l'autopsie, elle est morte d'asphyxie.

44. BBC, 2 janvier 2001, «Adeptes du Falun Gong meurent après être battus »

45. Washington Post, 2 janvier 2001, «Torture chinoise, la persécution tue 4 membres de Falun Gong»

46. VOA, 2 janvier 2001, «Plus d'adeptes du Falun Gong meurent en détention.»

47. Radio Free Asia, 2 janvier 2001, «Quatre pratiquants de Falun Gong de plus de Shandong et Sichuan meurent de causes anormales.»

48. World Daily, 2 janvier 2001, «Quatre pratiquants de Falun Gong persécutés à mort dans les provinces de Shandong et Sichuan.»

MS. Su Qionghua

VIOLATIONS SEXUELLES



Déshabillée et électrocutée mortellement dans ses organes génitaux

Li Jinping, une femme de 37 ans, employée au Bureau d'élevage d'animaux de Weifang, Province de Shandong.

Le 4 juin 2001, Mme Li Jinping visitait tout simplement une pratiquante chez elle dans le village de Shouguang, région de Weifang. La police de la station de police de Shouguang est venue arrêter Mme Li et tous les autres pratiquants qui s'y trouvaient. Ils ont tous été détenus à la station de la Police de Sunji, même s'ils ne pouvaient trouver aucune accusation légale contre eux. Ils ont été forcés de se tenir debout dehors sous le soleil brûlant. Mme Li a aussi été interrogée et battue. Après, la police a incarcéré les pratiquants sans aucune procédure légale au centre de détention de Shouguang.



Mme Li Jinping

Dans l'après-midi du 6 juin 2001, Mme Li, ainsi que les autres pratiquants de Falun Gong détenus, ont demandé d'être remis en liberté sans condition. Les policiers ont traîné Mme Li dans le corridor et l'ont battu avec un bâton de caoutchouc. Après avoir bu de l'alcool, cinq ou six policiers ont commencé une autre tournée de torture. Ils l'ont frappé à la figure, lui ont tordu les bras derrière le dos, l'ont saisi par les cheveux et lui ont tiré la tête en arrière, l'ont rué de coups partout sur le corps avec des bâtons de caoutchouc, et électrocuté avec des matraques électriques. Les policiers ont déshabillé Mme Li pour lui infliger plus de douleur en frappant sa peau sans protection. Après avoir battu Mme Li, les policiers l'ont enchaîné à une « chaise de fer ». Après avoir pris une pause, plus tard dans la soirée, le directeur du centre de détention, le Chef d'Equipe Wang, et d'autres gardes ont à tour de rôle électrocuté ses organes génitaux avec des matraques électriques. Son corps entier tremblait, et changeait du violacé au noir. Elle a souffert le martyr et a perdu conscience à plusieurs reprises. A chaque fois, les gardes la ranimaient avec de l'eau froide, pour continuer à l'électrocuter. Un des officiers a menacé de la violer et de la tuer. Ils ont continué à l'électrocuter avec les matraques même après qu'elle cracha du sang. Cette torture a duré pendant plusieurs heures. Toute la nuit Mme Li a été enchaîné sur la chaise de fer et a continué à vomir.

Tôt le lendemain matin, le 7 juin 2001, Mme Li avait perdu conscience et son pouls ne pouvait être décelé. Cependant les policiers ne l'ont toujours pas amenée à l'hôpital. En dernier, ils ont accepté le fait qu'elle était mourante, alors des policiers en civil l'ont amené à l'Hôpital Principal du Peuple à Shouguang, où elle est décédée le jour même.

Le vagin et l'anus bourrés de chaussettes au centre de détention de Beijing

Pan Dongmei, une femme de 20 ans, résidente de la Ville de Dianbai, Province de Guangdong.

Le 3 avril 2001, Mme Pan a été arrêtée et envoyée au centre de détention du District de Chaoyang à Beijing parce qu'elle était allée à Beijing pour faire appel au gouvernement pour arrêter la persécution du Falun Gong. Lors de sa détention, du 5 au 8 avril, elle a été attachée à une structure de bois dans la Salle No. 612 où elle fut nourrie de force par le nez. Un policier a enlevé les chaussettes de Mme Pan et en a bourré un dans son vagin et l'autre dans son anus. Le policier a aussi ordonné aux prisonniers de sceller la bouche de Mme Pan avec du papier gommé. Mme Pan a été torturée au point de perdre conscience.

Du 8 avril au 10 avril, Mme Pan a été interrogée jour et nuit. Comme on ne lui permettait pas de dormir ou de se reposer, elle souffrait d'une fatigue extrême. Le 11 avril, au milieu de la journée, le policier Kang Jianjun a enlevé les pantalons d'un pratiquant et l'a traîné en présence de Mme Pan. Il a essayé de la forcer à regarder les parties privées du pratiquant. Puisque Mme Pan a refusé de regarder, Kang a menacé de la déshabiller aussi. Alors Kang a brûlé le visage de Mme Pan et celle du pratiquant avec un briquet jusqu'à temps qu'ils soient noirs et couverts d'ampoules. Malgré la douleur que ça leur causait, Kang a employé un morceau de carton sale pour essuyer la sueur de leurs visages.

Abusée sexuellement et mordue par les chiens au camp de travaux forcés pour femmes de Shanxi

La plupart des pratiquantes du Falun Gong arrêtées dans la province de Shanxi ont été détenues au camp de travail pour femmes de Shanxi. Les gardes du camp les torturaient et les abusait souvent. Pour forcer les pratiquantes à abandonner leur croyance, les gardes du camp attachaient ensemble quatre brosses à dents, et les inséraient dans les organes génitaux de la pratiquante, et tordaient les brosses durement. Ils encourageaient souvent les criminelles à battre les pratiquantes. Les gardes du camp ont mis les images du fondateur du Falun Gong Mr. Li Hongzhi sur le lit des pratiquantes et à d'autres endroits où les pratiquantes devaient passer à chaque jour, pour qu'elles soient incapables de dormir consciencieusement dans leurs lits ou de se déplacer librement. Ils ont même détaché des chiens et les ont laissés courir librement pour mordre les pratiquantes. Le chef du centre de lavage de cerveau de la ville de Taiyuan, Province de Shanxi a appris ce procédé de torture lorsqu'il a visité le camp de travail pour femmes de Shanxi. Après son retour, il s'est aussi servi des chiens pour torturer les pratiquantes du Falun Gong à son centre. En conséquence, beaucoup plus de pratiquantes ont été mordues et terrorisées.

Violence sanglante et assaut sexuel par la Police de Weifang

Le 26 février 2002, douze pratiquantes du Falun Gong de la Ville de Weifang, Province de Shandong sont allées à Beijing pour faire appel au gouvernement d'arrêter la persécution du Falun Gong. Elles ont été arrêtées et brutalement battues. Plus tard, elles ont été retournées à la station de police locale, où elles ont été menottées et enfermées dans un garage sombre pendant cinq jours et cinq nuits avant d'être interrogées.



Carte de la Ville de Weifang,
Province de Shandong

Wang Xiuyu, une femme d'environ 35 ans, résidente du village de Wang Zhuang à Weifang.

Li Li, le Secrétaire Adjoint du Comité du Parti Communiste du Comté, a interrogé Mme Wang Xiuyu. Il l'a injurié, la poussée furieusement au sol, lui a piétiné le corps, et l'a frappé violemment au cou et au visage. Puis Li a ordonné à la police et à leurs complices de la battre à tour de rôle. Ils ont frappé Mme Wang sans pitié en se la lançant d'un à l'autre comme un ballon de soccer. Lorsqu'ils ont été fatigués, ils ont sorti des matraques électriques pour l'électrocuter au cou, et ont même mis le bâton dans sa bouche pour lui électrocuter la langue. Quelques heures plus tard, Li a ordonné aux trois plus jeunes complices de battre Mme Wang avec un grosse matraque en bois, d'un mètre de long et aussi large que l'avant-bras. Cette après-midi même, Li et une autre crapule ont forcé Mme Wang à s'asseoir sur le sol, à écarter ses jambes, et ils lui ont alors inséré la matraque électrique dans la bouche pour l'électrocuter. Ils ont même enfoncé la matraque électrique au bas de son dos et dans ses sous-vêtements pour l'électrocuter. Puis Li a ordonné à un voyou de forcer une chaise par-dessus la tête de Mme Wang, pendant que deux d'entre eux appuyaient fortement sur le dessus de la chaise, l'écrasant et l'immobilisant. Devant les autres, Li a électrocuté Mme Wang dans les cuisses intérieures et à l'aîne. Il a alors versé de l'eau sur sa poitrine et a poussé la matraque électrique dans ses sous-vêtements pour l'électrocuter, insérant brutalement le bâton électrique dans son vagin.

Zhang Suzhen, une femme de 42 ans, résidente du village de Lijiazhuang de la ville de Weifang.

Wang Quanfeng, le Capitaine de l'Unité Militaire de la Sécurité Nationale du Bureau de la Sécurité Publique de Fang Ziqu, et quelques autres ont enlevé le pantalon de Mme Zhang et l'ont alors rué de coups dans le bas du dos et sur les fesses avec une matraque en bois. Ils l'ont battue si vicieusement que la matraque s'est brisée. Mme Zhang était blessée tout partout, son corps entier était enflé, et ils ont seulement arrêté lorsqu'elle a perdu conscience. Le bas du corps de Mme Zhang était tout noir et meurtri; la chaire et le sang collaient à ses sous-vêtements, et elle avait beaucoup de difficulté à enlever ses vêtements. Elle ne pouvait même plus marcher toute seule.

Fang Yixiang, une femme de 48 ans, résidente du Village de Houdeng, Ville de Weifang.

Mme Fang Yixiang a refusé de renoncer au Falun Gong, alors Yu Jinxiang, le Secrétaire des Forces Armées du Comté, et Wang Quanfeng lui ont brutalement piétiné le corps. Ils l'ont électrocuté avec des matraques électriques et l'ont battu avec une matraque en bois de la tête aux pieds. Les policiers l'ont alors battu sur les genoux et sur les jarrets. Yu Jinxiang lui a frappé la tête tellement fort avec une tige de fer que le sang jaillit de sa figure. Ils ont alors poussé une chaise sous les jambes de Mme Fang, lui ont menotté les mains et les pieds au dos de la chaise, et l'ont électrocuté partout sur le corps avec des matraques électriques. Ils l'ont alors électrocuté brutalement et sans remords sur ses organes génitaux. Pendant tout ce supplice, ils ne lui ont rien donné à manger pendant quatre jours et quatre nuits et l'ont empêché de dormir. Mme Fang a été torturée jusqu'à temps que son corps soit blessé et meurtri tout partout. Aucun morceau de chaire sur son corps n'avait été épargné. Son visage était extrêmement enflé.

Wang Fengping, une femme de 46 ans, résidente du village de Wang Zhuang, ville de Weifang.

Pour forcer Mme Wang Fengping à abandonner sa pratique du Falun Gong, le policier Bi Xiaochen l'a frappé au visage à plusieurs reprises, lui a donné des coups de pieds et l'a électrocuté avec une matraque électrique. Durant la nuit, Li Li a employé une planche de bois carré pour lui frapper les orteils et les pouces et l'a électrocuté partout sur le corps avec une matraque électrique. Le policier Ju Youxiang lui a mis cruellement la matraque électrique dans la bouche pour lui électrocuter la langue et lui a frappé le bas du dos et les jambes de toute sa force.

Wang Huixia, une femme de 36 ans, résidente du village de Fumayingcun, ville de Weifang.

Pendant que Mme Wang Huixia était interrogée, les fripouilles lui ont sauté sur les jambes et les genoux à tour de rôle, lui frappant les cuisses avec une planche de bois, et lui électrocutant la bouche avec une matraque électrique parce qu'elle n'obéissait pas aux ordres.

Un jour après l'interrogatoire, les pratiquantes Mme Wang Xiuyu, Mme Zhang Suzhen, Mme Fang Yixiang, Mme Wang Fengping, et Mme Wang Huixia ont été envoyées au centre de détention de Fangzi de la ville de Weifang. Cependant, Li Li est encore allé au centre de détention pour continuer à les torturer. Mme Wang Fengping a été forcée à se tenir debout sur un tabouret pendant deux heures avec le dos courbé sous un angle de 90 degrés et avec les bras étendus à l'horizontale. De plus, ils frappaient Mme Wang sur les doigts, les genoux et dans les jarrets. Tous ses membres étaient méchamment enflés sous les coups violents. Lorsqu'elle n'en pouvait plus, ils l'ont forcé à se coucher sur le tabouret avec la tête suspendue dans les airs et les quatre membres touchant le sol. Ils lui ont frappé effrontément la poitrine et électrocuté le corps avec des matraques électriques. Due aux électrochocs et raclées répétées, plusieurs endroits sur son corps étaient enflés et meurtris. De plus, pendant que Mme Wang était détenue, la police a kidnappé et torturé sa fille, la tenant en otage jusqu'à temps qu'ils aient extorqués 2,000 Yuan à sa famille en échange de la remise en liberté de sa fille.

Zhang Shirong, une femme de 60 ans, résidente du village de Deng, ville de Weifang.

A la station de police, Mme Zhang Shirong a souffert sous la brutale torture des policiers. Le policier Yu Jinxiang l'a forcé à se coucher au sol et à soulever ses quatre membres verticalement.

Ils ont mis une tasse de thé sur la plante de son pied. Lorsque son pied a tremblé de fatigue, la tasse de thé est tombée et s'est brisée en morceaux. Alors Yu a enfoui les morceaux tranchants dans les vêtements de Mme Zhang et l'a forcé à se coucher sur le dos. En conséquence, son dos était tout coupé et saignant abondamment. Pendant une nuit entière, elle a été torturée et ils ont continuellement fait pression pour qu'elle écrive la « déclaration de garantie » renonçant au Falun Gong. Elle n'a été relâchée que lorsqu'elle a payé une amende de 3,000 Yuan.

Wang Xiaojuan, une femme de 20 ans, résidente du Village de Yuanshang, Ville de Weifang.

Quelques policiers ont enfermés Mme Wang Xiaojuan dans une salle et l'ont forcé à s'agenouiller. Ils l'ont frappés, l'ont rué de coups de pieds, et électrocuté tout partout avec des matraques électriques. Un policier lui a violemment frappé le bas du dos pendant que le policier Liu Xianxun lui électrocutait la bouche avec une matraque électrique. Une autre nuit, dix personnes ont employé la technique d'enrouler un fil de téléphone autour de ses doigts et l'électrochoc. Ils l'ont torturé et humilié de façons différentes, telles que de la forcer à se tenir sur la tête, de s'accroupir et de marcher avec une pose appelée « pas de cheval », et de se tenir sans bouger sur un tabouret pendant longtemps. Ils lui ont même lancé une cigarette allumée dans la bouche.

Abusée sexuellement au Centre de Détention No. 1, dans la Ville de Shijiazhuang

1. **Liu Runling**, une femme de 38 ans, employée du Département de Cosmétiques de Yuji, résidente de la Province d'Hebei.
2. **Wei Tianchen**, une femme de 45 ans, employée de Hebei Provincial Décoration Corp., résidente de la Ville de



Carte du Centre de Détention No. 1
Shijiazhuang, Province d'Hebei

Le 28 septembre 2001, Mme Liu Runling a été arrêtée et détenue au centre de détention No.1. En janvier 2002, parce qu'elle refusait de renoncer au Falun Gong, les gardes ont ordonné à quelques prisonnières de torturer Mme Liu. Elles ont

trainé Mme Liu dans la salle de bain, l'ont déshabillés et battu. Elles lui ont alors pincé les parties les plus sensibles du corps, ont inséré des choses sales telles que des cheveux et des serviettes sanitaires utilisées dans son vagin et l'ont piqué avec des aiguilles pendant 40 minutes. A ce moment, Mme Liu était au bord de l'effondrement. Ce supplice lui a laissé le corps couvert de plaies : ses seins sont devenus noirs et les trous d'aiguilles se voyaient partout sur son corps. Mme Liu est encore détenue au centre de détention No. 1.

Au mois de mai de l'an 2000, Mme Wei Tianchen est allée à Beijing pour faire appel au gouvernement d'arrêter la persécution du Falun Gong et a été arrêtée et condamnée à deux ans de travaux forcés. En novembre de l'an 2000, elle a été relâchée lorsqu'elle est devenue extrêmement faible. En juillet 2001, Mme Wei a été arrêtée à nouveau et condamnée à quatre ans au centre de détention No. 1. Lors de sa détention, elle a été déshabillée et battue pour refuser d'abandonner le Falun Gong. Un jour du mois de janvier 2002, le fonctionnaire Yan a enchaîné Mme Wei et a ordonné aux prisonnières de verser de l'eau glacée sur son corps. Elle a été forcée à dormir sur le sol gelé pendant un mois. Mme Wei est encore détenue au centre de détention No. 1.

Déshabillée toute nue, battue au point de l'évanouissement et nourrie de force

Une survivante du centre de détention de Haidian

Le matin du 1er décembre 2000, je suis allée à la Place Tien An Men pour faire appel auprès du gouvernement afin qu'il arrête de persécuter les pratiquants du Falun Gong. J'ai été arrêtée et envoyée au centre de détention de Haidian à Beijing le jour suivant.

À mon arrivée après 20h, la police m'a mise toute nue pour rechercher des documents du Falun Gong et prendre mon argent. À ce moment-là, j'étais dans ma période menstruelle et le sang a coulé sur le plancher. En voyant cela, une agente de police a giflé mon visage si fort au point de m'étourdir. Plus tard, au cours de l'interrogatoire, un policier a utilisé une matraque électrique à haute tension pour m'électrocuter à la tête et au visage. Lorsqu'une agente de police m'a envoyée à une cellule, elle a incité les détenues criminelles à me torturer. Premièrement, les détenues m'ont forcée à me tenir pieds nus sur le parquet en ciment dans le froid de décembre. Ensuite, cinq à six détenues m'ont frappée et donné des coups de pieds, visant ma poitrine et mes tempes. Fatiguées de m'avoir battue, elles m'ont forcée à prendre la posture « voler en avion » et « le lézard grimpant au mur ». Lorsque j'ai refusé de m'y soumettre, elles se sont précipitées sur moi et m'ont battue jusqu'à ce que je perde connaissance. Bien que j'étais à moitié consciente, une des criminelles m'a soulevée par les cheveux. Elle a giflé mon visage, ma tête et mes mains avec ses sandales en plastique. J'ai commencé à saigner, et mes cheveux sont tombés partout sur le plancher. Ensuite elle m'a pris par mes cheveux et a cogné ma tête contre le mur jusqu'à ce que je perde conscience à nouveau. Après qu'elles se soient reposées, elles m'ont donné des coups de pieds pour me réveiller. Puis, une détenue sourde et costarde a commencé à me battre. Plus tard elles ont apporté trois seaux d'eau froide, m'ont déshabillée toute nue et m'ont traînée vers la douche. Elles se sont servies d'une tasse pour verser de l'eau sur ma poitrine et ma tête. La détenue sourde a utilisé une serviette pour éventer du vent froid vers moi. Je grelottais de froid et mon flux menstruel s'écoulait partout. Ensuite cette détenue costarde et sourde est revenue me battre encore. Elle a donné des coups sur mes tempes et m'a jetée par terre dans une flaque d'eau. Je me suis évanouie sur place. Je ne sais pas combien de temps s'est écoulé avant qu'elles me réveillent pour continuer à me torturer. J'avais des contusions noires et bleues partout sur mon corps. Ce supplice a duré toute la nuit.

Le jour suivant, j'ai commencé une grève de la faim pour protester contre la torture et la détention illégale. Les détenues ont enlevé ma veste et m'ont tirée vers un endroit froid et venteux. Elles m'ont jeté par terre, m'ont frappé et donné des coups de pieds. Elles ont aussi utilisé une brosse de toilette pour ouvrir ma bouche et me nourrir de force. Elles ont pincé mon nez, m'ont étranglée et ont pesé sur mon estomac afin de forcer ma bouche à s'ouvrir. Je suffoquais et j'ai presque perdu conscience. Elles ne pouvaient toujours pas forcer quoi que ce soit dans ma gorge. Ensuite les policiers sont venus. Ils m'ont enchaîné à un lit en fer et ont commencé à me gaver de force.

Ils ont couvert mes yeux avec des journaux et enfoncé un très long tube en caoutchouc dans mon nez jusqu'à mon estomac. Pendant tout ce temps ils me maudissaient. Si quoi que ce soit giclait sur eux, ils me frappaient. Un des policiers a pris sa main pour écraser mon genou avec une grande pression. J'ai senti comme si mes os allaient se briser en morceaux, et ma souffrance était si atroce que j'étais rapidement trempée de larmes et de sueur. J'ai été ainsi nourrie de force à neuf reprises durant la période de ma détention.

Déshabillage complet et attouchement par une gardienne

Jiang Zilan, 39 ans, est une ouvrière d'usine de la ville de Daqing, province de Heilongjiang.



Centre de détention Dongfeng
Ville de Daqing, province Heilongjiang

Au début de mai 2000, j'ai été arrêtée parce que j'ai visité la demeure d'un pratiquant du Falun Gong. J'ai été détenue pendant 15 jours au centre de détention de Dongfeng, ville de Daqing, province de Heilongjiang. Le 11 mai j'ai commencé une grève de la faim avec d'autres pratiquants pour protester contre ma détention illégale. Le 12 mai, alors que j'étais assise sur mon lit, deux gardes-policiers sont venus dans ma cellule, et m'ont dit que le directeur du centre de détention voulait me parler. Les gardiens m'ont traînée par les bras à leur bureau. Cependant, le directeur n'était pas là. Seulement une gardienne, Cui, et deux autres gardiens étaient là. Ils m'ont poussée au sol, et les deux gardiens ont tenu mes bras et mes pieds au sol. La gardienne a tiré mon chandail au-dessus de ma tête, déboutonné ma blouse, et enlevé tous mes vêtements à l'exception de mes sous-vêtements. Ensuite elle a tiré mon sous-vêtement avec une main et a caressé mes parties génitales avec l'autre main. J'étais choquée et j'ai crié instinctivement : « À l'aide! À l'aide!!! » J'ai hurlé à la gardienne : « Es-tu encore une femme? Es-tu encore un être humain? N'as-tu pas honte? » Mais cette gardienne éhontée a répondu : « Pourquoi hurles-tu ? J'ai laissé tes sous-vêtements sur toi. » Plus tard, ils m'ont traînée à ma cellule sans vêtements sur le haut de mon corps. Cet abus inhumain m'a quasiment causé un effondrement mental.

J'ai tenté d'oublier complètement cet incident. C'est très douloureux de s'en souvenir, parce que j'étais tellement choquée que cela m'a enlevé le courage de faire face à la vie, mais je sais que je dois révéler cet abus au monde, pour aider à stopper la persécution du Falun Gong.

Mamelons calcinés, visage brûlé et déformé et cuisses maculées de sang

En mars 2002, la police de la première succursale du bureau de police de la ville de Changchun m'a arrêtée sur des présomptions que j'étais impliquée dans la diffusion télévisée par câble d'un programme qui révélait la persécution brutale du gouvernement chinois envers le Falun Gong.

Ils m'ont emmenée à l'hôtel Jingyue dans la région montagneuse de Jingyue. Le bureau de police a occupé le premier étage de l'hôtel au complet, et chaque chambre sur cet étage a été transformée en chambre de torture. Toutes les fenêtres et les portes étaient couvertes avec des tissus épais pour bloquer la lumière et le son, et les chambres étaient remplies d'instruments de torture : matraques, cordes, sacs de plastique, bancs de tigre, chargeurs pour les matraques électriques, etc. C'était une place horrible et atroce.

Aussitôt que les cruels policiers m'ont emmenée dans la chambre, ils m'ont mis des menottes aux mains et ont attaché mes pieds à un banc de tigre. Ils ont enlevé mes vêtements et ont commencé à m'interroger. N'arrivant pas à obtenir une confession de moi, ils ont commencé à me donner des chocs électriques avec des matraques électriques. Un policier s'est servi de deux matraques courtes pour électrocuter mon cou sur les deux côtés, et un autre a pris une matraque longue pour la mettre sur ma poitrine pour m'électrocuter. Les étincelles bleues et le son d'explosion ont immédiatement rempli la chambre. Comme si c'était insuffisant, ils ont utilisé une autre matraque courte pour électrocuter l'arrière de mon cou. La puissance de quatre matraques a secoué violemment ma tête tout autour. La police a ensuite électrocuté mon visage. Étant donné que je ne pouvais pas contrôler l'ouverture de ma bouche, ils ont mis une matraque dans ma bouche pour m'électrocuter. Après un moment, ils ont placé deux matraques sous mes bras, et un policier a même placé une matraque sur mes yeux.

Comme ils ne pouvaient me faire céder, les policiers ont commencé à électrocuter le bas de mon corps. Un policier a utilisé un genre de matraque qui avait deux électrodes fines pour percer l'intérieur de mes cuisses. Tandis qu'il continuait à percer et à électrocuter, l'intérieur de ma cuisse est devenu couverte de sang. L'autre policier s'est servi de la matraque pour électrocuter mes parties génitales. Avec ces affreuses méth-

odes, ils m'ont électrocutée toute la nuit. Mes mamelons étaient complètement calcinés à la fin, et l'odeur de chair brûlée remplissait la chambre.

Le jour suivant, la police a continué à me torturer. Ils ont versé du liquide conduisant l'électricité sur moi et m'ont électrocutée avec les matraques. Les chocs faisaient contracter tout mon corps, et l'agonie était indescriptible. Ensuite ils m'ont fait descendre du « banc de tigre » et ont attaché mes mains et pieds ensemble à l'arrière, me forçant à me pencher vers l'arrière pour former un « O ». Ensuite ils m'ont suspendue en haut, et m'ont laissé tomber avec fracas au sol. Comme ils me torturaient encore et encore, ils ont crié : « La douleur va s'intensifier ! »

Après m'avoir martyrisée pendant quatre jours, la police n'arrivait toujours pas à me faire céder. Ensuite ils m'ont menacée de me brûler vivante. Ils m'ont finalement envoyée dans une cellule d'un centre de détention. Des dizaines de détenus ont pleuré en voyant mon horrible état. Mon visage entier était plein de cloques de sang, mes oreilles étaient enflées en de longs et épais morceaux, et l'intérieur de mes lèvres était sorti vers l'extérieur. Lorsque la police a enlevé mes vêtements, la plupart des détenus ont eu peur et ont fermé les yeux, détournant la tête avec dégoût face à mon apparence. Plusieurs pratiquantes là-bas ont subi de sévères tortures. Une d'elles se nommait Wang Lili. Après avoir été rossée, ses jambes étaient si enflées qu'elle était incapable de s'asseoir sur ses talons pour uriner. Elle a dû être envoyée à la salle d'urgence d'un hôpital, où un docteur a découvert qu'un de ses reins avait été endommagé suite aux coups reçus. Une autre pratiquante, dans la cinquantaine, a aussi été gravement électrocutée. La police l'a aussi suffoquée avec un sac en plastique. Une autre pratiquante a aussi été étouffée avec un sac en plastique. C'est seulement lorsqu'elle a suffoqué au point de perdre le contrôle de sa vessie que la police a enlevé le sac en plastique de sa tête.

Je n'ai pas souffert autant que d'autres pratiquants. Chaque nuit, j'entendais des cris de ceux qui étaient martyrisés, des cris qui déchiraient le cœur. Je pouvais seulement imaginer ce qu'ils enduraient, mais je ne le pouvais pas vraiment!

1. BBC : 7 mars 2002, « Le Falun Gong brise les ondes de la Chine »
2. AP : 8 mars 2002, Joe McDonald, écrivain de AP, « La Chine emprisonne 7 [pratiquants du Falun Gong] lors d'une démonstration »
3. Reuters : 7 mars 2002, Jeremy Page, « Falun Gong [diffuse sur] les ondes TV de la Chine »
4. IGFMM communiqué de presse : 7 mars 2002, « Programme de télévision câblée favorable au Falun Gong sur la TV chinoise, résulte par les ordres de Jiang Zemin, « Tuez-les sans pitié ! » »
5. Journaliste indépendant : 7 mars 2002, Zhen Yanxiang, « Résidents de la ville de Changchun s'exclament : L'incident d'auto-immolation n'était alors qu'une duperie ! »
6. DN (Dagens Nyheter, un journal suédois) : 7 mars 2002, « Falun Gong [diffuse] des vidéos sur la TV »
7. Washington Post : 12 mars 2002, John Pomfret, « Dispute sur un [groupe] banni en Chine se déplace aux É.U. »
8. Guardian : 11 mars 2002, John Gittings, « Australiens détenus après une démonstration de Falun Gong »
9. SCMP : 7 mars 2002, Vivien Pik-Kwan Chan, « Plus de révélation de la vérité, diffuseurs dénoncés »
10. Reuters : 14 mars 2002, « La police de Hong Kong arrête 4 pratiquants de Falun Gong suisse »
11. Far Eastern Economic Review (FEER) : 15 mars 2002, « Sécurité hôtelière impose des vérifications pour le groupe spirituel interdit »
12. De Standard : 16 mars 2002, « Falun Gong 'capture' les ondes télé d'une ville chinoise »
13. Amnistie Internationale : 21 mars 2002, « Appels pour action urgente à Changchun en Chine, alors que le compte meurtrier s'élève »
14. AFP : 25 mars 2002, « Falun Gong prétend que 5,000 membres sont détenus après un balayage dans le nord-est de la Chine »
15. Time : 25 mars 2002, Matthew Forney, « Falun Gong découvre du câble gratuit »
16. World Journal : 1er avril 2002, « Falun Gong rallie du support pour les pratiquants de Changchun »
17. Radio Australia : 3 avril 2002, « 18 pratiquants de Falun Gong sont arrêtés pour une diffusion télévisée »
18. Radio Free Asia (RFA) : 2 avril 2002, « Discussion organisée par la Presse Chinoise de l'Europe sur la récente intensification de la persécution du Falun Gong en Chine »
19. BBC : 18 avril 2002, « Reportage des médias Chinois sur la prise de contrôle de la TV par le Falun Gong »
20. AP : 9 mai 2002, Martin Fackler, écrivain de AP, « Activistes de Falun Gong diffuse une vidéo »
21. Reuters : 10 mai 2002, Tamara Vidaillet, « Falun Gong [utilise] une diffusion TV pour répandre leur message (photo) »

Torture inhumaine et agression sexuelle par la police du Centre de détention de Chaoyang, à Pékin

Une survivante du centre de détention de Chaoyang

Je suis une pratiquante du Falun Gong qui croit fermement en Vérité - Bienveillance - Patience. Comme tous les autres pratiquants du Falun Gong en Chine continentale, je souffre de la continuelle persécution organisée par le régime de Jiang.

Pendant plus de trois ans, j'ai dû quitter mon foyer et devenir une sans-abri pour éviter l'arrestation illégale. Mon mari, qui n'est pas un pratiquant, a été illégalement détenu pendant 15 jours par la police qui essayait de le forcer à dévoiler l'endroit où je me trouvais. Mon enfant est allé au commissariat de police pour raisonner avec eux et en revanche les autorités ont exigé que l'école suspende son accès à l'école. La direction de l'école l'a accepté de nouveau après l'avoir réprimandé. Mon enfant a dû vivre 15 jours dans la rue pour éviter le harcèlement et la persécution.

Afin de dénoncer la brutalité du gouvernement, j'ai participé dans la production des documents clarifiant la vérité sur le Falun Gong et dit les vrais faits concernant la persécution au public. À cause de cela, j'ai été détenue deux fois au centre de détention de Chaoyang, à Pékin. La première détention a duré plus de quatre mois et la deuxième plus de trois mois. Lors de ces périodes de détention illégale, j'ai souffert constamment des coups et de la torture infligés par les bourreaux de ce centre de détention.

Ce qui suit est un compte rendu de la torture et du harcèlement subis par des pratiquants de Falun Gong au centre de détention de Chaoyang. J'espère que toute personne ayant bon cœur pourra prendre connaissance de ce qui se passe là.

À la fin de décembre 2000, la police a découvert un centre de production du matériel de clarification de la vérité du Falun Gong. Nous étions cinq pratiquants au centre et nous avons été battus violemment, puis emmenés au centre de détention de Chaoyang. Jetés en prison, une femme qui était chef des prisonniers dans la cellule nous a battus à nouveau. Puis, nous avons reçu l'ordre de nous tenir debout contre le mur sans vêtements en guise de punition. J'ai demandé au chef des détenus

pourquoi elle nous a battus sans aucun motif. Elle a répondu : « Les gardiens du centre de détention nous ont donné l'ordre de le faire. Chaque pratiquant du Falun Gong doit être battu dès son arrivée. Vous ne faites pas exception. Jiang a donné l'ordre d'en haut ». Les gardiens nous ont ensuite forcés à rester debout dehors dans le froid hivernal pendant plus de 12 heures. Comme si ce supplice n'était pas assez cruel, ils m'ont sauvagement agressée. Quand je suis tombée sans connaissance, ils ont jeté des seaux d'eau glacée sur moi pour me ranimer et continuer leur « interrogatoire ». Ils ont enfoncé très fort des matraques électriques sur ma poitrine pour m'électrocuter.

Il y avait plus de 30 pratiquants dans ma cellule. Les pratiquants du Falun Gong étaient incarcérés dans chaque cellule du centre de détention. Ils venaient de partout en Chine et ont été arrêtés parce qu'ils sont venus à Pékin en vue de faire appel auprès du gouvernement pour que cesse la persécution.

Les pratiquants du Falun Gong sont interrogés et torturés chaque jour. Ils meurent fréquemment dans des conditions si dures. Les autorités emploient tous les moyens possibles pour ne pas dévoiler ces cas de décès au public. Tous les jours, il y a des pratiquants qui obtiennent des peines d'emprisonnement et ils sont envoyés dans des camps de travaux forcés pour être atrocement torturés. Les policiers emploient toutes sortes de méthodes de torture, incluant l'utilisation des matraques électriques sur les mamelons ainsi que l'insertion de ces appareils dans le vagin des pratiquantes pour les électrocuter, la brûlure des poils du pubis et les parties génitales avec des briquets, l'insertion des chaussettes sales dans le vagin et le rectum, etc. Tous les pratiquants du Falun Gong qui refusent d'abandonner leur croyance subissent des tortures horribles. Mei Yulan, une pratiquante du Falun Gong, a commencé une grève de la faim en guise de protestation de la torture. Elle est morte dans la cellule 607 au centre de détention Chaoyang, des suites du gavage forcé.

La pratiquante Li Zhen a eu des yeux au beurre noir et tout le côté droit du visage est devenu pourpre foncé à la suite des coups reçus. Une dame de plus de 60 ans de la province de Henan a perdu conscience à plusieurs reprises lors de l'interrogatoire et la torture. Une autre dame de plus de 70 ans de la ville de Shenyang, province de Liaoning, a perdu tout contrôle de sa vessie après la torture. Les policiers ont aussi inséré des chaussettes sales dans le vagin et le rectum des pratiquantes Tan Yingchun, de la ville de Xining, province de Qinghai, et Pan Dongmei, de la région de Dianbai, province de Guangdong. Le policier Du Shijun s'est vanté : « Si vous êtes si débrouillards, pourquoi ne rapportez-vous pas ces atrocités au monde ? Allez-y ! Le Parti communiste impose la dictature et je ne fais qu'exécuter les ordres ». Les cris déchirants des pratiquants lors de la torture résonnent souvent dans mes oreilles. Les scènes brutales apparaissent souvent devant mes yeux. Ces pratiquants ont risqué leur vie pour avoir simplement cité quelques mots à propos de la vérité au public. J'espère que tous nos compatriotes ayant bon cœur s'élèveront contre la brutale persécution des pratiquants du Falun Gong.



Centre de détention Chaoyang, Beijing

Graves tortures au camp de travaux forcés de Tumuji

Tumuji, le camp de travaux forcés pour femmes, est situé à l'intérieur de la province de Mongolie et détient une centaine de pratiquantes de Falun Gong. Au caprice des gardiens de prison, toutes les pratiquantes étaient constamment battues et maltraitées. Dans des situations extrêmes d'abus, les gardiens dénudaient complètement les pratiquantes de leurs vêtements et, pendant des heures, les traitaient à l'électrochoc avec des bâtons à haut voltage. À cause des traitements abusifs graves, plusieurs pratiquantes ont été blessées atrocement et sont devenues infirmes, tellement qu'elles étaient dans l'incapacité de prendre soin d'elles-mêmes. Plusieurs pratiquantes, ont subi de graves lésions aux organes internes et quelques-unes ont failli perdre la vie.

Parce qu'elles pratiquaient des exercices de Falun Gong, Mesdames Yang Chunxiang, Li Yumei et Lu Hongwei ont été frappées dans leurs parties intimes, poitrine et seins par Yin Guijuan, le chef de l'Équipe 1. Il a même introduit un bâton électrique dans leur bouche pour les maltraiter. Cinq gardiennes ont encerclé et battu ces trois pratiquantes. Elles ont piétiné leurs corps en criant très fort : « Quel plaisir! Quel plaisir! »

À l'automne 2001, Mesdames Wang Yin et Zhang Liyuan ont été battues et traitées au bâton électrique pendant plusieurs heures par le chef adjoint de l'équipe. Mme Wang a été battue jusqu'à ce qu'elle tombe dans un coma. Sa tête était blessée et enflée. Elle ne pouvait toujours pas s'en remettre, même après quatre mois. Parce qu'elle n'a pas plié son couvre-pied à temps, la garde Su Hong frappa le visage de Mme Jia Haiying 24 fois sans arrêt. Ce traitement causa un ébranlement des dents de Mme Jia et de graves déchirures à la peau de son visage. Finalement, elle s'est évanouie et est tombée par terre.

La garde Wang Guirong a battu à coups de pied Mme Ji Yunzhi jusqu'à ce qu'elle tombe par terre pour avoir dit : « Falun Gong est bon ». Plusieurs de ses côtes ont été brisées suite à ce traitement. Alors deux gardiens ont traîné madame Ji au bureau et l'ont traitée pendant deux heures au bâton électrique de haut voltage. À la suite de cette torture, Mme Ji est devenue incontinente et ses jambes sont paralysées.

Depuis que Mme Fan Xiaoli a refusé de chanter le chant des prisonniers, le directeur de l'Équipe 2, Luo Jinyun, l'a traitée à l'électrochoc jusqu'à ce qu'elle commence à faire des convulsions. Elle ne pouvait plus bouger après la torture. Mme Peng Huiyi a aussi été battue pour la même raison. Le gardien lui a donné des coups de poing si fort que ses dents sont tombées. Mme Wang Chunyan ne pouvait plus marcher après avoir été traitée au bâton électrique. Les gardes Na Renhua, Liu Xiuhua et Yang Jie ont continué à l'injurier et à lui crier : « Si tu ne peux pas marcher, rampe! ».

Une fois, un groupe de pratiquantes ont été traitées au bâton électrique parce qu'elles pratiquaient les exercices de Falun Gong. Les gardiens ont encerclé et battu les pratiquantes. Ils les ont battues à coups de pied et de poing, ont arraché leurs vêtements et frappé leur cou avec les bâtons électriques. Comme

résultat de ce mauvais traitement, le visage de Mme Fu était enflé, couvert de marques rouges et défiguré. Les jambes de Mesdames Zhao et Zhang Xiuxia furent pincées jusqu'à ce que la peau soit couverte de pustules et décolorée. Deux grosses touffes de cheveux furent arrachées de la tête de Mme Li Yumei. Quatre gardiens costauds empoignèrent Mme Wang Xiujie et la jetèrent au sol. Mme Wang Chunyan fut traitée au bâton électrique jusqu'à ce que ses jambes en furent paralysées.

Parce que Mme Liang refusait de renoncer au Falun Gong, un gardien la tortura en faisant pendre à son cou un lourd contenant d'eau et en la frappant.

Mme Lu Xiumei a été traitée au bâton électrique et battue pour avoir récité un livre de Falun Gong. Des gardiens lui ont pincé la poitrine, les hanches et les parties intimes. Ella a été blessée si méchamment qu'elle ne pouvait plus marcher après la torture. Mesdames Liu Huirong, Guo Junxiu, Liu Chunyan, Li Chunxia, Liu Zhun et Liu Xiaoxin furent suspendues dans les airs et empêchées de dormir et, en plus, les gardiens ont arraché les sous-vêtements de Mme Chunyan pour l'humilier. Mme Wang Yin ne pouvant plus supporter la torture et tenta de s'évader mais elle fut prise, ramenée et battue sauvagement. La sévérité du mauvais traitement lui fit perdre l'ouïe à cause d'une hémorragie au cerveau.

Agression sexuelle et torture perverse au camp de travaux forcés pour femmes de Beijing

Je suis détenue au camp de travaux forcés pour femmes de Beijing. Je suis ici parce que je crois et je pratique le Falun Gong. J'ai été arrêtée illégalement à mon domicile et j'ai été soumise à des tortures inhumaines de façon répétitive. J'ai souvent été privée de nourriture. Pendant de longues périodes, il ne m'était pas permis de dormir ou d'utiliser la toilette. Les gardiens ordonnaient souvent aux détenus criminels de me battre. Pour atténuer mes cris, les gardiens remplissaient ma bouche de sous-vêtements souillés du sang des menstruations des autres femmes. J'étais battue jusqu'à ce que mon corps soit couvert de blessures. Une autre pratiquante déterminée a eu une brosse à dents enfoncée dans le vagin et a été agressée sexuellement parce qu'elle ne voulait pas renier sa croyance au Falun Gong. Il y a eu une pratiquante qui a été envoyée ici du centre de détention. Le bas de son dos était gravement contorsionné, sa tête a été tordue à 150 degrés et faisait presque face à son dos. Quand je l'ai vue au début, je croyais qu'elle avait dans les 70 ans. Elle m'a dit qu'au centre de détention, elle avait été mise au supplice pour avoir refusé de renoncer au Falun Gong. Les gardiens lui ont alors tordu le bas du dos et ils ont menotté ses mains et ses pieds ensemble durant cette position contorsionnée et l'ont gardée comme ça pendant plus de dix jours. Ils ne l'ont pas laissée dormir pendant plus de neuf nuits et neuf jours consécutifs, la forçant à se tenir immobile, lui donnant aucun repas et même lui interdisant d'utiliser la toilette. Ce n'est pas avant avoir eu cette conversation que j'apprenais qu'elle n'était effectivement que dans la quarantaine. Une personne dans la quarantaine, à cause de la torture, a pris l'apparence de quelqu'un dans les 70 ans, simplement parce qu'elle a soutenu sa croyance en Vérité-Compassion-Tolérance.

Percer les mamelons, tirer les poils du pubis, violer avec un bâton et traiter au bâton électrique

En 2001, sous les ordres d'intensifier la persécution des pratiquants de Falun Gong et pour réaliser ce qui pourrait s'appeler un meilleur « quota de transformation », les dirigeants du camp de travaux forcés pour femmes de Jodong, dans la province de Jiangsu, ont commencé à faire usage de torture inhumaine sur plus de 400 pratiquantes de Falun Gong dans les subdivisions no 3 et no 4. Le directeur Xu Xinzhen et le capitaine Zhou Ruihua de la subdivision no 4 ont eu recours à l'électrochoc et ont imposé aux pratiquantes la torture « debout sans dormir ». Ils ont aussi choisi des détenues criminelles costaudes pour se regrouper (dans la même pièce) avec les pratiquantes. Les gardes Zhou Ruihua, Hong Ying, Huo Yan et d'autres ont ouvertement fait usage de force brutale, lançant par terre les pratiquantes, frappant leur visage, les rouant de coups de poing et de coups de pied, tirant leurs cheveux et utilisant toutes sortes d'autres méthodes de tortures humiliantes.



Camp de travaux forcés pour femmes Judong

Qin Yanqiu, femme, résidente de la province de Jiangsu.

Miao Qi, une des dirigeantes de la subdivision de l'unité des femmes, et la garde Jiang Dongmei de la cinquième équipe ont obligé Mme Qin Yanqiu à s'accroupir et se tenir debout pendant 18 jours et 18 nuits. Il ne lui était pas permis de dormir, de s'asseoir, de parler ou d'aller à la toilette. Elles ont arrêté de la torturer seulement quand elle commença à devenir incontinente, à être pâle et faible et que sa vie était en danger.

La police a aussi ordonné aux autres détenues de participer à la torture des pratiquantes de Falun Gong. Ils ont enlevé les vêtements des pratiquantes, les tenant par terre avec une personne assise sur la partie supérieure de leur corps et une autre personne assise sur la partie inférieure de leur corps. Ils ont humilié et attaqué les pratiquantes en piquant vicieusement et en perçant leurs mamelons avec des aiguilles. Ils ont utilisé un instrument carré pour peser sur leur abdomen et roué de coups de pied la partie inférieure de leur corps et frappé de leurs genoux leurs parties intimes, tiré les poils de leur pubis et farci leur vagin de papier. Ils ont aussi pincé les pratiquantes dans les parties du bas-ventre et des entre-cuisses.

1. **Du Xiuju**, femme de 42 ans, célibataire, enseignante professionnelle à l'École Technique de Lianyung Harbour, dans la province de Jiangsu.
2. **Huang Hongping**, femme de 35 ans, diplômée en 1989 du département de chimie de l'Université Hehai, dans la province de Jiangsu.

La pratiquante madame Du Xiuju souffre de pertes de sang vaginales depuis plus d'un mois après avoir été torturée. La pratiquante qui a le plus souffert fut madame Huang Hongping. Xie et d'autres policiers pervers ont frappé sa tête et son visage, arraché ses cheveux et frappé sa tête sur le mur et l'ont traitée à l'électrochoc. La torture lui a fait perdre le contrôle de ses reins et de sa vessie. Ils l'ont injuriée et lui ont crié en la battant: « Nous allons te battre à mort comme si nous battions un chien à mort et les autorités ne vont jamais faire d'enquêtes sur nos faits et gestes ». Toute la région de l'abdomen de madame Huang, la partie interne de ses cuisses et toute la partie inférieure de son corps devinrent noire et bleue. Même après avoir été alitée pendant un mois, elle ne pouvait plus marcher normalement ayant recours à deux personnes pour la soutenir.

Yu Shuxia, femme, résidente de la province de Jiangsu.

Six prisonnières ayant été des prostituées ont participé aux coups donnés à Mme Yu Shuxia pendant trois jours pour l'obliger à renoncer à sa pratique de Falun Gong. L'orbite de ses yeux était noircie par les coups, son visage et tout son corps étaient enflés et des meurtrissures couvraient tout son corps. Ces prostituées profitèrent de l'encouragement des gardiens pour pincer les tendons et les cuisses et tirer les poils de son pubis. Elle a demandé du secours très souvent mais personne n'est intervenu; elle a presque perdu la vie. Pour atténuer la gravité des blessures, les dirigeants du camp l'ont enfermée dans une pièce de remisage pendant 20 jours, jusqu'à ce que l'enflure diminue.

Song Weijuan, femme, résidente de la province de Jiangsu.

Le 6 mars 2002, Mme Song Weijuan fut menottée les mains derrière le dos et clouée par terre par sept ou huit hommes et femmes gardiens sous les ordres de Zhao Yulan et Zhang Qihui. Ils l'ont traitée aux bâtons électriques en l'interrogeant. Ils ont mis les bâtons électriques dans sa bouche quand elle refusait de parler. Pour l'empêcher de crier de douleurs, ils ont bourré sa bouche de torchons sales.

Liu Xiue, femme de 59 ans, résidente de la province de Jiangsu.

Mme Liu Xiue a été torturée en étant forcée de se tenir immobile, sans dormir, pendant plus de 20 jours et 20 nuits, simplement parce qu'elle refusait de copier une note de diffamation sur le Falun Gong. La police lui a enlevé ses vêtements et l'a obligée à se tenir nue dans la cour pour l'humilier. Pour avoir refusé de copier les notes diffamatoires, presque toutes les pratiquantes ont été obligées de se tenir debout immobiles et ont été privées de sommeil. Plus d'une douzaine de pratiquantes de

l'équipe no 11 ont été forcées de se tenir debout pendant onze jours et onze nuits. Leurs pieds et leurs jambes devinrent rouges et enflés et devinrent psychologiquement épuisées. C'était au milieu de l'été et le corps de chaque pratiquante était couvert de piqûres de maringouins. Mme Wu Qunying, 62 ans, perdit soudainement conscience et tomba sur son visage. La deuxième journée, l'orbite de ses yeux devint bleu et ses yeux étaient devenus rouges. C'est la onzième nuit seulement que les gardes ont cessé cette torture inhumaine.

Kong Qingmei, femme, résidente de la province de Jiangsu.

Puisque Mme Kong Qingmei refusait de copier une note diffamant le Falun Gong, le garde Zhang Yan incita Ding Lilin, une prisonnière perverse accusée de prostitution, de blesser ses hanches et ses jambes. Après quoi Mme Kong fut obligée de demander le support d'autres personnes pour marcher.

Chen Yujie, femme de 54 ans, résidente de la province de Jiangsu.

Les gardes Zhao Yulan et Zhou Ying barricadaient souvent Mme Chen Yujie en réclusion, sans motif, la forçant à se tenir debout sans dormir, ses pieds et ses jambes devinrent tellement enflés qu'elle était incapable de chausser ses souliers. Sa condition de santé physique se détériora rapidement. Elle vomissait aussitôt qu'elle prenait de la nourriture. Les gardes Zhao et Zhou ordonnèrent à quatre prisonnières de verser de force des médicaments par le nez, les yeux, les oreilles et la bouche, ce qui occasionna une infection à ses oreilles et causa la perte de son ouïe. Elle devint très amaigrie, son poids descendit de 160 livres à 98 livres. Elle devint paralysée et incapable de prendre soin d'elle-même.

Wang Lanfeng, femme, résidente de la province de Jiangsu.

Le garde Xiao Jiantao, surnommé « le tueur no 1 », a frappé si fort à coup de pied Mme Wang que les os et la peau de ses mollets se sont séparés. Elle fut enfermée en réclusion plus de dix fois et obligée d'être debout sans dormir. Les gardes l'ont même traitée avec quatre bâtons électriques en même temps.

En 2002, les gardes du camp de travaux forcés pour femmes de Judong devinrent encore plus pervers. Ils ont utilisé quatre ou cinq personnes pour attaquer et faire un lavage de cerveau à une pratiquante. Ils ont commencé à 5 a.m. et ont continué jusqu'à 3 a.m. la journée suivante. Ils ont essayé de faire un lavage de cerveau sur les pratiquantes l'une après l'autre et les ont empêchées de dormir. Le lavage de cerveau dura au moins 40 à 50 jours et quelques fois plus de 80 ou 90 jours.

La police de Changchun a amené les pratiquantes dans des endroits sauvages pour les torturer et les violer

Par une pratiquante de Falun Gong qui a été détenue déjà par la police de Changchun

Comme leurs tortures barbares du Falun Gong étaient exposées de plus en plus au public, la police de la ville de Changchun commença à sortir les pratiquantes en dehors des centres de détention et des camps de travaux forcés, loin dans des endroits sauvages pour les torturer. Au milieu de la nuit, la police tirait les pratiquantes hors de leurs cellules, couvrait leurs yeux pour qu'elles ne sachent pas où on les amenait et les torturait impitoyablement. Sous le couvert d'une nuit sombre, quelques policiers abusaient sexuellement les femmes pratiquantes. Les policiers s'encourageaient les uns les autres en disant : « La forêt de la montagne de Jingyue est un endroit merveilleux pour avoir du plaisir. Vous pouvez entendre toutes sortes de cris de Falun Gong (pratiquantes) ». Quelques-unes des pratiquantes, qui ont été amenées en dehors, ne sont jamais revenues et personne ne sait ce qui leur est arrivé.

Un des endroits où les policiers commettaient leurs crimes régulièrement se trouvait dans les montagnes. Les policiers attachaient quelques-unes des pratiquantes, les empoignaient par la tête et les pieds et les jetaient contre un arbre. Pendant qu'ils torturaient les pratiquantes, ils disaient : « Nous allons vous enterrer ici si nous finissons par vous battre à mort. Personne ne le saura! ». Une des pratiquantes a été traînée dans une montagne environnante au milieu de la nuit et battue gravement. La police a dit : « Abandonne le Falun Gong, sinon nous allons te jeter dans le cours d'eau de la montagne! »

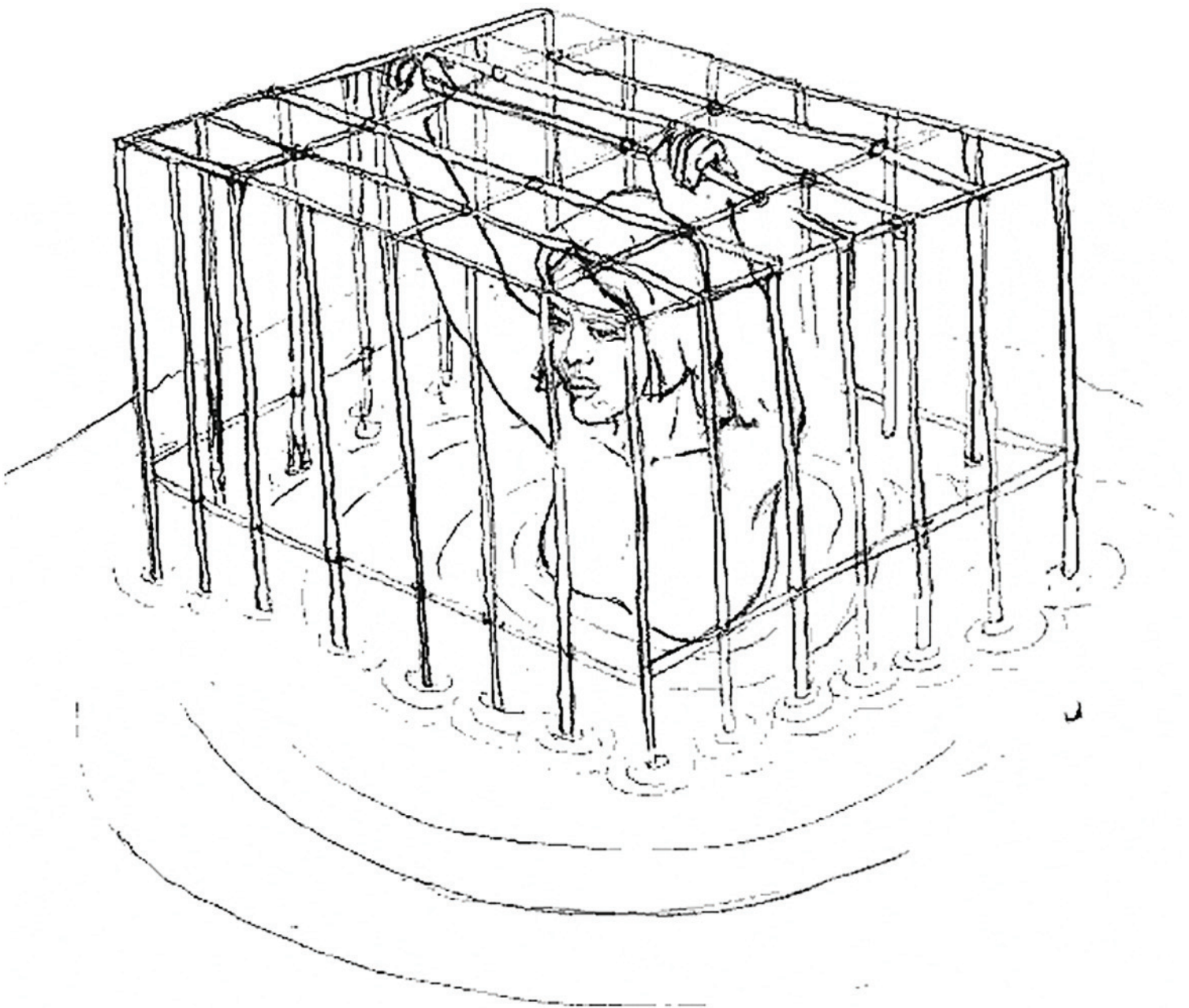
Quelques policiers utilisaient des bâtons électriques sur les seins des pratiquantes et traitaient à l'électrochoc la région sensible du mamelon. La police a même utilisé l'électrochoc dans leur vagin. Les pratiquantes qui étaient dans leur période de menstruation n'étaient pas épargnées et l'électrochoc les faisait saigner abondamment tellement que leurs sous-vêtements trempaient dans le sang. La police buvait souvent de l'alcool avant et pendant la session de torture. Durant l'ivresse quelques policiers essayaient de violer les femmes pratiquantes. Un des policiers sans cœur dit : « Le sous-sol est l'endroit idéal pour redresser les pratiquantes de Falun Gong, ce n'est pas une grosse affaire d'en tuer une ou deux! ».

Un agent de police de Beijing a battu et violé en public une pratiquante de Falun Gong

Après 21h le 14 mai 2001, j'étais seule et je collais des dépliants de Falun Gong le long de la rue Dabeyao dans la ville du canal Yong'anli à Beijing.

Un policier en civil était en devoir de patrouille et m'arrêta. Il était dans la trentaine, mesurait 1,65 mètres et assez costaud. Il déclara qu'il était un policier et fit rapidement miroiter sa carte d'identité et voulut m'amener au poste de police. Il m'a vicieusement tâtonnée le bas du corps, prétextant une enquête corporelle. J'ai lutté pour me libérer et couru en bas de la rue. Il m'a pourchassée sur sa bicyclette et m'a battue durement avec un bâton de caoutchouc pendant plus d'une heure, m'amenant à l'article de la mort. Il y eut environ une douzaine de passants qui sont venus regarder pendant ce temps. Il a alors crié : « C'est une pratiquante de Falun Gong, si je la bats à mort, c'est comme si rien ne s'était passé! » Aucun passant n'osait s'arrêter et ils repartaient hâtivement. Deux de mes dents avant sont tombées et j'ai eu plusieurs blessures à la tête. Tout mon corps est devenu noir et bleu des meurtrissures et devint enflé. J'ai ressenti une douleur extrême venant de l'intérieur du corps. Le policier m'a frappée durement avec son bâton sur mon oreille droite et sur la tempe, ce qui a eu pour conséquence de me faire perdre conscience. Il m'a alors tirée sous le pont et m'a violée. Après cela, il enfonça son bâton dans mon vagin en utilisant toute sa force et s'assied alors sur moi. Quand j'ai repris conscience, j'ai affirmé que j'allais le dénoncer à la station de police, il s'est alors enfui craintivement sur sa bicyclette.

TORTURE



Paralysée par tortures sévères

Mme **Li Huiqi**, 35 ans, ancienne employée de l'Usine de peinture Shijiazhuang, province Hebei.

Le 2 décembre 2001, Mme Li Huiqi fut enlevée par des fonctionnaires du Poste de police rue Weiming à la ville Shijiazhuang, puis détenue au Centre de détention no.1 de la ville Shijiazhuang pendant deux mois. Le 2 février 2002, elle a été condamnée à un an de travail forcée au Camp de travail Shijiazhuang, « rétroactive au jour qu'elle a été arrêtée. »

À fin de forcer Mme Li à renoncer sa foi en le Falun Gong, les gardes dans le camp de travail l'ont sévèrement torturée. Mme Li était en état critique plusieurs fois en résultat de cette torture intense. Sa famille aura demandé plusieurs fois à la voir, mais leurs demandes étaient tous rejetés. Le 8 avril 2002, sa condition est détériorée autant que le camp de travail a dû l'envoyer à l'Hôpital du Peuple du province Hebei pour des soins d'urgence. Seulement à ce point-là sa famille l'a pu voir. Plus tard Mme Li a été transférée au Troisième hôpital du province Hebei pour de la traitement, mais ses blessures étaient si sévères que les médecins n'ont pu guérir sa paralysie. Elle a aussi souffert de blessures au niveau des poumons et du système urinaire, tout résultant de la torture sévère. Son corps entier convulsait continuellement, et perdait souvent la conscience. Les médecins ont dû utiliser un respirateur pour assurer sa respiration.

Le 3 décembre 2002, Zhao Jinlong, le directeur du Camp de travail forcé Shijiazhuang, et policier Zhou Yilin ont exigé que l'hôpital cesse ses soins intensives pour Mme Li. L'excuse était que la peine d'un an de Mme Li était terminée! Elle était donc sorti de l'hôpital par force.



Mme Li Huiqi est paralysée et se fie d'un respirateur pour respirer



Les jambes de Mme Li Huiqi sont déformées et elle ne pouvait se mettre debout

Battue à l'aveuglement

Mme **Sun Changli**, 44 ans, résidente d village of Hongmiaozi Village in Xinbin County, Fushun City, Liaoning Province.

Mme Sun Changli était détenue au camp de travail Wujiabao. À fin de la forcer à cesser sa pratique de Falun Gong, les gardes là l'ont torturée plusieurs fois. Une nuit tard en décembre 2001, plusieurs gardes ont amené Mme Sun de force de sa cellule et ont commencé une autre session de torture. Ils l'ont forcé à garder une position de squat pendant longtemps, et ensuite l'ont forcé à se pencher en avant avec ses deux bras étendus vers les côtés, la soi-disant torture « faire voler l'avion. » La police l'a battu sauvagement chaque fois qu'elle ne pouvait maintenir cette position agonisante. Cette torture a duré quatre heures. Éventuellement, la police a battu Mme Sun au point qu'elle a perdu entièrement sa vue. Tout de même, elle fut encore torturée dans les jours suivants. De plus, ils ont menacé de la battre à mort si elle osait raconter aux gens comment elle a été battue à aveuglement.

Œil tombé de la tête par coups

Mme **Zhang Binghui**, 51 ans, résidente de la ville Changchun, province Province.

Le 10 février 2002, Mme Zhang Binghui a été détenue à l'hôpital Kaixuan de la ville de Changchun par ce qu'elle refusait de renoncer sa croyance en le Falun Gong. Les médecins et infirmières ont vicieusement battu Mme Zhang avec un bâton électrique et d'autres instruments, causant une de ses yeux à tomber de sa tête. Elle a été transférée à l'hôpital du Centre de la ville de Changchun, mais son œil ne pouvait être sauvé.

Perte de la vue dû à de torture sévère

Mme **Liu Xiaolian**, 61 ans, résidente de la ville Chibi, Chibi, province Hubei.

En décembre 2000, Mme Liu Xiaolian fut détenue dans un camp de travail forcé à la ville d'Harbin, province Heilongjiang, par ce qu'elle est allée à Beijing pour faire appel de la part de Falun Gong. On l'a nié de l'eau pour boire pendant neuf jours et a été battue par la police. Plus tard elle a été escortée à un centre de détention dans sa ville natale. Elle fut détenue au centre de détention pendant 20 mois et a souffert de divers formes de torture. Elle n'a jamais été permis une visite familiale, ni une nuit de sommeil au complet. Une fois elle a été forcé à se mettre à genoux pendant douze heures. Sur de nombreux occasions, l'officier Ye Jun a battu Mme Liu si vicieusement qu'elle ne pouvait marcher, s'asseoir, manger, bouger, ou se mettre debout, et elle a perdu la vision dans ses deux yeux. Cependant, la police a continué à la détenir et à la torturer. Une fois, Ye Jun a donné de coups de poing et de pied dans l'abdomen bas de Mme Liu si fortement que ses organes internes étaient sévèrement endommagés et elle a dû être envoyée à l'hôpital pour de traitement. À l'hôpital, en dépit de ses blessures et aveuglé, elle a été forcément injecté avec une substance nocive que l'a causé

à vomir du sang et passer du sang dans son excrément. Elle a été relâché qu'après qu'elle est allé en grève de faim. Cependant, le moment que sa vision est améliorée, elle a été encore détenue.

Suspendue avec les bras menottés et torturée pendant plus de 100 jours

Mme **Qiu Cuixiang**, 50 ans, résidente de la ville Chongqing, province Sichuan.

En 2001, pendant une détention au Camp de travail forcé pour femmes à la ville de Chongqing, Mme Qiu Cuixiang a été suspendue avec ses bras menottés derrière son dos pendant plus de 100 jours. Pendant qu'elle était suspendue dans cette position, elle a été torturée de divers façons : ses yeux étaient piqués par des aiguilles quand elle somnolait même un peu; son visage était complètement couvert de ruban adhésif jaune, incluant son nez et bouche, la causant à s'évanouir par suffocation; et elle était battue jusqu'à ce qu'elle était bleu partout. Tôt un matin, un garde a coupé tout ses cheveux, ne laissant qu'une petite partie sur le dessus à fin de l'insulter. Ils ont ensuite écrit des remarques calomniant le Falun Gong partout sur son corps. Juste avant le Jour de l'An 2002, les fonctionnaires du camp de travail ont étendu la détention de Mme Qiu de dix mois par ce qu'elle refusait toujours de renoncer au Falun Gong.

Policier brûle son visage avec une cigarette

Mme **Zhao Fengying**, résidente du village Caojiatugou, ville de Hongshagou dans la ville de Weifang, province Shandong; sa ville natale était le village Dongnan, ville Hongshagou.



Les photos de Mme Zhao ont été prises au Poste de police Hongshagou de la ville Weifang à environ 8h le 10 mars 2000

Le 6 mars 2000, Mme Zhao Fengying a pris un train de la ville Weifang à Beijing pour faire appel au gouvernement pour arrêter de persécuter le Falun Gong. À 15h le 8 mars, les policiers locaux l'ont enlevé d'un hôtel à Beijing. À à-peu-près 20h30, policier Song Shuling a commencé à la battre et la donner des coups de pied violemment. À environ 23h, Song a pris les cheveux de Mme Zhao et a utilisé sa cigarette à brûler son visage approximativement 30 fois. Mme Zhao a été renvoyée à la ville Weifang, arrivant à environ 6h le 10 mars 2000.

Forcée à se tenir debout dans la neige pendant trois jours et nié le sommeil pendant sept jours

Mme **Mu Xiangjie**, résidente du district Hongqiao, ville de Tianjin.

Mme Mu Xiangjie était détenue au Camp de travail forcé pour femmes à la ville de Tianjin parce qu'elle refusait de renoncer la pratique du Falun Gong. En janvier 2000, Mme Mu a été forcée à se tenir debout dehors dans la neige pendant trois jours et trois nuits. Elle a souffert de gelure si sévère que ses mains et pieds sont enflés et ont pourris, la laissant incapable de marcher pendant un mois. Cependant, les gardes ont quand-même utilisé une paire de petites menottes sur elle. Ils l'ont menotté si serré que les menottes ont coupé dans son chair et ont causé ses poignets à saigner. Les gardes l'ont aussi placé dans une isolation solitaire et ont attaché ses bras à une barre en fer dans la fenêtre pour qu'elle ne pouvait pas dormir pendant sept jours. Ils ont choqué Mme Mu dans sa bouche avec un bâton électrique et ont battu ses bras avec des bâtons électriques. Après qu'elle fut relâchée de l'isolation solitaire, Mme Mu ne pouvait pas bouger ses jambes et il y avait des ampoules de sang recouvrant ses bras.

Même si Mme Mu était sévèrement affaiblie par la torture, les gardes l'ont quand même forcé à faire du travail dur pour de longues heures, se levant à 5h et devant travailler jusqu'à 1h ou 2h.

Forcée à marcher sur ses genoux

Mme **Huang Cengxiu**, 68 ans, résidente de la ville Chibi, province Hubei.

Depuis le 20 juillet 1999, Mme Huang Cengxiu a été arrêté quatre fois et détenue pour un total de presque deux ans. Elle a été interrogée plusieurs fois. Une fois, elle a été forcé à se mettre à genoux et de marcher comme ça. Une autre fois, policier Ye Jun a claqué son visage si sévèrement que son visage entier est devenue bleu et ses lèvres ont saigné. Plus tard, sa main gauche fut menotté au haut d'un cadre de fenêtre et elle a été forcée à se mettre à genoux, suspendue. Pendant sa quatrième période de détention au Poste de police Jiyu, pendant qu'elle était assise les jambes croisés en lotus, un policier a tiré sa jambe gauche et a marché sur sa cheville droite avec le fond de sa botte. Plus tard, de nombreux gardes l'ont donné plusieurs coups de pied. Sa jambe droite est restée enflée pendant de semaines.

Visage défiguré par coups

Mme **Zang Yuxia**, résidente de la ville Daqing, province Heilongjiang.



Le grand bleu a couvert la visage et l'oreille de Mme Zang Yuxia

Un jour en avril 2002, plusieurs policiers ont cambriolé et bouleversé la maison de Mme Zang Yuxia sans mandat. Ne pas trouvant ce qu'ils voulaient, ils ont forcé Mme Zang et son enfant, qui n'est pas un pratiquant de Falun Dafa, dans la voiture de police. Pendant qu'elle était en détention policière, Mme Zang a été torturée sévèrement. La torture a laissé son visage déformée, et son corps a été traumatisé. Elle a développé une fièvre de haute température de plus de 40°C qu'a duré très longtemps et l'a rendue comateuse.

Doigts coincés entre baguettes, corps trempé d'eau chaude

1. Mme **Yang Jingxin**, 37 ans, résidente du canton Weiping, comté Xingcheng, province Liaoning.
2. Mme **Lu Guifang**, 50 ans, résidente du canton Weiping, comté Xingcheng, province Liaoning.
3. Mme **Zhao Yuhua**, 41 ans, résidente du canton Weiping, comté Xingcheng, province Liaoning.

Le 24 avril 2002, pratiquantes de Falun Gong Mmes Yang Jingxin, Lu Guifang, et Zhao Yuhua sont allés à Beijing pour porter appel au gouvernement à arrêter de persécuter le Falun Gong. À 5h le 25 avril, elles ont été arrêtées et détenues au Poste de police de la Place Tiananmen.

Au Poste de police de la Place Tiananmen, la police a enlevé les vêtements des madames, laissant les sous-vêtements, et ont menottés leurs mains derrières elles. La police a inséré de la craie et des baguettes entre leurs doigts et ont serré très fort. Leurs doigts ont été serrés au point que la craie était poudre et les baguettes cassées. Cette torture a causé leurs doigts à devenir bleu foncé et à devenir très enflé. La police a aussi versé de l'eau chaude bouillante par dessus Mme Yang. Son corps entier est enflé, et elle a perdu la conscience deux fois à travers les cinq heures de torture.

Plus tard, Mme Yang, Mme Lu et Mme Zhao ont été envoyés au camp de travail notoire Masanjia.

Organes internes endommagés et os cassés par torture

Mme **Li Shujie**, résidente de la ville Qiqihar, province Heilongjiang

Tôt en novembre 2001, la police a cambriolé la maison de Mme Li Shujie et l'a amené au Poste de police Anshunlu. Un groupe de policiers menés par Liu Dayi ont pris des tours à la battre. Ils l'ont attaché à un « banc de tigre » et l'ont battu sauvagement, la causant à saigner beaucoup. Quand Mme Li a perdu le contrôle de sa vessie, policier Liu a trempé un linge dans l'urine et le sang sur le plancher et l'a essuyé sur son visage, utilisant de mauvais mots pour l'insulter. Ils ont aussi recouvert sa tête d'un sac en plastique à fin de la suffoquer et ont piqué son visage à maintes reprises avec des aiguilles. Seulement quand elle a perdu la conscience ils ont enlevé le sac. Cependant, le moment qu'elle a regagné la conscience, ils ont continué la torture. En résultat de la torture, plusieurs des os de Mme Li ont été cassés, et son visage et corps étaient recouverts de bleus. La police l'ont ensuite emprisonné au Premier centre de détention Qiqihar.

Quelques jours plus tard, policier Liu a amené Mme Li dans une salle pour de l'interrogation et l'a battu encore une fois. La violence draconienne a blessé ses organes internes, causant de saignements sévères. En dépit de sa condition critique, les directeurs du centre de détention, M. Feng et M. Yang, ont refusé de l'envoyer pour le traitement médical. À place, M. Yang a ordonné à un employé à l'injecter avec une substance incon nue. Un mois plus tard, la police a ramené Mme Li du centre de détention.

Choquée sur des parties sensibles du corps et a vomi un litre de sang

Mme **Wang Shouhui**, résidente de la ville Changchun, province Jilin.

À cause de sa croyance en le Falun Gong, elle avait été arrêté plusieurs fois et torturée par les policiers locaux. En mi-avril 2002, Mme Wang a été arrêtée encore une fois. Elle a été envoyée au Poste de police Changchun. Les policiers l'ont couvert ses yeux et l'ont amené à la salle de torture sur la colline proche de Jingyuetan, où ils l'ont torturé sur le « banc de tigre » pendant deux jours. Ils l'ont choqué avec de bâtons électriques sur ses seins et génitaux. Ils ont battu son visage, sa tête et ses seins jusqu'à ce qu'elle a vomi presque un litre de sang. La côté gauche de son visage était fracturé, et elle a perdu la vision dans son œil gauche dû aux coups. La police a ensuite envoyé Mme Wang au Centre de détention Shuangyang, où ses poumons sont devenus infectés à cause de la torture. Elle est allée en grève de faim à fin de protester la détention. La police l'ont seulement relâché que quand sa condition est devenu si critique qu'ils avaient peur qu'elle mourra en détention.

Gavée avec deux bouteilles d'huile de moutarde forte

Lin Lixin, une femme dans la quarantaine, résidente de la Ville de Mudanjiang, Province d'Heilongjiang.

Le 16 janvier 2002, les policiers de la station de police de Mudanjiang ont arrêtés Mme Lin Lixin et l'ont secrètement condamné à six ans de prison au centre de détention de Mudanjiang. En avril 2002, Mme Lin a fait la grève de la faim pour protester le mauvais traitement qu'elle subissait au centre de détention. Les gardes ont tout d'abord essayé de la gaver en lui insérant un tube dans la bouche. Lorsqu'ils ont échoué, ils ont inséré de force un tube dans son nez, et l'ont laissé là pendant une longue période pour la gaver. Ils ont même gavé Mme Lin avec deux bouteilles d'huile de moutarde forte. Ceci lui occasionna une blessure grave à l'estomac et elle vomit beaucoup de sang. Le 12 juillet 2002, Mme Lin a été envoyée à l'hôpital pour réanimation. Cependant, le 23 août 2002, elle a été retournée au centre de détention. Mme Lin était terriblement maigre. Ses jambes étaient plus minces que les bras d'une personne ordinaire, et elle ne pouvait ouvrir les yeux, ni parler, ni bouger. Néanmoins, la police lui mettait encore les chaînes autour des pieds.

Electrocutée et battue pendant la grève de la faim

Zhang Shuxia, une résidente du district de Qinghe, ville de Tieling, Province de Liaoning.

Parce que Mme Zhang Shuxia a refusé de renoncer à sa croyance en Falun Gong, le 1 août 2002, elle a été arrêtée et amenée à la Station de Police de Qinghe à Tieling. La police a menotté Mme Zhang et l'a suspendu par les mains et son pied gauche. Elle a été laissée suspendue dans cette position atroce pendant plus de cinq heures. Entre-temps, la police a employé des matraques électriques pour l'électrocuter, et ils l'ont rué de coup de pieds avec leurs bottes de cuir. La torture lui a laissé des bleus partout sur le corps.

Le 5 août 2002, Wang Yi et quelques autres policiers ont encore interrogé Mme Zhang. A ce moment, elle faisait la grève de la faim et avait été sans nourriture ni eau pendant cinq jours. Son corps était tellement faible qu'il lui était difficile de se tenir debout, cependant les policiers ont électrocuté les mains, le dessous des bras, les oreilles, la tête, et autres parties sensibles du corps de Mme Zhang avec des matraques électriques. La torture a duré de 14 heures à 1:00 du matin. Son corps entier était en convulsions. Ses cris de douleur se faisaient entendre à travers le corridor. Ne voulant pas que ses cris soient entendus, Wang Yi lui a bâillonné la bouche avec une serviette. Après les électrochocs, ses oreilles et le dessous de ses bras étaient enflés, et de larges plaies sont apparues. Durant tout l'interrogatoire et la session de torture, on ne lui a pas permis d'aller à la toilette, et elle a été forcée d'uriner dans son pantalon. Plus tard, Mme Zhang a été relâchée, mais a été forcée à devenir sans abri pour éviter davantage de persécution.

Blessure grave à l'oesophage suite au gavement

Le 9 avril 2002, les policiers de la Station de Police de Liulingqiao ont kidnappé **Mme Zhang Jie**, une résidente de la Ville d'Handan. Province de Hebei, et l'ont amené au centre de détention no. 1 du centre d'Handan. Mme Zhang a fait la grève de la faim pour protester sa détention. Les gardes l'ont gavé et gravement blessé à l'oesophage en lui insérant un tube dans la bouche. Par la suite, elle a craché beaucoup de sang. Une autre fois, le garde policier Wu Xia a tourmenté Mme Zhang pendant 24 heures en lui attachant les bras tellement serrés derrière le dos, que l'intérieur de ses bras se touchait l'un l'autre. En conséquence, les nerfs des pouces de Mme Zhang ont été endommagés, et elle a perdu toute sensation dans ses pouces. Plus tard, les gardes policiers ont mis 60 livres de chaînes aux pieds de Mme Zhang et lui ont enchaîné les mains aux chaînes. Elle a été laissée dans cette atroce position pendant sept jours et sept nuits, pendant laquelle on ne lui permettait pas de manger, d'aller à la toilette, ou de dormir. En conséquence, son corps entier a enflé et ils ont dû l'envoyer pour un traitement d'urgence. La police a bloqué toute autre information au sujet de Mme. Zhang.

Les dents écaillées par le gavement

Gao Shuyun, une résidente de la ville de Tiefert, province de Liaoning.

Le 12 février 2002, les policiers sont entrés par effraction dans la résidence de Mme Gao Shuyun et ont confisqué ses biens personnels. Mme Gao a alors été condamnée à trois ans de travaux forcés au camp de travaux forcés de Tiefert. Lors de sa détention, Mme Gao a fait la grève de la faim pendant 41 jours. Le sixième jour de sa grève de la faim, le médecin du camp de travaux forcés lui a piqué les cambrures des pieds avec des aiguilles. Pour la gaver, l'agent Tian a ordonné à quelques prisonnières de s'asseoir sur elle, pendant que d'autres essayaient de lui ouvrir les dents avec une brosse à dents et une cuillère de métal, effritant ses quatre dents du devant. Elle était dans un état critique après avoir été nourrit de force à plusieurs reprises, et a été diagnostiquée avec des adhésions intestinales, de l'hypertension, et un électro cardiogramme anormal. Le camp de travail l'a relâché par crainte qu'elle ne meure en détention. Après sa remise en liberté, le policier Wang Biao de la Station de Police de Tiefert a extorqué 1,000 Yuan à sa famille.

Deux femmes âgées battues par une bande de fonctionnaires du gouvernement

1. **Zhang Yuhua**, une femme de 55 ans, résidente du village de Daqinjin, ville de Zhaoyuan, province de Shandong.
2. **Wang Lianfang**, une femme de 58 ans, résidente du village de Daqinjin, ville de Zhaoyuan, province de Shangong.

Le 9 novembre 1999, Mme Zhang Yuhua et Mme Wang Lianfang ont été arrêtées en allant faire appel au gouvernement à Beijing pour arrêter la persécution du Falun Gong. La police les a escorté au bureau du Gouvernement Civil de Daqinjin, et une bande d'une douzaine d'employés sont venues attaquer ces deux femmes âgées et voler leur argent. Quatre jeunes hommes ont retenu les vieilles dames au sol, pendant qu'une douzaine de personnes les ont battu et frappé à coups de pieds à tour de rôle. Les deux dames âgées ont perdu conscience à plusieurs reprises lors du supplice de leur torture d'un jour et deux nuits. Ensuite elles ont été envoyées au Bureau de la Police de la Ville de Zhaoyuan et détenues pendant 15 jours.



Dames âgées couvertes de bleus sous les raclées

Poussée du 4ième étage

Liu Tao, une femme de 28 ans, résidente du district de Tangu, Ville de Shijiazhuang, Province d'Hebei.

Au mois d'octobre de l'an 2000, la police a arrêté Mme Liu Tao pour clarifier la vérité aux gens au sujet du Falun Gong. Elle a été condamnée à trois ans de travaux forcés au camp de travaux forcés de Shijiazhuang, Province d'Hebei. Les gardes au camp ont employé différentes méthodes pour la forcer à renoncer au Falun Gong, ils l'ont menotté, isolé et forcé à se tenir debout, puis empêché de dormir pendant d'excessives périodes de temps.

Le 11 mai 2001, aux environs de 7 heures, les gardes ont torturé Mme Liu une fois de plus, et l'ont forcé à sauter du quatrième étage d'un bâtiment. Dix os se sont brisés sous le choc, quatre étaient des fractures complexes. Les agents du camp n'ont pas envoyé Mme Liu à l'hôpital ou ne lui ont donné aucun traitement jusqu'à 11 heures, à ce moment Mme Liu était sans connaissance due à l'hémorragie.

Mme Liu a été retournée au camp de travail 26 jours seulement après la chirurgie, son corps encore recouvert du plâtre, elle avait même des épingles d'acier à différents endroits de son corps. La police a refusé les demandes répétées de sa famille de la remettre en liberté provisoire pour une hospitalisation indépendante. En janvier 2002, la police a transféré Mme Liu au centre d'éducation policière de Hebei pour davantage de persécution.

Battue avec une matraque électrique et un bâton de bois

Zhong Bo, une femme de 42 ans, résidente de la ville d'Anda, province d'Heilongjiang, une employée de la Manufacture Chimique Anda.

A 9 heures le 31 mai 2002, Liu Yingshan, un fonctionnaire du « Bureau 610 » de la ville d'Anda, a conduit six policiers à la résidence de Mme Zhong Bo. Ils ont confisqué ses biens familiaux et l'ont fouillé de force, lui tâtonnant le corps. Ils ont alors amené Mme Zhong au Département de Politique et d'Administration d'Anda. L'assistant directeur du Département de la Police de Anda, Wang Jun, a ordonné à plusieurs policiers d'attacher Mme Zhong à une chaise et de la battre. Liu Yingshan a électrocuté le dos de Mme Zhong avec une matraque électrique, et Wang Jun a sauvagement battu la tête et le corps de Mme Zhong avec un bâton de bois jusqu'à temps qu'elle s'évanouisse.

Plus tard à l'hôpital, un examen a montré que deux des vertèbres droites de Mme Zhong étaient brisées; il y avait des blessures d'un pouce de long au coin de ses yeux et de ses oreilles; ses dents étaient brisées; son visage était noir et enflé; et son corps était couvert de graves blessures. Mme Zhong ne s'en est pas complètement remise. Elle n'a aucun souvenir de ce qui est arrivé et elle est incapable de prendre soin d'elle-même. Cependant, la police ne la laisse toujours pas tranquille. Elle est sous surveillance constante.

Electrochocs, souliers de laine, petite cellule, et travaux forcés au Camp de Travail des Femmes d'Heizuizi

Zheng Donghui, une femme de 30 ans, ancienne comptable de la Manufacture d'Instruments Optiques et Mécaniques de Changchun, Ville de Changchun, Province de Jilin.



Camp de Travail des femmes d'Heizuizi, Ville de Changchun,
Province de Jilin

Mme Zheng Donghui a été incarcérée au camp de travail pour femmes d'Heizuizi à Changchun. Pour la forcer à abandonner le Falun Gong, les gardes au camp de travail l'ont continuellement torturée de plusieurs façons. Une fois elle a été isolée, dans une petite cellule pendant plus de deux semaines. La cellule était sombre et humide, et n'avait pas de fenêtre, d'eau ou de toilette. Mme Zheng devait aller à la selle et uriner à l'intérieur de la même petite cellule. Il ne lui était pas permis de se laver non plus. Lorsqu'elle a été relâchée de la cellule, la puanteur dans la cellule était insupportable.

Durant l'été 2001, les gardes l'ont forcés à porter des souliers en feutre, ce qui lui causa une infection de champignons tout au long de l'été.

Pour protester le traitement cruel, Mme Zheng a fait une grève de la faim pendant trois mois. Le garde du camp de travail Liu Lianying ne l'a non seulement gavée, mais a aussi électrocuté quotidiennement le cou et le visage de Mme Zheng pendant trois mois. En conséquence, son cou et son visage sont devenus noir et bleu, et à un moment donné, une large plaie suppurante derrière son cou s'est infectée. Cette blessure lui a causé des douleurs atroces. Sous les électrochocs répétitifs, Mme Zheng a développée de graves problèmes cardio-vasculaires, mais n'avait pas la permission de recevoir un traitement médical. Sa santé s'est rapidement détériorée, et sa vie est en grave danger.

En juin 2002, Mme Zheng était encore détenue au camp de travail pour femmes d'Heizuizi à Changchun.

Lu Shuqiu, une femme de 46 ans, résidente de la Ville de Jilin, Province de Jilin.

Au mois d'octobre de l'an 2000, Mme Lu a décidé d'aller à Beijing pour faire appel au gouvernement pour arrêter la persécution du Falun Gong. Elle a été arrêtée et escortée de retour à Jilin. Le 24 novembre 2000, elle a été envoyée au camp de travail pour femmes de Heizuizi à Changchun, Province de Jilin, où elle a été emprisonnée et torturée pendant huit mois.

Au camp de travail, Mme Lu a été forcée d'assumer une charge de travail journalière excessive. Elle était forcée de travailler de 4 heures à 23 heures. Elle n'avait aucune pose durant le jour, même pas pour aller à la toilette.

En plus du travail forcé ardu, les gardes torturaient Mme Lu constamment pour la forcer à renoncer au Falun Gong. En conséquence, elle a tellement perdu de poids qu'il ne lui restait plus que la peau et les os. En avril 2001, les gardes l'ont électrocuté simultanément avec quelques matraques électriques. Pour protester le traitement cruel, Mme Lu a commencé une grève de la faim au mois de mai 2001. Les gardes ont menotté Mme Liu à une planche de fer, l'ont électrocuté, et nourrit de force trois fois par jours avec de la soupe aux légumes pourris. La santé de Mme Liu a été complètement détruite sous de telles tortures. Les électrochocs ont endommagés le muscle de son cœur, et le gavage a endommagé son estomac. Elle a éventuellement fait une hémorragie au vagin et était au seuil de la mort.

Le camp de travail a consenti à renvoyer Mme Lu à la maison à la fin du mois de juillet 2001 pour éviter la responsabilité de sa mort en détention. Mme Lu a été capable de s'en remettre. Cependant, en février de l'an 2002, elle a été arrêtée à nouveau, et a été torturée à mort au bureau de liaison de la Ville de Jilin à Beijing.

Gavée, ses dents ont tombé et elle perd la moitié de son poids

Gong Zhihui, femme, 37 ans, résidente du comté de Miyi, ville de Panzhihua, dans la province de Sichuan.



Gong Zhihui avant d'être torturée

Au mois d'août 2001, la police du poste de police de Binggu dans le comté de Miyi arrêta Mme Gong Zhihui au moment où elle était en visite au domicile de Mme Gao, une amie pratiquante de Falun Gong. Elle fut détenue au bureau de police de Miyi, dans la section de sécurité politique. L'agent de police Zhou Ling, avec d'autres, ont entraîné Mme Gong la forçant à se maintenir dans la position semi-accroupie durant deux jours et deux nuits en la frappant pendant tout l'interrogatoire. Plus tard, Mme Gong fut transférée au Centre de Détention de Miyi.

Pendant sa détention, le directeur Wu et ses gardes torturaient Mme Gong sans arrêt. En février 2002, Mme Gong fut libérée parce qu'elle était devenue extrêmement affaiblie par leur torture.

Peu de temps après sa libération, les autorités de la commune de Panlian, dans la province de Sichuan, arrêtaient Mme Gong à nouveau alors qu'elle parlait à d'autres de la persécution du Falun Gong. Elle fut amenée au poste de police de la localité quand Xiang Jinfa, à la tête de la section de la sécurité politique, suspendit Mme Gong par ses menottes pendant une heure lui interdisant l'usage de la toilette. Alors, elle fut amenée dans la pièce des interrogatoires où elle fut enchaînée toute la nuit dans une position douloureuse dans laquelle elle ne put jamais se tenir droite ou penchée. Le matin suivant Mme Gong était trop faible et trop souffrante pour se tenir debout. Les agents de police ont avisé sa famille de venir la chercher.

Pas très longtemps après sa seconde libération, Mme Gong alla à Beijing faire appel en faveur du Falun Gong. Elle fut arrêtée et emprisonnée au centre de détention de Beijing dans le district de Dongcheng. La police attrapa Mme Gong par les cheveux, balança sa tête et la frappa contre le mur. Beaucoup de ses cheveux furent arrachés. Quand Mme Gong fit la grève de la faim, en protestation contre les traitements inhumains, la police chargea d'autres détenus de



Les cheveux de Mme Gong ont été arrachés après la torture



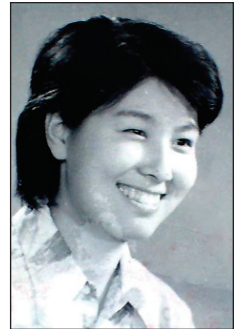
Les dents de Mme Gong sont tombées lors du gavage

la frapper à coups de pied et de poing. Ils l'ont aussi gavée en pinçant ses tendons et en bouchant son nez. En conséquence, Mme Gong fut incapable de marcher et deux de ses dents furent arrachées.

Dix jours plus tard, elle fut renvoyée au centre de détention de Neijiang dans la province de Sichuan et emprisonnée là pendant 37 jours. Pendant sa détention, sa santé se détériora, elle vomissait du sang et souffrait d'insuffisance cardiaque. Mme Gong a perdu la vue et elle était sur le point de mourir. Pour éviter la responsabilité de sa mort pendant sa détention, les autorités du centre de détention libérèrent Mme Gong. À ce point-là, le poids de Mme Gong avait descendu de 100 livres à seulement 55 livres.

Tous les quatre membres disloqués et gavée pendant plus de trois mois

Liu Mingwei, femme, employée à l'aqueduc de la ville de Jilin, dans la province de Jilin.



Mme Liu Mingwei,

Parce qu'elle alla à Beijing faire appel en faveur du Falun Gong en août 1999, Mme Liu Mingwei fut congédiée de son lieu de travail. Alors, à la fin de septembre 1999, elle fut condamnée à un an de travaux forcés.

Après sa libération du camp de travaux forcés, le 22 novembre 2002, Mme Liu fut arrêtée encore et condamnée à trois ans de prison dans la ville de Changchun, dans la province de Jilin. À son arrivée là-bas, les grades ont essayé de la forcer à abandonner le Falun Gong, c'est alors que Mme Liu commença une grève de la faim qui dura neuf mois. Elle fut libérée le 6 octobre 2002 mais était chez elle, sous la surveillance des policiers de la localité, 24 heures sur 24.

Le 22 octobre 2002, elle fut arrêtée à nouveau parce qu'elle avait acheté un billet de passage pour Beijing en presumant qu'elle allait faire appel une autre fois. Elle fut détenue encore à la prison pour femmes de Changchun. Pendant sa séquestration, une détenue, Yin, fut chargée de la maltraiter et de la battre chaque jour. Une fois, cette détenue mit un torchon dans sa bouche et poussa si fort que cela lui causa des blessures saignantes à sa bouche. Mme Liu, après avoir fait une grève de la faim en protestation contre la torture, fut gavée par les gardes chaque jour avec par un tube épais de gruau de maïs cru salé. Ils laissaient le tube longtemps dans son estomac et vérifiaient constamment ses membres pour qu'elle ne puisse bouger d'un pouce. Le traitement abusif dura trois mois. Cette torture rendit Mme Liu extrêmement amaigrie et faible.

Expérience personnelle de torture au poste de police de Huadian

Par Ban Huijuan

Mon nom est Ban Huijuan et je suis une pratiquante de Falun Gong. Le 3 juin 2002, j'ai été kidnappée par la police locale qui m'amena à l'équipe de la sécurité politique du département de la police de la ville de Huadian, dans la province de Jilin. Là, j'ai été brutalement torturée.

Aux environs de minuit le 3 juin, le chef de police Wang eut un entretien avec ceux qui étaient chargés de me frapper et après me menaça : « Ban Huijuan, soyez têtue, je veux vous voir têtue. » Signifia-t-il alors à ces policiers vicieux. À 3 a.m., voyant que je refusais toujours de leur fournir les informations qu'ils me demandaient, trois policiers m'ont étendue sur un lit en étirant avec force mes membres. En conséquence, le sang arrêta de circuler dans mes membres ce qui me causa beaucoup de souffrances. Voyant que je gardais toujours le silence, ils crièrent en me menaçant : « Nous allons faire venir deux violeurs, les remplir d'aphrodisiaques et les laisser vous violer ! » Ils ont alors utilisé toutes sortes d'objets pour enfoncer dans mon corps aux endroits sensibles. J'ai crié. Ce qui les surpris, ils ont arrêté leurs activités et ont changé leur tactique. Ils ont trempé des serviettes de papier dans l'eau, les ont appliquées sur mon visage une à une, jusqu'à ce que je suffoque. Après cinq couches de serviettes, j'ai commencé à perdre conscience et j'ignore combien de temps ils ont mis pour ôter les serviettes avant que je ne meure suffoquée. Ils ont répété cette routine de suffocation plusieurs fois, mais je n'ai toujours pas dit un seul mot. Ils ont alors soufflé de la fumée de cigarettes dans un sac de plastique et l'ont placé sur mon visage. Ce qui m'a causé un choc terrible.

Ils sont passés d'une forme de torture à une autre jusqu'à 9 a.m. le lendemain matin. Le chef adjoint de l'équipe, appelé Jin, arriva et dit : « Nous avons trouvé votre mari, Xu Guijun, celui qui est l'imprimeur de votre matériel de Falun Gong et tout le reste. Maintenant, je veux voir si vous allez vous confesser ». Trois policiers sont venus et m'ont sauvagement battue. J'étais trempée de sueurs et j'ai perdu conscience. Ils ont jeté de l'eau froide sur mon visage et enfoncé un bas sale dans ma bouche en disant : « Ne la laissez pas crier ». J'ai été envoyée dans un autre centre de détention le soir du 4 juin et embarrassée dans une « petite cellule » avec deux autres pratiquantes de Falun Gong. Une petite cellule est une très petite pièce sans fenêtre, sans toilette et sans lit. Nous avons été emprisonnées dans cette pièce pendant plus de trois mois et pendant ce temps à cause de l'humidité et des conditions insalubres, nous avons eu la gale. Les conditions de détention étaient si mauvaises que, éventuellement, notre cellule fut remplie d'eau putréfiée jusqu'à la hauteur du genou. Les gardiens ont été forcés de nous déménager dans une autre petite cellule, mais les conditions se sont vite détériorées là aussi. C'était la fin de l'automne et devions bientôt affronter le froid, mais les gardes refusaient de nous donner quoi que ce soit pour nous couvrir durant la nuit.

Pour protester contre les traitements inhumains, j'ai fait une grève de la faim. Le 17 octobre, un gardien utilisa une chaîne de

38 livres sur moi et m'attacha de force avec la chaîne sur le « lit de mort », un mécanisme de torture utilisé normalement pour les criminels condamnés à mort. Le huitième jour de ma grève de la faim seulement, les gardes m'ont libérée du lit de la mort, craignant que je meure. La chaîne fut laissée sur moi jusqu'au soir du 4 novembre. Je l'ai supportée pour un total de 20 jours. Le 4 novembre, la lourde chaîne fut enlevée brièvement, parce que les dirigeants de la ville avaient l'intention de faire un procès spectaculaire aux pratiquants de Falun Gong le 5 novembre. Mes pieds étaient terriblement enflés d'avoir porté les chaînes si longtemps.

Tang Yiwen battue presque à la mort

Tang Yiwen, femme, 35 ans, résidente de la ville de Guangzhou, dans la province de Guangdong.

Le 13 mai 2000, Mme Tang fut arrêtée alors qu'elle faisait appel pour le Falun Gong sur la Place Tiananmen à Beijing. Pendant son emprisonnement, elle a été battue par les policiers de Beijing. Elle a été libérée parce qu'elle était sur le point de mourir de ces mauvais traitements (photos prise le 19 mai 2000).



Les blessures partout sur le corps de Mme Tang après qu'elle soit relachée du Camp de Travail des Femmes de Chatou



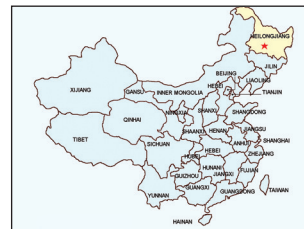
Le 29 août 2000, un policier de Guangzhou alla chercher Mme Tang chez-elle. Elle fut condamnée à deux ans de travaux forcés et fut détenue au camp de travaux forcés pour femmes de Chatou dans la ville de Guangzhou, dans la province de Guangdong. Pendant sa détention, elle était sous la surveillance des autres détenues et elle était souvent privée de sommeil durant la nuit. Parce qu'elle a refusé d'abandonner le Falun Gong, elle est encore détenue au camp de travaux forcés même si la peine est terminée depuis longtemps.



Force punitive - Gavage, réclusion, gale et viol au camp de travaux forcés de Wanjia

Depuis que le gouvernement chinois a commencé cette brutale persécution du Falun Gong le 20 juillet 1999, des milliers de pratiquants de Falun Gong ont souffert d'horribles tortures au camp de travaux forcés de Wanjia parce qu'ils n'allaient pas abandonner leur croyance au Falun Gong. La torture des femmes pratiquantes de Falun Gong est particulièrement aggravée au camp de travaux forcés de Wanjia.

Les conditions de vie et de salubrité au camp Wanjia sont sous le seuil de la tolérance. Les pratiquantes de Falun Gong ont été forcées de dormir sur des planchers mouillés, sans permission de se laver ou de changer de vêtements. Plusieurs pratiquantes furent assujetties à l'isolement dans une petite cellule, qui mesure 1,3 mètres par 2,2 mètres et seulement 1,5 mètres de hauteur. Les petites cellules sont froides et humides et les pratiquantes qui y sont confinées sont forcées de dormir, manger, uriner et déféquer dans la même cellule pour de longues périodes de temps, parfois pendant dix mois. Plus de 98 % des pratiquants du camp de Wanjia ont la gale causant d'extrêmes démangeaisons et des ulcérations sur tout le corps. Au lieu de leur donner des traitements médicaux, les gardiens et les médecins du camp utilisent des couteaux ou des cuillères de métal pour gratter le pus des kystes comme moyen de torture. Ils grattent avec une cuillère en aller-retour sur la peau et le sang coule pendant que les pratiquantes crient de douleur par terre. Après avoir creusé, ils « nettoient » le sang du corps des pratiquantes en utilisant de l'eau glacée, sale et rouillée. Quelques pratiquantes ont souffert de la gale pendant des années. Leurs corps étaient enflés, couverts de pus et de sang des blessures causées par d'autres tortures aussi.



Camp de travaux forcés de Wanjia, Ville de Harbin, Province de Heilongjiang

La torture au camp de travaux forcés de Wanjia est impétueuse et haineuse. N'importe quoi pouvant causer une agonie physique ou mentale était utilisé par les gardiens du camp pour forcer les pratiquantes à renoncer au Falun Gong. La seule limite à la torture est leur malfaisante imagination. En plus, les femmes pratiquantes sont souvent abusées sexuellement et quelques-unes sont violées et même subissent des viols collectifs.

À cause des tortures graves, au moins dix pratiquantes sont mortes dans ce camp de travaux forcés.

Force punitive - Gavage et coups

Guo Mingxia, femme, 47 ans, résidente du village de Chengzhi, canton de Chaoyang, ville de Shuangcheng, province de Heilongjiang.

La police de la ville de Shuangcheng arrêta Mme Guo à son domicile parce qu'elle est pratiquante de Falun Gong. Elle fut envoyée au centre de détention de la ville de Shuangcheng et ensuite transférée au camp de travaux forcés de Wanjia. Pendant son emprisonnement au camp de travaux forcés de Wanjia, les gardiens et les détenues ont torturé Mme Guo. Elle fit la grève de la faim à plusieurs reprises en protestation pour cette détention illégale et les traitements inhumains. Un jour au début de 2001, quand Mme Guo a refusé d'être gavée, Song Shaohui, le directeur de l'hôpital du camp de travaux forcés de Wanjia, la frappa si brutalement que son nez devint noir et bleu, et que l'enflure de son visage la rendit méconnaissable. Après ces coups, elle fut injectée de force avec des médicaments inconnus et traînée dans un compartiment isolé. À cause de ces mauvais traitements, Mme Guo devint inconsciente, l'arrière de sa tête devint engourdi et elle avait de la difficulté à bouger ses mains et ses pieds.

Le 24 octobre 2001, Mme Guo fut envoyée à l'hôpital du camp où elle fut gavée pendant 50 jours. Song Shaohui et les médecins l'ont frappée au visage, lui ont arraché les cheveux et l'ont battue gravement durant le gavage. Au bout de 40 jours de gavage, Mme Guo vomit du sang pendant dix jours parce que son estomac avait été gravement blessé par le tube de gavage.

Toutefois, les médecins du camp ont continué le gavage. Son poids descendit de 70 kg (160 livres) à tout juste 30 kg (70 livres). Après le gavage, Mme Guo devint faible à l'extrême et tout son corps tremblait.

Viols collectifs et brutalité dans l'unité des hommes criminels

À la fin de mai 2001, pour protester contre le prolongement arbitraire des peines aux travaux forcés, plusieurs pratiquantes du groupe 12 commencèrent une grève de la faim. Le 24 mai, Shi, le directeur du camp de travaux forcés, donna l'ordre aux gardiens d'amener toutes les pratiquantes de l'équipe 12 dans les bâtiments des détenus masculins. Plus de 60 pratiquantes, incluant Mme Liu, Mme Li Lan, Mme Liu Fengzhen, Mme Xie Jinxian, Mme Yang Huiling, Mme Song Yusu, Mme Wu Shulian, Mme Cao Liandi et Mme Wu Xinru, furent envoyées aux unités de criminels masculins. Dans ces unités de criminels masculins, les gardiens et les prisonniers les surveillaient 24 heures par jour. Sur le commandement de Lu Zhenshan, fonctionnaire du camp des travaux forcés, les gardiens ont suspendu les pratiquantes, les ont frappées, traitées à l'électrochoc, menottées les mains derrière le dos en avant des lits, les tenant debout jour et nuit, privées de sommeil, sans leur permettre de se laver ou de changer de vêtements. Ils ont aussi enrôlé les détenus masculins à battre les pratiquantes. Plusieurs pratiquantes ont perdu conscience durant ces mauvais traitements et enduré des blessures graves. Dans des pratiquantes ont dû rester accroupies pendant 36 heures et leurs jambes devinrent enflées et engourdies.

Quelques pratiquantes ont été forcées de s'asseoir sur un petit tabouret pendant plus de 21 jours. Il en résultait que la peau se fendit et saignait.

Parmi les autres horreurs, deux pratiquantes furent violées par des groupes de trois gardiens du camp; Mme Wu Shulian a été mouillée et traitée au bâton électrique jusqu'à ce que son corps devienne noir et bleu. Mme Cao Liandi a été suspendue jusqu'à ce qu'elle perde conscience; Mme Xie Jinxian, Mme Wu Xinru, Mme Shurong et d'autres ont été suspendues, battues, jusqu'à ce qu'elles deviennent noires et bleues par les bâtons et les électrochocs des policiers. Mme Yang Huiling et d'autres étaient suspendues toutes les dix minutes et le bras d'une pratiquante s'est disloqué; les gardiens ont tiré une pratiquante par les cheveux sur le plancher, la laissant ensanglantée et blessée par les écorchures de ce sablage de peau.

Battue pendant une crise cardiaque

Zhao Xiru, femme, résidente dans la province de Jilin.

Le 14 janvier 2002, Mme Zhao Xiru fut amenée à l'hôpital du camp de travaux forcés de Wanjia après avoir perdu conscience. L'examen et un électro-cardiogramme ont révélé qu'elle avait une maladie de cœur et a été classée comme patiente à grand risque. Toutefois, au lieu de lui donner un traitement médical, les gardiens l'ont ramenée au camp de travaux forcés. Le 17 janvier 2002 à 20h, Mme Zhao a eu une attaque cardiaque. Les gardiens Wang Junping et Hu Bo sont venus dans sa cellule et ont commencé à la frapper. Un autre gardien Han Yushan se joignit à eux en utilisant un balai et une vadrouille. Han tira les cheveux de Mme Zhao et la frappa alors qu'elle était incapable de bouger sur le lit. La torture ne cessa pas avant que les gardiens devinrent fatigués. Le résultat de ces mauvais traitements fut que le corps de Mme Zhao devint couvert de contusions mauves et des poignées de ses cheveux avaient été arrachées.

Réclusion

Lin Yongmei, femme, 33 ans, résidente dans la province de Heilongjiang.

Le matin du 26 juin 2001, Mme Lin alla interroger le gardien Wu Jinying sur le décès de trois compagnes pratiquantes. Wu devint fâché et jeta Mme Lin en réclusion. La pièce d'isolement mesurait moins de 3 mètres carrés à certains endroits par 1,5 mètres de hauteur sans fenêtre, ni eau, ni toilette. Mme Lin ne pouvait pas se tenir debout. C'était sombre et humide. Elle devait uriner et déféquer dans cette pièce et il ne lui était pas permis de se laver. À cause des conditions insalubres, elle ont développé des pustules et des ampoules sur leur corps.

Le 4 juillet 2001, Mme Lin et quatre autres pratiquantes commencèrent une grève de la faim en protestation contre ces traitements inhumains. Elle écrivit une lettre d'appel. Cependant, les fonctionnaires du camp ont augmenté la persécution de ces femmes en retranchant leurs périodes normales de repos. En août 2001, parce que Mme Lin pratiquait les exercices de Falun Gong pendant sa réclusion, une gardienne, Wang

Zhonghua, l'a tirée dehors, poussée en avant, la faisant trébucher contre une chaise, elle tomba sur son dos.

Douze autres pratiquantes furent aussi mises en réclusion le même jour que Mme Lin. Quelques-unes perdaient conscience parfois d'autres perdaient la mémoire et éprouvaient des problèmes respiratoires, et d'autres étaient incapables de marcher. Mme Lin et d'autres pratiquantes ont été mises en réclusion pendant au moins quatre mois.

Lavage de cerveau communiste et gavage punitif

Wang Yuzhi, femme, 47 ans, était une femme d'affaires vivant dans la ville de Harbin, dans la province de Heilongjiang. Elle habite maintenant à Vancouver au Canada.



Mme Wang Yuzhi et son fils

Le 16 juillet 2001, Mme Wang était arrêtée pour la troisième fois parce qu'elle est pratiquante de Falun Gong. La police lui a confisqué 50 000 \$ US et gelé son compte de banque. En novembre 2001, elle a été transférée du second centre de détention au camp de travaux forcés Wanjia. Tous les jours pendant son emprisonnement au camp Wanjia, Mme Wang et d'autres pratiquantes de Falun Gong étaient forcées de se tenir dans la même position et de regarder une propagande anti-Falun Gong à la TV ou d'écouter les gardiens pendant plus de 8 heures. Personne ne pouvait bouger. Parfois, les sessions de lavage de cerveau pouvaient durer des jours

et elles n'avaient pas la permission de dormir pendant tout ce temps. Souvent elles ne pouvaient même pas utiliser la toilette. En plus, elles étaient frappées et flagellées de façon routinière, attachées avec des cordes et suspendues au plafond, traitées à l'électrochoc, forcées de s'asseoir sur des chaises d'acier ou violées par des criminels.

Pour protester contre les traitements inhumains, Mme Wang commença une grève de la faim, après quoi elle fut gavée de façon répétitive. Les gardiens et les médecins du camp la frappèrent au point où elle devint presque inconsciente et alors ils attachèrent ses bras et ses jambes pour enfoncer un tube dans ses narines. Ils la gavèrent par le tube, d'un mélange de maïs moulu et d'eau froide. Mme Wang endurait des souffrances atroces pendant ces gavages.

En mai 2002, après neuf mois d'emprisonnement, l'état de santé de Mme Wang s'était détérioré au point où elle ne pouvait plus se tenir debout. Ses yeux et son nez étaient infectés de sang et de pus par les gavages et sa vision était presque nulle. Ses narines étaient si enflées que les médecins ne pouvaient plus y introduire de tube. Réalisant qu'elle était sur le point de mourir, le camp appela ses parents et leur demanda de la ramener à la maison.

Une Expérience Personnelle de Torture au Camp de Travail de Gaoyang

Je suis une pratiquante du Falun Gong de la Province d'Hebei. Au mois de novembre de l'an 2000, parce que j'étais allée faire appel à Beijing pour le droit de pratiquer le Falun Gong, la police locale est venue m'arrêter à ma résidence. J'ai été détenue au centre local de détention pendant un mois. Le Jour du Nouvel An 2001, moi ainsi que cinq autres pratiquants du Falun Gong avons été condamnés à deux ans de travaux forcés et envoyés au camp de Gaoyang de la Ville de Baoding, dans la Province d'Hebei.

Pour protester contre la détention illégale et le traitement inhumain, nous avons fait la grève de la faim. Un mois plus tard, nous avons été envoyés au camp de travail de Gaoyang. L'état de notre santé s'était grandement détérioré et chacun montrait des signes d'hypertension ou de maladie cardiaque. Parmi nous, il y avait une pratiquante dont le corps entier était enflé. Elle avait du sang dans son urine et était au seuil de la mort. Ma Fuwei, la chef exécutive adjointe du commissariat de police locale de Qiaodong, a ordonné de nous envoyer au camp de travail malgré notre état pitoyable.

Aussitôt arrivées au camp de travail, les traitements tout spécialement atroces ont commencé. Toutes nos possessions personnelles ont été pillées. Puis ils nous ont forcé à écrire une déclaration de garanti renonçant au Falun Gong, ou de faire face à la torture par les gardes du camp vingt quatre heures sur vingt quatre.

Une pratiquante du nom de Yang de la Ville de Chengde, Province d'Hebei a été battue par quatre gardes du camp et électrocutée avec des matraques électriques pendant un jour entier et une nuit, parce qu'elle refusait de renoncer au Falun Gong. Elle était blessée partout sur le corps et le camp entier pouvait entendre ses gémissements d'agonie. Elle ne pouvait pas se tenir debout et ne pouvait pas se décharger même huit jours après la torture.

Une autre pratiquante de la Ville de Baoding, Province d'Hebei a aussi été battue par les gardes trois fois sur la tête et au visage. Elle a été frappée au sol, saisi par les cheveux, et lancé contre le mur avec force. Après elle a été électrocutée avec des matraques électriques aux seins et dans la région des parties génitales pendant longtemps sans pause. Elle a perdue conscience à plusieurs reprises. Elle ne peut pas sortir du lit, ses menstruations sont hors séquence, et le bas de son abdomen lui fait très mal et saigne continuellement. Une autre pratiquante a été battue si sévèrement qu'elle a presque mordu sa langue due à la douleur insoutenable lorsqu'elle était battue.

Au mois d'avril et au mois de mai, sous les ordres du « Bureau 610 », les fonctionnaires du camp de travail ont augmenté la persécution des pratiquantes du Falun Gong. Ils ont réuni toutes les pratiquantes et ont tenu des classes de lavage de cerveau. Il était interdit à tous les gardes du camp de partir et à la place ils devaient consacrer toute leur énergie à laver le cerveau des pratiquantes du Falun Gong. Les gardes pervers enfermaient toutes les pratiquantes dans la même salle et

appliquaient le châtiment tel que raclées, menaces, électrochocs, pendaison, privation de sommeil, etc. A part de manger et d'aller à la toilette on nous avait ordonné de se tenir dans la même position de 10 à 12 heures par jour, écoutant la propagande diffamant le Falun Gong et Maître.



Camp de Travail de Gaoyang
Ville de Baoding, Province d'Hebei

Suite à cette torture inhumaine, plusieurs pratiquantes ont développé de l'hypertension et ont perdu conscience. Alors les gardes venaient nous battre et nous électrocuter avec des matraques électriques. Une pratiquante âgée avait été battue six fois dans une seule journée. Pour atteindre leur but que les pratiquantes renoncent au Falun Gong, ils nous ont même empêché de dormir une seule minute pendant plusieurs jours. Une pratiquante du nom de Sun a été attachée avec des cordes et pendue dehors pendant neuf heures avec ses orteils ne touchant pas au sol.

L'une des pratiquantes au Camp de Travail de Gaoyang a été torturée au seuil de la mort. Les fonctionnaires du camp ont fait venir sa famille pour la chercher, craignant qu'elle ne meure au camp et d'être responsable de sa mort. Selon elle, les autorités du camp de travail de Gaoyang recevaient les ordres directement de Luo Gan, un des fonctionnaires les plus haut placés dans le gouvernement Chinois en charge de persécuter le Falun Gong. Il était resté au camp de travail et avait planifié la torture et persécution des pratiquantes du Falun Gong. Il a aussi ordonné à d'autres camps de travail d'apprendre du camp de Gaoyang en persécutant les pratiquants du Falun Gong. En un seul jour, 30 pratiquants de la Ville de Langfang, Province d'Hebei ont été arrêtés par la police sous ses ordres.

Camp de travaux forcés Panjin



Camp de travaux Panjin
Ville de Panjin, Province de Liaoning

Su Ying, femme, 37 ans, résidente de la province de Liaoning.

En janvier 2001, Mme Su est allée à Beijing faire appel d'une façon pacifique auprès du gouvernement pour arrêter la persécution du Falun Gong. Elle fut arrêtée et envoyée dans quatre prisons différentes où elle fut torturée de façon répétitive. À une certaine occasion, les prisonnières ont reçu l'ordre de la déshabiller jusqu'à ses sous-vêtements dans la cour glaciale et de verser de l'eau froide sur elle en la frappant à coup de poing au visage. En mars 2001, Mme Su fut transférée au troisième centre de détention de la ville de Panjin dans la province de Liaoning.

En avril 2001, elle était envoyée au camp de travaux forcés Panjin de la ville de Panjin. Le 25 mai 2001, Mme Su fut traînée au deuxième étage de l'édifice de réception. Là-bas, elle a été forcée de garder la position « fer à cheval » pendant très longtemps tous les jours. Elle devait aussi garder les mains sur la tête, baisser la tête et rester complètement penchée. Quelquefois, elle était forcée de performer la position « le faisan doré se tenant seul ». Ils ne lui permettaient pas de dormir du tout ou alors seulement deux heures par nuit. Elle ne pouvait utiliser la toilette que trois fois par jour, en s'accroupissant et en tournant sur ses pieds.

Le 29 mai 2001, au milieu de la nuit, sous les ordres de Yi Xiuyan, à la tête de la section et de Liu Jing, son adjointe, les policières Cai Li, Wang Yan et Yan Lina amenèrent Mme Su dans une pièce sombre où quatre policières la déshabillèrent jusqu'à ses petites culottes, même si elle était menstruée. Elles ont battu et frappé Mme Su, écrasant sa tête, son visage, ses oreilles, ses vertèbres cervicales, sa poitrine, son dos, sa taille, ses jambes et d'autres parties vitales. Elle fut traitée au bâton électrique à trente reprises la laissant couverte de plaies et de meurtrissures. Le bas de son dos et ses fesses étaient enflés et de couleur aubergine. Après cela, elle fut forcée de se tenir sur son estomac pendant qu'on la battait à coup de bâton de bois. Chaque policière, à tour de rôle, la frappait trois fois. Elles la

pinçaient au cou, aux aisselles, au bas du ventre, à l'intérieur des cuisses jusqu'à ce qu'elle saigne. Alors, elles l'ont battue encore. Mme Su a été torturée jusqu'à ce qu'elle perde conscience, après quoi elle fut envoyée à l'hôpital « principal du peuple » dans la ville de Panjin.

Les examens hospitaliers de Mme Su révélèrent de graves blessures à l'intérieur des cuisses et sur ses fesses, sa peau était endommagée, méconnaissable. Ses fesses étaient noires, bleues et gravement enflées. Sans aviser la famille de Mme Su, elle fut soumise à sept heures de traitements d'urgence à cause de l'augmentation de la température de son corps à 103° et à l'infection des plaies. Pendant l'intervention chirurgicale, 500 c.c. de surplus de sang fut extirpé de ses fesses. Après avoir été hospitalisée pendant une quinzaine de jours, Mme Su a été renvoyée au camp de travaux forcés. Pour cacher l'étendue de la torture, la police l'enferma dans une cellule avec une autre pratiquante et fit jouer de la musique disco à haut volume toute la journée pour enterrer le bruit des cris de la torture.

Au début de novembre 2001, Yi Xiuyan enferma Mme Su dans une petite cellule pour l'observer de très près. Le 17 novembre, Yi Xiuyan plaça trois autres pratiquantes de Falun Gong dans la même petite cellule avec Mme Su. Comme on leur défendait l'usage de la toilette, elles étaient forcées d'uriner et de déféquer dans la petite cellule, la même cellule où elles devaient manger. Les gardiens ont couvert les fenêtres avec du papier journal pour réduire davantage leur liberté. Le 20 novembre, Mme Su a été embarrée dans une petite pièce différente avec trois autres pratiquantes. La fenêtre était couverte de papier journal et les ampoules électriques fonctionnaient 24 heures par jour. Quatre personnes partageaient deux lits sans services sanitaires. Durant les 48 heures de réclusion dans la petite cellule, elles ont dû se lever à 4h:30 et ne pouvaient dormir avant minuit. Pour couvrir l'étendue de la torture, les gardiens ont dit à Mme Su de ne pas parler de la torture à sa famille. Toutefois, Mme Su a parlé des tortures dont elle a souffert et a montré les marques sur ses fesses. La gardienne en poste, Liu Jing, l'a alors menacée de la battre à mort devant les membres de sa famille.

Le matin du 8 janvier 2002, Yi Xiuyan et Cai Li ont placé Mme Su en réclusion pendant sept jours durant lesquels elle était menottée, les mains derrière le dos, attachée à un tuyau de chauffage, penchée et accroupie. Parce qu'elle commençait à vomir le quatrième jour, la police détacha ses mains.

Le 18 mars 2002, Mme Su a été transférée au camp de travaux forcés Masanjia où elle a souffert une plus grande agonie.

Privée de sommeil, de douche et de toilette à la prison des femmes de Yongchuan

Zhou Qunying, femme, 27 ans, résidente du comté de Hechuan, dans la ville de Chongqing.

Le 28 décembre 2001, la police amena Mme Zhou Qunying à la prison des femmes de Yongchuan dans la province de Sichuan. La police la surveilla 24 heures par jour, restreignant ses mouvements et la privant de sommeil pendant plusieurs jours et plusieurs nuits. Ils ne lui permirent pas de parler avec quiconque et souvent la menottaient et la traitaient au bâton électrique. En conséquence, elle fut couverte de contusions mauves sur tout le corps. La police ordonna aux détenues de la battre, de l'insulter et de mettre des chaussons sales dans sa bouche. Quand elle s'endormait, les détenues la frappaient de coups de poing pour la réveiller. La police l'enfermait souvent dans une cellule d'isolement. Même quand elle avait une période de repos de son travail, on l'appelait toutes les 15 minutes de sorte qu'elle n'avait aucun répit.

Durant la période de juin à juillet 2002, elle n'a pas pu prendre de douche pendant dix jours et dix nuits et forcée de se tenir debout tout ce temps. Après quelques jours de cette position debout, ses pieds devinrent si enflés qu'elle ne pouvait pratiquement plus tenir en place. Pendant ce temps, elle ne devait pas utiliser la toilette ni manger aucune nourriture. Elle pouvait seulement uriner dans les vêtements qu'elle portait. Quand elle somnolait, la police lui lançait de l'eau froide au visage et bourrait sa bouche de torchons à laver. Après dix jours et dix nuits de torture, elle tremblait de tout son corps et les pieds devinrent gravement enflés. Plus tard, elle n'eut pas la possibilité de bouger ou d'utiliser la toilette encore. Une fois, un groupe de détenues l'ont maltraitée physiquement en l'étouffant et en faisant pression sur ses clavicules. En conséquence, elle eut des difficultés respiratoires et éprouva beaucoup de douleur dans la région des clavicules.

Yang Xiaoli, femme, 39 ans, professeur à l'Université Normale du Sud-Ouest, résidente du district de Wulong, dans la ville de Chongqing.

Mme Yang Xiaoli fut obligée de nettoyer les toilettes quotidiennement. La police la forçait souvent à s'accroupir pendant de longues périodes de temps sans bouger. On l'a privée de sommeil pendant deux jours et deux nuits durant son emprisonnement à la prison des femmes Yongchuan. La police obligeait souvent un groupe de détenues à la frapper et lui donner des coups de pied. Ils la menaçaient et l'injuriaient. Une fois, elle fut mise en réclusion pendant dix jours. Quelquefois, elle était attachée par les deux pouces à son lit de fer pendant plusieurs heures. En conséquence de toutes ces tortures, son corps était frappé au point de devenir bleu et noir, tout enflé et elle souffrait douloureusement aux jambes et aux pieds. Elle éprouvait de la difficulté à marcher à cause des longues périodes de temps où on la forçait de rester en position accroupie.

Xiong Yuzhen, femme, 49 ans, résidente de la province de Sichuan.

À Beijing, la police l'a battue si sévèrement que ses poumons furent gravement blessés. Elle a été jugée et détenue à la prison de femmes de Yonghuan sans aucun médicament pour traiter ses blessures. Sa fille a été expulsée de l'école et son mari, paralysé, n'a désormais plus personne pour s'occuper de lui.

Persécution par le « Bureau 610 » dans la ville de Hanzhong, province de Shanxi

1. **Wu Yali**, femme, résidente de la ville de Hanzhong, province de Shanxi.
2. **Zheng Cuiping**, femme, résidente de la ville de Hanzhong, province de Shanxi.
3. **Liang Fengying**, femme, résidente de la ville de Hanzhong, province de Shanxi.
4. **Wang Xinlian**, femme, résidente de la ville de Hanzhong, province de Shanxi.
5. **Yang Xiulian**, femme, résidente de la ville de Hanzhong, province de Shanxi.

Sur les recommandations du « Bureau 610 » de la ville de Hanzhong, les policiers du centre de détention de Hanzhong persécutaient sans pitié les pratiquants de Falun Gong. Ils allaient à tour de rôle interroger et injurier les pratiquants. Ils engageaient même des drogués, des contrebandiers, des prostituées et des bandits comme « chefs de cellule » pour torturer les pratiquants à volonté. Les criminels « chefs de cellules » arrachaient les cheveux, giflaient et frappaient leur visage, se ruaient sur leurs pieds, leur poitrine et leur abdomen, piétinaient leur corps avec des chaussures de cuir pendant que les pratiquants gisaient sur le sol, blessés. Toutes ces actions cruelles furent utilisées pour obliger les pratiquants à renoncer au Falun Dafa.

Quand Mme Wu Yali fut battue jusqu'à ce que ses côtes soient brisées, elle ne put quitter son lit, pendant un mois. Mme Zheng Cuiping a été frappée jusqu'à ce que son sternum se fracture, elle ne pouvait pratiquement pas bouger pendant plus d'un mois. Mme Liang Fengying a été battue jusqu'à ce que tout son corps devienne noir et bleu et que son visage soit tout enflé. Mme Liang fut sauvagement frappée et enchaînée.

Le local du « Bureau 610 » extorquait de l'argent des pratiquants et de leur famille pour financer leurs classes de « lavage de cerveaux ». Ils ont extorqué 30 000 Yuan de la fille de Mme Chen Chunzhu, 40 000 Yuan du mari de Mme Wu Yali et 18 000 Yuan du gendre de Mme Yang Xiulian. Mme Wu Yali fut congédiée illégalement de son travail et n'avait plus aucun moyen de gagner sa vie.

« Nouer les cordes » au camp de travaux forcés des femmes Shibalihe

Des centaines de femmes pratiquantes de Falun Gong sont détenues au camp de travaux forcés des femmes de Shibalihe, dans la ville de Zhengzhou, dans la province de Henan. Une technique de torture appelée « Nouer les cordes » est utilisée régulièrement au camp. Utilisant une fine corde, la police encercle d'abord le cou de la pratiquante et attache ensuite derrière le dos, ses mains avec cette même corde. Ils utilisent alors toute la force qu'ils puissent rassembler pour nouer la corde. Comme la corde se resserre autour du corps de la pratiquante, il devient pour elle de plus en plus difficile de respirer. Les gardiens du camp rendent la douleur si intense pour les pratiquantes qu'elles en perdent le contrôle de leur vessie. Quelquefois, la corde était attachée si serrée que le bras de la pratiquante se fracturait. Souvent, on dévêtait les pratiquantes de leur manteau et de leur chandail pour les torturer avec « Nouer les cordes ». Des personnes âgées de 63 ans jusqu'aux adolescentes de 17 ans, personne n'était épargnée. En plus d'être attachées, les pratiquantes étaient forcées de se maintenir dans la position semi-accroupie avec des bâtons de bois et des briques placés sous leurs genoux. Elles devaient se pencher jusqu'à la taille et baisser la tête. Pendant qu'elles gardaient la position « Nouer les cordes », les gardiens les traitaient au bâton électrique et les brûlaient avec des cigarettes.



Camp de travaux pour femmes Shibalihe
Ville de Zhengzhou, Province de Henan

Une autre forme de torture s'appelait « Entraînement de style militaire ». Les pratiquantes étaient forcées de participer à l'entraînement « style décroteur de camp » chaque matin même si elles venaient tout juste d'être libérées de leur torture et avaient encore de la difficulté à lever leurs bras. Tout signe de désobéissance durant ces entraînements amenait des coups additionnels, peu importe l'âge de la personne.

« Nouer les cordes » et refus de l'usage de serviettes sanitaires

Ding Xiangqin, femme, résidente dans la province de Henan.

La directrice Wu Hongru et plusieurs gardiennes ont attaché les mains de Mme Ding Xiangqin dans son dos, ont glissé un bâton

dans le creux et l'ont suspendue. Pendant qu'elle était suspendue dans cette position douloureuse, on l'a frappée de coups de pied, battue et brûlée avec des cigarettes. Les gardes l'ont torturée pendant 24 heures. Lui causant des contusions violettes sur tout son corps, ses bras étaient engourdis et son corps ne pouvait plus bouger. Durant sa captivité, les autres détenues surveillaient ses visites à la salle de toilette et on ne lui permettait pas l'usage de serviettes sanitaires quand elle était menstruée.

En mars 2002, Jia Meili, chef de la division no 3, a amené de force Han Fulan au nouveau bureau de l'édifice du camp de travaux forcés, la ligota avec des cordes et la frappa. Mme Han fut torturée pendant trois jours et trois nuits par les officiers de police. Durant la torture, pour l'empêcher de crier, ils ont utilisé une corde pour tenir sa bouche fermée. En conséquence, sa bouche devint affreusement enflée, ses épaules étaient dans un état méconnaissable de sang et de peau parce que les cordes avaient sectionné profondément la chair. Ses vêtements avaient été complètement déchirés durant l'attaque. Mme Han a perdu conscience plusieurs fois durant les trois jours de torture. Elle a même eu du sang dans ses urines. Pendant plusieurs mois suivant la torture, les blessures sur son corps ne cicatrisaient pas et son corps ne pouvait venir en contact avec l'eau à cause des meurtrissures. Il reste encore deux cicatrices profondes incrustées dans ses épaules.

Torture causant la dégénérescence des reins

Cui Qiuju, femme, 36 ans, résidente du comté de Wen, dans la province de Henan.

Pendant la détention de Mme Cui Qiuju au camp de travaux forcés pour femmes Shibalihe dans la ville de Zhengzhou, dans la province de Henan, des détenues ont frappé Mme Cui jusqu'à ce qu'elle crache le sang. Elle a été frappée parce qu'elle avait entrepris une grève de la faim pour protester contre la persécution. Au commencement de décembre 2001, le camp de travaux forcés craignant la responsabilité si elle devait mourir, la retourna dans le comté de Wen. Trois mois plus tard, après sa récupération, ils l'arrêtèrent encore. Mme Cui fit une autre grève de la faim. La troisième journée, elle fut amenée au bureau du camp de travaux forcés où elle fut torturée à nouveau. Les gardes ont utilisé la technique « Nouer les cordes » pour la torturer ainsi que l'électrochoc et les bâtons de caoutchouc. Elle a été torturée durant trois jours et trois nuits et a encouru de sévères blessures. Elle avait des contusions violacées sur tout le corps, ses organes internes furent tuméfiés, ses bras étaient engourdis et ne pouvaient plus bouger. Une fois, on lui interdit de dormir pendant quatre jours. En conséquence, elle souffre de dégénérescence des reins. Presque tous ses organes internes ont subi, à certains degrés, des blessures.

Camp de travaux forcés Masanjia

Des milliers de femmes pratiquantes de Falun Gong sont détenues et torturées à l'infâme camp de travaux forcés Masanjia, dans la ville de Shenyang, dans la province de Liaoning. La nouvelle prison de quatre étages, construit en novembre dernier, est déjà inadéquate pour garder les pratiquants, même avec une densité de 40 personnes et plus par chambre et quatre par lit simple assemblé en double.



Camp de travaux Masanjia
Ville de Shenyang, Province de Liaoning

Tout ce qui est fait au camp de travaux forcés Masanjia par les dirigeants et les gardes est fait dans un but démoniaque : rendre la vie aussi misérable que possible aux pratiquants de Falun Gong pour les forcer à renoncer au Falun Gong. Les gardes crient ouvertement aux pratiquants : « L'enfer c'est ici. Que vous le vouliez ou non, nous allons vous transformer ».

Obliger les pratiquants à faire de durs travaux pendant 15-16 heures chaque jour est une méthode de torture usuelle. Les pratiquants de la brigade no 1 sont forcés à fabriquer des fleurs de papier et de tissu et d'autres décorations, la plupart pour exportation. La fabrication de ces produits pendant de longues heures et durant plusieurs jours consécutifs occasionnant pour plusieurs pratiquantes des problèmes de doigts qui saignent, enflent et démangent. Quand les pratiquantes omettaient de tenir les bandes de papier serrées sur le fil de fer à cause de leurs doigts meurtris, les gardes les punissaient en les privant de sommeil et en doublant leur quota. Après leur libération, quelques pratiquantes ne pouvaient plus plier leurs pouces adéquatement durant huit ou neuf mois. Les pratiquantes tricotaient aussi des fleurs et cousaient des billes de couleur sur des chandails. Si elles faisaient une erreur, elles ne pouvaient pas dormir tant qu'elles ne l'avaient pas corrigée. Leurs yeux et leur cou devinrent rapidement souffrants et, après une longue journée de travail, leurs épaules et le bas de leur dos étaient aussi trop douloureux pour bouger. Durant l'été, il faisait si chaud qu'elles pouvaient à peine respirer et que leur corps était couvert d'éruption et en sueur. La police leur assignait délibérément du travail supplémentaire pour punir celles qui restaient convaincues dans leur pratique de Falun Gong.

Les gardes avaient recours aussi à diverses sortes de tortures cruelles pour forcer les pratiquantes à renoncer au Falun Gong. Selon les propres paroles d'une gardienne, « Nous avons d'innombrables façons de vous maîtriser » Effectivement, l'étendue de leur perversité n'a d'autres limites que celles de l'imagination de leur esprit maléfisant.

Dans les cellules d'isolement, les pratiquantes sont sauvagement battues, traitées au bâton électrique et enfermées pendant des mois pour n'avoir pas renoncé au Falun Gong. Les tortures incluent : forcer les pratiquantes à garder une posture douloureuse pendant plusieurs jours, les obliger à courir sans arrêt durant plusieurs heures, les menotter et les enchaîner à des instruments qui serrent et coupent dans la chair et arrêtent la circulation du sang, les suspendre par les mains menottées derrière le dos, etc.

L'isolement cellulaire sur une « planche de la mort » était utilisée à l'origine pour les criminels condamnés à mort. La victime est attachée sur une planche d'acier ou de bois avec les quatre membres étirés. La victime n'est jamais détachée et doit être nourrie par quelqu'un d'autre, mais dormir et se reposer se font sur la planche.

La prolongation de la torture physique et mentale et la condition de vie terrible occasionnent aux pratiquantes des complications médicales graves, incluant diabète, hypertension, maladie de cœur, thrombose cérébrale, infection de la peau, hépatite B et usure du système nerveux.

Les pratiquantes qui refusent de travailler ou d'endosser l'identité criminelle sont nourries au pain de maïs et à l'eau. Il n'y a pas de sel dans leur diète, donc elles sont devenues extrêmement faibles. Une partie de l'édifice principal est remplie de pratiquantes qui font la grève de la faim pour protester contre les mauvais traitements. Elles sont gavées avec un bol d'eau de maïs tous les deux jours pour lequel elles doivent payer 80 Yuan (environ 10 \$ US) par bol. Une autre technique s'appelle « sandwich ». Deux personnes isolent et surveillent une pratiquante pour l'empêcher de parler aux autres.

Contraintes physiques

Xia Ning, femme, de plus de 50 ans, résidente de Xingcheng, ville de Huludao, province de Liaoning. Mme Xia Ning a été ligotée à un lit pendant plus de huit mois parce qu'elle a essayé de faire la pratique des exercices de Falun Gong. Ses bras et ses jambes étaient engourdis et ne bougeaient plus. Ses poignets étaient enflés. Une fois, elle a été menottée à un lit mais elle a dû se tenir debout pendant quatre nuits. Quand elle croisait ses jambes en double lotus pour pratiquer la méditation assise du Falun Gong, ses jambes étaient attachées pendant plusieurs heures jusqu'à ce que la douleur lui fasse perdre la raison.

Bourrer la bouche de serviettes sales

Parce que Mme **Wang Yan** et Mme **Song Caihong** ont récité les livres du Falun Gong, la police leur a bourré la bouche de serviettes sales à plusieurs reprises. Leurs corps étaient complètement bleu et noir. La police a aussi forcé les pratiquantes à marcher sur une photo du fondateur du Falun Gong. Les pratiquantes ont aussi été forcées de mettre des bols d'eau sur leurs têtes. Si les bols d'eau tombaient, elles étaient battues. Les pratiquantes étaient torturées jour et nuit, sans arrêt.

L'accès aux toilettes est interdit lors des menstruations

Les pratiquantes travaillaient de 5 h. 30 à 21 h. 30 à chaque jour, exceptée pour les repas, de courtes pauses pour la toilette, et une heure pour la pause du midi. Souvent la pause du midi était annulée pour faire du travail en surplus. Il était interdit aux pratiquantes de parler en travaillant. Lors de ses menstruations, Mme **Wang Junying** a demandé en vain à plusieurs reprises d'aller à la toilette. La garde Xie Ping a refusé. Mme Wang a saigné dans son pantalon et a pleuré pour être incapable de changer sa serviette sanitaire.

Battue avec des souliers et un tournevis

Le 31 juillet 2001, la directrice de la Brigade # 2 des Femmes, Huang Haiyan, a incité Yang Jianhong, une prisonnière, à battre Mme **Li Yanjun**. Yang l'a empoigné par les cheveux et l'a battu jusqu'à temps que ses propres mains lui fassent mal. Elle a alors utilisé le talon de son soulier et un tournevis pour continuer à battre Mme Li pendant cinq heures. Le corps entier de Mme Li était couvert de blessures et sa peau était noire et mauve. Le jour suivant elle avait du sang dans ses excréments.

Pincer les cuisses et frapper le visage avec la semelle de caoutchouc de souliers

Un soir du mois de novembre 2001, la police a amené Mme **Zhang Yongli** à la toilette et à tour de rôle ils l'ont frappé au visage et à la tête avec la semelle de caoutchouc de souliers. Certains d'entre eux lui ont frappé la tête contre le mur. Mme Zhang a été torturée durant la nuit. Les contusions ont sévèrement déformés sa figure et sa tête a doublé sous l'enflure. Une fois six criminelles lui ont enlevé son pantalon, pincé les cuisses, et se sont assises sur son cou pendant toute la matinée. La région pincée (environ de 15 x 11 centimètres carré) était suppurante le jour suivant. La douleur était insupportable.

Battue pendant une nuit entière

Lors de sa détention au camp de travail de Masanjia, Mme **Yang Chunfang** a subi des raclées à plusieurs reprises. Au début de l'an 2001, elle a été battue pendant une nuit entière et ne pouvait pas marcher. Elle ne pouvait pas bouger d'elle-même. Un an plus tard elle n'avait pas complètement récupéré. La police n'a pas permis à sa famille de venir la visiter.

Accroupie pendant de longue durée, électrocutée avec une matraque électrique

La fonctionnaire Qiu Ping a puni Mme **Lin Ping** en la faisant «s'accroupir à demi » (s'accroupir avec les jambes écartées et les deux bras élevés devant parallèle au sol), causant la perte de sensation dans l'un de ses orteils. Qiu l'a aussi électrocuté pendant trois heures avec une matraque électrique lui brûlant la peau.

Privé d'eau, de sommeil et de toilette

Au mois de juillet de l'an 2000, un groupe incluant la directrice d'équipe Zhang Xiurong, la prisonnière Yang Jianhong, et d'autres ont torturé Mme **Ge Chunling** pendant plus de 20 jours. On ne lui a pas permis de boire, d'aller à la toilette, de dormir, et elle devait se tenir dans la position de « à demi accroupie » pendant 24 heures. Elle est devenue très maigre, et ses jambes et ses bras étaient paralysés. Au mois de mai 2001, Mme Ge a été mise dans la « Brigade strictement contrôlée », où elle n'avait pas la permission de se servir de la salle de bain pendant tellement longtemps qu'elle fit de l'edema et son rythme cardiaque s'est ralenti à 48 battements par minutes. Elle était encore forcée d'accomplir de lourds travaux.

Etouffée et piquée avec des aiguilles

Une fois plusieurs gardes ont amenés Mme **Li Xiupin** dans une salle privée et l'ont frappé tout partout. Un garde l'a étranglé pendant qu'une autre lui montait sur le dos, d'autres l'a frappaient à la tête et au visage, et d'autres encore l'a piquaient avec des aiguilles d'acier inoxydable de deux pouces. Elles lui ont percé le torse, l'arche des pieds, et les paumes au hasard. Elle a été torturée au seuil de la mort. Après, Mme Li a été alitée pendant plusieurs jours. Son corps était noir et mauve, son visage déformé, et sa peau coupée et ensanglantée.

L'estomac ensanglantée après le gavement

Au début de l'an 2002, lorsque Mme **Qi Zhenrong** a été sévèrement torturée, elle a fait la grève de la faim pendant 87 jours avant d'être relâchée. Un mois plus tard, elle a été retournée au camp de travail de Masanjia parce qu'elle était allée faire appel à Beijing pour le Falun Gong. A partir du mois d'avril 2002, Mme Qi a fait la grève de la faim pendant plus d'un mois et a été gavée à plusieurs reprises. Son estomac est endommagé et ensanglanté suite au gavement par un tube, et elle est extrêmement faible.

Les condamnations des pratiquantes sont prolongées parce qu'elles ont refusé de renoncer au Falun Gong

La police du Camp de Travail de Masanjia a essayé de prolonger les condamnations des pratiquantes. Au mois de mai 2002, les condamnations de Mme **Li Liming**, Mme **Sun Jinjun**, Mme **Song Guixiang**, et de Mme **Hu Ying** ont été soumises au Département de la Police de la Province de Liaoning pour extension.

Torturée jusqu'à être paralyser

Au mois de septembre de l'an 2001, Mme **Zhang Chunmei** a été envoyée au camp de travail de Masanjia, et depuis ses mains sont constamment menottées ensemble excepté lorsqu'elle mange, lave son visage, ou se sert de la toilette. Ses poignets sont enflés, et sa peau coupée et ensanglantée.

Le directeur du camp a encouragé Fu Wei, un homme de Shenyang, Province de Liaoning, à forcer une pratiquante de la Ville de Jinzhou, Province de Liaoning à s'asseoir dans un coin du plancher des douches. Elle a été forcée d'écarter les jambes dans une position très douloureuse. Fu s'est alors assis sur ses épaules et la forcée à soutenir le poids de son corps. Il la battue lorsqu'elle ne pouvait plus l'endurer. Fu lui a brisé les os du cou. Elle est paralysée depuis longtemps et doit être transportée de lieu en lieu.

Wang Haiying a poursuivit le camp de travail pour torture

En janvier 2001, pour être pratiquants du Falun Gong, Mme **Wang Haiying**, 31 ans et son mari, M. Li Qinhua, résidents du District de Shahe dans la Ville de Dalian, Province de Liaoning, ont été kidnappés au camp de travail de Dalian, Ville de Dalian, Province de Liaoning. Depuis un an et demi, Mme Wang poursuit, au niveau de la Cour du District, les représentants du camp de travail de Dalian pour leurs enfreintes à la loi constitutionnelle Chinoise.

Une fois, lors de sa détention au camp de travail de Dalian, Mme Wang a été menottée et battue simultanément par huit policiers. Elle a été battue, frappée, et électrocutée dans la bouche, lui laissant la figure enflée et couverte de marques mauves et noires. Elle a poursuivi la police inculquée et les chefs d'équipe du camp de travail, Yong Gao, Sun, et Sui et Wang Jun l'aîné et Wang Jun le plus jeune, pour compensation de santé physique et mentale. Lors de sa détention au camp de travail de Masanjia, Mme Wang a écrit à son mari, qui était détenu au camp de travail de Dalian. Ses lettres ont été confisquées et Mme Wang a poursuivi le chef du camp de travail pour enfreintes aux droits privés d'individu.

Lin Yan se transperce la poitrine avec un bâton de fer

Lin Yan, une femme de 30 ans, résidente de la Ville de Shenyang, Province de Liaoning. En octobre 1999, Mme Lin Yan a été condamnée à trois ans de travaux forcés. Elle avait été si gravement torturée que le 1 juillet de l'an 2000, elle s'est enfoncée un bâton d'acier au côté gauche de sa poitrine pour être hospitalisée. Après son départ de l'hôpital le 24 juillet, elle a été forcée de faire de durs travaux à Masanjia. Mme Lin avait des douleurs à la poitrine et avait de la difficulté à respirer, et a dû être alitée. Le camp de travail a refusé de l'envoyer à l'hôpital pour de plus amples diagnostics.

Déshabillée et frappée avec des matraques électriques

Mme **Qi Zhenrong**, une femme de 41 ans, résidente du Comté d'Huanren, Ville de Benxi, Province de Liaoning. Mme Qi a été détenue au camp de travail de Masanjia depuis le 29 octobre 1999, parce qu'elle a refusé d'abandonner son droit à la pratique du Falun Gong. Elle a été condamnée à une peine de trois ans de travaux forcés. Un jour, au camp, Mme Qi a été déshabillée et frappée à plusieurs reprises avec des matraques électriques. Elle a été si gravement battue qu'elle commença à se rouler sur le sol et à se plaindre. Son corps était couvert de plaies et de bosses sous la raclée.

En septembre 2001, Mme Qi a fait la grève de la faim avec 130 pratiquants du Falun Gong pour protester les condamnations prolongées. Elle a fait la grève de la faim pendant plus de 40 jours et sa vie était en grave danger. Mme Qi fut alors envoyée à l'Hôpital du camp de travail de Masanjia, où elle était sous la surveillance de la police du camp et continuait à être torturée.

Même au seuil de la mort, Mme Qi a encore demandée à la police de Masanjia de la relâcher ainsi que les autres pratiquants du Falun Gong et de rétablir leurs droits fondamentaux. La police l'a ignoré et a dit à sa famille à l'hôpital que la seule façon qu'ils l'a relâcheraient était si elle mourait. La police les a même forcée à payer les « frais d'hôpital » de 5,000 Yuan.

Li Jinghua a souffert d'une dépression nerveuse sous la torture

Li Jinghua, une femme de 34 ans, résidente du Village de Lizhangzi, Banlieue de Zhaoduba, District de Longcheng, Ville de Chaoyang, Province de Liaoning.

Le 30 octobre 1999, Mme Li Jinghua a été condamnée à un an de travaux forcés et envoyée au camp de travail de Masanjia parce qu'elle avait refusé d'abandonner le Falun Gong. Lors de sa détention au camp de travail, elle a souvent été battue. En janvier de l'an 2000, Mme Li a été transférée à la Première Equipe de Femmes du camp de travail et a été forcée de faire des vêtements. Si elle ne finissait pas le quota requis, les gardes l'a battaient. Mme Li était sous une pression mentale extrême. Elle travaillait de 6 heures 30 à 22 heures. Quelquefois elle devait travailler jusqu'à 3 heures du matin le jour suivant pour finir le quota. Une fois elle a été forcée de travailler continuellement sans repos pendant 36 heures d'affiler, sans repas.

Au milieu du mois de juin de l'an 2000, les autorités du camp de travail ont ordonnés aux pratiquantes de la Première Equipe des Femmes de se faire laver le cerveau. Plus de vingt pratiquantes ont été forcées à s'asseoir entasser les unes sur les autres sur des bancs, sous une température chaude et écrasante, de 6 heures 30 à midi, pendant que les gardes les prenaient individuellement pour le lavage de cerveau. Les gardes les bat-



Li Jinghua souffrant d'une dépression nerveuse au camp de travail de Masanjia

taient et les électrocutaient avec des matraques électriques. Mme Li était engouffrée par les cris des victimes et le son des matraques électriques frappant la chair.

A chaque jour, Mme Li avait le cerveau lavé jusqu'à minuit. Après plus de 20 jours de torture et de lavage de cerveau, Mme Li était blessée physiquement, et mentalement épuisée. Le 2 août 2000, puisqu'elle refusait de renoncer au Falun Gong, le policier Zhang Yan l'a enfermé dans une petite cellule mesurant moins de 1.5 mètres de hauteur. Mme Li a été forcée de se tenir dans une position penchée pendant 72 heures tout en étant privée de sommeil et de nourriture. Si elle bougeait un tout petit peu, elle était battue. Après, Mme Li a été enfermée dans une petite cellule pendant plusieurs jours additionnels. Il n'y avait pas de table, lit, ou toilette dans la petite cellule, et Mme Li devait manger, dormir, et se soulager dans la même cellule. Comme c'était au milieu de l'été, elle souffrait de la chaleur suffocante, des piqûres de moustiques, et de l'insupportable puanteur de la cellule. Pourtant, les gardes lui électrocutaient les mains, pieds, poitrine et la nuque avec des matraques électriques de haut voltage. Les chocs la faisaient se convulser et noircissaient sa chair sous les brûlures. Le garde du camp Zhang Yan l'a aussi torturé en la forçant à se tenir dans la position de « l'avion en vol » pendant plus de deux heures, jusqu'à ce qu'elle perde conscience. Après s'être réveiller, elle a été forcée de tenir la position de « l'avion en vol » pendant quatre jours et quatre nuits. Le supplice de Mme Li était énorme sous la pression mentale de tortures continues; elle est devenue extrêmement faible, et il ne lui restait plus que la peau et les os.

Alors Mme Li a été envoyée pour faire de durs travaux pendant des périodes prolongées. Elle était souvent battue. Elle a développée un teint terrible et a fait une dépression nerveuse. Puisqu'elle n'a pas été relâchée à la fin de sa peine d'un an, elle a commencé à faire la grève de la faim et a refusé de faire le travail forcé. A la suite, elle a été électrocutée avec les matraques électriques à chaque jour. Après quelques jours de torture, elle fixait dans le vide et ne parlait à personne. Elle est devenue incontinente. Elle a été envoyée à l'Hôpital Psychiatrique de Shenyang à Shenyang. Au mois de mai 2001, Mme Li a été renvoyée chez elle, et elle n'a pas encore récupéré.

Mes souffrances à la Station de la Police à Beijing

Je suis une résidente de la Ville de Chengdu, Province de Sichuan. Le matin du 29 janvier 2001, j'ai été arrêtée à la Place Tiananmen à Beijing parce que je pratique le Falun Gong. J'ai été amenée au Commissariat de Police de Tiananmen et enfermée dans une cage de fer où étaient détenus plus de 10 pratiquants. Vers les 20 heures, j'ai été amenée au Commissariat de Police du Comté de Beishicao, où j'ai été interrogée par le policier Liu.

Après l'interrogatoire, j'ai été amenée dans la cour où Liu m'a enlevé mon manteau et mon chandail, m'a forcé à m'enrouler les bras autour d'un arbre, et m'a étroitement menotté les mains. Il a retroussé mes manches pour exposer mes bras. Un autre policier tenait mes vêtements sous ma gorge, pour que je

puisse seulement bouger la tête en arrière. De cette façon mon cou est devenu spasmodique. Ils m'ont bourrés le dos de neige et sont passés en automobile devant moi pour me souffler un vent froid. Exposée à l'air frigid, mon corps entier est devenu engourdi.



Les jambescou-
vertes demeurtris-
sures

semblait que mes mains étaient fracturées, et bientôt mon corps entier s'est engourdi. Même maintenant, mes deux mains sont encore engourdi.

Après un bout de temps, il m'a tiré dans les airs et m'a lancé la tête contre le mur. Il a alors électrocuté les parties sensibles. Les jambes de mes cuisses, nombril, cou, etc. couvertes Il a continué à m'électrocuter jusqu'à de temps que je perde contrôle de ma meurtrissures vessie. Parce que j'étais menstruée, le sang des menstruations s'est aussi écoulé. En conséquence, l'urine et le sang des menstruations couvraient le sol tout partout. Il a continué à me torturer jusqu'à 6 heures le jour suivant. Après, j'ai été menottée aux tuyaux de chauffage avec trois paires de menottes et on m'a interdit de dormir. Après 9 heures, le policier Zhang m'a interrogé jusqu'à midi. Immédiatement après l'interrogatoire, il a amené trois brindilles de saule une épaisse, une mince, et une avec un nœud de la grosseur d'un œuf à l'extrémité. Il m'a menotté au tuyau de chauffage, tiré le rideau et fermé la porte. Il a commencé à me fouetter les jambes; spécialement les cuisses, avec les trois brindilles l'une après l'autre. Pour m'empêcher d'hurler, il a utilisé des baguettes pour raidir ma bouche.

Même après que les brindilles de saule soient brisées, il a continué à me battre jusqu'à temps que je perde conscience. Il m'a aussi brûlé les mains sur les tuyaux de chauffage. Après avoir repris conscience, j'ai été interrogée à nouveau durant l'après-midi. Après 17 heures, j'ai été de nouveau amenée dans la cour, ils m'ont enroulé les bras autour d'un arbre et m'ont étroitement menotté les mains. Le sol était enneigé et d'une température glaciale de -8 ou -9 C (17F), Zheng a continué à me fouetter avec une brindille jusqu'à temps que je perde contrôle de ma vessie. Mes jambes étaient aussi noires que du charbon et sévèrement enflées. Même maintenant les meurtrissures et l'enflure de mes jambes se voient facilement. J'ai encore de la difficulté à marcher et mes jambes s'engourdissent fréquemment. Après la police m'a escorté de retour à Chengdu, ils ont extorqués 8,000 Yuan à ma famille. J'étais sous surveillance à la maison. A présent, je dois errer dans les rues, et ne peut pas retourner chez moi.

Raclées Barbares et Gavement dans la Ville de Shuangcheng

Gavement Punitif

Guo Mingxia, une femme de 45 ans, du Village de Chengzhi, Municipalité de Chaoyang, Ville de Shuangcheng, Province d'Heilongjiang.

La police de la Ville de Shuangcheng est allé chercher Mme Guo Mingxia à sa résidence, lui disant qu'ils voulaient lui parler, et la ramèneraient très bientôt. A la place, ils ont escorté Mme Guo directement au centre de détention de Shuangcheng, où elle et d'autres pratiquants du Falun Gong ont commencé à faire la grève de la faim pour protester leur incarcération illégale. Le chef du centre de détention, Cui, a ordonné aux prisonniers et au garde Han de les battre même s'ils n'avaient pas mangé pendant quatre jours. Les gardes ont saisi les pratiquants par les cheveux, leur ont frappé la tête contre le mur, et les ont forcés à s'asseoir sur le ciment.

Plus tard, Mme Guo a été envoyé au camp de travail de Wanjia. Elle a fait une grève de la faim à plus de 10 reprises lors de sa détention. Song Shaohui, un administrateur à la clinique du camp de travail, l'a battu si sauvagement que son nez est devenu noir et pourpre et son visage tout enflé. Après la raclée, on lui a fait une injection de force et elle a été traînée en réclusion solitaire. Dans la cellule, elle s'est évanouie, le derrière de sa tête s'est engourdi et elle avait de la difficulté à bouger.

Le 24 octobre 2001, Mme Guo a été envoyé à la clinique du camp de travail, où l'administrateur Song lui frappa le visage et un groupe de médecins lui ont fait une injection par le force. Elle a été battue et gavée à chaque jour pendant plus de 50 jours. Vers le 40^{ième} jour elle a commencé à vomir du sang, ceci pendant les 10 jours suivant. Cependant, les médecins du camp ont continué à la gaver. Son poids est passé de 70kg à un peu plus de 30 kg. Une fois, elle était tellement faible que son corps entier tremblait et une garde, Yu Fangli, en la pointant du doigt, lui cracha, « Meurt, meurt au plus vite. Tu le mérites! »

Le 6 décembre 2001, Mme Guo et quatre autres pratiquantes du Falun Gong au camp de travail faisaient la grève de la faim depuis plus de 50 jours pour demander leur remise en liberté. Elles ont été gavées à nouveau. La police, les médecins de la prison, et les gardes les ont frappé et rué de coups de pied. Ils maintenaient la tête des pratiquantes au sol, les secouaient en arrière par les cheveux tout en les frappant directement au visage. Le visage des pratiquantes est devenu méconnaissable et le sang jaillissait de leur bouche. Mme Guo et les autres ont perdu conscience et ont été gavées lorsqu'elles reprenaient conscience.

Etrangler jusqu'à l'inconscience, le bras tordu jusqu'à être fracturé

Je suis une résidente de la Ville de Shuangcheng, Province d'Heilongjiang.

Le 9 février 2001, vers les 23 heures, le policier Zhao Yujun du commissariat local, ainsi que plus de dix policiers et employés du « Bureau 610 », sont entrés par effraction dans mon logis. Ils ont fouillé ma maison, ma cour, et mon corps cherchant des documents du Falun Gong. Lorsqu'ils ont été incapable d'en trouver vers les minuit, ils ont confisqués mon nouveau VCR, deux radios, et mes cassettes et CDs. Puis, les agents du centre de détention, Jin Wanzhi et Zhang Guofu, ont commandé aux quatre policiers de me traîner hors de ma résidence, et je suis tombée sur le lit. Ils ont continué à me traîner sur le plancher, me frappant la tête sur la porte. J'ai failli m'évanouir sous le choc. Alors ils m'ont enroulé dans deux couvertures. Un des policiers m'a saisi par le cou et je ne pouvais plus respirer, un autre m'a tordu les bras jusqu'à temps que mon bras droit se fracture.

Mon mari, mon fils et ma fille ont essayé de me protéger et de les empêcher de m'emmener. Lorsque mon fils m'a mise sur le lit, j'étais au seuil de la mort. Craignant que je meure devant eux, tous les policiers sont partis. J'ai finalement repris conscience après 3 heures, mais j'étais étourdie et j'avais de la difficulté à respirer. Mon cou était noir et mauve et j'étais incapable de bouger mon bras. Durant la journée, je me sentais faible. Ma belle-fille a eu tellement peur qu'elle est retournée chez ses parents. Mon fils avait tellement peur qu'il a erré dans les rues plutôt que de revenir à la maison, et ma fille avait peur que la police m'enlève pour mourir. Mon mari était incapable de manger sous la tension.

Les autorités ont menacés de m'emprisonner lorsque je me remettrais.



Ville de Shuangcheng, Province d'Heilongjiang

Les trente quatre pratiquants du Falun Gong que j'ai connu au Centre de Détention de Shenyang

Les trente quatre pratiquants du Falun Gong que j'ai connu au Centre de Détention de Shenyang

Avant j'étais une personne ordinaire n' ayant aucune croyance spirituelle. Le 22 avril 2001, j'ai été condamné à huit mois de prison pour emprisonner quelqu'un illégalement, et j'ai été détenue au centre de détention de Shenyang.

Lorsque j'étais au centre de détention de Shenyang, j'ai rencontré les pratiquantes du Falun Gong pour la première fois de ma vie. Elles étaient : Mme Wang Yaping, Mme Wu Yuhua, Mme Wang Juan, et une autre. Elles étaient toutes très gentilles. Sous des conditions insupportables, les pratiquantes sont vraiment demeurées dans la « Vérité - Bonté - Tolérance », et j'en ai gardée une impression très profonde et durable. Une semaine plus tard, la plupart d'entre elles ont été transférées au camp de travail de Longshan, et il ne restait plus que Wang Juan.

Le 7 mai, une autre pratiquante, Mme Bai Xiujian, a été mise dans notre cellule. Lorsque le chef de notre cellule l'a déshabillée de force, nous avons vues des meurtrissures et des coupures partout sur son corps. Cette nuit-là, je lui ai parlée et j'ai appris qu'elle avait souffert quatre jours de torture avant de venir à Shenyang. Six policiers, tous en même temps, l'avaient électrocuté avec des matraques électriques. Ils l'avaient déshabillé, attaché et sauvagement battu. Ils lui avaient électrocuté la poitrine et le vagin avec des bâtons de haut voltage et l'avaient insulté sans honte avec des jurons sales. Je pouvais voir que chaque partie de son corps avait été blessée par les raclées. J'ai été bouleversée par ce que j'ai entendue et ce que j'ai vu. J'étais triste pour ces policiers, mais j'étais encore plus triste pour mon pays. Entre-temps, j'admirais la volonté inébranlable des pratiquantes du Falun Gong. Elles donnaient tout ce qu'elles avaient pour leur croyance dans le Falun Gong. Pour parler au sujet de la persécution, elles risquaient courageusement leurs vies. J'ai vu la noblesse du Falun Gong dans Mme Bai. J'ai crue tout ce qu'elle a dit. Mme Bai était la cinquième pratiquante du Falun Gong que j'ai rencontrée au centre de détention.

Le 27 mai, trois autres pratiquantes sont arrivées : Mme Yin Liping, Mme Zou Guirong, et Mme Zhou Yanbo. Elles étaient déjà en grève de la faim depuis dix jours. J'ai appris que parce qu'elles avaient refusées d'abandonner le Falun Gong, elles avaient été incarcérées et torturées dans six centre de détention différents et camps de travail, incluant l'abominable camp de travail Masanjia et le camp de travail Zhangshi. Les gardes au camp de travail les avaient même enfermées avec des criminels et avaient laissés ces criminels les abuser et les violer. Le courage et la dédication de ces pratiquantes envers leur foi ont touché certaines prisonnières ordinaires ici, et j'ai commencée à aider à prendre soin d'elles.

Le 4 juin, une vieille dame, Mme Ma est arrivée. Elle était aussi une pratiquante. Je me suis aperçue que toutes les pratiquantes se traitaient comme une famille, toutes très sincère et

pleines d'égards. Quelques jours plus tard, toutes les quatre ont été amenées. Rendu au 14 juin, Mme Yin et Mme Zou sont revenues, avec des plaies partout sur leur corps. J'ai de nouveau vu les crimes atroces que la police a commis contre les pratiquantes du Falun Gong.

Quelques jours plus tard, Mme Zhao Shuhuan, Mme Li Jiazhen, Mme Wang Jie, et Mme Lu Guoqin ont été mises dans notre cellule, et Mme Zhou Yanbo est aussi revenue. Il y avait un total de sept pratiquantes. Le 22 juin, le garde a rassemblé les prisonnières ordinaires, nous ordonna de surveiller et d'empêcher les pratiquantes de faire les exercices du Falun Gong, et d'informer les gardes si l'une le faisait. J'ai été cherchée Mme Yin et lui ait demandé pourquoi elles insistaient à faire les exercices. Mme Yin m'a dit, « J'ai subie de nombreuses raclées et tortures. La police ne m'a donné aucun traitement pour mes blessures, même pas une seule pilule. C'était les exercices du Falun Dafa qui m'ont aidée à récupérer encore et encore. Dis-moi, puis-je ne pas faire les exercices, puis-je ne pas être une pratiquante du Falun Gong? » Leur corps et esprits résistant m'ont montré la magnificence du Falun Gong, en fait Falun Gong est surnaturel. Donc j'ai consentie à ce qu'elles fassent les exercices.

Cependant, d'autres prisonnières ne coopéraient pas. Elles attaquaient les pratiquantes pour les empêcher de faire les exercices. Mme Zou a été frappée tellement fort sur la tête qu'elle est tombée dans le coma. Les gardes qui ont répondu n'ont pas puni les attaquantes. Ironiquement, ils ont enfermés les pratiquantes en réclusion solitaire.

A cause de ses blessures à la tête, Mme Zhou était dans un état critique et retombait périodiquement dans l'inconscience. Pour échapper à leur responsabilité, les gardes ont essayés de duper Mme Zou à écrire « Je suis morte d'avoir pratiquer le Falun Gong ». Lorsque Mme Zou a refusé, quatre policiers l'ont battu sauvagement. A ce moment, les sept pratiquantes ont toutes protesté en même temps en faisant la grève de la faim. Elles n'ont mangé aucune nourriture, ni bu d'eau.

Leur protestation dura 21 jours. Les gardes ont commencé à les gaver. Toutes les sept ont résisté. Elles ont résisté la persécution avec leurs vies. Par les actions des pratiquantes j'ai vu la puissance et la droiture du Falun Gong. Maintenant, je respecte grandement les disciples du Falun Gong et leur Maître a un endroit très noble dans mon cœur. A la fin, le 10 août, elles l'ont emporté. Les gardes ont dû les relâcher du centre de détention. Elles ont persévéré dans les circonstances les plus ardues. Elles ont vraiment obtenu la liberté qui leur était due.

Le 24 août, sept pratiquantes sont entrées, y compris, Mme Zhou Yumei, Mme Su Yu, Mme Huang Xin, Mme Li Yuan, et d'autres. Elles sont toutes arrivées gravement blessées à la suite de la torture inhumaine de la police. Les gardes nous ont de nouveau commandé à nous les prisonnières ordinaires d'abuser davantage les pratiquantes. Cependant, les pratiquantes traitaient toujours notre méchanceté avec bienveillance, nous disaient les principes plus élevés pour être des per-

sonnes nobles, et ont dissipé la plus grande partie de notre confusion de toujours au sujet de la raison de vivre. Elles étaient le deuxième groupe de pratiquantes que je rencontrais en prison. Comme le premier groupe, elles ont fait la grève de la faim et ont été relâchées après trois semaines.

Le troisième groupe de pratiquantes que j'ai rencontrée incluait Mme Ren Shujie, Mme Wu Yanping, et Mme Ma Lianxiao. Elles étaient arrivées le 14 novembre, avec des blessures partout sur leur corps. A ce moment, elles faisaient la grève de la faim depuis déjà huit jours. Les pratiquantes Jin Qian, Mme Zhang Yaping, et d'autres les ont joint dans leur grève de la faim. Elles ont toutes été relâchées le 3 décembre.

De ces trois groupes de pratiquantes du Falun Gong, graduellement j'en suis venue à voir la vérité et la puissance du Falun Gong, et j'ai commencé à pratiquer le Falun Gong moi-même.

Le 23 décembre 2001, une autre pratiquante, Mme Liu Xiangdang est arrivée. J'ai été avec elle pendant huit jours. Durant ces huit jours, elle m'a dit plusieurs choses que je ne comprenais pas au sujet du Falun Gong, et plusieurs principes élevés que je n'avais jamais connus. Je me sentais tellement chanceuse.

A ce moment, j'avais été en prison depuis sept mois. Durant ces sept mois, j'ai connu et agité conjointement avec 31 pratiquantes du Falun Gong. Par l'entremise de ces personnes courageuses, j'ai compris plusieurs choses que je devais connaître. J'ai senti que mon emprisonnement était une bénédiction dissimulée, la plus grande bénédiction que quelqu'un pourrait recevoir, parce que j'ai appris la vérité et j'ai eu la chance de devenir une pratiquante du Falun Gong.

Après, j'ai rencontré d'autres pratiquantes : Mme Wen Jun, Mme Wang Xibin, et Mme Xu Min. Elles avaient été transférées d'un autre centre de détention où elles avaient été incarcérées et torturées pendant plus d'un an. Cependant leurs cœurs n'avaient pas du tout été ébranlés. Celles-ci sont les 34 pratiquantes que j'ai rencontré au centre de détention de Shenyang. Par leur entremise, j'ai appris la vérité ultime de l'univers; par leur entremise, j'ai commencé à pratiquer le Falun Gong. Par la pratique, j'ai reçu les bienfaits physiques et mentaux du Falun Gong. Rien ne sera capable de prendre ma croyance dans le Falun Gong, une croyance gagnée par expérience personnelle et un éclaircissement.

Une Dentiste Mutilée sous une Grave Torture

Gu Guangqin, une femme de 46 ans, résidente du District de Nanpiao, Ville d'Huludao, Province de Liaoning.

Au mois d'octobre 1999, Mme Gu Changqin a été arrêtée pour faire appel à Beijing et a été escortée menottée, à sa ville natale, Huludao. Au centre de détention Gangyaoling, elle a été enchaînée à une « planche de mort ». Trois jours plus tard, elle a été transférée au camp de travaux forcés Masanjia, où elle a reçu une peine d'emprisonnement de trois ans sans procédures légales. Au camp de travaux forcés, Mme Gu a fréquemment subi la torture. Elle a été forcée de se tenir debout, forcer de s'accroupir, de plier le corps, forcer de s'asseoir, et d'autres positions forcées pendant de longues périodes. Elle a aussi été privée de sommeil pendant plusieurs jours. A la mi-novembre 1999, la prisonnière Li Fenglian, suivant les instructions des gardes, a cruellement torturé les pratiquantes. Elle a brutalement battu chaque pratiquante de la cellule No. 4, brigade No. 1. Elle les a frappé et rué de coups de pied à la tête, au visage, au cou et à la poitrine. A plusieurs reprises, Mme Gu a été battue jusqu'à temps qu'elle vomisse du sang.

De la torture physique sans relâche, incluant : être forcé de se tenir debout pendant de longues périodes, plier le corps (se tenir avec les deux jambes droites et genoux ensemble dans la position de se toucher les orteils), être forcé de rester alerte en regardant un mur pendant des heures, priver de sommeil, durs travaux, abus verbal et raclées.

En plus des abus physiques, Mme Gu était constamment en proie au supplice mental. Les gardes avaient ordonnées à deux prisonnières de la surveiller 24 heures par jour; même lorsqu'elle dormait, elle était coincée entre les deux prisonnières. Il lui était interdit de parler à quiconque, sous peine d'être soupçonné de comploter des troubles et d'être punie. Il ne lui était pas permis de fermer les yeux durant le jour, ou elle serait soupçonnée de méditer. Elle pouvait seulement aller à la toilette deux fois par jour et était surveillée et humiliée.

Le supplice mental et physique et les 16 heures par jour de travaux forcés ont gravement endommagée la santé de Mme Gu. Au mois d'octobre de l'an 2000, Mme Gu avait de la difficulté à manger, à respirer, et à parler. On a amené un « expert » médical au camp pour l'examiner. Le médecin a brièvement touché le dos et le cou de Mme Gu et a dit, « Elle est bien. Vous pouvez faire ce que vous voulez d'elle. » Ce qu'il voulait dire était de la gaver. Même si Mme Gu ne faisait pas la grève de la faim mais avait de la difficulté à avaler, elle a été accusée de prétendre et a été gavée de toute façon, ce qui lui a causé une douleur extrême. Entre-temps, les gardes et les prisonnières qui au début défendaient à Mme Gu de parler à quiconque, maintenant l'a forçaient à parler, ce qui lui était très difficile. A la suite de ces cruautés, sa santé s'est détériorée rapidement. Un côté de son visage s'est enflé. Aussi, la douleur est devenue telle qu'elle ne pouvait plus dormir sur le dos. Le 1 novembre 2001, Mme Gu a été renvoyée à la maison.

Le 7 novembre de l'an 2000, Huo Shushan, Chef du

Commissariat de Police de Gangyaoling, Division de Nanpiao, a amené 4-5 policiers avec lui à la maison de Mme Gu, a enfoncé la porte d'avant, saccagé sa résidence, et a pris tous les livres de Falun Gong, disques compactes, et une enregistreuse à cassettes. Puis ils ont écrit des faux rapports l'accusant d'organiser des activités du Falun Gong. En conséquence, Mme Gu a été renvoyée au camp de travaux forcés de Masanjia, où elle a été violée et brutalement battue par Zhang Jun, un policier pervers de la Troisième Brigade. Elle a été tellement battue par l'attaque que ses yeux étaient enflés et elle a vomit. Elle ne pouvait plus parler, même si Hao insistait qu'elle le pouvait. Elle a été envoyée à l'hôpital et diagnostiquée de cancer; le dossier médical a été gardé à l'hôpital Masanjia. Dong Bin (la chef de la Troisième Brigade) l'a envoyée à la maison le 30 mai 2001.

Mme Gu ne peut plus pratiquer la médecine dentaire parce qu'elle ne peut plus parler. Sa subsistance est en péril et elle dépend de l'aide financière des gens. Sa mère de 80 ans souffre d'une grave maladie de cœur à la suite du supplice que la famille a subi. De plus, Mme Gu est une mère célibataire. Sa fille de 16 ans a dû quitter l'école à la suite des difficultés de la famille. Mme Gu est encore étroitement surveillée par le Commissariat de Police.

Pendue et battue dans la position de « Transporter une épée sur son dos »

Kou Xiaoping, une femme de 40 ans, était une employée du gouvernement qui travaillait dans une banque, résidente du District Lishan, Ville d'Anshan, Province de Liaoning.

Mme Kou Xiaoping est allée quelques fois faire appel à Beijing pour le droit de pratiquer le Falun Gong après le 20 juillet 1999. La police l'a arrêté et escorté e retour à la Ville d'Anshan, où elle a été illégalement détenue au centre de détention No.3 pendant quinze jours. La police l'a menotté avec un bras au dessus de l'épaule enchaînée étroitement à l'autre bras derrière son dos et l'a pendue dans cette position pendant une journée entière. Entre-temps, elle a été battue, jusqu'à temps qu'elle soit noire et bleu tout partout. Après être relâchée, son salaire a été suspendu et elle a été forcée de suivre les classes de lavage de cerveau. Parce que Mme Kou a refusé d'abandonner la pratique du Falun Dafa, elle a été illégalement condamnée à deux ans de travaux forcés au mois de novembre de l'an 2000.

Au camp de travaux forcés, pour la forcer à renoncer au Falun Gong, il lui était interdit de dormir pendant un mois entier. En février de l'an 2002, Mme Kou a joint d'autres pratiquantes d'un groupe de la grève de la faim pour protester la persécution. Après quatre jours, la police les a gavé, une façon de les torturer. Plusieurs pratiquantes ont eu des réactions très sévères à la suite de ces sessions de torture de gavement. Mme Kou s'est sentie mal, partout dans le corps, sa bouche était extrêmement sèche, ses ongles et son visage étaient pâles, et elle sentait une douleur dans ses organes internes. Mme Kou a éventuellement été envoyée à l'hôpital pour traitement d'urgence. Deux jours plus tard, le 22 février 2002, elle est décédée. Tôt après que Mme Kou soit persécutée à mort, sa sœur, Mme Kou Xiaokun, a été torturée à mort au camp de travaux forcés de Masanjia.

TOURMENTS PSYCHIATRIQUES



Photo au verso : gavage de force comme punition

Une illustration d'une session de gavage de force en prison par Amy Lee, une pratiquante du Falun Gong vivant maintenant aux Etats-Unis, qui a subi ce supplice lors de son incarcération en Chine.

Se remémorant son expérience, Mme Lee a dit : « Ils m'ont tirée par mes cheveux et ont jeté brutalement ma tête au sol. Puis ils m'ont violemment donné des coups de pied à la tête et la poitrine. J'ai perdu connaissance. Quand j'ai repris conscience, j'ai eu un mal de tête et me suis rendu compte que mes vêtements ont été enlevés de mon corps. J'ai commencé une grève de la faim en guise de protestation de ce traitement. Cinq jours plus tard, j'ai été gavée. Ils ont enfoncé un tube en plastique épais et dur dans mon estomac par le nez. C'était très douloureux, en particulier au nez et à la gorge. Gaver une personne en enfonçant violemment des tubes dans la gorge par le nez est une pratique couramment utilisée dans les centres de détention chinois. Très souvent, ce n'est pas la nourriture qui est introduite dans le tube, mais une solution contenant de l'eau salée très concentrée, laquelle est extrêmement douloureuse lors de l'ingestion. Ce qui est effroyable est que les matières fécales et l'urine humaines sont parfois « nourries » aux pratiquants en grève. Cette procédure est souvent infligée soit par des gardiens qui n'ont reçu aucune formation ou parfois par des détenus criminels. »

Détentions Répétées et Torture dans un Hôpital Psychiatrique

Wu Xiaohua, une femme de 47 ans, un professeur associé au Département des Arts de l'Environnement au Collège d'Ingénieur Civil de Construction de Anhui, Ville de Hefei, Province de Anhui.

Au début de l'an 2000, les autorités locales ont envoyé le Prof. Wu Xiaohua au camp de travail des femmes de Anhui parce qu'elle avait fait appel au gouvernement pour arrêter de persécuter le Falun Gong. Au camp de travail, les gardes ont incité les prisonnières à la battre et à l'abuser. Elles l'ont frappés au visage avec la semelle d'un soulier, lui ont enveloppé le visage et la tête avec du papier adhésif, et lui ont bourré la bouche avec des guenilles qui avaient été utilisées pour nettoyer les salles de bains et qui avaient été trempés dans l'urine. Elles lui ont même rempli la bouche avec des serviettes sanitaires trempés de sang de menstruation. Elles l'ont aussi isolé dans une cellule dans la chaleur de l'été.



Professeur Wu Xiaohua

Lorsqu'une telle torture a échouée à forcer Prof. Wu à renoncer au Falun Gong, le camp de travail l'a envoyé à l'Hôpital Populaire No. 4 de la Ville de Hefei (un hôpital psychiatrique) tard au mois de juillet de l'an 2000. A l'hôpital psychiatrique, Prof. Wu était menotté à un lit avec les bras et les jambes écartés jours et nuits. On lui a fait des injections de force, gavé de drogues, et électrocuté avec des aiguilles électriques. Cette torture l'a mise dans une stupéfaction et l'a rendait agitée. Elle tombait souvent dans la stupeur. Un jour, ils l'ont menottés avec les mains derrière le dos et l'ont enfermé dans un entrepôt à partir de l'après-midi jusqu'au matin suivant pour l'exposer aux moustiques. Parce qu'elle était menottée, elle ne pouvait pas chasser les moustiques. Le matin suivant elle était couverte de sang dû aux piqures de moustiques. Elle a été détenue et torturée à l'hôpital psychiatrique pendant 50 jours avant d'être transféré au camp de travail.

Le 23 octobre 2001, Prof. Wu a été envoyée à nouveau à l'hôpital psychiatrique. A l'hôpital, les infirmières l'ont forcé au lit, l'ont agrippé par les cheveux, et lui ont enlevé ses vêtements. Les médecins l'injuriaient pendant qu'ils coupaient ses sous-vêtements avec des ciseaux. Puis ils l'ont attaché au lit avec les bras et les jambes écartés et l'ont électrocuté avec des aiguilles électriques et une matraque électrique partout sur le corps. La douleur était indescriptible. Puis ils l'ont gavé et lui ont injecté des drogues qui endommagent les nerfs. Ces drogues lui ont embrouillé l'esprit et l'a rendait malade. Lors de sa détention à l'hôpital psychiatrique elle a fait la grève de la faim à trois reprises. Les autorités de l'hôpital ont menacé de lui donner des chocs électriques jusqu'à temps qu'elle s'évanouisse si elle ne

renonçait pas au Falun Gong. Les injections et les drogues la gardaient dans un état léthargique et elle se sentait engourdie. Elle avait constamment mal à la tête, vomissait, et avait des menstruations irrégulières. Elle avait aussi des pertes de mémoire, sa vision était hors focus de façon discontinue, la rendant incapable de voir les gens ou les choses clairement de près. Son ouïe avait aussi été terriblement endommagé. Due à sa pauvre condition physique souvent elle s'évanouissait de trois à quatre fois par jours. Due à la torture, la valeur du sucre dans son sang atteignait souvent 22-28, sa pression du sang était très haute, et son cœur était en très mauvaise condition.

En octobre de l'an 2002, les gardes du camp de travail des femmes de Anhui ont amené secrètement Prof. Wu à l'hôpital. Personne ne connaît où elle se trouve présentement.

Chen Biyu est Morte sous Torture Psychiatrique

Chen Biyu, une femme de 51 ans, employé à la succursale de Taijiang de la Banque Commerciale Industrielle de Chine à Fuzhou, Province de Fujian.

En novembre 1999, Mme Chen Biyu a été arrêtée à Beijing pour faire appel au gouvernement central pour arrêter de persécuter le Falun Gong. Elle a été escortée à Fuzhou et détenue au centre de détention de Shuitou. Pour la forcer à renoncer au Falun Gong, la police l'a tout d'abord envoyé au centre de prévention de maladies mentales et neurologiques de Fuzhou en décembre 1999, et plus tard au centre de traitement de l'hôpital psychiatrique de Fuzhou à Fuzhou. Elle a été gavé avec des drogues psychiatriques à ces institutions.

Mme Chen a réussi à s'échapper de l'hôpital psychiatrique mais a de nouveau été arrêtée et renvoyée au centre de prévention de maladies mentales et neurologiques de Fuzhou le 7 janvier de l'an 2000. Le médecin en chef de la Deuxième Unité, Dr. Lin Yaoping, l'a torturé avec des aiguilles électriques et lui a injecté des drogues endommageant les nerfs. La grave torture l'a rendue incontinente et lui a fait perdre la mémoire. Elle a alors été transférée à un autre hôpital, mais fut relâchée parce qu'elle était incapable de payer des dépenses d'hôpital. Lorsqu'elle est retournée à la banque, elle a été congédié, et fut alors envoyée à l'hôpital psychiatrique de Fuzhou.

Après que Mme Chen fut relâchée, elle a encore été arrêtée par la police le 26 septembre 2001, et a subi d'avantage de tortures psychiatrique. Mme Chen est décédée en détention au mois d'octobre 2001.

1. AP, 27 août 2002: «Falun Gong practitioners Call for Support to End Mental Hospital Abuse Used to Persecute Healthy Falun Gong Practitioners in China»
2. The Japan Times, 5 septembre 2002: «Psychiatric Abuse In China»

Aider à secourir ma mère, Han Jizhen, qui a été cruellement persécutée dans l'hôpital psychiatrique de Nanjing

Par Jason Wang ³⁻⁴

Ma mère s'appelle Han Jizhen. Elle est une pratiquante de Falun Gong. Tout comme des millions d'autres pratiquants de Falun Gong, ma mère a sévèrement été torturée à cause de la persécution menée par le gouvernement chinois. Voici son histoire.

Ma mère a débuté sa pratique en 1998. En quelques mois, une maladie gynécologique chronique qui l'avait affligée depuis 28 ans a disparue ainsi que d'autres maladies. Pour la première fois depuis plusieurs années, ma mère était en parfaite santé grâce à sa pratique du Falun Gong. Ma mère a alors été rapidement reconnue dans le voisinage et à son travail, comme étant personne de très bon cœur.



De droite à gauche: Mère de Jason, Han Jizhen, son père, son frère sa belle-sœur. La photo a été prise pendant la cérémonie de mariage de son frère.

Le 20 juillet 1999, dû à son ressentiment face à la popularité du Falun Gong, le président chinois, Jiang Zemin, a lancé une persécution à la grandeur de la nation contre les pratiquants de Falun Gong. Ma mère, ayant bénéficié grandement de la pratique du Falun Gong, a senti qu'il était de sa responsabilité d'expliquer au gouvernement chinois sa perception erronée concernant le Falun Gong, ainsi le 23 décembre 1999, elle s'est rendue à Beijing faire appel pour rétablir la réputation du Falun Gong. En chemin, un policier l'a arrêtée et lui a demandé: « Est-ce que vous pratiquez le Falun Gong ? » Ma mère a répondu: « Oui. » Le policier a immédiatement poussé ma mère dans la voiture de police. Dans la voiture, le policier l'a frappée au visage à plusieurs reprises jusqu'à ce qu'il soit fatigué. Ensuite il a pris un sac pour la frapper plusieurs fois.

Plus tard, ma mère fut ramenée à son village natal de la ville de Nanjing, province de Jiangsu. Sans aucun document légal ou diagnostic médical, les officiers de police l'ont détenue contre sa gré à l'hôpital psychiatrique de Nanjing (présentement réputée comment étant l'hôpital mental de Nanjing). Au début,

l'hôpital a refusé d'accepter ma mère, parce que les docteurs voyaient que c'était une personne en parfaite santé. Les policiers ont fait beaucoup de pression sur les docteurs et ont éventuellement forcé l'hôpital à l'accepter. Un docteur a dit aux membres de notre famille, « Elle n'est pas ici parce qu'elle a un problème psychiatrique, c'est parce qu'elle ne veut pas délaisser sa croyance dans le Falun Gong! »

J'étais stupéfait et anxieux lorsque j'ai su que ma mère était détenue dans un hôpital psychiatrique à cause de sa croyance dans le Falun Gong. J'ai immédiatement pris un avion pour me rendre en Chine et visiter ma mère à l'hôpital psychiatrique de Nanjing. J'ai demandé à ma mère comment elle était traitée à l'hôpital, étant en parfaite santé. Ma mère m'a alors répondu: « On m'a fait des injections de force avec des drogues inconnues et on me force également à avaler toutes sortes de drogues. Si je refuse de les prendre, ils utilisent des cordes pour m'attacher et ils me les injectent de force. Les drogues me causent beaucoup de douleurs physiques. Je suis incapable de me calmer que je sois debout, assise ou couchée. Je me sens apathique et étourdie. Ma tête ne peut plus penser, je suis facilement irritée et je ne peux pas me calmer. » Mon cœur était affligé en la voyant. Tous les gestes qu'elle faisait étaient extrêmement lents, que ce soit lorsqu'elle parlait ou lorsqu'elle tentait de bouger. Lorsqu'elle parlait, on aurait dit que sa langue était enflée et ne pouvait pas bouger facilement. Elle ne pouvait pas s'exprimer avec facilité et ses pensées étaient désordonnées et aléatoires. Après tous ce temps à l'hôpital, ma mère, auparavant en parfaite santé ressemblait à un patiente vraiment atteinte mentalement.

Soudainement nous avons entendu une infirmière crier à l'extérieur de la pièce. Ma mère m'a dit nerveusement: « Ils vont encore me droguer! » Peu après, une jeune infirmière est entrée tenant un gobelet d'eau et des pilules. En même temps qu'elle faisait prendre la drogue à ma mère, elle a dit: « Est-ce que tu veux encore pratiquer le Falun Gong? Délaisse la pratique! » Je me tenais sur le côté et regardait silencieusement la scène. Voir ma mère souffrir ainsi devant mes yeux, était un sentiment indescriptible. J'agonisais. Cette scène douloureuse me poignardait le cœur et le réduisait en miettes.

Plus tard, j'ai rencontré le docteur et je lui ai dit: « Je suis le fils de Han Jizhen. Je suis venu d'Amérique parce que je voulais connaître l'état de ma mère. » Le docteur a dit: « Votre mère peut quitter cette hôpital n'importe quand en autant que la police le permet. » Lorsque je les ai questionnés sur les drogues qu'ils administraient à ma mère, ils m'ont dit: « Nous n'avons pas le choix. Les policiers veulent qu'elle soit ici et nous devons lui administrer des drogues. Sinon, si elle se rend à Beijing de nouveau pour faire appel pour le Falun Gong, nous allons devoir en prendre la responsabilité. »

3. Chronique Houston, par EDWARD HEGSTROM, 19 novembre 2001, «La Chine exproprie la lutte contre le Falun Gong à l'étranger - Les pratiquants locaux disent que les consulats sévissent contre eux »

4. Les nouvelles du Dallas Morning, par ESTHER WU, 3 octobre 2002, « Les étudiant de l'UT espèrent que le ralliement va aider le père »

Après que notre famille a fait des demandes répétées, l'hôpital a relâché ma mère, plusieurs jours avant le Nouvel An chinois. À notre consternation, les policiers sont venus à notre maison, le lendemain et ils ont menacé ma mère, lui demandant de rédiger une déclaration promettant de ne pas se rendre de nouveau à Beijing pour faire appel pour le Falun Gong, sinon elle serait renvoyée à l'hôpital. Sous la pression, ma mère a signé. Nous pensions que la police nous laisserait dorénavant en paix et que nous pourrions célébrer paisiblement le Festival de la Nouvelle Année. Mais les policiers sont revenus à notre maison, de nouveau le lendemain. Ils ont dit à ma mère: « Tu as seulement fait une déclaration promettant de ne pas te rendre à Beijing faire appel pour le Falun Gong. Ce n'est pas suffisant. Tu dois écrire une déclaration promettant de ne plus jamais pratiquer le Falun Gong ou sinon, nous allons te renvoyer à l'hôpital psychiatrique. » Ma mère leur a répondu: « Comment pourrais-je rédiger une telle déclaration? Pratiquer le Falun Gong m'a guérie de toutes mes maladies. Comment pourrais-je cesser de pratiquer des exercices si merveilleux? » Le policier lui a répondu avec audace: « Il me semble que tu as encore des problèmes psychiatrique et que tu n'as pas été guérie à l'hôpital. Tu dois avoir besoin que l'hôpital te donne plus de traitements. » Sans aucun processus légal, les policiers ont pris ma mère de force et l'ont ramenée à l'hôpital de nouveau pour y rester deux mois supplémentaires.

La santé de mon père n'est pas bonne. Il avait alors le cancer et avait besoin de ma mère pour prendre soin de lui à la maison. Depuis que les policiers ont enlevé ma mère, elle ne pouvait pas s'occuper de lui et il devait, par contre, lui envoyer des repas tous les jours. Ma famille était en crise.

À la fin de l'année 2000, j'avais tous les documents requis pour que mes parents puissent venir me visiter en Amérique. Juste avant qu'ils ne puissent prendre place dans l'avion, mes parents ont été arrêtés par les douaniers à l'aéroport de Shanghai parce qu'ils ont trouvé le nom de ma mère mentionné sur une liste noire dans leurs ordinateurs.

Encore aujourd'hui, les policiers et d'autres officiers du gouvernement surveillent ma mère. Elle ne peut pas quitter son village natal sans la permission des autorités. Je fais appel à la communauté internationale pour aider à délivrer ma mère pour que notre famille puisse être réunie.

Fan Lihong meure des tortures psychiatriques

Fan Lihong, âgé de 29 ans, résidente de la ville de Xining, province de Qinghai.

Mme Fan Lihong a été arrêtée à l'automne 2000 et condamnée à une année de travaux forcés dans le camp de travaux forcés pour femme de Qinghai. Parce qu'elle a refusé de renoncer au Falun Gong, le camp de travail a envoyé Mme Fan dans un hôpi-

tal psychiatrique pour y être torturée. À l'hôpital, les docteurs et les policiers lui ont administré de force des drogues psychiatriques. Elle a été détenue plusieurs fois à l'hôpital psychiatrique parce qu'elle refusait de renoncer à sa croyance en Falun Gong. Les drogues ont endommagés sévèrement son système nerveux et elle était souvent atteinte de léthargie, une sorte de transe. Dû à son état critique, l'hôpital l'a relâchée, ayant peur qu'elle ne meure alors qu'elle était en détention. Mme Fan ne s'est jamais complètement remise des dommages sévères qu'a subis à son système nerveux et en décembre 2001, elle a été retrouvée morte dans le parc public de Qinghai.

Torturée à l'hôpital psychiatrique de Fangoun

Dong Yuhua, âgée de 31 ans, résidente du district de Baiyun, ville de Guangzhou, province de Guangdong.

Le 20 juillet 1999, Mme Dong Yuhua a été arrêtée parce qu'elle s'est rendue à Beijing faire appel au gouvernement pour qu'il cesse de bannir le Falun Gong. Pendant qu'elle était en détention, Mme Dong a été forcée de boire de l'eau dans laquelle ont ajouté des drogues inconnues. Elle a commencé à se sentir très malade et étourdie. Ses lèvres étaient gercées, dû aux drogues. De ce moment jusqu'en octobre 2001, elle a été arrêtée six fois et a été détenue dans 15 endroits différentes, dont 43 jours à l'hôpital psychiatrique Fangoun de Guangzhou.

À la fin du mois d'août 2001, la police de la ville de Guangzhou a forcé la famille de Mme Dong à l'envoyer à l'hôpital psychiatrique de Fangoun dans la ville de Guangzhou. À l'hôpital, Mme Dong a été enfermée dans une cage de fer. Toutes les fois qu'elle essayait de pratiquer les exercices de Falun Gong, les employés masculins et les docteurs de l'hôpital l'ont battue violemment jusqu'à ce qu'elle tombe au sol. Ils l'ont attaché à un lit à plusieurs reprises, avec des menottes aux mains et aux pieds, pour des périodes allant de 1 à 3 jours. Il ne lui était pas permis d'aller à la toilette et elle devait déféquer et uriner dans son lit. En même temps, on lui injectait de force des doses importantes de drogues qui lui ont causé des effets de désorientation et des étourdissements. Elle avait une expression faciale rigide, des maux de tête insupportables; elle était aussi constamment fatiguée et se sentait endormie à longueur de journée. Comme les docteurs continuaient d'augmenter les doses, Mme Dong a souffert de pertes de mémoire temporaires, ne pouvant même plus se rappeler qui elle était. Dû aux drogues administrées de force, chaque matin Mme Dong se réveillait avec son oreiller couvert de salive, ensuite elle s'enroulait sur elle-même et se retirait dans un coin. Néanmoins, les employés de l'hôpital ont continué d'augmenter le dosage de drogues et de charger de plus en plus d'argent à sa famille.

Mme Dong a été torturée dans cet hôpital jusqu'au mois d'octobre 2001 lorsque sa famille l'ont finalement retirée de l'hôpital.

5. Service international de courrier Washington Post, 26 août 2002, Phillip P. Pan, « Le traitement silencieux venant de Beijing, il est dit que les hôpitaux psychiatriques sont utilisés pour faire taire les dissidents, Falun Gong »

Comment j'ai été torturée avec des médicaments dans un hôpital psychiatrique

Par Wang Huifan, pratiquante

Mon nom est **Wang Huifan**. Je suis retraitée.

Pendant le festival du printemps 2000, parce que je suis pratiquante de Falun Gong, des policiers habillés en civil m'ont arrêtée et envoyée dans un centre de réhabilitation de drogués pour y subir un lavage de cerveau. Après une grève de la faim de deux jours, ils m'ont gavée. Un jour plusieurs personnes de mon lieu de travail m'ont amenée dans un hôpital militaire. Ils m'ont entraînée à la section des maladies mentales au troisième étage et de force ont changé mes vêtements pour ceux des patients. J'ai alors crié très fort : « Je n'ai aucune maladie ! » L'infirmière m'a alors injecté de force un médicament inconnu et peu de temps après j'ai perdu conscience. Quand j'ai repris mes sens, j'ai senti ma bouche très engourdie et je ne pouvais plus faire ce que je voulais. Je ne pouvais plus parler clairement même avec toute ma bonne volonté. J'ai été encore gavée avec plus de médicaments. J'ai été inconsciente toute la journée. Mes jambes étaient faibles et j'étais incapable de marcher. Mes mains n'obéissaient plus à ma volonté et je me sentais étourdie toute la journée. Ils me gavaient deux fois par jour avec quelque autre médicament. En conséquence, je ne pouvais que garder le lit toute la journée, inconsciente ou hallucinant.

Après une semaine, j'ai été transférée dans une chambre plus grande. J'étais gavée de médicaments deux fois par jour. Mes bras et mes jambes étaient faibles toute la journée. Je me sentais étourdie et j'avais la nausée. Tous les jours, le directeur en charge venait et m'examinait. Parce que je ne renonçais pas au Falun Gong et à sa pratique, le directeur augmenta la dose de trois comprimés à cinq comprimés. À la fin, mon dosage était une pleine poignée de comprimés, trois fois plus que tous les autres. En même temps, tous les vendredis, on me demandait de me rendre à la pharmacie par moi-même pour y prendre deux gros comprimés jaunes et d'ouvrir la bouche pour qu'ils puissent vérifier. Comme le dosage de médicaments était continuellement augmenté, je me sentais de plus en plus désorientée et avec plus de nausées.

La persécution mentale n'était pas moins grave que la torture physique. Comme j'étais forcée de prendre de grandes quantités de médicaments pendant de longues périodes de temps, tout mon corps devint boursoufflé. Mon visage était gonflé comme une balle. Mon teint était très mauvais. Tous ceux qui me voyaient me disaient en mauvaise condition. Je ne pouvais pas lire les livres de Falun Gong ou faire les exercices à cet endroit et j'étais forcée de vivre avec les vrais malades mentaux. Après, ils m'ont finalement renvoyée de l'hôpital, j'y avais été torturée si gravement que mes deux yeux étaient rouges, bouffis et très enflés. J'avais de la difficulté à les tenir ouverts. Mes oreilles étaient infectées de l'extérieur et de l'intérieur. Mon cou était rempli de liquide jaunâtre.

A souffert d'épuisement mental après trois ans de torture

Zhu Hang, femme dans la quarantaine, professeur adjoint à la polytechnique de l'Université Dalian dans la ville de Dalian, dans la province de Liaoning.

Professeur Zhu Hang a été arrêtée en septembre 1999 et emprisonnée au centre de détention Yaojia dans la ville de Dalian dans la province de Liaoning. Durant sa détention, elle fut battue, menottée, enchaînée et privée de sommeil pendant de longues périodes de temps. Une fois, ses mains et ses pieds furent enchaînés ensemble de telle façon qu'elle ne pouvait ni se tenir debout ni s'asseoir. Elle était forcée de s'accroupir tout le temps. Elle fit une grève de la faim pour protester contre la torture. Des détenues furent chargées de lui tenir la bouche ouverte avec une cuillère, lui blessant la bouche. Comme on ne lui permettait pas d'utiliser la toilette, elle était forcée d'uriner dans ses sous-vêtements, sur le plancher. Ils l'ont alors obligée de lécher l'urine sur le plancher. Elle a aussi été gavée par le nez. Elle a été torturée jusqu'à en perdre conscience. Elle fut envoyée au second hôpital populaire de Dalian pour traitement d'urgence le 17 septembre 1999.

Quand madame Zhu retourna à l'hôpital, les gardiens de prison la torturèrent à tour de rôle. Ils piquaient son visage, son front, ses sourcils de cure-dents et d'aiguilles aussitôt qu'elle fermait les yeux. Quelquefois, ils lui frappaient le visage à tour de rôle. Des meurtrissures violet foncé apparurent sur tout son visage. Comme elle était constamment enchaînée, ses poignets se mirent à enfler et étaient infectés de blessures purulentes. Elle contracta une forte fièvre résultant de cette longue période de torture. Au lieu de donner des traitements médicaux à Mme Zhu, les responsables envoyèrent Mme Zhu à l'hôpital psychiatrique Dalian, dans la ville de Dalian, dans la province de Liaoning où elle fut obligée de prendre des drogues qui engourdissent le système nerveux. Si elle refusait de les prendre, les soi-disant médecins lui attachaient les bras et les jambes et lui donnaient les injections contre son gré.

Lésion au cerveau due à l'injection d'un médicament dangereux

Zhao Xuexia, femme, résidente de la Ville de Xingtai, dans la province de Hebei.

Mme Zhao Xuexia fut emprisonnée dans le groupe no 2 du camp des travaux forcés des femmes Shijazhuang pour les pratiquants de Falun Gong. Dans ce camp, elle fut torturée gravement. Dans le but de lui faire renoncer au Falun Gong, les gardiens lui ont injecté des médicaments endommageant les nerfs affectant son cerveau. Elle tomba dans le coma. Pendant qu'elle était dans cet état, la tête dirigeante du groupe no 2 des femmes, en lui tenant la main, signa son nom sur un document de renonciation au Falun Gong. En avril 2003, les membres de la famille de Mme Zhao la ramenèrent à la maison et lui fournirent les traitements, mais elle fut diagnostiquée avoir de graves lésions au cerveau et probablement ne jamais pouvoir se réveiller de ce coma.

Ding Jianhua maltraitée à l'hôpital psychiatrique de Nanjing

Ding Jianhua ⁶, femme, 47 ans, surveillante en chef à la tête du département de santé de la station de police de la province de Jiangsu, de la ville de Nanjing, dans la province de Jiangsu.

Le 3 octobre 1999, Mme Ding Jianhua fut envoyée à l'hôpital psychiatrique Nanjing pour recevoir des traitements forcés pour avoir refusé de renoncer au Falun Gong. Les traitements abusifs lui ont été nuisibles physiquement. Par la suite, ses réflexes étaient lents et sa vision détériorée. Mme Ding fut détenue dans le 27^e lit du district six de la section psychiatrique de l'hôpital de Nanjing. Trois autres pratiquantes de Falun Gong furent aussi emprisonnées et maltraitées à cet endroit.

Injectons forcées jusqu'à l'état comateux à l'hôpital psychiatrique de la Ville de Hefei

1. **Guo Qiong**, 30 ans, caissière de banque dans la province de Anhui.
2. **Wang Caiyun**, plus de 40 ans, femme travaillant à la fabrique de bière de la ville de Hefei, dans la province de Anhui.

Parce que Mme Guo Qiong pratique le Falun Gong, sa compagne l'a menacée de la congédier. Sur la pression des directeurs, sa famille a dû l'envoyer à contre-cœur à l'hôpital populaire no 4 de Hefei (hôpital psychiatrique). Aussitôt que les médecins de l'hôpital apprirent qu'elle était une pratiquante de Falun Dafa, ils ne demandèrent aucune autre question et l'obligèrent à rester à l'hôpital pour recevoir des traitements. Elle fut traitée comme une patiente psychiatrique même si elle était en parfaite santé. Elle fut forcée de recevoir des injections et des électrochocs. Après avoir reçu ces traitements, elle tomba par terre inconsciente. Elle devait avaler des médicaments trois fois par jour. Après avoir pris ces comprimés, elle sentit des douleurs à l'estomac et vomit jusqu'au sang. Elle se sentit très faible et indolente.

Menacée de faire perdre l'emploi de chacun des membres de sa famille et de payer de lourdes amendes, la famille de Mme Wang Caiyun à contre-cœur, la laissait se faire amener à l'hôpital psychiatrique. Le diagnostic démontra qu'elle était normale mais les employés de l'hôpital la forcèrent d'y rester. Ils l'ont torturée à l'électrochoc et aux injections quand elle refusait de prendre leurs médicaments. Après avoir été injectée, elle resta par terre inconsciente. Mme Wang fut forcée de rester à l'hôpital pendant plus de 30 jours.

Une femme enceinte à qui on donne des injections de médicaments psychiatriques à l'hôpital psychiatrique dans la province de Jiangsu

Zhang Wuying, femme, professeur à l'Institut Normal de Technologie de la ville de Changzhou, dans la province de Jiangsu.

Mme Zhang Wuying et son mari furent obligés de quitter leur poste d'enseignant à l'Institut Normal de Technologie de la Ville de Changzhou parce qu'ils ont fait appel auprès des dirigeants pour arrêter la persécution du Falun Gong. En plus, la police du poste de Cuizhu, dans la ville de Changzhou, dans la province de Jiangsu, emprisonnait régulièrement Mme Zhang. Même si elle était enceinte, la police la força à se tenir debout toute la nuit.

Au début d'avril 2000, Mme Zhang était enceinte de plus de quatre mois. Vingt policiers ou plus en habit civil, la frappèrent à tour de rôle devant le bureau des appels de Beijing. Après quoi, Mme Zhang et son mari furent escortés de retour à leur école. Les directeurs de l'école les envoyèrent à l'hôpital psychiatrique no 102 de l'armée de libération populaire où ils furent incarcérés avec les patients psychiatisés. Même si Mme Zhang en était à son cinquième mois de grossesse, les infirmières de l'hôpital la ligotèrent à un lit, lui injectèrent des médicaments psychiatriques et la gavèrent avec d'autres médicaments.

En août 2000, Mme Zhang donna naissance à son fils. Son école assigna deux collègues pour la surveiller durant ces trois jours à l'hôpital. Quand elle sortit de l'hôpital, les dirigeants locaux lui interdirent tout visiteur.

En octobre 2000, Mme Zhang et son mari voulurent visiter leurs parents dans la province de Shandong, mais les directeurs gardèrent leur bébé en otage pour les empêcher de partir. À la fin de janvier 2001, quand le couple eut finalement la permission de visiter leurs parents dans la province de Shandong, la police locale de cette région reçut l'ordre de les suivre et de les intimider. Le 28 février 2001, quand le couple revint dans la ville de Changzhou, huit policiers dans deux véhicules du poste de police locale, les ont interceptés à la gare des trains de Cijiao. La police les traîna dans leur véhicule et arracha les vêtements de Mme Zhang et du bébé. Celui-ci fut si terrifié qu'il eut la diarrhée et pleura toute la nuit.

En mai 2001, la police de la ville de Changzhou arrêta le mari de Mme Zhang et le condamna à deux ans de travaux forcés. Le gardien de sécurité de l'école, Li Honggen, garda sous surveillance Mme Zhang et son enfant 24 heures par jour, même quand elle allait acheter de la nourriture. Ils interrogeaient tous ceux qui communiquaient ou venaient en contact avec elle. La police la menaça aussi de l'envoyer au camp de travaux forcés quand son bébé allait avoir un an.

Jiang Jing torturée à plusieurs reprises et droguée à l'hôpital psychiatrique Zhonghan

Jiang Jing, femme, résidente de Chengyang, de la ville de Qingdao, de la province de Shandong.

En mars 2000, Mme Jiang Jing a été détenue parce qu'elle avait fait appel auprès du gouvernement pour arrêter la persécution du Falun Gong. Elle fut enfermée et torturée dans un petit sous-

6. Nando Media, Beijing, 5 avril 2000: «China Commits Falun Gong Instructor, Force-Feeds Her Drugs»

sol pendant près de six mois. Il n'y avait pas de salle de bain dans le sous-sol et elle était forcée d'uriner et de déféquer dans la même pièce. Elle ne pouvait pas non plus se laver. Il n'y avait pas de lit et on ne lui donna rien pour se couvrir la nuit. Pour protester contre la violation des droits humains, Mme Jiang fit trois fois une grève de la faim, chaque fois pendant une durée de plus de vingt jours. En septembre 2000, Mme Jiang s'évada du sous-sol, mais elle fut détenue à nouveau en octobre 2000. Elle fut remise dans le même sous-sol pour y subir les mêmes conditions qu'auparavant.

En novembre 2000, parce qu'elle refusait de renoncer au Falun Gong, elle fut envoyée à l'hôpital psychiatrique Zhonghan dans la ville de Qingdao, dans la province de Shandong. Les employés de l'hôpital lui ont injecté de force des médicaments. Quelques minutes après l'injection, Mme Jiang tomba malade. Son cœur s'est mis à battre très rapidement et elle paniqua. Sa vision devint d'abord embrouillée et tout devint complètement noir. Sa bouche et sa langue s'étaient asséchées. Quand Mme Jiang demanda au personnel infirmier quelle sorte de médicament c'était, on lui mentit en disant que c'était un tranquillisant pour l'aider à dormir. Une expertise médicale révéla la vérité, ce médicament était rejeté par le gouvernement. Il était utilisé en laboratoire sur les lapins seulement. Quand il était utilisé à fortes doses, il tuait les lapins instantanément.

Pendant les quelques jours qui suivirent, Mme Jiang ne put ni boire ni manger et devint trop faible pour marcher. On lui demandait à plusieurs reprises de renoncer au Falun Gong. Quand elle refusait, on lui donnait plus d'injections. Pendant qu'il lui administrait l'injection, le médecin menaçait de la torturer avec des aiguilles à électrochoc. Après un mois, Mme Jiang s'évada de l'hôpital psychiatrique. En juillet 2001, Mme Jiang était détenue à nouveau. Elle fit une grève de la faim pendant la moitié du mois et fut gavée plusieurs fois. Alors, elle s'échappa de nouveau.

En août 2001, Mme Jiang fut détenue une autre fois et torturée gravement. Le 26 août 2001, elle essaya de s'évader mais elle tomba d'une fenêtre du quatrième étage. Elle fut gravement blessée et des os furent fracturés. Même alors, elle fut ligotée à un lit de bois et frappée par Zhang Zhongkai, directeur du bureau de gestion synthétique de la ville de Chengyang. Elle ne retourna pas dans un hôpital avant le 14 septembre 2001. Sa situation présente demeure inconnue.

Mon expérience douloureuse de torture psychiatrique ⁷⁻⁹

Au début d'août 1999, sous la propagande et la pression du gouvernement chinois, mon père, mon oncle et un autre parent m'ont amenée de force dans un hôpital psychiatrique, même si je ne suis pas mentalement malade. Sur l'ordre des directeurs, eux et quelques patients m'ont transportée de force dans une cellule. Un médecin m'a interrogée pour déterminer si ma santé

mentale était normale. J'ai correctement et clairement répondu à toutes ses questions, le médecin a déclaré malgré tout que j'avais un léger problème mental.

Parce que j'ai protesté contre les traitements illégaux et immoraux qu'on utilisait avec moi à l'hôpital, j'ai été attachée sur un lit pendant plus des neuf derniers jours de ma détention. J'étais forcée de manger et d'uriner au lit. Les médecins m'ont gavée avec des médicaments et m'ont fait des injections intraveineuses. Une fois, les traitements inhumains m'ont fait défaillir dans la salle de bain. Une autre fois ils m'ont traitée au bâton électrique, le choc m'a fait perdre conscience. Il m'a fallu beaucoup de temps pour récupérer ma mémoire et me rappeler ce qui était advenu auparavant. La torture psychiatrique à l'hôpital était si horrible que je ne peux pas en endurer les souvenirs. La persécution physique et mentale est au-delà de tout ce qu'on peut décrire.

À l'été 2001, sous la pression du « bureau 610 », mon père se plia à leur demande et me força d'aller dans un centre de lavage de cerveau anti-Falun Gong.

Centre de transformation : l'hôpital psychiatrique populaire de l'armée de libération no 215

Sous la pression des dirigeants du local « du bureau 610 », l'hôpital psychiatrique populaire de l'armée de libération no 215 emprisonna plus de dix pratiquants de Falun Gong dans une classe de lavage de cerveau. Des policiers, médecins et infirmières persécutent les pratiquants qui refusent d'abandonner leur pratique. Les directeurs de l'hôpital admettent que c'est illégal d'emprisonner ces gens mais ils ne feront rien parce que c'est une décision prise par le gouvernement.

Cette classe de lavage de cerveau est localisée au troisième étage de l'hôpital. Le personnel des classes de lavage de cerveau a installé des barreaux de fer aux portes et fenêtres et plus de 20 policières surveillent l'endroit.

Il a été rapporté que cet hôpital a déjà détenu, en secret, plus de 20 pratiquants de Falun Gong qui avaient fait une grève de la faim dans d'autres centres de détention ou camps de travaux forcés.

Scènes perverses au camp de travaux forcés de Masanjia

Le témoignage d'une survivante

Je suis une pratiquante de Falun Gong de la province de Liaoning. En octobre 1999, j'ai été envoyée à la seconde brigade de la deuxième division des femmes du camp de travaux forcés de Masanjia pendant un an pour « ré-éducation par le travail ». Je devais faire du travail manuel lourd (coudre des vêtements rembourrés pour l'armée). Durant l'hiver, la température était

7. Dagbladet (site Internet du journal quotidien norvégien) le 26 août 2002. « Opposition en Chine » hôpitaux psychiatriques

8. Radio libre d'Asie: Jiang Nan, 24 août 2002 « Dix milliers de dissidents détenus dans les hôpitaux psychiatriques »

9. AFP, le 26 août 2002, Jonathan Annells. « Les psychiatres du monde prennent en considération la demande d'inspecter les hôpitaux de la Chine »

très froide mais on ne me donnait pas assez de nourriture et de repos. Un soir, une pratiquante s'est mise à pleurer et à crier dans le corridor. Les gens disaient qu'elle souffrait d'un désordre mental, mais bien sûr elle était une femme normale et en santé quand elle arriva au début. Quand je suis allée à la salle de toilette, je l'ai vue dans le corridor, attachée à une corde, étendue sur le plancher de ciment gelé, grelottant à l'air froid du début de l'hiver. Cette femme en santé a été maltraitée jusqu'à ce qu'elle souffre de dépression.

J'étais obligée de suivre des sessions de lavage de cerveau où on m'attaquait et me frappait avec un bâton électrique. Le personnel du camp des travaux forcés me torturait à tour de rôle. Parce que je refusais d'abandonner le Falun Gong, le chef de la brigade me réprimandait constamment, défendait aux autres de me parler, mais leur permettait seulement de me surveiller. À ce moment-là, chaque journée me paraissait comme une année. J'étais forcée de garder, pendant de longues périodes de temps, la position appelée « à Chaval » (une position où la personne est accroupie avec les jambes complètement écartées comme pour faire de l'équitation. Cette position avait vite épuisé une personne quand on la tenait pendant une longue période de temps), mes vêtements devinrent très vite trempés de sueur et aussitôt que je tombais, je devais me relever et continuer cette position ou être battue. Quand les autres prenaient du repos, les officiers me forçaient à « étudier » la théorie communiste. Le chef de la brigade m'a aussi menacée de m'enfermer dans une petite pièce de réclusion. Après un an de ma peine, le camp des travaux forcés a arbitrairement prolongé mon séjour de trois autres mois.

Une autre pratiquante que je connaissais, Mme Su Juzhen, a été torturée gravement à l'électrochoc et autres formes de punitions corporelles. Un jour, j'ai vu qu'elle ne pouvait plus sourire ou parler. Son visage avait perdu toute expression, ses yeux étaient vitreux et ne bougeaient pas et ses pupilles étaient grands et fixaient. Quand je la saluais ou même la touchais, elle ne répondait pas. Il semblait qu'elle ne me connaissait pas. Tout son corps était très fragile et des traces de sang étaient visibles sur son visage. J'ai vu des marques noires et rouges sur le dos de ses mains qui étaient meurtries par les électrochocs. Je savais que Mme Su était une personne en bonne santé mentale; alors le chef de la brigade a dû la forcer à prendre une sorte de médicament. Je me souviens que c'était tôt un matin et j'étais encore au lit quand je l'ai entendue crier à « fendre l'âme ». Je me demandais depuis combien de temps elle avait été privée de sommeil par les punitions corporelles et la torture. Elle marchait avec une démarche bizarre. Apparemment, ses jambes avaient été endommagées de quelque façon. J'ai appris plus tard, que les coups et l'accroupissement prolongé lui avaient causé des blessures graves.

Quand ma sentence prolongée fut terminée, le camp de travaux forcés a déclaré que mon terme allait être prolongé indéfiniment parce que je n'avais toujours pas renoncé à mes croyances. Ou je serais garder au camp de travaux forcés pour d'autres observations ou je serais transférée à la prison Dabei au nord-ouest de la Chine. Un jour en janvier 2001, le chef de la brigade voulait me parler. Quand je suis descendue, j'ai été poussée

dans une voiture avec trois autres pratiquantes. Toutes les quatre avons été amenées au quartier psychiatrique de l'hôpital. J'ai été malicieusement diagnostiquée schizophrène et forcée de payer 489 Yuan pour les médicaments. À plusieurs reprises, j'expliquais au médecin que ne j'avais aucune maladie et refusais d'acheter ou de prendre tout médicament, mais c'était en vain. Nous avons été privées de nos droits, d'autres pratiquantes de Falun Gong ont été faussement diagnostiquées être en dépression et maniaque-dépressives.

De retour au camp de travaux forcés, les prisonniers criminels essayèrent de me forcer à prendre des médicaments. Quand j'ai essayé de les raisonner, ils m'ont dit qu'ils ne faisaient qu'obéir aux ordres du chef de la brigade. Quand je refusais, deux prisonniers me tournaient sur le dos. Alors un d'eux me pinçait le nez avec ses doigts et l'autre poussait le médicament dans ma gorge. Quelquefois, quand je crachais le médicament, il atterrissait dans mes cheveux ou sur mes vêtements. Chaque fois qu'ils finissaient d'enfoncer le médicament dans ma gorge, ils me forçaient à rester au lit pendant une demi-heure. Ceci se passait deux fois par jour, matin et soir. Ils m'ont dit qu'ils continueraient à faire ça jusqu'à ce que je retrouve le « bon sens ». Durant la période où j'étais forcée de prendre la drogue, j'avais perdu le goût de manger et j'étais facilement effrayée; à l'appel de mon nom, mon cœur battait plus vite. Je me sentais toujours très fatiguée, instable et ne pouvais pas me concentrer. Au quatrième mois de ma sentence prolongée, j'ai été informée que mes parents venaient me chercher pour un traitement médical.

Plus tard, j'ai appris que parmi les pratiquantes détenues avec moi, les plus mal en point furent envoyées à la prison Dabei. Quelques-unes étaient enfermées dans des cellules spéciales pour la torture; d'autres ont eu leur sentence prolongée. Les hommes pratiquants ont été transférés dans d'autres camps de travaux forcés. M. Zou Guirong, après avoir été transféré d'un endroit à un autre, a été torturé à mort à la prison de la ville de Fushun, dans la province de Liaoning. M. Jiang Wei a souffert de déficience mentale suite aux adversités et à la torture extrême.

Forcée de prendre des drogues qui affectent le mental

Tout juste avant le 20 juillet 2000, dans le but de m'empêcher d'aller à Beijing pour faire appel auprès du gouvernement central pour arrêter la persécution du Falun Gong, la police de ma ville de résidence m'enferma dans un hôpital psychiatrique local. Le chef de la station de police locale m'y envoya lui-même à l'hôpital, j'ai été forcée de prendre des drogues oralement et par injection qui endommagent le système nerveux central. Un jour, une femme médecin, deux hommes médecins et quelques patients m'ont ligotée au lit et injecté les médicaments. Immédiatement après cette injection forcée, je ne pouvais plus penser clairement. Je perdais l'équilibre quand j'essayais de marcher, mes mains tremblaient. J'ai commencé à baver et je ne pouvais plus contrôler ma langue quand je voulais parler. J'ai été torturée de cette façon pendant un mois et on m'a facturée 4 000 Yuan en « frais de traitements hospitaliers ».

Pratiquants torturées souvent jusqu'à la mort à l'hôpital de réhabilitation psychiatrique Baiyun 10-13

Le Centre de réhabilitation psychiatrique Baiyun a été établi en tant qu'organisation de charité sous la supervision de la Ville de Guangzhou. Sous la Mme direction et la coordination du département de la sécurité de Guangzhou, toutefois, le Centre de réhabilitation psychiatrique Baiyun est devenu l'endroit où l'on torture les pratiquants de Falun Gong.

Le 4 mai 2001, Zhang Dazi, un médecin de l'hôpital a déclaré à quelques pratiquants, « Nous allons tuer les gens comme on tue des fourmis dans cet hôpital. Nous avons une morgue ici et personne n'a jamais enquêté à savoir qui se retrouve là. J'é mets les certificats de décès et personne n'est jamais au courant de la cause réelle de la mort ».

Le 2 mai 2001, plus de dix pratiquantes furent transférées du Centre de détention Shahe au Centre de réhabilitation psychiatrique Baiyun. Elles furent sauvagement battues par un groupe d'hommes dépendant de drogue sous les ordres de Zhang Dazi. Les drogués se subdivisèrent eux-mêmes en groupe de trois hommes armés de matraques de fer pour frapper chacune des pratiquantes. Elles furent battues jusqu'à ce qu'elles perdent conscience. En conséquence de ces mauvais traitements, ces pratiquantes étaient couvertes de blessures et de bleus de couleurs violet et mauve. Une pratiquante de 60 ans et une autre de 20 ans gisaient par terre, inconscientes, leur visage enflé par les blessures.

Le 13 mai 2001, Zhang Dazi donna l'ordre à huit ou neuf drogués d'entrer par effraction dans la section des femmes de l'hôpital et d'y retirer de force une pratiquante qui refusait de renoncer au Falun Gong. Quand quelques autres pratiquantes ont essayé de les arrêter, l'attention des hommes fut alors tournée vers ces pratiquantes. Quelques-uns utilisèrent des madriers (planches) pour les frapper, d'autres les battaient à coup de pieds et de poings et d'autres les jetèrent par terre, les électrocutant. Ils se sont arrêtés seulement quand ces pratiquantes étaient en si mauvais état qu'elles en avaient totalement perdu conscience. Alors, ces criminels amenèrent la pratiquante visée dans un autre endroit où elle était battue violemment jusqu'à ce qu'elle perde conscience.

Chaque jour, on pouvait entendre des cris venant des cellules des hommes. Il n'était pas rare que cinq ou six cadavres soient retirés de leur cellule quotidiennement. Quelqu'un a raconté qu'un pratiquant qui faisait des exercices a été battu à mort et son corps a été plus tard sorti de sa cellule. L'hôpital n'a révélé aucune information et a envoyé secrètement les corps à la morgue. Personne ne sait combien de pratiquants ont été torturés à mort dans cet enfer sur terre.

Zhang Dazi a présenté fièrement ses réalisations au « Bureau 610 » de Guangzhou et a été « reconnu » et « supporté » par le Bureau. Ceci a contribué à la reconnaissance du Centre de réhabilitation psychiatrique de Baiyun comme site désigné pour

la torture des pratiquants et l'enseignement de ces tactiques pour d'autres hôpitaux psychiatriques. Le 9 mai 2001, Zhang Dazi a donné l'ordre à son personnel de demander aux pratiquants « d'écrire une lettre d'appréciation à l'hôpital en reconnaissance des bons soins reçus pour guérir leur maladie. Ou vous écrivez la lettre ou vous prenez le risque d'être battu sévèrement à nouveau. »

Les pratiquants qui faisaient la grève de la faim pour protester contre leur détention enduraient des tortures perverses sur une base journalière. Le 14 mai 2001, tous les pratiquants commencèrent une autre grève de la faim et demandèrent leur libération sans condition. Zhang Dazi était quelque peu effrayé mais le directeur exécutif de l'hôpital décida de poursuivre l'emprisonnement et la torture des pratiquants. Toute information concernant leur traitement était cachée.

Sous les apparences d'une « organisation gouverne-mentale », l'hôpital a officiellement mis sur pied un endroit où prendre des drogues était « légal ». Sous prétexte de réhabilitation, les « dépendants de drogues » marchan-daient « légalement » avec les médecins pour acheter et vendre les drogues. En même temps, les « médecins » recrutaient les hommes dépendant de drogues pour torturer les pratiquants. Les pratiquants à l'hôpital ont perdu leurs biens et leur argent aux mains de ces drogués.

Une pratiquante de 60 ans fut arrêtée pour avoir distribuer de l'information sur le Falun Gong. En octobre 2001, elle avait été initialement détenue au Centre de détention Chatou et alors transférée au Centre de réhabilitation psychiatrique Baiyun. Elle s'est évadée après 97 jours d'emprisonnement. Elle a dit que le Centre était un endroit dégoûtant où plusieurs patients souffraient d'ulcères de la peau et des plaies sur tout le corps. Elle fut gardée dans la même cellule que les dépendants de drogues. Même si l'hôpital a avisé les gens qu'ils seraient libérés s'ils en payaient le prix, les pratiquants de Falun Gong étaient des exceptions à la règle.

Il est très difficile de figurer le nombre de personnes qui ont été transférées à cet hôpital tant le nombre est vraiment énorme. Quiconque était libéré devait payer 600 Yuan.

Quelques pratiquants furent libérés par l'hôpital mais transférés soit aux classes de lavage de cerveau ou au camp de travaux forcés par le département de la sécurité. Quelques-uns des pratiquants ont commencé une grève de la faim et leur poids est tombé d'environ 60 kg (environ 130 livres) à 20 kg (environ 50 livres). Ils ressemblaient à des squelettes et étaient près de la mort. Quelquefois le département de la sécurité avertissait les familles de ces pratiquants de venir les chercher pendant qu'on leur extorquait de l'argent pour leur libération. Très peu de pratiquants seulement ont été libérés et ont alors eu l'opportunité de démontrer les crimes qui avaient lieu à l'hôpital.

10. Reuters, 26 août 2002, Stuart Grudgings: «Psychiatry Mission to Visit China, No Censure Yet»

11. UPI, 26 août 2002, Bruce Sylvester: «World Psych Group Wants China Abuse Eyed»

12. Sydney Morning Herald, 28 août 2002: «Psychiatrists Put China on the Couch»

13. Houston Chronicle, 9 septembre 2002: «China's Dissidents - Must Open Mental Wards for Honest Examinations»

Torturée à l'hôpital psychiatrique de la Ville de Yichun

Shi Yinghua, femme, enseignante de haut calibre à Jinshantun, dans la ville de Yichun dans la province Heilongjiang

Mme Shi Yinghua a été torturée parce qu'elle pratique le Falun Gong. Les officiers du local du « Bureau 610 » et les agents de police ont donné l'ordre à Gao Fu, son mari, de la torturer. Gao Fu a souvent injurié et battu Mme Shi. Il l'attrapait par les cheveux et frappait sa tête contre le mur. Il a brutalement cogné son front avec une paire de pinces. Il a même essayé de la forcer à se pendre. Plus tard, un policier l'a arrêtée et envoyée dans un centre de détention où ils l'ont sauvagement torturée.

Ils ont attaché les bras de Mme Shi sur une croix et ont utilisé une baguette pour tenir sa bouche ouverte. Alors, ils l'ont envoyée à l'hôpital psychiatrique de Yichun et ont continué à la torturer là-bas. Quand elle fut libérée de l'hôpital psychiatrique, il ne lui fut plus permis d'enseigner. Plus tard, elle fut arrêtée à la gare de Shanhaiguan parce qu'elle était en route vers Beijing pour faire appel au gouvernement en vue d'arrêter la persécution du Falun Gong. Sur la route du retour vers la prison, les menottes ont scié ses poignets jusqu'à l'os et ses mains saignaient. Après quoi, les dirigeants de la police locale la retournèrent à nouveau à l'hôpital psychiatrique pour y subir d'autres tortures.

Injectée de force à l'hôpital psychiatrique n° 3 de la ville de Qiqihar

Qu Jinfeng, femme, 26 ans, résidente du comté de Fuyu, dans la province de Heilongjiang.

Le 30 novembre 1999, Mme Qu Jinfeng alla à Beijing pour faire appel au gouvernement d'arrêter la persécution du Falun Gong. Elle fut arrêtée à Beijing le 2 décembre 1999 et escortée de retour vers le poste de police au comté de Fuyu. L'agent de police Liang Shichao gifla Mme Qu lui laissant des marques sur le visage. Le policier attacha Mme Qu sur « le banc du tigre » et la frappa avec une matraque électrique. 26 jours plus tard, Mme Qu fut libérée et renvoyée à la maison.

Le 9 février 2000, les agents de police Yang Hongge et Wang Zewei ont pénétré dans la demeure de Mme Qu et l'on amenée au centre de détention du comté de Fuyu où Liu Jianchun la gifla au visage et la frappa avec une matraque électrique. Le 8 mars 2000, Mme Qu fut envoyée au camp de travaux forcés Shuanghe dans la ville de Qiqihar où elle fut battue sauvagement. Durant les 56 jours de son emprisonnement, elle fut gardée menottée 24 heures par jour, excepté quand elle allait à la toilette et durant les repas. Les gardiens ont aussi poussé un criminel, Li Xiaoyang, à fermer sa bouche avec un « papier collant » à la gifler, à marcher sur ses pieds. Parce que Mme Qu a fait une grève de la faim pour protester contre la torture, les gardiens l'ont forcée à se tenir debout très longtemps, ont cogné sa tête contre le mur, l'ont suspendue (habituellement sur une poutre ou un arbre) et ont rempli sa bouche de serviettes. Elle fut aussi gavée et reçue des « gouttes intraveineuses ». Plus

tard, Mme Qu fut envoyée à l'hôpital psychiatrique n° 3 de la ville de Qiqihar où elle fut forcée de recevoir des injections qui lui faisaient perdre conscience. Quinze jours plus tard, Mme Qu fut renvoyée à la maison. Le 21 janvier 2001, parce que Mme Qu refusait toujours de renoncer au Falun Gong, le poste de police de la ville de Fuyu la retourna à nouveau au centre de détention de Fuyu. Là, ils ont enchaîné Mme Qu et l'ont frappée avec des massues. Mme Qu a fait une grève de la faim en protestation contre la torture et fut gavée, les agents de police ont inséré un tube de gavage dans sa trachée et l'ont presque étouffée.

Une mère nourrice torturée jusqu'à la maladie mentale

Gu Peng, femme, 27 ans, enseignante dans un jardin de l'enfance de la Fabrique de Cigarettes de la Ville de Baoding, dans la province Hebei.

En janvier 2001, Mme Gu Peng, une mère nourrice fut arrêtée ainsi que son mari et leur bébé, âgé de six mois, pour être allée faire appel au gouvernement central pour mettre fin à la persécution du Falun Gong. Après qu'ils furent escortés de retour de Beijing à la ville de Baoding, son mari fut emprisonné au centre de détention Baoding et Mme Gu fut envoyée à l'hôpital psychiatrique. Chaque jour, elle était forcée de prendre des médicaments et de recevoir des injections. Cette mère auparavant en bonne santé fut torturée avec des médicaments jusqu'à ce que son esprit devienne complètement débile. Maintenant, Mme Gu arpente incessamment le plancher dans une stupeur causée par les drogues. Son bébé est privé de la nourriture vitale et des soins maternels à cause des tortures subies par sa mère dans un hôpital psychiatrique.

Torturée à l'hôpital de convalescence psychiatrique de Yantai

Chen Yujie, femme, employée de la Banque Industrielle et Commerciale, branche de China Laixi, dans la ville de Laixi, dans la province de Shandong

En juillet 2000, Mme Chen Yujie fut arrêtée parce qu'elle alla à Beijing pour faire appel au gouvernement afin d'arrêter la persécution du Falun Gong. La police locale l'envoya avec six autres pratiquantes de Falun Gong à l'hôpital de convalescence psychiatrique de Yantai.

À leur arrivée, le directeur de l'hôpital, Li Tao, a dit à Mme Chen: « Nous nous spécialisons dans le traitement des pratiquants de Falun Gong ». Sans faire aucun diagnostic, les infirmières ont fait de force des injections sur Mme Chen et lui ont demandé si elle allait continuer à pratiquer le Falun Gong. Elles ont continuellement augmenté le dosage aussi longtemps qu'elle refusait d'abandonner sa croyance. Sous l'influence des drogues, Mme Chen devint incapable de se concentrer, sa capacité d'attention diminuait de façon significative, aussi ses bras et ses jambes devinrent faibles et engourdis. Mme Chen fut torturée à cet endroit pendant 45 jours.

Trois femmes pratiquantes de Falun Gong torturées à l'hôpital psychiatrique Jiaozhou 14-15

1. **Tan Guihua**, femme, 42 ans, travaillant à la Troisième Fabrique de Chaussures de Cuir de la ville de Jiaozhou, province de Shandong.
2. **Qiu Yuaner**, femme, 33 ans, employée de la compagnie d'huile de la fille de Jiaozhou, province de Shandong.
3. **Huang Bencui**, femme, 48 ans, employée de la Troisième Fabrique de Chaussures de Cuir de la ville de Jiaozhou, province de Shandong.

Le 12 septembre 1999, M. Song et plusieurs autres de la Troisième Fabrique de Chaussures de cuir de la ville de Jiaozhou ont amené de force Mme Tan Guihua à l'hôpital parce qu'elle avait été à Beijing faire appel auprès du gouvernement central pour arrêter la persécution du Falun Gong. Quand elle demande: « Je suis en santé, pourquoi m'amenez-vous ici? » M. Song répondit : « Vous êtes allée à Beijing et c'est ça votre maladie ». Une infirmière à l'hôpital et huit hommes pour tenir Mme Tan et lui injecter une forte dose de médicaments. Dans l'espace de quelques secondes, elle eut la nausée et se sentit malade, son cœur se mit à battre très vite et éventuellement elle devait s'évanouir. Pendant les quelques jours qui suivirent, une femme médecin lui demanda de façon répétitive si elle allait continuer sa pratique du Falun Gong. Parce que Mme Tan répondait toujours « oui », les médecins la traitèrent avec des aiguilles électriques, lui injectant des médicaments qui endommagent le système nerveux en jurant : « Je vais voir à ce que vous disiez 'non' un jour ».

Cette torture se poursuivit pendant deux mois mais ne réussit pas à forcer Mme Tan à renoncer au Falun Gong. Le médecin alors lui injecta un médicament encore plus fort et jura : « Êtes-vous habile à mordre dans le boulet de canon? Je veux voir si vous continuez à pratiquer le Falun Gong. » Après l'injection, les menstruations de Mme Tan furent arrêtées. Elle devint incapable de contrôler ses yeux et ses actions et réactions se faisaient très lentement. Quelques jours plus tard, ils ont rajouté un autre médicament à ses injections. En conséquence, elle commença à trembler violemment et ne pouvait même pas tenir un bol. Elle fut torturée ainsi pendant 20 jours. Quand sa famille vint la chercher, elle était désorientée et ne pouvait voir les choses clairement. Elle avait perdu la mémoire et tout son corps était enflé.

En février 2000, parce que Mme Qiu Yuaner alla à Beijing faire appel auprès du gouvernement pour arrêter la persécution du Falun Gong, elle fut torturée pendant deux mois au même hôpital psychiatrique.

Le 14 février 2000, Mme Huang Bencui alla à Beijing faire appel au gouvernement pour arrêter la persécution du Falun Gong.

Elle fut arrêtée et escortée jusqu'à l'hôpital psychiatrique. Même si elle était en bonne santé durant les deux mois de sa détention dans un hôpital psychiatrique, Mme Huang fut traitée comme une psychiatisée. Elle fut forcée à prendre des médicaments et à recevoir des injections. Habituellement, deux hommes l'empoignaient par les bras pendant que l'un lui pinçait le nez, et on insérait une baguette entre les dents la gavant de médicaments. Mme Huang était gavée de drogues trois fois par jour avec un dosage augmentant d'un à six comprimés à la fois. Elle fut détenue à l'hôpital psychiatrique pendant deux mois avant d'être remise en liberté à sa famille.

-
14. Amnesty International CHINA: The crackdown on Falun Gong and other so-called "heretical organizations"
<http://www.amnesty.ca/library/asa171100-6.htm>
 15. 2000 Annual Report on International Religious Freedom: China
http://www.state.gov/www/global/human_rights/irf/irf_rpt/irf_china.html

**VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES
ENCEINTES ET DES MÈRES QUI
ALLAIENT**

Expérience vécue d'un avortement forcé à sept mois

Mon mari et moi sommes tous les deux des pratiquants de Falun Gong. Parce que nous sommes allés à Pékin faire appel au gouvernement pour que soit mis fin à la persécution du Falun Gong, la police de Pékin nous a arrêtés et envoyés au Commissariat de police de Pékin. Ensuite, on nous a conduit jusqu'à dans notre ville natale et mon mari a été immédiatement envoyé dans un centre de détention.

Le centre de détention n'a pas osé m'incarcérer là, car j'étais enceinte de sept mois. Détenir une femme enceinte est contre la loi. Ils m'ont menacé d'un avortement forcé si je refusais d'abandonner le Falun Gong.

J'ai refusé de renoncer au Falun Gong. Je me disais : « C'est tellement une bonne pratique. Pourquoi devrais-je cesser ? » On m'a emmenée à l'hôpital contre mon gré. À l'hôpital, plusieurs personnes m'ont forcément retenue et ils m'ont fait subir la procédure d'avortement sans même avertir ma famille. Lorsque ma famille est arrivée à l'hôpital, il était trop tard et l'avortement forcé avait déjà eu lieu. Après avoir reçu l'injection pour provoquer l'avortement afin de mettre un terme à ma grossesse de sept mois, mon bébé naissant a lutté dans mon utérus pendant plus de quarante heures avant d'abandonner la vie.

À l'expulsion de mon enfant mort-né, j'ai souffert d'atroces douleurs et je perdais conscience et reprenait conscience. Ma mère a beaucoup pleuré tout en me serrant étroitement. Je ne me souviens pas combien de fois j'ai perdu conscience. C'était toujours ma mère qui me tirait hors de l'inconscience en m'appelant très fort. Je ne sais pas combien le temps s'est écoulé avant que mon enfant mort-né ne soit extrait de mon utérus. En voyant mon fils mort-né, mon cœur s'est brisé. Mes parents ont pleuré fortement aussi. Nous aimions beaucoup trop le bébé pour permettre à l'hôpital de jeter son corps. Pendant les nombreux jours où j'ai été forcée de rester à l'hôpital, je me suis ennuyée de mon enfant mort-né. En même temps, je me suis ennuyée de mon mari, qui était toujours détenu au centre de détention et qui n'avait eu aucune chance de voir son fils nouveau-né. Sept jours plus tard, les policiers ont voulu m'envoyer à un centre de détention. Ils ont déclaré que « c'était selon les ordres d'en haut. Peu importe ce qui est fait aux pratiquants de Falun Gong, tout est permis, sans aucune restriction ». À cause de l'intervention déterminée de mes parents, les policiers n'ont pu réussir. Au lieu de cela, ils m'ont renvoyée à la maison sous surveillance 24 sur 24 heures. Il ne m'était pas permis de quitter la maison et ainsi j'ai complètement perdu ma liberté personnelle. Un mois plus tard, mes parents ont été condamnés à une amende de 2.000 Yuan. Mon mari a été libéré qu'après deux mois de détention.

Avortement d'une grossesse à terme

Zhang Hanyun, femme, 33 ans, résidente de la ville de Hanzhong, province de Shanxi.

Au mois de mars 2000, en raison de sa pratique du Falun Gong, Mme Zhang Hanyun a été forcée de suivre des classes de lavage de cerveau anti-Falun Gong, tenues au « Bureau 610 » de la ville de Hanzhong. Quoiqu'elle ait été enceinte et qu'elle était sur le point d'accoucher à ce moment-là. Pour éviter la persécution, Mme Zhang s'est cachée chez un membre de sa famille. Son père était propriétaire d'une compagnie de construction. Sous les ordres des membres du personnel du « Bureau 610 » de la ville de Hanzhong, le Bureau d'Administration de Beiguan a fait fermer les portes au chantier de construction du père et du frère de Mme Zhang pour les forcer à leur envoyer Mme Zhang. Ils ont également menotté son mari au Pont Rivière Jialing pour l'humilier.

En fin de compte, Mme Zhang a été arrêtée et envoyée aux classes de lavage de cerveau anti-Falun Gong. Lorsque le personnel du « Bureau 610 » de la ville de Hanzhong a réalisé que Mme Zhang devait bientôt enfanter, ils l'ont emmenée à l'hôpital, afin de pouvoir la détenir pour les sessions anti-Falun Gong au centre de lavage de cerveau.

Mme Zhang a été assujettie à un avortement forcé alors que sa grossesse était à terme par dilatation et extraction. Le processus horrible est difficile à imaginer.

Avortement forcé pour une maman enceinte de quatre mois.

Jiao Fangyu, femme, employée de la manufacture 'Laiwu Shandong Steel' résidente de la ville de Laiwu, province de Shandong

Parce que Mme Jiao Fangyu distribuait des prospectus de Falun Gong, elle a été arrêtée par le Commissariat de Police de Panzhuang, le 8 avril 2001. Elle a été détenue à la Brigade d'Investigation de la Manufacture de Shandong Steel de Laiwu Shandong. Au mois de juin, 2001, Mme Jiao était enceinte de 4 mois. Afin de la retenir sous surveillance, on l'a forcée à subir un avortement. En octobre 2001, la Manufacture Shandong Steel de Laiwu a condamné Mme Jiao aux travaux forcés et elle a été envoyée au Centre de Détention de Wangcun.

Avortement forcé pour la détenir en détention

Lu Yunzheng, femme, 31 ans, résidente de la ville de Fengcheng, province de Jiangxi.

Au mois de janvier 2000, Mme Lu Yunzheng a été détenue pour avoir été en appel à Pékin pour faire cesser la persécution du Falun Gong. Plus tard, on l'a retournée accompagnée à la ville de Fengcheng.

En raison de sa grossesse, le chef de police du Commissariat de Fengcheng l'a forcée à avoir un avortement enfin de pouvoir la détenir à long terme au centre de détention.

Une femme enceinte emprisonnée pendant 81 jours

Liang Suxian, femme, résidente de la ville de Leiyang, province de Hunan. Tard en décembre de l'an 2000, Mme Liang Suxian a été leurrée au Commissariat de Police de Leiyang pour interrogation, mais elle a été arrêtée dès son arrivée. Durant sa détention, on a trouvé que Mme Liang était déjà enceinte de 2 mois. La police l'a emprisonnée de toute façon pendant 81 jours parce qu'elle avait été à Pékin en appeler au gouvernement au mois d'avril 2000 pour faire cesser la persécution du Falun Gong.

Avant sa mise en liberté, on lui a forcée de signer un document de renonciation à la pratique de Falun Gong

Détenue pendant sa grossesse et forcée à devenir sans-abri

Yang Zhifang, femme, 28 ans, professeure au Département de l'Anatomie et Physiologie de l'École de Culture et Vétérinaire de la ville de Weifang, province de Shandong.

Au mois d'octobre 1999, Mme Yang Zhifang est allée à Pékin en appeler au gouvernement pour faire cesser la persécution du Falun Gong. Elle a été arrêtée et accompagnée pour son retour forcé à l'École de Culture et Vétérinaire de la ville de Weifang, et par la suite détenue pendant 60 jours quoiqu'elle ait été enceinte de 3 mois. L'école l'a congédiée, tout en lui assignant une surveillance par d'autres employés. Parce qu'elle avait refusé d'écrire une déclaration de renonciation au Falun Gong, le 5 septembre 2001, les autorités scolaires ont tenté de lui faire suivre un cours de lavage de cerveau. Afin d'éviter davantage de persécution et possiblement un avortement forcé, Mme Yang s'est enfuie pour ne plus revenir à son domicile. Son époux Hua Yuliang, aussi pratiquant de Falun Gong a reçu une peine de 3 ans au camp de travaux forcés du Centre de Détention Changle Présentement, Mme Yang vit dans la rue.

Détenue pendant sa grossesse

Li Yanchun, femme, 29 ans, résidente de la ville de Tiefa, province de Liaoning.

Au mois de septembre 2001, la police du Commissariat de la rue de Tianshan a arrêté Mme Li Yanchun parce qu'elle distribuait des dépliants de Falun Gong en Mongolie Intérieure. Elle a été détenue au Centre de Détention de la rue à Arlukeerquinqi. Mme Li a refusé de révéler la source qui lui fournissait les dépliants et elle a fait une grève de la faim en protestation de sa détention illégale. Mme Li était enceinte, mais la police a refusé de reconnaître ce fait quoiqu'on l'ait emmenée à l'hôpital deux fois pour des vérifications de grossesse.

On a refusé de lui faire connaître les résultats de ces examens. On a cependant averti le mari lors de sa visite au mois de janvier 2002, que sa femme était enceinte de 4 mois, mais on n'a toujours pas voulu lui accorder une remise en liberté. On a également essayé de faire prendre à Mme Li un médicament inconnu, qu'elle a refusé.

Torture et travaux durs forcés durant la grossesse

Li Dan, femme, résidente de la ville de Linhe, Mongolie Intérieure.

Le 19 février 2000, Mme Dan a été arrêtée parce qu'elle est allée en appel au gouvernement de Pékin afin de faire cesser la persécution du Falun Gong. On l'a retournée au Commissariat de police de la ville de Linhe où elle a été détenue. Lorsqu'elle était au commissariat de police, 3 policiers ont pris chacun leur tour pour la battre toute la nuit. Policier Yang l'a giflée au visage une dizaine de fois. Le 20 février 2000, Mme Li a été enchaînée et envoyée au Camp de Travail pour Femmes. Elle a été détenue au Camp jusqu'au 30 juillet 2000.

Durant sa détention, on l'a forcée à faire de durs labeurs. Le 10 juillet, un examen a révélé qu'elle était enceinte depuis plusieurs mois. On l'a forcée de toute façon à décharger 30 tonnes de charbon par jour avec 8 autres pratiquants de Falun Gong. On l'a forcée également à charger et à décharger du fumer de bœufs et de cultiver le sol. Lorsqu'il n'y avait pas de travail dur, elle a été forcée d'envelopper plus de 10,000 paires de baguettes par jour. Tous les matins, on la menottait à la balustrade pour la forcer de s'accroupir pendant très longtemps. Un jour, Capitaine Liu de l'Équipe No. 3 du camp de travail lui a fait subir des chocs électriques par matraques électriques. Plus tard, Chang Hong capitaine-adjoint a donné l'ordre aux gardiens de la suspendre sans que ses pieds ne touchent par terre. Ses bras sont devenus glacés, engourdis et de couleur noire, après une suspension de deux heures qui a continué toute la journée durant.

Le 30 juillet 2000 elle a été mise en liberté pour rejoindre son domicile, les mains toujours menottées. Le Commissariat de Police de Linhe a donné l'ordre à la clinique de forcer un avortement pour mettre un terme à la grossesse de Mme Li durant son 8e mois. Peu de temps après l'enfantement, la police lui a ordonné de signer une déclaration de renonciation au Falun Gong ou de payer une amende de 30,000 Yuan ou bien être enlevée de son domicile. Même 3 mois après sa mise en liberté elle était toujours harcelée tout en étant sous surveillance par 5 ou 6 policiers 24 heures par jour. Pour éviter une autre arrestation illégale, Mme Li est devenue sans-abri.

Détenue plus de 40 jours durant sa grossesse

Liu Yaqing, femme, 26 ans, étudiante d'université, résidente du Comté Quyang, Province de Hebei.

En octobre 2000, les autorités locales ont donné l'ordre au Commissariat de Police de Quyang d'arrêter tous les pratiquants de Falun Gong du comté de Quyang. Le 7 octobre, Mme Liu Yaqing a été arrêtée et détenue au Centre de Détention du Comté de Quyang. Elle était enceinte à ce moment-là, mais le Commissariat de Police a refusé sa remise en liberté et a ordonné que la famille paie une amende de 10,000 Yuan. Elle a été détenue plus de 40 jours.

Maman enceinte de six mois vomissait du sang après sa détention

Cui, femme, résidente de la ville de Huichun, province de Jilin.

Vers les 5h :00 du matin le 7 septembre 2001, quatre policiers du Commissariat de Police de Huichun ont pénétré par effraction dans le domicile de Mme Cui pour une fouille. Ils ont arrêté Mme Cui et son mari parce qu'ils étaient tous deux des pratiquants de Falun Gong. A ce moment-là Mme Cui était enceinte de 6 mois. Mme Cui et son mari ont été envoyés au Commissariat de Police de Huichun et interrogés durant plusieurs heures. Mme Cui a fait une grève de faim pour protester contre sa détention. Pendant la grève de faim, Mme Cui et son futur bébé ont souffert d'un traumatisme physique significatif. Elle a été libérée après cinq jours de détention.. Après cette remise en liberté elle a commencé à vomir du sang. Le mari de Mme Cui s'est échappé durant le trajet au centre de détention et on ignore maintenant ses allées et venues

Détenue quoique enceinte de 6 mois

Na Yafang, femme, résidente de la ville de Lequn, Métropole de Shuangcheng, Province de Heilongjiang.

Puisque Mme Na Yafang est allée faire appel à Beijing, au gouvernement, pour que cesse la persécution du Falun Gong, elle a été détenue au Centre de Détention de la ville de Shuangcheng pendant plus d'un demi-mois et a reçu une amende de 3,000 Yuan. Après sa mise en liberté, elle a été forcée de vendre son terrain. Au mois de janvier 2001, parce qu'elle refusait de renoncer au Falun Gong, elle a été de nouveau détenue au bureau du Village Lequn quoiqu'elle ait été enceinte de 6 mois

Mère enceinte torturée

Zhou Jing, femme, résidente de Pékin.

Puisque Mme Zhou Jing était une pratiquante de Falun Gong, plusieurs policiers en civil du Commissariat de police de Pékin ont pénétré par effraction dans sa maison et ont essayé de l'arrêter. Mme Zhou a refusé de les suivre. En dépit de sa grossesse, un policier très fort lui a menottée les bras derrière elle, l'a poussée par terre et l'a traînée hors de la salle. La police a déchiré ses vêtements, laissant son corps à découvert. Ses yeux, genoux, et jambes ont été blessés pendant qu'elle se faisait traîner sur le plancher de ciment.

Forcée à devenir une sans-abri durant sa grossesse

Épouse de Yu Ping, femme, résidente de Pékin.

Le 18 octobre 2000, la police de Beijing a arrêté M. Yu Ping et sa femme parce qu'ils étaient des pratiquants de Falun Gong. La maison a été fouillée et les biens confisqués. Pour éviter une arrestation illégale, la femme de Yu Ping s'est échappée et elle est maintenant sans foyer.

Elle était enceinte de plusieurs mois alors. Elle est présente toujours sur la liste des recherchés depuis son évasion. Yu Ping a été détenu au Centre de Détention de Shanjianfang du District de Chaoyang. Il a fait une grève de faim pour protester sa détention.

Menacée par un avortement forcé

Ou Yang, femme, résidente de la ville de Guilin, province de Guangxi.

Le 13 juillet, 2000, la police du commissariat de Qixing a arrêté Mme Ou Yang, quoiqu'elle soit enceinte parce qu'elle pratiquait les exercices de Falun Gong. On l'a envoyée au Deuxième Centre de Détention de Guilin. Elle a fait une grève de faim pour protester sa détention. Elle a reçu une amende de 10,000 yuan pour avoir fait une grève de faim. De plus, la police l'a menacée d'un avortement forcé si elle refusait de renoncer au Falun Gong.

Mère enceinte de trois mois battue

Sun Guijie, femme, 33 ans, résidente du Village de Changfeng, Ville de Duimiancheng, Métropole de Shuangcheng Province de Heilongjiang.

En mars 2000, en raison de sa pratique de Falun Gong, les fonctionnaires de gouvernement local et la police ont réveillé Mme Sun Guijie de son sommeil à la maison et l'ont arrêtée. Ils l'ont détenue dans un entrepôt pendant un mois. En avril 2000, parce qu'elle est allée à Pékin en appeler au gouvernement pour faire cesser la persécution du Falun Gong, elle a été arrêtée de nouveau et détenue au Centre de Détention de la ville de Shuangcheng pendant 20 jours. Liu Chengjiang, le secrétaire du Comité du Parti du Village de Changfeng, a obligé M. Xiao Yalin, le mari de Sun, de payer une amende de 2.600 Yuan pour fixer sa mise en liberté. Son mari a dû vendre leur terre parce qu'il n'avait pas l'argent requis.

Le sixième jour après sa libération, elle est allée à Pékin encore une fois, faire appel au gouvernement pour qu'on cesse de persécuter le Falun Gong, et, elle a été détenue au Centre de Détention de Baigumiao à Pékin. Une policière l'a battue avec une matraque électrique. Elle ne pouvait plus s'asseoir en raison de la torture. Par la suite, on l'a accompagnée jusqu'à la ville de Shuangcheng, où elle a été détenue au Centre de Détention de la ville de Shuangcheng pour une durée de deux mois. Après avoir payé une amende de 4,000 Yuan, elle a été mise en liberté. Après le 17 janvier, 2001, elle a de nouveau été détenue au bureau du Village de Changfeng parce qu'elle avait refusé de renoncer au Falun Gong. A ce moment-là, elle était enceinte de plus de 3 mois. Pendant sa détention Liu Xingwang l'a battue

Une mère qui allaite est emprisonnée et assaillie

Liang Peiying, femme, résidente de la ville Shiyan, province de Hubei.

Un après-midi au milieu du mois d'octobre 2000, alors que Mme Liang Peiying était à la maison et allaitait au sein sa fille de sept mois, deux policiers du Commissariat de police de Sanyan, ville de Shiyan l'ont arrêtée. Quoiqu'il soit illégal de détenir une femme qui a un enfant âgé de moins d'un an, ils l'ont emmenée au commissariat de police et l'ont battue sévèrement. Quand son mari est allé voir Mme Liang, les policiers l'ont menotté et l'ont accroché de l'armature de la fenêtre par ses menottes, bien qu'il ne soit pas un pratiquant de Falun Gong. Ils l'ont également brutalement battu. Par la suite, ils ont menotté les mains de Mme Liang derrière le dos et l'ont fait asseoir sur le plancher pendant toute la nuit. Sa fille nouveau-née de sept mois a été privée du lait maternel et elle a pleuré tellement fort qu'elle en a presque perdu la voix, laquelle était devenue rauque. Plus tard, Mme Liang a été mise en liberté.

Le 14 décembre 2000, Gao Donghui, le chef de police de Sanyan et policier Cai Xiaojun sont entrés par infraction chez Mme Liang pour l'arrêter de nouveau. Au commissariat on l'a menottée, une main derrière le dos à la taille et l'autre par-dessus l'épaule. Cette torture porte l'appellation de « Porter l'épée sur le dos ». Toujours les mains dans cette position tordue, ils ont poussé Mme Liang par terre, faisant face vers le haut. Le policier Cui Ke, tout en portant des bottes en cuir, a piétiné sur son corps de la tête aux pieds. Mme Liang a immédiatement perdu contrôle de la vessie et de ses intestins en raison de cet assaut. Ensuite on l'a suspendue à l'armature de fenêtre par les menottes. Le 15 décembre, Mme Liang a été envoyée au Centre de Détention Shiyan No. 1. Dix jours, plus tard lorsque policier Cai est allé pour l'interroger, il a fermé la porte de la salle d'interrogatoires et l'a battue encore une fois. Pour couvrir le fait qu'on avait arrêté une femme avec un enfant de moins d'un an, les autorités du Commissariat de police de Sanyan ont changé la date sur le document déclarant que Mme Liang avait été envoyée au centre de détention du 15 décembre 2000 jusqu'au 17 février 2001 ce qui coïncide au jour suivant l'anniversaire de sa fille. Pour appuyer cette fabrication Mme Liang a été transférée du centre de détention à une station de processus de dossier à l'externe, le 15 janvier 2001 et transférée de nouveau au centre le 17 février 2001.

Détenue pendant sa grossesse et sans-abri durant l'allaitement

Yu Libo, femme, 29 ans, résidente de la ville de Zhaodong, province de Heilongjiang.

Depuis que Mme Yu Libo est allée à Pékin faire appel au gouvernement pour faire cesser la persécution du Falun Gong, elle a été incarcérée au centre de détention de la ville de Zhaodong au mois de janvier 2000. Elle était enceinte de 5 mois à ce moment. Elle a été mise en liberté 2 mois plus tard, mais seulement après que sa famille eut payé une amende de 1000 yuan. Après sa mise en liberté, elle a été harcelée et mise sous surveillance par la police locale ainsi que par le gouvernement local. Elle a été avertie qu'on pouvait l'arrêter de nouveau en tout temps. Au mois de mai 2000, elle a été avertie qu'elle serait arrêtée après la période de l'allaitement. Pour éviter une arrestation illégale elle s'est sauvée de chez elle et elle erre les rues.

Une mère qui allaitait, elle fut gavée comme punition

Peng Li, femme, 25 ans, professeure de l'école primaire centrale Dayi Shaqu de la ville de Chengdu, province de Sichuan, résidente du village de Longxing, Dayi Caichang, Ville de Chengdu, province de Sichuan

Le 1er janvier 2001 Mme Peng Li a été arrêtée et emmenée au centre de détention bien que sa fille qu'elle allaitait toujours n'avait que 7 mois.

Après, Mme Peng a été torturée et détenue au Centre de détention de Shuangliu, ville de Chengdu, province de Sichuan. Elle a été menottée et enchaînée pendant 5 jours ce qui a eu comme conséquences qu'elle a été dans l'incapacité de manger, de se laver le visage et même de dormir la nuit. Mme Peng a entamé une grève de la faim en protestation du traitement inhumain.

Afin de pouvoir la gaver, 10 policiers ont poussé ses membres par terre et ont essayé d'insérer un bâton de bois large dans sa bouche. En conséquences, sa bouche a commencé à saigner profusément. Le lendemain, la police a emmené Mme Peng à l'hôpital local pour l'insertion d'un large tube pour le gavage par l'estomac. Elle était dans un état de douleur extrême et elle était incapable de marcher, ni parler.

Li Yanjie et son enfant forcés à être sans foyer

Li Yanjie, femme, 25 ans, résidente de la ville de Dahe, comté de Yilan, province de Heilongjiang.

Au mois de février de l'an 2000, parce que Mme Li est pratiquante de Falun Gong, la police du Commissariat du comté de Yilan s'est rendue à son domicile pour une fouille en la menaçant de la pousser en bas des escaliers du 3^e étage. On a emmené Mme Li au Commissariat de police de la ville de Dahe et on a essayé de l'envoyer au centre de détention. Parce que Mme Li était enceinte, on lui a accordé une mise en liberté. Une semaine plus tard, 8 policiers du Commissariat de police de la ville de Dahe se sont rendus au domicile de Mme Li, on l'a menottée et menacée d'un avortement forcé afin de pouvoir l'incarcérer dans un centre de détention. On a détenu Mme Li plus de 16 heures. Après sa libération, 8 policiers l'ont maintenue en surveillance 24 heures par jour pendant plus d'un mois. Tôt en août 2000, lorsque son bébé n'était âgé que de 19 jours, plus de 20 policiers du Commissariat de police de la ville de Dahe ont fouillé sa maison et enlevé son mari. Pendant la controverse, la police a fait subir des chocs électriques par matraque à sa belle-mère deux fois. Le 26 décembre 2000 Mme Li, a emmené son bébé avec elle à Pékin pour en appeler au gouvernement pour faire cesser la persécution du Falun Gong. Elle a été arrêtée à la Place Tiananmen. Elle et son enfant ont été détenus au Commissariat de police de Fengtai à Pékin pendant 3 jours. Après sa libération, Mme Li et son bébé ont été forcés de vagabonder dans les rues pour éviter une arrestation illégale. Après une fuite de 6 mois, elle a emmené son bébé dans sa ville natale pour rendre visite à sa famille. La police l'a menacée d'une autre détention. Mme Li a été encore une fois forcée d'errer dans les rues sans-abri, à la quête d'un refuge.

Mère allaitant détenue pendant plus d'un mois

Zhao Hongbo, femme, 26 ans, employée de l'Équipe 208, Mines No. 2, Industrie d'Exploration de pétrole No. 1 de la ville de Daqing, province de Heilongjiang, résidente du 4-4-1-501 au Village Jingxia Dengfeng de la ville Daqing, province de Heilongjiang.

Le 9 décembre 2000 Mme Zhao Hongbo est allée à Beijing faire appel auprès du gouvernement pour faire cesser la persécution du Falun Gong. La police du Commissariat Qianmen de la Place Tiananmen à Beijing l'a arrêtée et transférée au Commissariat de police du comté de Miyun de Beijing. On l'a détenue pendant 4 jours. Par la suite on a supervisé son transfert jusqu'au Commissariat de police du District Sa, de la ville de Daqing, province de Heilongjiang, où on l'a incarcérée pendant un mois. Ensuite Mme Zhao a été transférée à un autre centre de détention et détenue pendant 15 jours. Pendant tout ce temps d'incarcération, elle allaitait son bébé. Le 21 février 2001, Zhang Jixian le secrétaire du Parti des Mines No. 2 de l'Industrie d'Exploration de pétrole No. 1 a condamné Mme Zhao à une amende de 15,000 Yuan (le salaire mensuel moyen d'un ouvrier urbain en Chine est de 500 Yuan), a confisqué le salaire de 4 mois ce qui équivalait à une somme de près de 2,800 Yuan, et a retenu son salaire à plusieurs reprises pour un

total additionnel de 3,000 Yuan. Le 22 août, 2002, la police locale a de nouveau arrêté Mme Zhao en raison de sa distribution à ses collègues de VCD's contenant de l'information sur le Falun Gong.

Forcée à devenir sans-abri avec un bébé nouveau-né.

L'épouse de M. Zhou Yongnian, résidente du District de Tongzhou, ville de Yangzhou, province de Jiangsu.

Le 19 février 2000, M. Zhou Yongnian et son épouse ont été arrêtés et détenus pendant un mois parce qu'ils pratiquaient les exercices de Falun Gong à l'extérieur. À ce moment-là, Mme Zhou était enceinte de deux mois. Après qu'ils aient été libérés, la police a continué à les menacer implacablement. Le 1^{er} octobre 2000, le commissariat de police du district de Tongzhou a arrêté M. Zhou Yongnian après que lui et son épouse aient fait appel au gouvernement pour cesser de persécuter le Falun Gong. Le 6 avril 2001, la cour du District de Tongzhou l'a condamné à une peine de neuf ans. Le 8 décembre 2000, pendant une fouille au domicile de M. Zhou, le commissariat de police du district de Tongzhou a illégalement pris possession de tous leurs biens de valeur y compris la monnaie. Depuis leur domicile a été fouillé et saccagé 3 fois. Mme Zhou et son bébé de 28 jours ont été mis sous surveillance constante par le commissariat de police de Tongzhou. Elle ne pouvait pas répondre au téléphone et on la suivait partout si elle sortait de la maison. En raison de cette persécution implacable elle a fui son domicile quoiqu'elle soit sans le sou. Leurs allées et venues sont continues en ce moment.

Mère allaitant emmenée au cours de lavage de cerveau

Hou Huiru, femme, 28 ans, enseignante de l'école primaire de Xinhua, ville de Shijiazhuang, province de Hebei.

Puisque Mme Hou Huiru pratique le Falun Gong, Zhao Wenting, le directeur de l'école primaire de Xinhua, l'a mise en congé de ses classes et lui a également retenu le salaire de Mme Hou à l'école. Après sa mise en liberté, Zhao a embauché 2 gardiens de sécurité pour surveiller Mme Hou, jour et nuit. Plus tard, Zhao Wenting, ensemble avec les officiers du «Bureau 610» ont forcément emmené Mme Hou et son mari aux classes de lavage de cerveau anti-Falun Gong, laissant un bébé de 9 mois, encore allaité par sa mère sans lait et sans soin aucun.

LA PERSÉCUTION CONTRE LES ENFANTS



Est-ce que j'ai perdu ma maman aussi?

Zou Rongfa est née au mois de novembre 1999. A ce moment, son père, Zou Songtao, était incarcéré au centre de détention parce qu'il était allé faire appel à Beijing pour le Falun Gong. M. Zou n'a été relâché qu'à la fin du mois de décembre 1999. Il avait été en prison à plusieurs reprises parce qu'il était un pratiquant du Falun Gong.

Une fois le directeur du Commissariat de Taixi, Gong Guoquan, a menotté M. Zou à une chaise de fer. Le directeur l'a battu avec la semelle de son soulier; sa tête s'est mise à saigner et à doubler sous l'enflure, jusqu'à être méconnaissable. Il a été inconscient pendant plus de 20 minutes.

Au mois de juillet de l'an 2000, M. Zou a été envoyé au camp de travaux forcés de la Ville de Qingdao. Plus tard il a été transféré au camp de travaux forcés de Wangcun dans la ville de Zibo à la fin de septembre de l'an 2000. Le matin du 3 novembre de l'an 2000, les policiers Zheng Wanxin, Shao Zhenghua et d'autres ont amené M. Zou dans la salle d'interrogatoire, l'ont électrocuté avec des matraques électriques et l'ont tué en moins de deux heures. Rongfa a alors perdu son père.

Après la mort de M. Zou, la police a continué à harcelé et surveillé étroitement la mère de Rongfa, Zhang Yunhe. En février 2002, la police a arrêté Mme Zhang Yunhe et l'a incarcérée au centre de détention Dashan à Qingdao. La police a refusé de communiquer quelque information à sa famille, à son sujet. Zou Rongfa a alors été séparée de sa mère.

Rongfa a dû vivre avec sa grand-mère, âgée de plus de 60 ans. Cependant, sa grand-mère est tombée malade et est décédée au mois d'août 2001 sous le chagrin de perdre son beau-fils et d'être séparée de sa fille.

Rongfa a perdu son père, sa mère et sa grand-mère, les trois personnes qu'elle aimait le plus. Lorsque sa famille lui manque, elle monte sur un petit banc et va chercher la boîte de cendre de son père et l'embrasse.



Le père de Rongfa, Zou Songtao, qui a été torturé à mort, et sa mère, Zhang Yunhe, qui est présentement incarcérée.

Un enfant de deux ans a été privé des soins de ses parents

1. **Hu Ming**, garçon de deux ans, Beijing.
2. **Hu Qianfeng**, homme de 30 ans, père de Hu Ming, employé à la Manufacture d'Acier de Beijing à Beijing.
3. **Ma Li**, mère de Hu Ming, employée à la Section Spéciale d'Acier à la Manufacture d'Acier de Beijing, à Beijing.

Le petit Hu Ming allait avoir deux ans, le 30 juin 2002. Cependant, lors de sa fête il était sans ses parents. Son père, Hu Qianfeng, était incarcéré au camp de travaux forcés de Tuanhe à Beijing et sa mère, Ma Li, était détenu au camp de travaux forcés des femmes de Xinan, à Beijing.

Hu Ming a rarement vu son père. Deux semaines avant sa naissance, un groupe de policiers est entré par effraction dans la maison de ses parents. Ils ont amené sa mère pour l'interroger de 23h:00 à 13h:00 le jour suivant. Malgré sa grossesse avancée, Mme Ma a été forcée de s'asseoir sur un petit banc sans dossier. On l'a privé de nourriture et d'eau, et il ne lui était pas permis de dormir. La police a aussi arrêté M. Hu, l'a électrocuté partout sur le corps avec des matraques et elle l'a alors condamné à un an de camp de travaux forcés.

Mme Ma a été relâchée seulement parce qu'elle était tout près de donner naissance à son bébé. Elle était sans son mari à ses côtés. Elle ne savait même pas où était son mari. S'inquiétant au sujet de son mari et se sentant incapable d'élever un enfant seule, Mme Ma passait ses journées à pleurer.

Les autorités ne laissaient toujours pas le petit Hu Ming et sa mère tranquille. Un jour, les autorités ont arrêté Mme Ma et son garçonnet et les ont amenés au centre de lavage de cerveau. Au mois de juin 2001, lorsque Hu Ming avait presque un an, son père a été relâché. Sous une horrible torture et contre son gré, M. Hu a consenti à la demande de la police d'abandonner la pratique du Falun Gong. Cependant, craignant que son consentement ait seulement été obtenu sous contrainte et n'était pas un abandon volontaire du Falun Gong, les fonctionnaires du «Bureau 610» ont forcé M. Hu et sa femme à continuer d'assister aux classes de lavage de cerveau. Le couple n'a pas eu la permission d'être avec Hu Ming pour son anniversaire d'un an. Hu Ming avait été laissé sous la garde de ses grands-parents. Après que ses parents aient été relâchés des classes de lavage de cerveau, ils ont dû quitter la maison pour éviter plus de persécution.

Au mois de septembre 2001, un garde de sécurité a arrêté Mme Ma pendant qu'elle distribuait des pamphlets du Falun Gong. Elle a été condamnée sans procès à un an de travaux forcés. Le père de Hu Ming a de nouveau été arrêté au mois de novembre 2001 et a été envoyé à un camp de travaux forcés, où il a été cruellement torturé avec des matraques électriques et a été privé de sommeil pendant de longues périodes. La persécution du Falun Gong a déchiré cette famille qui était auparavant très heureuse. Combien d'autres innombrables familles souffrent encore?

Un Enfant de Quatre ans sans les Soins de ses Parents

1. **Huhu**, garçon de 4 ans, Beijing
2. **Yu Chao**, père de Huhu, 30 ans, ingénieur de réseau, Beijing
3. **Chu Tong**, mère de Huhu, 32 ans, conférencière à l'Institut de Microélectronique à l'Université Tsinghua, Beijing

Le 25 avril de l'an 2000, le père de Huhu, M. Yu Chao, est allé à la Place Tienanmen pour faire appel pour le Falun Gong. Par ce fait, il a été détenu pendant un mois et a alors été condamné à un an de travaux forcés. Plus tard on lui a permis de servir sa peine à l'extérieur du camp de travail.



Huhu - un garçon de quatre ans

Le 27 octobre 1999, lorsque la mère de Huhu, Mme Chu Tong, est allée faire appel à la Place Tienanmen pour le Falun Gong, elle a été sauvagement battue par la police. Puis elle a été arrêtée et incarcérée au No. 7 de la Section du Département de la Police à Beijing. Elle a été condamnée à un an et demi de prison sans aucune procédure légale. Après être relâchée, elle a écrit un article exposant la persécution qu'elle avait subie en prison et a publié sa « déclaration

solennelle » exprimant son intention de continuer à cultiver le Falun Gong. Elle et son mari, M. Yu, ont été forcés de quitter leur foyer avec leur fils Huhu pour éviter de plus amples persécutions.

La police les a poursuivis et a même surveillé étroitement l'appartement des grands-parents de Huhu. Les choix qui se présentaient à la famille étaient limités. Bientôt, la police a capturé les parents de Huhu. Huhu est séparé de ses parents et une amie en prend soin.

Un Fille de 14 ans Electrocutée avec des Matraques Electriques pendant Quatre Heures

Han Tianzi, fille de 15 ans, résidente de la Province de Liaoning

À la fin du mois de juillet de l'an 2000, Tianzi a été envoyée au camp de travaux forcés de Longshan dans la Ville de Shenyang, Province de Liaoning, parce qu'elle était allée faire appel au gouvernement à Beijing pour arrêter la persécution du Falun Gong. Le fonctionnaire Tang Li et le fonctionnaire Damu du camp de travaux forcés l'ont forcée à s'accroupir dans le bureau pendant longtemps et l'ont menacé de l'électrocuter avec des matraques électriques si elle refusait d'abandonner le Falun Gong. Les autorités l'ont aussi menacé de l'envoyer à l'école de réforme. Parce que Tianzi était ferme dans sa croyance dans le Falun Gong, ils l'ont électrocuté avec des matraques électriques pendant quatre heures. D'autres pratiquants dans le camp pou-

vaient entendre ses cries de douleur. Le policier lui a aussi dit qu'il reviendrait le jour suivant et continuerait à la torturer. Lorsque sa période de détention s'est finalement terminée, le corps de Tianzi était ruiné par les blessures de la torture.

Une Famille Déchirée, une Enfant de 14 ans Laissée Seule à la Maison

1. **Qu Yao**, garçon de 14 ans, Ville de Liaoyang, Province de Liaoning
2. **Qu Yongjiu**, père de Qu Yao, vendeur pour la Société Xinfeng à Liaoyang, Province de Liaoning
3. **Yao Mei**, mère de Qu Yao, Ville de Liaoyang, Province de Liaoning

Vers 6 h. le 4 juillet 2002, M. Qu Yongjiu est sorti de la maison pour acheter à déjeuner à son fils Qu Yao, mais la police du Bureau de la Sécurité Publique du Comté de Liaoyang l'a arrêté de force. Cinq policiers sont alors entrés par effraction dans le logis de M. Qu. Qu Yao, le fils de 14 ans de M. Qu, était le seul à la maison. La police a saccagé la maison et a arrêté Qu Yao. La police n'a relâché l'adolescent que quelques heures plus tard. Il a souffert d'une grave pression mentale après l'incident.

La police a arrêté le père de Qu Yao pour avoir de l'information au sujet de sa femme. Mme Yao Mei, qui avait quitté la maison pour échapper à la persécution de la police. Présentement, Qu Yao est seul à la maison, et n'a personne pour prendre soin de lui. Il ne sait pas cuisiner et a souvent faim. Au moment de l'arrestation de son père, il préparait ses examens de fin d'année. Il y avait beaucoup de tension à l'école. Ce qu'il avait le plus besoin était les soins et le soutien de ses parents. Cependant, il avait même de la difficulté à trouver de la nourriture à manger. Sa mère ne pouvait venir à la maison parce qu'elle serait arrêtée si la police l'a voyait.

La police du Département de la Sécurité Politique au Bureau de la Sécurité Publique du Comté de Liaoyang a envoyé M. Qu au centre de détention de Shoushan. Il y a été sauvagement battu, et, sans aucune raison légale, condamné à la re-éducation par les travaux forcés pendant deux ans et demi.

À 16 ans, ayant été soumis au lavage de cerveau, il est devenu sans abri

J'ai 16 ans, je suis étudiant au secondaire et j'ai pratiqué le Falun Gong pendant plus de 6 ans. Le Falun Gong m'a été bénéfique de plusieurs façons. Il m'a enseigné à avoir le sens des responsabilités, il m'a appris à toujours avoir du respect pour les autres et à agir dans le quotidien selon les principes de « Vérité, compassion et Tolérance ».

Le 25 avril 1999, ma mère et moi avons pris part à une pétition pacifique auprès du gouvernement chinois en faveur du Falun Gong. Depuis lors, nos vies ont été bouleversées. Les employés du bureau local où je réside et le poste de police m'ont harcelé à plusieurs reprises à mon école et chez-moi. Mais je n'ai pas abandonné la pratique du Falun Gong puisque je n'avais rien fait de mal. Cependant, j'ai souffert de l'éclatement de ma famille. Mes parents ont été détenus illégalement plusieurs fois. Ma mère a été forcée de quitter le foyer pour éviter la persécution. Elle me manque beaucoup mais je ne peux pas la voir.

Une fois alors que la police avait emprisonné ma mère, ils sont aussi venus à mon école, m'ont amené au bureau du principal et m'ont encerclé de façon à m'intimider. Au début ils m'ont dit que je pourrais voir mes parents en autant que j'acceptais de les persuader de renoncer au Falun Gong. Quand j'ai refusé, ils ont commencé à me réprimander et à me menacer. Ils me vociféraient l'un après l'autre. Ceci se répéta souvent et une fois, j'ai été si effrayé que j'en ai pleuré. Heureusement, plusieurs enseignants à mon école m'ont encouragé et aidé durant ces périodes difficiles.

Le 30 avril 2001, ils sont venus à mon école encore et m'ont amené au bureau local du comité de résidence. Là, ils m'ont mis en main le téléphone. Ma mère était à l'autre bout de la ligne. J'ai senti que ma mère avait accepté de renoncer à la pratique du Falun Gong. Anxieux de savoir ce qui lui était arrivé, j'ai accepté de suivre la police pour voir ma mère qui était détenue au centre de détention pour lavage de cerveau à Hulafa dans le district de Fangshan. En route, j'ai entendu dire par un policier qu'à cet endroit il y avait déjà eu plus de 1 000 pratiquants de Falun Gong.

J'ai vu ma mère et lui ai demandé ce qui était arrivé et pourquoi elle avait abandonné ses croyances. Elle ne m'a pas répondu. Je me suis senti triste pour elle mais j'ai vite constaté que j'avais moi-même souvent été trompé et argumenté par les policiers. Ils ont essayé de me forcer à écrire une déclaration de renonciation au Falun Gong. Ils m'ont amené dans une pièce et menacé de m'y garder jusqu'à ce que je cède. Pour m'effrayer, ils m'ont pointé du doigt un homme qui avait été forcé de courir sans arrêt en guise de torture.

Je me suis senti en même temps fâché et bizarre. J'étais fâché parce qu'il n'y avait aucune raison de m'enlever ma liberté personnelle. Je n'avais transgressé aucune loi. Je me sentais bizarre, me demandant pourquoi cet homme devait courir sans arrêt, pourquoi ma mère devait abandonner ses croyances.

Ce soir-là, juste avant de m'endormir, quand j'ai vu les affreuses meurtrissures bleues et noires sur le dos de ma mère, sur ses épaules et sur ses bras, j'ai simplement fondu en larmes. Ces blessures étaient clairement des marques de torture. J'ai soudainement compris comment ma mère avait été forcée d'abandonner. Au centre de lavage de cerveau, les bourreaux à tour de rôle la menaçaient et ne lui permettaient pas de dormir pendant plusieurs jours. Ils la persécutaient de plusieurs manières la faisant se tenir debout face contre le mur, la rouant de coups de pied et de coups de poing, la forçant à courir autour de la cour intérieure pendant six heures exactement comme cet homme que j'avais vu courir. Ils l'ont même menacée d'être mordue par un chien. Ma mère a dû finalement être contrainte d'agir contre sa conscience.

J'étais ébranlé sous le choc des faits sanglants et cruels. Pendant les jours qui ont suivi, les policiers, chacun à son tour, me bombardaient de menaces. Je ne pouvais même plus penser clairement. J'ai été forcé d'écrire une note de « repentir » et de renoncer au Falun Gong.

Quand nous avons été libérés du centre de lavage de cerveau, ma mère a repris ses sens et a recommencé sa pratique de Falun Gong. Pour éviter d'autres tortures, elle s'enfuit de la maison. Elle préférerait vivre en vagabonde plutôt que de vivre contre sa conscience. Les dirigeants démoniaques se tournèrent alors vers mon père et moi. Un soir de septembre 2002, plusieurs femmes du bureau local de ma résidence et de policiers du poste de police local nous ont amené mon père et moi au centre de lavage de cerveau de Hulafa. Là, la police m'a forcé de donner mes empreintes digitales et m'a obligé à écrire 8 pages de mensonges sur le Falun Gong. Je l'ai fait contre ma volonté. Je voulais seulement arrêter le cauchemar.

La souffrance ne s'arrêta pas là. Chaque jour, par la suite, j'étais forcé d'aller au centre de lavage de cerveau. Ces gens m'ont aussi obligé à leur fournir des informations pour piéger ma mère. J'ai résisté, mais la pression était trop forte. J'étais sur le point de m'effondrer psychologiquement. Durant ces journées effroyables, je me suis souvent demandé : « S'ils ne veulent pas que je sois honnête face à ma conscience, alors qu'elle sorte de personne veulent-ils que je devienne? »

J'ai été libéré au début d'octobre 2002. Je me suis senti humilié dans mon cœur d'avoir trahi ma conscience. Je voulais poursuivre ma croyance en « Vérité, Compassion et Tolérance ». Pour éviter de retourner au centre de lavage de cerveau, j'ai maintenant abandonné la maison et l'école que j'aimais tant. J'ai été obligé de devenir un « sans abri » exactement comme ma mère.

Persécution d'une jeune fille de 14 ans et de sa famille

1. **Li Guozhen**, femme de 83 ans, résidente de la ville de Nanchang, province de Jiangxi
2. **Wang Guihen**, homme de 52 ans, résident de la ville de Nanchang, province de Jiangxi
3. **Zhong Yu**, femme de 37 ans, résidente de la ville de Nanchang, province de Jiangxi
4. **Wang Yuli**, fille de 14 ans, résidente de la ville de Nanchang, province de Jiangxi

Le 16 septembre 1999, aux environs de 21h, la police se rendit à la maison de M. Wang Guihen et arrêta M. Wang, sa femme, Mme Zhong Yu, sa mère de 83 ans, Mme Guozhen, et sa fille de 14 ans, Wang Yuli. Ils furent arrêtés parce qu'ils pratiquent le Falun Gong. Yuli et sa grand-mère furent libérées le lendemain. Quand elles revinrent à la maison, elles constatèrent que non seulement tous les livres et autres matériels de Falun Gong avaient été confisqués, mais aussi que tout l'argent qu'ils gardaient dans la maison avait été pris. La mère de Yuli fut gardée sous surveillance pendant plus de 20 jours.

Son père, Wang Guihen, fut détenu au camp de travaux forcés de Nanchang.

À cause de la pression du gouvernement, sa compagnie le congédia la deuxième journée de son arrestation. Il fut condamné à un an au camp de travaux forcés. Quand, le 25 décembre 1999, Yuli et sa famille eurent la permission de voir son père, elles furent sous le choc de le trouver si frêle à cause de la torture inhumaine et du travail difficile de 18 heures chaque jour.

En février 2000, sa mère fut arrêtée à nouveau parce qu'elle venait de faire deux appels interurbains outremar à des parents (qui sont aussi des pratiquants de Falun Gong). Yuli et sa grand-mère de 83 ans furent laissées à la maison encore sans argent. Sa mère fut libérée après plus de deux mois de torture. Son père ne fut pas relâché avant juillet 2000.

Le 16 décembre 2000, Yuli, sa mère, sa grand-mère et son père allèrent à Beijing pour expliquer la vérité sur le Falun Gong au gouvernement. Ils furent arrêtés le 19 décembre sur la Place Tiananmen. Ils furent battus grièvement durant leur détention.

Yuli retourna chez-elle dans la ville de Nanchang. Elle a dû vivre seule parce que le reste de la famille était gardé sous surveillance. Sa grand-mère fut relâchée le 10 janvier 2001. Plus tard, Yuli et sa grand-mère furent à nouveau arrêtées au centre de détention no 27, route nord à Nanchang. Elles allaient y rester durant 3 mois. La police leur a dit qu'elles ne seraient pas libérées aussi longtemps qu'une amende de 40 000 Yuan ne serait pas payée. La mère et le père de Yuli venaient d'être condamnés au camp de travaux forcés et la police n'avait pas avisé la famille à quel endroit ils étaient détenus.

Mère détenue, trois enfants laissées sans surveillance

Dong Peilan et ses trois filles âgées de 8, 10 et 13 ans.

Tous deux Mme Dong Peilan et son mari, Zhao Lanzhou sont des pratiquants de Falun Gong. En janvier 2000, Mme Dong Peilan fut arrêtée parce qu'elle fit appel auprès du gouvernement à Beijing en faveur du Falun Gong. Elle fut alors emprisonnée au camp de travaux forcés no 1 dans la province de Gansu pendant un an. Après sa libération, le 25 août 2002, elle fut à nouveau arrêtée dans un magasin de la localité. Son mari a été forcé de quitter la maison pendant plus d'un an pour éviter d'être arrêté et torturé et il est disparu depuis lors. Maintenant, leurs trois petites filles ont été laissées seules sans personne pour s'occuper d'elles.

Les trois enfants sont allées à la station de police de Tianshu durant trois jours consécutifs, pleurant pour la libération de leur mère. La police refusa de la laisser aller. L'aînée des filles, qui avait 13 ans, ne pouvant plus endurer cette situation tragique, s'enfuit de la maison. Elle est disparue depuis ce temps. Les deux autres filles de 8 et 10 ans ont beaucoup de difficulté à vivre par elles-mêmes.

Étudiant d'école supérieure, forcé de quitter le foyer

Je suis un étudiant de l'école supérieur de 17 ans. En juin 2001, avant des examens importants à l'école, mes professeurs et la direction de l'école m'ont fait venir à leurs bureaux plusieurs fois pour me dire de ne pas donner les vraies réponses aux questions sur le Falun Gong lors de l'examen. Toutefois, comme je ne voulais pas mentir, j'ai alors écrit la vérité sur le Falun Gong aux questions de l'examen. L'administrateur de l'éducation locale, Yao, et le professeur de classe, Zheng, m'ont menacé deux fois pour avoir fait ça et ont voulu m'envoyer au camp de travaux forcés.

Quand ils sont venus chez-moi, je me suis arrangé pour m'enfuir et alors éviter d'être capturé et torturé. Les dirigeants et les policiers de la ville de Sanjie ont menacé mes parents.

Ils les ont avisé que s'ils ne me retrouvaient pas, ils arrêteraient mes parentes et confisqueraient leur terrain. Les dirigeants, Dong Xiquan et Wang Jiubing, ont aussi frappé mes parents. Le 3 septembre 2001, pour prévenir d'autres tortures, mes parents ont quitté la maison. Nous sommes tous devenus des mendiants dans les rues. Je n'ai pas été capable de retourner à l'école puisque nous sommes devenus des « sans abris ».

Une fillette de 8 ans est morte des suites de mauvais traitements

Gao Jingyu, fillette de 8 ans, petite-fille de M. Gao, 59 ans, demeurant dans le village de Jiuxian, dans le comté de Changping, à Beijing



Gao Jingyu

M. Gao a subi trois interventions chirurgicales majeures dans sa vie à cause de sa mauvaise santé mais ses maladies n'ont jamais été guéries. En juin 1999, M. Gao a commencé à pratiquer le Falun Gong. Depuis ce temps, sa santé physique et mentale se sont grandement améliorées. Le 5 mars 2000, parce que M. Gao refusait d'abandonner la pratique du Falun Gong, les dirigeants du village l'ont envoyé au Centre d'entraînement militaire voisin de Gaoyakou et l'ont obligé au lavage de cerveau.

Pendant sa détention au centre d'entraînement militaire, M. Gao a appris que sa petite-fille, Gao Jingyu, avait été hospitalisée pour une leucémie. M. Gao a été libéré du centre d'entraînement afin de pouvoir être auprès de sa petite-fille. Après un séjour de treize jours à l'hôpital, les médecins l'ont renvoyée chez-elle avec une médication. Un mois plus tard, elle fut à nouveau hospitalisée parce que son état s'était aggravé. Après avoir été admise à l'hôpital pour la seconde fois, sa condition se détériorait continuellement. Les médecins ont finalement déclaré qu'ils seraient incapables de guérir sa maladie. Jingyu fut retournée chez-elle une autre fois. Tout le monde dans la famille de M. Gao en fut attristé.

À cause de cette situation désespérée, M. Gao a dit à sa famille: « Laissons Jingyu pratiquer le Falun Gong avec moi. Le Falun Gong a guéri tellement de maladies dans mon corps. Je crois que le Falun Gong peut la sauver. » À partir de ce jour, M. Gao a commencé à enseigner les exercices de Falun Gong à sa petite-fille. Jingyu, qui était si faible et incapable de se tenir debout a commencé à guérir et même à marcher. Bientôt, elle demanda une bicyclette et pouvait rouler une bonne distance. Toute la famille était vraiment heureuse de constater les changements chez la fillette. Suite à sa guérison, sa grand-mère, son père et sa mère ont commencé à pratiquer le Falun Gong les uns après les autres. Le père de Gao Jingyu la transportait sur son dos et ensemble ils faisaient les exercices sur une place publique. Quelques jours plus tard, elle était capable de marcher de chez-elle jusqu'à l'endroit de la pratique par elle-même. Tout le village fut témoin de son incroyable guérison.

Le 20 juillet 2000, M. Gao et d'autres pratiquants du village allèrent pour faire les exercices comme d'habitude. Quand ils approchèrent du lieu de la pratique, ils virent que les dirigeants du village, les têtes dirigeantes du département militaire de la ville et les officiers de police de la ville les attendaient avec trois voitures.

Les agents de police ont brutalement donné l'ordre aux pratiquants de se mettre en ligne et ont forcé le père de Jingyu à courir en la transportant sur son dos. Après avoir couru jusqu'à la station de gaz qui se trouve à environ 400 mètres du site de pratique, les policiers ont obligé M. Gao, sa petite-fille et les autres pratiquants de monter dans la voiture mais ils ont fait courir le père de Jingyu en avant de la voiture pendant que les policiers conduisaient. Jingyu était si effrayée de voir son père courir. Elle demanda à son grand-père « Pourquoi la police fait-elle courir mon père en avant de la voiture? » Son père a dû continuer à courir tout le trajet jusqu'à la station de police de la ville, trois kilomètres plus loin. Il n'a même pas pu se reposer.

Les policiers l'ont forcé à sauté de bas en haut devant sa fille et ils l'ont même frappé. La police a alors emprisonné tous les pratiquants, même la petite Jingyu. Faiblement, elle s'étendit sur une planche de béton, anxieuse, effrayée et confuse. Elle fut libérée et retourna chez-elle avec sa mère après avoir été gardée dans une cellule pendant plus de six heures. M. Gao et dix autres pratiquants furent plus tard envoyés au centre d'entraînement de Gaoyakou, et furent surveillés de près. Le 23 juillet, ils furent libérés.

Le matin du 24 juillet 2000, M. Gao verrouilla la clôture du jardin et y pratiqua les exercices avec quatre autres membres de sa famille. Peu de temps après, les dirigeants et les agents de police du village sont venus arrêter tous les cinq, incluant Jingyu. Elle fut libérée une heure plus tard. Les autres furent détenus au poste de police pendant plus de 30 heures. À son retour du poste de police, l'état de santé de Jingyu se détériora rapidement. Elle commença à vomir du sang. Le 18 août 2000, Jingyu ferma ses yeux innocents et confus pour la dernière fois et quitta ce monde.

Une enfant de huit ans, diagnostiquée par l'hôpital d'une maladie incurable, a trouvé un peu d'espoir en pratiquant le Falun Gong, mais a finalement perdu la vie à cause des traitements inhumains de la part de policiers sans cœur qui ont perdu leur conscience en suivant aveuglement les ordres irrationnels du gouvernement.

Un étudiant exceptionnel privé d'éducation et sans foyer

Yin Xiaotian, garçon de 15 ans, étudiant de l'école intermédiaire, résident de la ville de Changchun, province de Jilin

Depuis le 20 juillet 1999, parce que Xiaotian est allé deux fois à Beijing avec ses parents pour en appeler de ses droits de pratiquer le Falun Gong, l'école élémentaire Anmin de la Ville de Changchun le priva de ses droits de participer aux activités pour honorer les étudiants. Il a été puni en le critiquant ouvertement devant toute l'école. Ils ont aussi écrit sur son rapport scolaire : « Est allé à Beijing deux fois et ne va pas abandonner le Falun Gong même après autant de supervision. Donc, il a fait beaucoup de tort à l'école. »

À l'été 2001, Xiaotian a été accepté à l'école intermédiaire no 1 Chaoyang, dans le district Chaoyang dans la ville de Changchun.

La première journée d'école, Xiaotian a été forcé de renoncer au Falun Gong sinon il n'aurait pas la permission de suivre les cours. Il a aussi été menacé d'être envoyé au poste de police s'il refusait d'abandonner le Falun Gong. En conséquence, Xiaotian a été privé de son droit de s'inscrire à quelque école que ce soit et d'y acquérir une éducation parce qu'il refusait d'abandonner le Falun Gong.

À partir de juillet 1999, Yin Xueqing, père de Xiaotian, fut emprisonné au camp de travaux forcés Chaoyanggou dans la ville de Changchun pour une période d'un an parce qu'il a fait appel de ses droits de pratiquer le Falun Gong. Sa mère, Chen Yanmei, a été détenue au camp de travaux forcés des femmes Heizuizi dans la ville de Changchun pour un an, et alors sa sentence a été prolongée sans raison, d'un autre six mois. Pendant cette année-là, Xiaotian n'avait personne pour s'occuper de lui et il dut aller vivre chez d'autres personnes. Après avoir été libéré, son père fut encore condamné à deux autres années de travaux forcés parce qu'il pratique le Falun Gong.

Pendant que le père de Xiaotian était détenu au camp de travaux forcés de Chaoyanggou, sa mère est devenue « sans abri » pour éviter d'autres persécutions. Xiaotian devint encore un enfant sans personne pour le prendre en charge.

Un adolescent a été gavé avec une médication dangereuse

Li Mingwei, garçon étudiant de l'école intermédiaire expérimentale de la ville Anqiu, dans la province Shandong,

Un matin au début de mars 2001, pendant que Mingwei dormait encore, huit dirigeants de la ville et des policiers ont fait éruption chez lui et ont arrêté sa mère et lui, laissant sa jeune sœur de 12 ans seule. Ils ont été détenus à la Ville de Anqiu. Le dirigeant de la ville de Anqiu, Song Baojie, avait vidé deux demeures là-bas dans le but d'emprisonner et faire subir un lavage de cerveau aux pratiquants de Falun Gong.

Li Mingwei a commencé une grève de la faim en protestation contre la détention illégale. Cinq jours plus tard, il fut renvoyé à l'école, là il fut isolé dans une petite pièce, sous les ordres de Wei, dirigeant de la ville de Anqiu, et en guise de punition l'école l'envoya à l'hôpital du peuple de la ville de Anqiu pour être gavé. Ils lui ont injecté un médicament inconnu qui a engourdi tout son corps. Ils ont essayé d'enfoncer un tube dans son nez jusqu'à son estomac, mais ils ont échoué parce que le tube était trop épais. Ils ont alors utilisé quelques instruments pour tenir sa bouche ouverte et l'insérer dans son estomac. Sa bouche a saigné abondamment à cause de cette torture.

La direction de l'école a essayé de forcer Mingwei à rédiger une déclaration disant qu'il ne ferait pas appel auprès du gouvernement pour arrêter la persécution du Falun Gong. S'il refusait, on lui a dit qu'il serait embarrassé et n'aurait pas la permission de retourner en classe. Un enseignant le surveillait de près pendant la journée pendant que deux étudiants le supervisaient la nuit. Il a été obligé de regarder du matériel diffamatoire et men-songer sur le Falun Gong.

En juillet 2001, Li Mingwei alla à Beijing une autre fois faisant appel au gouvernement d'arrêter la persécution. Il fut arrêté et renvoyé à l'école où il fut détenu tout l'été. Li Mingwei commença une autre grève de la faim et fut encore libéré.

Un jour, il fut demandé au bureau de l'école. Plusieurs professeurs l'encerclaient et l'ont harcelé verbalement. Un des directeurs de l'école, Jiang Dongoo, l'a frappé au visage une dizaine de reprises.

Pour éviter d'autres persécutions, il a dû quitter le foyer et mendier.

Un adolescent a été envoyé dans une classe de lavage de cerveau

1. **Li Zhongwen**, homme, 17 ans, du conté de Jingxing, de la ville de Shijazhuang, dans la province Hebei
2. **Bai Yuzhi**, la mère de Li Zhongwen, 40 ans, travaillant au conseil d'affaires et des industries du conté de Jingxing
3. **Li Donliang**, le père de Li Zhongwen

Le 20 juillet 1999, alors que Li Zhongwen avait 14 ans, sa mère Bai Yuzhi, fut illégalement arrêtée et condamnée à trois ans de travaux forcés pour avoir pratiqué le Falun Gong. En 2000, son père, Li Dongliang, fut aussi illégalement arrêté et condamné à trois ans de travaux forcés pour avoir pratiqué le Falun Gong. Li Zhongwen, aussi pratiquant de Falun Gong, a dû vivre par lui-même depuis ce temps. La police a saccagé la demeure de Zhongwen à plusieurs reprises. Il n'a pas vu ses parents depuis plus de deux ans. Une fois, quand Zhongwen alla visiter son père, les gardes lui ont demandé d'écrire une lettre avant tout pour renoncer au Falun Gong. Zhongwen quitta les yeux pleins d'eau.

En mai 2002, Zhongwen fut arrêté par la police de Jingxing et placé dans une classe de lavage de cerveau. Dans cette classe de multiples agressions tant physiques que mentales furent employées pour forcer Zhongwen à abandonner ses croyances au Falun Gong. Il fut aussi expulsé de l'école.

Un enfant laissé sans surveillance pendant que sa mère est souffrante

Fang Siyi, une coiffeuse de 28 ans, de la ville de Jilin, dans la province de Jilin. Après le 20 juillet 1999, Mme Fang fut arrêtée et détenue plusieurs fois parce qu'elle fit appel pour le Falun Gong. Son mari, qui avait eu une bonne relation avec elle dans le passé, la divorçât à cause de la pression et de la propagande que le gouvernement avait diffusée. Il refusa aussi de payer une pension pour leur enfant âgé de quelques mois et aida la police à arrêter Mme Fang.

En mai et juin 2001, Mme Fang fut incarcérée au centre de détention no 3 de la ville de Jilin. Pour retrouver sa liberté, elle commença une grève de la faim. De peur que sa mort ne leur cause quelque problème, les policiers l'ont relâchée. Toutefois, elle fut arrêtée à nouveau avant même qu'elle puisse avoir la chance de se remettre complètement de la torture précédente. Pour éviter la persécution, elle fut obligée de sauter de la fenêtre d'un deuxième étage. Même si elle se fractura le pied gauche, elle réussit à éviter l'arrestation. Mme Fang fut arrêtée encore au milieu de septembre 2002. La police saccagea sa demeure et lui prit 810 yuan en argent comptant et d'autres effets de valeur. Elle fut incarcérée au centre de détention no 3 de la ville de Jilin. Sur l'ordre du « Bureau 610 » de la ville de Jilin et du département de police de la ville, elle fut bientôt transférée au camp de travaux forcés des femmes à Jilin dans la ville de Changchun où elle fut torturée presque jusqu'à la mort. C'est aussi un des camps où plusieurs pratiquants ont été torturés à mort.

Le fils de trois ans de Mme Fang ne peut pas voir sa mère, les amies et parents de celle-ci en ont pris soin chacun à leur tour.

Situation difficile d'un jeune de 12 ans

Yuan Yuan, jeune homme, 12 ans, Chine.

La garde de Yuan Yuan fut donnée à sa mère, quand elle divorça de son mari il y a quelques années. En 1998, Yuan Yuan et sa mère commencèrent à pratiquer la Falun Gong. Ils en ont tiré profit tous les deux mentalement et physiquement.

En avril 2000, la mère de Yuan Yuan fut illégalement détenu pour avoir pratiqué le Falun Gong. Comme châtiment, la cour donna la garde de Yuan Yuan à son père. Sa mère fut libérée plus tard, mais a été arrêtée à nouveau en 2001. Après sa libération, Yuan Yuan demanda que sa garde soit remise à sa mère. Son père utilisait toujours la violence pour le contrôler et souvent déversa sa colère sur Yuan Yuan. Une fois, il blessa Yuan Yuan à la tête de sorte que le garçon ne pouvait appuyer sa tête sur l'oreiller pendant plus de 10 jours. Ses notes à l'école ont aussi baissé.

En octobre 2001, Yuan Yuan a signé une pétition à la cour pour demander de retourner sous la garde de sa mère. Selon la loi, si un enfant a plus de 10 ans, la cour doit prendre en considération la volonté de l'enfant. Yuan Yuan avait droit de choisir de vivre avec sa mère. Donc, la cour utilisa le fait que sa mère pratiquait le Falun Gong comme excuse et décida de donner la garde au père. L'appel de ce jeune garçon de 12 ans de demeurer avec sa mère fut rejetée.

Une mère et son fils de 15 ans torturés

Mme **Sui Cun**, 44 ans est résidente de la banlieue de Heijinh, dans le comté Tangyuan, dans la province de Heilongjiang. La nuit du 14 janvier 2001, huit personnes du poste de police locale et du « Bureau 610 » sont entrées par effraction dans la maison de Mme Sui et l'ont amenée au poste de police. Au poste de police, les policiers Zhou Tiegang et Deng Jian ont frappé Mme Sui pour la forcer à abandonner la pratique de Falun Gong. Le policier Ren Changjun a aussi utilisé une matraque électrique pour électrocuter sa tête et son corps. Quand les policiers furent épuisés d'avoir battu Mme Sui, ils amenèrent deux voyous du centre de détention pour la torturer.

La police menaça Mme Sui de frapper ses deux fils et d'envoyer toute la famille en prison. Plus tard, ils ont incarcéré son fils aîné pendant 24 heures et ont frappé le garçon de 15 ans au visage, plus de 30 fois, lui causant une horrible enflure au visage. Mme Sui fut gardée sous surveillance pendant 5 jours et 4 nuits. Tous les soirs, les policiers la frappaient et la torturaient. Quand ils avaient fini de la frapper, ils la menottaient aux tuyaux de chauffage en position debout pour ne pas qu'elle puisse dormir. La police l'a aussi menottée à la poignée de porte, l'obligeant à ouvrir la porte chaque fois qu'ils entraient et lui crachant le visage chaque fois. En avril 2001, Mme Sui fut condamnée à un an de travaux forcés au camp de travaux forcés Jiamusi.

Témoignage de la mère de Chen Ying

Le 19 août 1999, CCTV a télédiffusé un reportage sur Chen Ying, une étudiante de première année à l'école supérieure Shuren dans la ville de Jiamusi dans la province de Heilongjiang. Le reportage affirmait que Chen Ying, après plusieurs tentatives de suicides, était morte en sautant d'un train. Ce reportage ne racontait pas la vraie histoire.



Chen Ying et sa mère

Chen Ying pratiquait le Falun Gong depuis mai 1996. Elle était en santé aussi bien physiquement que mentalement. C'était une étudiante intelligente avec un excellent caractère et elle était toujours prête à aider les autres. À l'é-

cole, elle était la vice-présidente de sa classe et elle était très impliquée dans les activités para scolaires. Elle était une élève honorée pour son travail académique, pour les sports et pour son caractère moral et elle avait reçu de nombreux prix. Ses professeurs et ses compagnes de classe ne parlaient qu'en bien d'elle. À la maison, elle était une aide précieuse pour sa mère et ses voisins l'estimaient beaucoup.

Le 22 juillet 1999, CCTV annonça que le Falun Gong était banni. Ce soir-là, Chen Ying alla à Beijing faire appel pour le droit de pratiquer le Falun Gong. Le 29 juillet, un parent la trouva sur la Place Tiananmen à Beijing et la ramena à la ville de Jiamusi par train. Quand le train arrêta à la ville de Qinhuangdao, Chen Ying quitta quand le parent alla au magasin. Le parent prit contact avec la station de chemin de fer de Qinhuangdao pour demander de l'aide, mais on ne pouvait pas la trouver. Chen Ying fut arrêtée plus tard à Beijing et on la fit monter à bord d'un train avec un employé de la station pour la surveiller. Lors d'un arrêt de deux heures à la station, Chen Ying s'évada quand on la laissa sans surveillance. Le 2 août, Chen Ying fut arrêtée à Beijing et encore on l'envoya au bureau de liaison de Jiamusi à Beijing; toutefois, elle trouva le moyen de s'évader le lendemain.

Le 4 août, le père de Chen Ying, le directeur de son école et un agent de sécurité de son école sont venus à Beijing pour la ramener chez-elle. Ils l'ont cherchée pendant une semaine mais ils n'ont pas pu la trouver. Une personne en charge du Bureau de liaison a promis d'informer les membres de la famille de Chen Ying ainsi que le directeur de l'école aussitôt qu'elle serait retrouvée. Le 15 août, Chen Ying fut arrêtée une autre fois à Beijing mais personne n'avisait ni l'école ni les membres de sa famille. Le 16 août, Chen Ying fut escortée de retour vers la ville de Jiamusi. Sur le chemin vers la ville de Jiamusi, vers 14 h 30, Chen Ying alla à la salle de toilette et sauta par la fenêtre de la toilette du train. Le train roula encore environ 10 km avant de s'arrêter complètement. Le directeur du personnel et l'officier Li se sont empressés de retrouver Chen Ying et de l'envoyer à l'hôpital Fengrun.

Vers 17 h, le 16 août, un agent de police vint me prendre de mon lieu de travail jusqu'au poste de police. On m'a dit que je n'aurais pas la permission de voir ma fille si je pratiquais toujours le Falun Gong. Parce que je voulais voir ma fille, j'ai menti et j'ai dit que je ne pratiquais plus le Falun Gong. Ils ne m'ont pas dit que ma fille était déjà morte. Quand nous sommes arrivés à l'hôtel Fengrun dans la ville de Fengrun à 21 h le 17 août, l'officier Li nous a dit qu'ils avaient débranché les équipements d'oxygène dans la soirée du 16 août alors qu'elle ne pouvait plus être réanimée. Ils ont alors envoyé son corps à la morgue de Fengrun pour le congeler.

Le 18 août, dans le but de voir le corps de ma fille, j'ai été obligée de mentir encore dans une entrevue dirigée par le poste «Tianjin TV» au profit de CCTV, en disant que j'avais complètement arrêté de pratiquer le Falun Gong. Alors, la même journée, j'ai été escortée par des agents de police et amenée à la morgue pour voir le corps de ma fille. Toutefois, je ne fus pas autorisée à assister à la crémation et on m'obligea à quitter la ville de Fengrun à 14 h.

Maintenant, je dois dire la vérité. Ce que j'ai dit devant la police et les journalistes des médias, ce sont des mensonges, incluant l'histoire publiée dans « Sanjiang Evening Newspaper ».

Le 29 mars 2000, je suis allée à Beijing pour faire appel en faveur du Falun Gong comme ma fille avait déjà fait. J'ai été arrêté sur le train entre Shenyang et Beijing et je fus envoyée au centre de détention. Le 3 avril 2000, j'ai été accompagnée au retour vers la ville de Jiamusi par le personnel de mon lieu de travail et par la police. J'ai été emprisonnée au Centre de détention pendant 47 jours.

Une jeune fille de 16 ans torturée au poste de police

Je suis âgée de 16 ans et j'ai été expulsée de l'école parce que je suis pratiquante de Falun Gong. Le poste de police local donna l'ordre de surveiller de près ma famille, jours et nuits.

Le soir du 9 septembre 2001, mon jeune frère et moi sommes allés déposer des pamphlets de Falun Gong. Ensuite, nous avons passé la nuit chez un ami. Tôt le lendemain matin, quand je suis entrée chez-moi, j'ai aperçu le directeur du poste de police qui questionnait ma mère pour savoir où j'étais. Plus tard, ils m'ont arrêtée et m'ont fait monter dans une pièce au deuxième étage du poste de police locale.

J'ai été obligée de m'asseoir sur un petit banc. Il y avait deux anneaux de fer sur le plancher à un mètre de distance l'un de l'autre. Je me suis sentie bizarre. J'ai essayé de me lever et de quitter cette pièce. Cependant, le policier m'a repoussée sur le banc. Une demi-heure plus tard, un policier est entré pour m'interroger. Il m'a ordonné de lever la tête. Quand j'ai refusé, il m'a tiré les cheveux. Il a crié « Toi et ton frère avez placé des affiches, n'est-ce pas? » J'ai répondu « Ça n'a rien à voir avec mon frère. Je l'ai fait moi-même. »

Il demanda : « Où avez-vous pris les pamphlets? » Je ne lui ai pas répondu. Il est devenu très en colère. Il m'a frappée au vis-

age. Je suis tombée par terre et les larmes ont commencé à rouler sur mes joues. Il me tira les cheveux et continua à me questionner.

Il dit : « Quelqu'un a rapporté que vous avez affiché plus de 10 pamphlets. Si tu me dis qui vous a donné ces pamphlets, je vais te libérer. » Je me suis dit que je ne trahirais jamais les autres pratiquants de Falun Gong.

Il me frappa au visage à plusieurs reprises et partit aussitôt, un autre grand policier arriva avec des chaînes. Il me poussa jusqu'aux deux anneaux de fer sur le plancher et enchaîna ma main droite à un anneau. Il s'est assis devant moi et frappa mon menton et ma tête avec ses chaussures de cuir. Il continua à poser des questions. Alors, il se leva debout et cogna ma tête sur le mur. Il quitta sans avoir obtenu de réponse de ma part.

Ensuite, deux policiers entrèrent. L'un avec une matraque électrique et l'autre avec du papier et une plume. Ils ont enchaîné ma main gauche à l'autre anneau de façon à ce que je ne puisse pas bouger. Ils m'ont traitée au choc électrique et m'ont frappée à plusieurs reprises tout en continuant à me questionner. Pour éviter que les autres entendent mes cris, ils ont barricadé la porte. Ils ont électrocuté ma main, ma tête et même mon cou. Le choc était si intense que j'ai perdu le contrôle de ma vessie. J'étais dans ma période de menstruation à ce moment-là. L'urine et le sang coulaient en même temps de ma culotte. Les chaînes déchiraient profondément la peau de mes mains. J'ai commencé à pleurer de douleur.

Finalement, ils m'ont demandé de me lever debout. J'étais trop faible pour me lever. Ma tête était étourdie, mon corps continuait à trembler et je ne pouvais même pas ouvrir les yeux.

Je leur ai dit : « Quand je regardais la TV, j'ai appris que les chaînes et les matraques électriques n'étaient utilisées que pour les mauvaises personnes. Je n'ai que 16 ans et je n'ai rien fait de mal. Vous les utilisez pour moi comme si j'étais une vulgaire criminelle. »

« Tu as distribué des pamphlets » a dit un policier. « Je leur ai répondu : » J'ai seulement essayé de dire aux gens les faits réels au sujet des 277 pratiquants de Falun Gong torturés à mort. Je n'ai commis aucun crime. « Ils restèrent bouche bée. Dans la soirée, j'ai été amenée dans un centre de détention.

Wang Lixuan et son fils de huit mois torturés à mort au camp de travaux forcés Tuanhe

1. **Wang Lixuan** ²⁻⁵, femme, 27 ans, résidente du village Nangou, dans la ville Qixiasikou, cité Yantai, province Shandong
2. **Meng Hao**, fils de Wang Lixuan, 8 mois



Mme Wang Lixuan et son fils Meng Hao

Le 21 octobre 2000, Mme Wang Lixuan et son fils de 8 mois, Meng Hao, furent arrêtés par les dirigeants du bureau local de liaison du gouvernement à Shandong et emprisonnés au camp de travaux forcés Tuanhe à Beijing. Ils étaient en route vers Beijing pour faire appel au gouvernement central pour mettre fin à la persécution du Falun Gong.

Le 7 novembre 2000, Mme Wang et son fils furent torturés à mort au camp de travaux forcés Tuanhe à Beijing. Quand la famille reçut l'avis de décès en arrivant à Beijing, ils ont trouvé les corps gelés de Wang et de son fils. Selon l'examen du coroner, son cou et les osselets étaient fracturés, son crâne était enfoncé et une aiguille était coincée dans son corps. Il y avait deux profondes meurtrissures sur les chevilles de son fils. D'ailleurs, il y avait deux marques noires et bleues sur sa tête et du sang dans son nez. Les blessures peuvent avoir été causées quand les gardes du camp de travaux forcés ont enchaîné le petit Meng Hao par les chevilles pour le suspendre tête en bas.

Les membres de la famille de Wang ont aussi été persécutés. Sa sœur, Mme Wang Lihui, a été envoyée au camp de travaux forcés simplement parce qu'elle pratiquait le Falun Gong à l'Université Yantai. Son frère a été envoyé au camp de travaux forcés parce qu'il pratiquait le Falun Gong au Collège Industriel Jinan.

2. WoonsocketCall.com [RI], 30 juin 2001, Joseph Fitzgerald: «Students Stage Protest March to Nation's Capital»
 3. Geocities, 22 juillet 2001: «Falun Gong Practitioners Light a Candle for Freedom in Malta»
 4. Foster's Online, Jennifer L. Sanders: «Falun Gong Holds Walk in Portsmouth to Expose Mass Killings in China»
 5. Reuters, 18 avril 2001, Sue Pleming: «Falun Gong Members Urge World to Condemn China»

Adolescent traité à la matraque électrique et gravement battu

Men Ying et Men Long sont sœur et frère. Ce sont des adolescents pratiquant le Falun Gong de la ville de Shuangcheng, dans la province Heilongjiang.

Le 16 novembre 2000, ils sont allés à la Place Tiananmen pour faire appel auprès du gouvernement central pour arrêter la persécution du Falun Gong. Plusieurs policiers ont arraché leur bannière où on pouvait lire « Falun Gong est bon » et les ont battus.

La police a dispersé la foule qui s'était rassemblée. Faisant usage d'une force extrême, ils ont traîné les pratiquants dans la fourgonnette de police et les ont amenés au poste de police de la Place Tiananmen. À ce moment-là, 30 pratiquants étaient détenus à cet endroit. À minuit, les pratiquants ont été transférés au poste de police de Anshun. Men Long a été envoyé seul dans un endroit secret. Plusieurs officiers de police ont battu sauvagement cet adolescent à tour de rôle. Ils l'ont déshabillé et l'ont forcé à rester sur le plancher de ciment qui était couvert d'eau froide. Ils ont fait couler l'eau froide le long de son corps, l'ont exposé au vent froid et l'ont frappé avec une courroie de cuir partout sur son corps.

Après l'avoir battu, les officiers ont préparé un autre bassin d'eau froide. Ils ont forcé Men Long à mettre ses mains dans l'eau et ont alors mis la matraque électrique dans l'eau pour l'électrocuter. Quand il a sorti ses mains de l'eau, les officiers lui ont menotté les mains derrière le dos et l'ont battu violemment. Les officiers de police ont même dit : « Si tu n'abandonnes toujours pas le Falun Gong, nous allons frapper ton pénis jusqu'à ce qu'il ne te serve plus à rien ».

Alors ces officiers de police ont mis la matraque électrique dans la bouche de Men Long et l'ont électrocuté, le laissant incapable de parler pendant plusieurs jours. Plus tard, ils l'ont transféré au centre de détention Tongzhou à Beijing. Là-bas, les officiers de police ont poussé deux prisonniers à frapper son visage avec des chaussures, ils ont arrêté seulement quand ils furent épuisés. Quand la police sortit Men Long du Centre de détention, un policier se rua sur sa poitrine très brutalement. Finalement, ils l'ont remis aux mains des officiers de police de la ville de Shuangcheng. Il avait été battu si sauvagement qu'il ne pouvait plus marcher et a dû être transporté par d'autres personnes.

Dans l'espace de seulement deux jours, la police a réussi à transformer un jeune garçon en santé en quelqu'un de méconnaissable, incapable de marcher seul.

Une étudiante de l'école élémentaire et son père sont devenus des personnes destituées

Xuan Xuemei, jeune fille, étudiante de cinquième année, classe 4 à l'école primaire Xinqi dans le comté Boli dans la province Heilongjiang.

Xuemei et sa mère sont pratiquantes de Falun Gong. À la suite de plusieurs arrestations, la mère de Xuemei quitta sa demeure pour éviter d'autres persécutions. Le 5 mars 2001, les dirigeants du comté de Boli, dans la province de Heilongjiang ont obligé chaque professeur et étudiant de l'école primaire de Xinqi à signer des documents diffamant le Falun Gong.

Pour éviter de signer les documents, Xuemei demanda la permission de partir. Mais deux jours plus tard, le comté envoya encore des gens pour fabriquer un video de chaque professeur et étudiant signant les déclarations anti-Falun Gong. Xuemei demanda encore de partir. La mère de Xuemei est recherchée par la police. Ils ont exercé leur pouvoir de pression sur l'école pour forcer Xuemei à signer les déclarations et les aider à prendre sa mère au piège.

Le professeur Yi Bo a été nommé pour forcer Xuemei à dénoncer le Falun Gong. Elle menaça la petite fille pendant trois heures. Après son retour en classe, Xuemei fut demandée au bureau du principal encore. Il y avait trois ou quatre policiers qui l'attendaient. Ils lui posaient des questions comme « Est-ce que le Falun Gong est bon? » et « Est-ce que Li Hongzhi est bon? » Ils lui ont aussi demandé où demeurait sa mère mais le professeur essaya encore de faire pression sur elle pour qu'elle abandonne la pratique du Falun Gong. Le professeur lui a dit que la seule façon de faire partie de l'école était d'arrêter la pratique. Elle a dû quitter l'école à cause de ces menaces, le père de Xuemei décida de quitter la maison avec elle, ils sont maintenant des sans-abri.

Fillettes forcées d'écouter leur mère être torturée

Deux adolescentes, une de 13 ans et l'autre de 11 ans du comté de Xushui dans la province de Hubei ont été arrêtées avec leur mère pour avoir participé dans un groupe d'exercices de Falun Gong sur la place du comté. Les policiers ont frappé leur mère de la tête aux pieds dans le but d'apprendre qui étaient les organisateurs du groupe d'exercices de Falun Gong. Quelques-un tiraient ses cheveux, les autres tournaient ses bras et encore d'autres la frappaient aux yeux. Ses yeux sont devenus couverts de bleus et alors elle devint aveugle. Le sang coulait de sa bouche sans arrêt. Pendant que la mère était battue sauvagement, les jeunes filles étaient aussi interrogées par la police dans la pièce voisine. Ces deux filles furent aussi obligées d'écouter comment leur mère était torturée, tous les coups, les cris et leur belligérance.

DIVORCE FORCÉ ET CONTRAINTE FAMILIALE



Photo de la page précédente : Madame Lu Shuqiu avec sa fille.

Pour avoir fait appel devant les autorités afin de ne pas persécuter le Falun Gong, madame Lu a été emprisonnée et torturée pendant huit mois au camp de travaux forcés des femmes Heizuizi. Sa santé a été détruite, son estomac et le muscle de son cœur endommagés par de fréquents gavages et chocs électriques.

Le camp de travaux forcés relâcha madame Lu pour éviter la responsabilité de sa mort. Elle réussit à se rétablir mais fut de nouveau arrêtée et torturée à mort dans la ville de Jilin, bureau de liaison de Beijing.

(Pour l'histoire complète, s.v.p., voir page 36)

Un mari envoie sa femme à l'hôpital psychiatrique pour des tortures mentales

Lu Hongfeng¹ femme, 37 ans, directrice adjointe de l'école élémentaire no 1 de la ville de Lingwu, région indépendante de Ningxia Hui.



Mme Lu Hongfeng

En mars 2000, la Commission scolaire de la ville de Lingwu dans la région indépendante de Ningxia Hui suspend madame Lu parce qu'elle avait signé une lettre en appel au gouvernement s'opposant à la persécution du Falun Gong. Comme conséquence, elle fut congédiée de son poste de directrice adjointe.

Le mari de madame Lu, Qin Yuhuan (secrétaire général du bureau de la compagnie de construction no 1 du parti communiste de la ville de Lingwu) a pris part à sa persécution. Le 6 mai 2000, il la frappa à coups de pied et la jeta hors du domicile. Le 7 juin 2000, Qin Yuhuan, Dong Yun, principal en chef du département d'hospitalisation de l'hôpital psychiatrique de la ville de Lingwu ainsi que l'infirmière Tao Zhijun séquestrèrent madame Lu et l'amènèrent à l'hôpital psychiatrique de la ville de Lingwu. À l'hôpital, madame Lu fut attachée au lit, injectée de force et gavée avec de grandes quantités de médicaments qui endommagent les nerfs. Un médecin déclara plus tard que l'un des médicaments était importé d'Allemagne et qu'un seul comprimé était suffisant pour causer, chez une personne normale, une perte de conscience d'une durée de trois jours; pourtant madame Lu fut gavée avec 24 comprimés chaque jour. Madame Lu fut torturée à l'hôpital psychiatrique pendant plus de 50 jours et, par le temps qu'elle fut renvoyée à son domicile en juillet 2000, son système nerveux central avait été sévèrement endommagé. Cependant, son mari continua de la battre et de lui administrer de grandes quantités de médicaments qui détériorent les nerfs. Le 6 septembre 2000, elle mourut finalement des suites d'abus psychiatriques et psychologiques.

Pour camoufler son crime meurtrier, Qin mit la faute de la mort de madame Lu sur le Falun Gong. Le journal gouvernemental de la localité propagea l'histoire inventée de la mort de madame Lu dans les journaux et à la TV au lieu de rapporter la situation vérifiable.

De lourdes amendes ruinent la famille de madame Wang et elle meurt de la persécution

Wang Xiuyun, femme, 47 ans, de la ville de Huadian dans la province de Jilin.

Depuis le 20 juillet 1999, madame Wang Xiuyun fut arrêtée et détenue pour avoir été à maintes reprises à Beijing faire appel auprès du gouvernement afin de mettre un terme à la persécution du Falun Gong. La police a extorqué plus de 30 000 yuan à la famille de madame Wang. Le mari de madame Wang ne pouvait plus supporter la persécution et il la divorça. Pour éviter d'autres arrestations et persécutions, madame Wang vivait dans les rues.



Mme Wang
Xiuyun

Le 3 juin 2002, madame Wang ainsi que huit autres pratiquants de Falun Gong furent enlevés et incarcérés à la Division de la Sécurité politique du département de la police de la ville de Huadian. La police a battu sauvagement madame Wang, l'a suspendue, l'a attaquée avec des bâtons électriques, la força à s'asseoir sans bouger sur un tabouret d'acier pendant de longues périodes et la fit suffoquer en plaçant un sac de plastique sur la tête.

Le 9 octobre 2002, la Cour de la ville de Huadian monta un procès secret pour madame Wang et la condamna à douze ans de prison. Madame Wang déposa une requête en appel pour changer la sentence et fit une grève de la faim pendant 49 jours, mais la police continua de la torturer. En conséquence, elle développa un œdème pulmonaire et une pleurésie. Pendant trois mois, elle eut de la difficulté à respirer et a dû s'asseoir toute droite jour et nuit pour malaises « orthopnea ». Elle fut hospitalisée à la fin de novembre 2002.

Après trois jours à l'hôpital, l'état de santé de madame Wang demeure grave. Toutefois, la police la ramena de force au centre de détention en dépit de l'avertissement du médecin. Le 7 décembre 2002, madame Wang a dû retourner à l'hôpital à cause de la détérioration de sa santé. Quatre jours plus tard, en dépit de sa condition critique et de la suspension de son appel à la Cour, la police la sortit de l'hôpital et l'envoya à la prison de Heizuizi de la ville de Changchun dans la province de Jilin. Elle mourut dix jours plus tard.

1. Radio Free Asia : «Three More Falun Gong Practitioners Died Abnormally» (Trois autres pratiquants de Falun Gong meurent anormalement)

Forcée de divorcer et torturée à l'hôpital de la prison

Sun Yuncheng, femme, employée d'un centre de dépistage de satellites dans la province Xi'an.

En décembre 2000, madame Sun Yuncheng fut illégalement condamnée à un an et demi de prison pour avoir été à Beijing faire appel pour le Falun Gong. Son mari, un officier militaire de la division des commandants, fut forcé de quitter son emploi parce que madame Sun pratiquait le Falun Gong. Madame Sun fut menacée plus tard de perdre leur emploi, son mari et elle, si elle n'abandonnait pas sa pratique de Falun Gong. Quand madame Sun refusa de dénoncer le Falun Gong, ils furent tous deux congédiés de leur emploi. Sous une immense pression, son mari forçait madame Sun à abandonner sa famille, son travail, son appartement et elle devint une personne sans abri. Le 12 septembre 2002, la police du poste de Beilin arrêta illégalement madame Sun et lui confisqua 41 700 yuan. Ils l'interrogèrent pendant deux jours et deux nuits les mains menottées derrière le dos avec une main tirée sur l'épaule et l'autre tirée à partir de la taille. Les menottes ont déchiré la peau et coupé la chair. Plus tard, ses bras furent attachés au-dessus de la tête et elle fut forcée de s'accroupir pendant plus de dix heures. En même temps, la police utilisait des bâtons pour lui tordre les bras.

Pour protester et résister à la persécution, madame Sun fit une grève de la faim et fut envoyée à l'hôpital de la prison de la ville de Ankang où elle continua la grève de la faim. Les médecins policiers l'ont torturée de différentes manières et lui injectèrent des médicaments inconnus. À chaque fois, avant d'être injectée, elle était attachée sur un lit pendant environ dix heures cousant des blessures à ses mains. Elle était abandonnée sur un lit sans drap ni édredon. Elle n'avait pas la permission d'utiliser la toilette et était obligée d'uriner dans sa culotte. Durant sa grève de la faim, elle vomissait souvent des fluides jaunes et son urine était colorée de rouge. Certaines nuits, elle ne pouvait pas dormir. Même dans une telle situation, elle était gavée, la police de la prison insérait de force le tube dans sa bouche. Quelquefois le tube était inséré dans son larynx. Presque à chaque fois son nez et sa bouche saignaient à cause de l'insertion du tube. Une fois, après que la police échoua à insérer le tube après plus de dix essais, l'infirmière en chef enragée, Liu Qi, frappa avec force la bouche de madame Sun. Finalement, la police ne réussit pas à briser sa volonté et la relâcha. Elle est présentement sans abri.

Père forcé d'envoyer sa fille à l'hôpital psychiatrique

Cheng Weihong, femme, résidente du district de Yanshan, de la ville de Jinan, province de Shandong.

En avril 2000, madame Cheng Weihong partit à Beijing pour faire appel auprès du gouvernement pour cesser la persécution du Falun Gong. Elle fut arrêtée et envoyée à l'hôpital psychiatrique de Shandong par la police du poste Heping Road dans le district de Lixia. À l'hôpital psychiatrique, elle fut forcée de prendre des médicaments et elle reçut des injections causant des spasmes dans son cou et des affaiblissements graves de ses facultés intellectuelles. Quand madame Cheng fut libérée de l'hôpital, la police ordonna à ses parents de la surveiller. La police locale surveillait la maison de ses parents tous les jours. Plus tard, les autorités locales ont ordonné à son père de renvoyer madame Cheng encore à l'hôpital psychiatrique sinon il perdrait leur maison, et subirait l'arrestation et l'emprisonnement d'autres membres de leur famille. Le père de madame Cheng plaida au comité du secrétariat politique et légal du district. Cependant, personne ne se préoccupa de son appel parce que persécuter le Falun Gong était la politique nationale. Sous la pression, le père de madame Cheng renvoya sa fille à l'hôpital psychiatrique contre sa volonté.

Les tribulations de l'handicapée Bo Minghua et de sa famille

Bo Minghua, femme, plus de 50 ans, résidente de la ville de Huainan dans la province de Anhui. Elle est aveugle.

Madame Bo Minghua est une pratiquante de Falun Gong qui est aveugle depuis sa naissance et ne peut pas voir à ses besoins personnels. Le 21 août 2000, simplement à cause de sa pratique de Falun Gong, la police l'interrogea au poste de police de la ville de Huainan du district de Panji. Le troisième jour, madame Bo fut envoyée pour un lavage de cerveau parce qu'elle refusait d'abandonner le Falun Gong.

Elle fut forcée d'écrire ce qu'on peut appeler un « rapport de transformation ». Le deuxième jour de son congé, elle déclara solennellement que le « rapport de transformation » était invalide. Ce qui a démasqué et choqué la police. Ils ont essayé de l'arrêter à nouveau, ce qui l'obligea à quitter son domicile. Madame Bo vit maintenant dans les rues.

Sous pression intense, le mari de madame Zhang la divorça

Zhang Yufen, femme, instructeur à l'Université de technologie et d'ingénierie de Changchun dans la province de Jilin.

Madame Zhang Yufen était une excellente jeune instructeur à l'Université de technologie et d'ingénierie de Changchun. Toutefois, elle fut persécutée simplement parce qu'elle refusait de cesser de pratiquer le Falun Gong. En 2001, madame Zhang décrocha la deuxième plus haute note lors de l'examen d'admission et fut acceptée au programme PhD de l'université. Cependant, le directeur du bureau des études graduées retira le nom de madame Zhang du programme de PhD parce que madame Zhang était pratiquante de Falun Gong.

À la fin d'avril 2002, le secrétaire de l'Université du parti, Wang Guozhong, coupa le salaire de madame Zhang. Les autorités de l'université forcèrent le mari de madame Zhang de l'envoyer au centre de lavage de cerveau. Ils trompèrent le mari de madame Zhang en lui disant que tout irait bien au centre de lavage de cerveau et que toute retenue de salaire serait retournée au couple. Sous pression, le mari de madame Zhang coopéra avec les autorités de l'université, leur permettant de kidnapper madame Zhang et la forcer à entrer au centre de lavage de cerveau Xinglongshan dans la ville de Changchun.

Pendant que madame Zhang était détenue au centre de lavage de cerveau, les autorités ont de plus forcé son mari à la divorcer. Au centre de lavage de cerveau, madame Zhang fut persécutée de différentes façons. Elle fut enfermée dans une pièce confinée et forcée de lire du matériel de propagande gouvernementale diffamant le Falun Gong. Madame Zhang essaya de s'évader des classes de lavage de cerveau mais elle tomba du quatrième étage de l'édifice. Elle se brisa le cou lors de sa chute et sa condition actuelle est extrêmement grave.

Forcée de divorcer et torturée dans un hôpital psychiatrique

Hu Keling, femme, enseignante à l'école secondaire Shiyan de la ville de Laixi dans la province de Shandong.

Le 28 décembre 2001, madame Hu Keling fut arrêtée simplement parce qu'elle était en visite au domicile d'un autre pratiquant de Falun Gong. Le mari de madame Hu, Gao Ruibo, était le chef du parti communiste de la ville de Diabu. Parce qu'il était sous pression et voulait protéger son emploi, Gao divorça madame Hu. La Cour municipale coopéra avec les autorités de la ville de Laixi pour accélérer le processus et « légaliser » le divorce dès la deuxième journée. La Cour donna non seulement toute la propriété à Gao mais ordonna aussi à madame Hu de payer 400 yuan par mois pour faire vivre leur fille.

Parce qu'il avait coopéré avec les autorités, Gao fut promu et devint un chef du parti communiste de la ville de Laixi. Gao intensifia avec fierté la persécution de son ex femme. Il battit madame Hu très souvent, causant des multiples blessures à sa tête et à son corps. Ses jambes et ses pieds étaient enflés. Quand madame Hu faisait la pratique des exercices de Falun Gong, il urinait sur elle. Gao a même essayé d'envoyer de force madame Hu dans un hôpital psychiatrique de la ville de Laixi même si l'ex-mari de madame Hu n'avait aucun droit légal d'agir ainsi.

Madame Hu a souffert de tortures mentales perverses à l'hôpital psychiatrique. Elle était attachée à un lit, battue, traitée à l'électrochoc, injectée de force et gavée de médicaments dommageables pour les nerfs. Selon un témoin, le corps entier de madame Hu est enflé, sa vie est en danger imminent.

Wang Xingui forcée de quitter son domicile

Wang Xingui, femme, fermière à Heijiadan, dans le village de Shandan, dans le comté de Wushan, province de Gansu.

Madame Wang Xingui, son mari, monsieur Huang Yuanyi, et leurs deux enfants sont tous des pratiquants de Falun Gong. Depuis juillet 1999, date d'interdiction du Falun Gong en Chine, ils ont été arrêtés, emprisonnés, battus et mis à l'amende plusieurs fois. Leur maison a été saccagée fréquemment et ils ont été ruinés. Le 23 novembre 2000, pour éviter d'être emprisonné, le couple a été obligé de quitter le domicile et de vivre dans la rue. Le 22 décembre 2000, ils sont allés à Beijing faire appel au gouvernement d'arrêter la persécution du Falun Gong. La mère de monsieur Huang et deux de ses enfants sont aussi allés à Beijing pour faire appel au début de janvier 2001. Monsieur Huang, sa mère et les enfants furent arrêtés et escortés dans leur comté de Wushan. La police libéra seulement la fille de dix ans. Monsieur Huang, sa mère et son fils de dix-huit ans sont toujours détenus. Le père de monsieur Huang, homme âgé de 66 ans, ne pouvant plus endurer la persécution de sa famille se suicida, la famille n'a pas obtenu la permission de lui faire des funérailles.

À Beijing, madame Wang fut emprisonnée au centre de détention du district de Xuanwu où on l'obligea à dormir sur un plancher de ciment sans couverture. Elle refusa de donner son nom et son adresse et fut battue par trois gardiens de prison. En protestation, madame Wang commença une grève de la faim. Craignant qu'elle allait mourir de faim et de froid, la police la tira hors du centre de détention et la laissa sur la rue à Beijing le soir du dix-neufième jour de grève de la faim. Elle était à la limite de la mort. Elle ne peut retourner au domicile parce qu'elle serait probablement arrêtée à nouveau et elle doit donc vivre en exil dans d'autres provinces.

La grand-mère du mari de madame Wang qui a plus de 80 ans vit seule sans personne pour prendre soin d'elle. Le fils de quinze ans de madame Wang a beaucoup de difficultés à supporter deux familles en travaillant à la ferme et la fille de dix ans de madame Wang vit au centre d'accueil.

Forcée de divorcer et morte des tortures subies dans un camp de travaux forcés

Hou Youfang, femme, 48 ans, professeur de physique à l'école secondaire du village de Xipo dans la ville de Jinchang, dans la province de Gansu.

Madame Hou Youfang alla à Beijing pour faire appel pour mettre fin à la persécution du Falun Gong. En conséquence, elle fut congédiée de son école et obligée à payer une amende de 9 000 yuan (la moyenne imposée par mois est de 500 yuan pour un travailleur urbain). Sa famille ne pouvait payer un montant d'argent aussi élevé. Sous la pression, son mari la divorça, par le fait même pouvait conserver sa sécurité d'emploi. Au mois d'août 2001, madame Hou fut envoyée au camp de travaux for-

cés Ping'antai, dans la ville de Lanzhou, dans la province de Gansu parce qu'elle pratiquait le Falun Gong. Le 29 novembre 2002, madame Hou fut torturée à mort au camp de travaux forcés. Ses côtes et son bassin furent gravement fracturés, ses organes internes furent sévèrement endommagés et tout son corps souffrait d'hémorragies internes. Peu de temps après sa mort, la police envoya son corps à la crémation.

Yu Ruiying et son mari sont devenus des sans abris pour éviter d'autres persécutions

1. **Yu Ruiying**, femme, 47 ans, résidente de la ville de Haiyang, dans la province de Shandong
2. **Qi Xuekuai**, homme, mari de Yu Ruiying, résident de la ville de Haigang, dans la province de Shandong

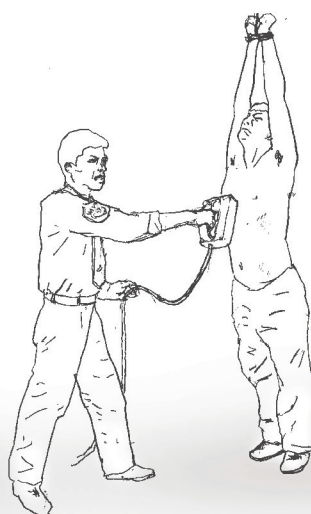
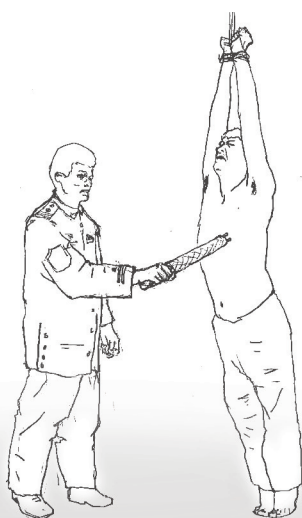
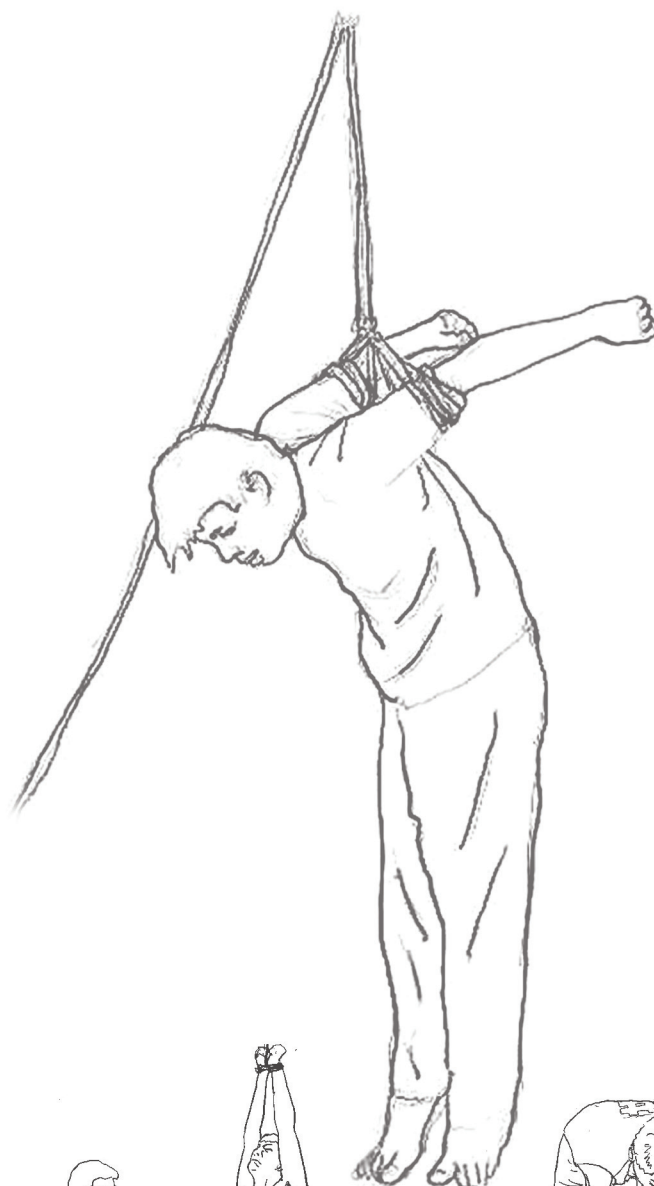
Le 21 juillet 1999, madame Yu Ruiying alla à Beijing faire appel auprès du gouvernement central pour arrêter la persécution des pratiquants de Falun Gong. Madame Yu a été arrêtée et escortée de retour à la ville de Haiyang et fut détenue dans un centre de lavage de cerveau anti-Falun Gong. Après sa libération, elle écrivit une lettre au département politique de sa localité expliquant quels bénéfices lui procura la pratique du Falun Gong. Encore une fois, madame Yu fut envoyée dans une classe de lavage de cerveau. Le 4 février 2000, madame Yu fut emprisonnée pour avoir sorti de son domicile. Le lendemain, elle pratiqua les exercices de Falun Gong dehors et fut détenue pendant quinze jours.

Par l'intermédiaire du lieu de travail de son mari, la police essaya de faire pression sur madame Yu pour qu'elle abandonne le Falun Gong. Ils ont dit à son mari, monsieur Qi Xuekuai, qu'il avait trois choix : il devrait l'empêcher de faire appel ou de pratiquer le Falun Gong ou alors on suspendait son salaire, il devrait payer quelqu'un pour la surveiller, sinon on devait l'envoyer à l'hôpital psychiatrique et il aurait à payer pour les médicaments utilisés pour sa femme.

Son mari choisit la première option. Par conséquent, il a dû faire un rapport journalier sur sa femme, à son lieu de travail. Monsieur Qi fut incapable de travailler pendant un mois à cause de la pression psychologique. En plus, les officiers du poste de police de la ville de Haiyang continuaient de le menacer. Finalement, monsieur Qi fut incapable d'endurer davantage de pression et quitta, laissant madame Yu et leur fille à la maison.

Le 20 juillet 2000, madame Yu alla rendre visite à sa mère. La police du poste de police de Haiyang vint pour l'arrêter avec caméra en main, mais heureusement elle était déjà partie vers la maison de sa sœur cadette. Alors, la police encercla la maison de la jeune sœur immédiatement, mais madame Yu réussit à s'échapper, toutefois elle ne put jamais retourner chez-elle. La police menaçait continuellement la fille de madame Yu, une étudiante de l'école supérieure. Les résultats scolaires de cette jeune fille sont défavorisés par la situation aggravante.

MÉTHODES DE TORTURE



1. Forcé à se tenir debout durant une longue période

Une victime est forcée à se tenir debout, sans bouger, face au mur, toute la journée. Ce châtement est souvent accompagné de privation de nourriture, d'eau, de sommeil et de l'usage de la toilette. Cet abus dure souvent plusieurs jours. Si la victime ne peut pas se tenir debout, elle est battue sauvagement.



Cette torture a plusieurs variantes, incluant :

1.1 Dos contre le mur: Une victime est forcée à se tenir debout ou à s'agenouiller avec le dos contre le mur, la tête penchée en avant et les deux mains tirées vers l'arrière.

1.2 Se tenir debout dans la position « corps militaire »: Une victime est forcée à se tenir debout sous le soleil brûlant. Les pieds sont plantés sur un sol de feu, quelquefois sans chaussures, ni chaussettes. En plus du supplice de rester debout durant une longue période, la victime souffre d'insolation.

1.3 L'épuisement de l'aigle: Une victime est forcée à se tenir debout sur un haut tabouret. Quand les victimes tombent d'épuisement, la police va les frapper sauvagement et les forcer à retourner sur le tabouret.

1.4 Corps plié: Une victime est forcée à se tenir debout sur les deux jambes droites et rapprochées et à pencher la tête vers le bas descendant aussi près que possible des pieds devant les genoux. Les doigts pointent vers le sol et la tête est renversée forçant le corps dans une posture de contorsion.

2. Forcé à s'asseoir durant une longue période

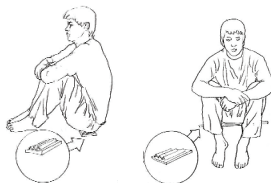
Une victime est forcée à s'asseoir, sans bouger, durant plusieurs jours. Ce châtement est souvent accompagné de privation de nourriture, d'eau, de sommeil et de l'usage de la toilette. Cette torture peut causer une mauvaise circulation aux membres inférieurs, l'engourdissement du fessier et endommager le système nerveux à partir de la taille jusqu'en bas.

Il y a plusieurs variantes à cette torture, incluant :

2.1 S'asseoir sur une chaise d'acier: Une victime est enchaînée à une chaise fabriquée de fil de fer durant plus d'une semaine. Les fils de fer blessent les fesses de la victime.



2.2 S'asseoir sur une planche de bois: Une victime est forcée à s'asseoir sur une planche de bois rude.



2.3 S'asseoir sur une planche triangulaire: Une victime est forcée à s'asseoir sur une planche d'acier avec des pointes et des rainures tranchantes ce qui occasionne souvent chez les victimes des blessures aux hanches qui saignent et s'infectent.

3. Forcé à s'accroupir durant une longue période

Une victime est forcée à s'accroupir, sans bouger, durant une longue période de temps, souvent durant plusieurs jours. Ce châtement s'accompagne souvent de privation de nourriture, d'eau, de sommeil et de l'usage de la toilette. Cette torture peut causer une mauvaise circulation aux membres inférieurs, des spasmes musculaires et endommager le système nerveux.

Il y a plusieurs variantes à cette torture, incluant :

3.1 Monter à cheval: Une victime est forcée à s'accroupir avec les jambes écartelées et les deux bras étendus en avant parallèles au sol.

3.2 S'accroupir sur un carré: Une victime est forcée à s'accroupir sur un carré de plancher en briques mesurant 30 cm par 30 cm (environ 1 pied par 1 pied) durant une longue période. La tête doit être levée et les pieds ne peuvent pas dépasser la ligne de démarcation.

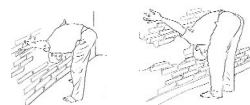
3.3 S'accroupir sur un coin: Une victime est placée de force dans le coin d'une pièce utilisant des tables et des planches laissant seulement un petit espace et forcée de s'y accroupir.

3.4 S'accroupir avec les talons vers le haut: Une victime est forcée à s'accroupir sur des clous sortant du plancher sous les talons et doit lever les talons pour éviter les clous.

4. Conduire un avion

C'était une torture célèbre en Chine pendant la Révolution culturelle. La tête de la victime est penchée vers le bas et ses mains sont élevées et tirées vers l'extérieur de chaque côté du corps (comme les ailes d'un avion). La victime est forcée de rester dans cette position, sans bouger, durant une longue période. Ce châtement est souvent accompagné de privation de nourriture, d'eau, de sommeil et de l'usage de la toilette.

4.1 Reculer un avion: C'est une variante de «conduire un avion». Une victime doit se pencher en gardant les jambes droites. Alors, les pieds sont collés ensemble, les bras sont levés le plus haut possible et les mains touchent le mur.



5. Forcé de courir très longtemps

Une victime est forcée de courir sans arrêt pour plus de dix heures, sinon elle sera battue sauvagement.

6. Forcé de rester debout dehors pendant une nuit d'hiver; forcé de rester debout dans la neige ou sur la glace les pieds nus

Une victime est forcée à rester à l'extérieur la nuit sous un froid mordant ou à se tenir debout sur la neige ou sur la glace. D'innombrables pratiquants ont subi cette torture, incluant femmes et vieillards. Quelques-uns sont même dévêtus complètement nus.

7. Forcé à rester dans une chambre fermée dans chaleur de l'été

Une victime est enfermée dans une pièce fermée sans fenêtre dans la chaleur de l'été. Plusieurs pratiquants de Falun Gong ont subi cette torture. Quelquefois, la police déversait même de l'eau chaude sur le plancher pour augmenter la chaleur humide de la pièce.

8. Privation de sommeil, de nourriture, d'eau; privation de l'usage de la toilette, de serviettes hygiéniques, de douche, de changement de vêtements propres; interdiction d'échanger un regard et de parler; assommé par des bruits assourdissants à haute intensité, éclairé avec une lumière de fort calibre

La police a exploité n'importe quel et tout besoin physiologique de base ou toute sensibilité pour torturer les pratiquants de Falun Gong.

9. Déversé de l'eau bouillante ou de l'eau glacée sur la tête

C'est habituellement le premier châtement que quelqu'un reçoit en prison. Plusieurs pratiquants de Falun Gong ont subi cette torture de « routine ».



10. Menottes et chaînes

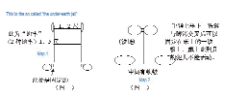
Pour les forces policières de la Chine, les menottes et les chaînes ne sont pas seulement des outils pour restreindre la mobilité, mais c'est aussi de l'équipement de torture. Plusieurs sortes de menottes et de chaînes, jamais vues dans d'autres pays du monde, sont utilisées par la police chinoise : celles qui sont très serrées et qui coupent les poignets et les chevilles et celles qui sont « auto-ajustantes, celles qui ont des pointes, et toutes les autres. Ce que vous voyez (dessins) sont quelques variantes des tortures avec les menottes et les chaînes.



10.1 Menottes dans le dos: Une victime menottée de cette façon ne peut pas aller à la toilette, ni manger, ni dormir.



10.2 Tenir une épée dans le dos: Les mains de la victime sont attachées derrière le dos avec une main au-dessus de l'épaule et l'autre main dans le bas du dos. La police applique alors beaucoup de force pour tirer en rapprochant les mains et les menottes ensemble. Habituellement, cette torture fait perdre conscience à la victime en seulement 20 minutes. Cependant, la police menotte les pratiquants de cette façon durant plus de 4 heures.



10.3 Poignets d'enfer: Cet outil est destiné à tuer ou à conduire à la mort les détenus. Les agrafes en forme de pince se plient en étreinte et creusent les poignets et les chevilles des victimes. Une victime qui porte les « poignets d'enfer » ne peut pas se tenir debout, ni s'accroupir, ni bouger, ni dormir.



10.4 Chaînes des pieds combinées aux menottes: L'une des mains de la victime est menottée à l'autre entre les jambes. Les chaînes pèsent plus de 20 livres. La victime ne peut pas dormir, marcher, se tenir debout, utiliser la toilette ou prendre un repas. Elle doit marcher à demi-accroupie dans la position repliée. La police torture souvent les pratiquants de cette façon pendant des semaines.



10.5 Courir enchaîné: Plusieurs victimes sont menottées et enchaînées ensemble et forcées de courir sans arrêt.

11. Isolement

L'isolement, généralement condamné partout au monde, est l'une des tortures les plus cruelles. En Chine, la police a largement dépassé l'usage normal de l'isolement contre les pratiquants de Falun Gong. En voici seulement quelques exemples :

11.1 Barricadé dans une petite cellule: Une petite cellule est une pièce de moins de trois mètres carrés. Il n'y a pas de fenêtre, pas de lit, pas d'eau et pas de toilette. Une victime est enfermée dans une petite cellule durant des mois, devant manger et déféquer dans le même petit espace. Puisque la hauteur de la pièce mesure moins de 1,5 mètre, une personne ne peut pas se tenir droit debout. Pour augmenter le supplice, les gardiens menotent souvent la victime à la porte de la petite cellule de sorte que la victime ne peut pas dormir durant plusieurs jours.

11.2 Enfermé dans une cage de fer : La hauteur de la cage est plus petite que celle de la victime. La largeur et la longueur sont calculées de sorte que la personne ne peut ni s'y tenir debout droite, ni s'y allonger. La victime est souvent menottée à un barreau et ne peut pas dormir. Plusieurs pratiquants de Falun Gong ont été barricadés de cette façon pendant plus de 120 jours. Ils sont torturés physiquement et mentalement.



11.3 Attaché sur la planche de la mort: Cette variante de l'isolement a été conçue à l'origine pour être utilisée pour les criminels condamnés à mort. La victime est attachée sur une planche de bois ou d'acier durant des semaines avec les quatre membres étirés à l'extérieur et ne peut pas bouger. La victime est attachée continuellement et doit être nourrie par quelqu'un. Dormir et déféquer se font sur la planche, pour cette raison la victime est souvent complètement nue. La victime ne souffre pas seulement d'isolement, mais aussi de la douleur atroce de sentir tout son corps

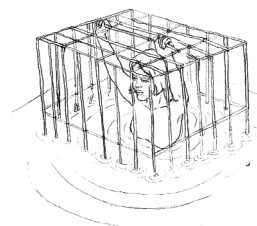


atrophie. Plusieurs pratiquants ont perdu la vie par cette torture.

11.4 Appuyé contre une grande planche: C'est une variante de la torture « planche de la mort ». La victime est forcée de s'étendre sur un lit fabriqué avec des planches de bois sans aucun rembourrage durant plusieurs jours consécutifs, les pieds et les mains attachés à ce lit.

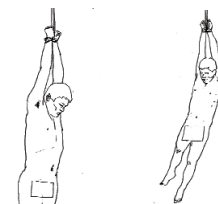


11.5 Cachot d'eau: C'est un isolement mortel. Une victime est mise à nu, barricadée dans une cage d'acier avec des pointes sur tous les côtés et descendue dans une fosse d'eau malpropre jusqu'à la hauteur du cou. La victime ne peut pas s'appuyer sur aucun côté à cause des pointes et ne peut pas s'accroupir à cause de l'eau. Plusieurs pratiquants ont subi cette torture et quelques-uns en sont morts.



12. Menotté et suspendu

Suspendu par les menottes, dans sa forme la plus simple, occasionne une douleur atroce. La police a ajouté plusieurs variantes cruelles à cette torture. La plupart des pratiquants de Falun Gong emprisonnés l'ont enduré sous une forme ou une autre. En voici seulement quelques exemples :



12.1 Attacher le cheval: Une victime est menottée et enchaînée et les bras sont tirés derrière son dos, avec la tête en bas et on l'attache avec une corde qui est aussi enroulée autour du cou. La police tire alors le bout de la corde pour la resserrer autour du pratiquant le plus possible. Cette torture peut causer la mort.

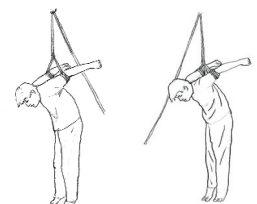
12.2 Suspendre la cage: Les mains d'une victime sont tordues derrière son dos et menottées. La police tire alors les mains au-dessus de la tête et suspend la victime dans le vide jusqu'à ce que les pieds lèvent de terre.

12.3 Grande suspension: Une victime est suspendue à l'envers par les pieds. C'est une torture mortelle et quelques pratiquants en sont morts.

12.4 Suspendu par l'arrière: Avec les deux mains attachées ou menottées derrière le dos, la victime est suspendue par les bras ou les menottes, avec les deux pieds au-dessus du sol ou qui y touchent à peine. Les bras et les mains vont bientôt perdre toute sensation et vont s'engourdir par le manque de circulation. Un nombre incalculable de pratiquants de Falun Gong ont subi cette torture brutale. Quelques-uns ont même été suspendus durant plusieurs jours.

13. Nouer les cordes

Une corde mince est utilisée pour encercler étroitement le cou et elle entoure les bras de la victime. Alors la police utilise toute la force qu'elle peut rassembler pour serrer la corde. La corde se serre de plus en plus autour du corps du pratiquant, coupant la peau, rendant la respiration de plus en plus difficile. La douleur est si intense que la victime quelquefois perd le contrôle de sa vessie. Dans plusieurs cas, la corde était serrée au point de fracturer le bras du pratiquant. Quelquefois le pratiquant est suspendu d'un endroit élevé encore avec la corde. Parfois, il y a des pointes sur la corde. Quand la corde est tirée serrée, elle coupe la peau, ce qui est extrêmement douloureux. Cette torture est reconnue pour causer la mort si elle est utilisée deux fois de suite; cependant, quelques pratiquants l'ont endurée jusqu'à dix fois de suite.



14. Le banc du tigre

Une victime est attachée à un banc étroit en bois ou en acier, par les cuisses et les genoux avec les mains attachées derrière le dos. Augmentant le nombre de planches ou de briques insérées sous ses pieds créant une douleur atroce.

La police utilise souvent cet outil pour immobiliser les pratiquants de Falun Gong pour les gaver de force.

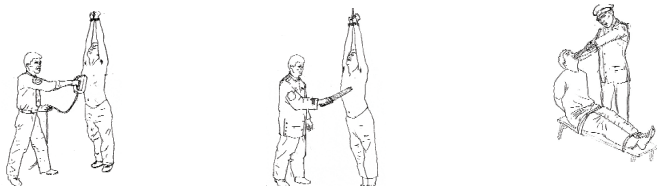


15. Torture par le chanvre frais

Le chanvre est une plante vivante. Ses tiges et ses feuilles sont couvertes de poils fins et d'épines coupantes et vénéneuses. Après avoir été en contact avec le chanvre, la peau devient enflée, très douloureuse avec démangeaisons. Cette torture était utilisée contre certains membres inconnus du parti communiste pendant la guerre civile de 1940 et fut bannie quand les communistes chinois prirent le pouvoir en 1949. Mais la police utilise maintenant les tiges de chanvre frais pour frapper les pratiquants de Falun Gong au visage ou bien les pratiquants sont complètement dénudés de leur vêtement et poussés dans un amas de chanvre.

16. Matraque électrique

C'est de loin, la torture la plus communément utilisée par la police contre les pratiquants de Falun Gong. Ils ont été électrocutés avec autant qu'une douzaine de matraques à la fois, avec une puissance de 30 000 volts, souvent durant plusieurs heures. D'innombrables pratiquants ont souffert de brûlures de la peau et quelque-uns ont eu les oreilles, les mains ou les pieds carbonisés par les chocs électriques.



La police a utilisé le bâton électrique sur les yeux, les mamelons et les pénis. La police a aussi utilisé ces bâtons dans la bouche ou même dans le vagin des pratiquants.

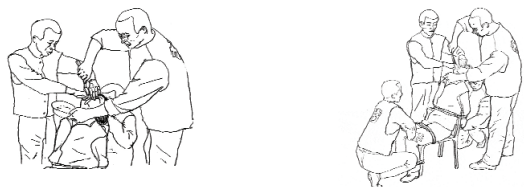
Plusieurs pratiquants de Falun Gong sont morts de la matraque électrique.

17. Battre les fesses

Cette torture s'appelle littéralement « passer la planche ». Une victime est tenue de force au sol et frappée sauvagement avec une planche, un bâton de golf ou une matraque des douzaines, des centaines de fois. Avec cette torture, les fesses deviennent noires et bleues.

18. Gavage

C'est une autre torture communément utilisée par la police contre les pratiquants et c'est la première cause de mort des pratiquants de Falun Gong.



Presque tous les pratiquants ayant fait une grève de la faim en prison ont souffert du gavage. Plusieurs pratiquants ne faisaient pas de grève de la faim et ont

aussi été torturés avec cette méthode.

Le but de la police en utilisant le gavage n'est jamais de nourrir mais plutôt de punir les pratiquants et de leur causer tant de douleurs qu'ils renoncent à leur pratique de Falun Gong. Pour en arriver à cette fin, la police a utilisé différentes façons occasionnant des blessures et des douleurs atroces comme :

18.1 Insérer et retirer les tubes de gavage de façon répétitive: La police utilise habituellement un tube inséré dans le nez d'un pratiquant pour le gaver. Souvent, même si le tube est déjà inséré, la police le retire et le remet en place. Ceci peut être répété plusieurs fois. Plusieurs pratiquants sont morts parce que le tube leur avait transpercé les poumons.

18.2 Laisser les tubes de gavage dans l'estomac: C'est une autre manière de causer de la souffrance. Les pratiquants torturés de cette façon sont habituellement menottés.

18.3 Briser les dents pour gaver: Pour forcer les pratiquants à ouvrir la bouche, la police a recours à la plus barbare violence, brisant les dents des pratiquants à coups de poing, déchirant leurs lèvres ou perçant des trous dans leurs joues.

18.4 Gaver avec de l'eau saturée de sel: Ceci cause une douleur intense à l'intestin. Plusieurs pratiquants en sont morts parce que cette torture cause la déshydratation.

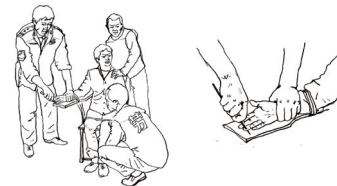
18.5 Gaver avec du vinaigre et de la liqueur: De nombreux pratiquants sont morts de ce traitement.

18.6 Gaver avec des piments forts, huile et moutarde, huile et eau bouillante: Ceci occasionne des brûlures et d'immenses douleurs à l'œsophage, à l'estomac et aux intestins.

18.7 Gaver avec de l'urine et des excréments

19. Tiges de bambou sous les ongles

La police plante des tiges de bambou coupantes dans les doigts des pratiquants à travers le bout des ongles. Avec ce procédé, l'ongle finit par s'arracher complètement. La police plante d'abord la tige de bambou dans un doigt. Si le pratiquant refuse toujours de céder, la police va planter les tiges de bambou successivement dans les autres doigts jusqu'à ce que les dix doigts soient mutilés.



20. Brûlé

La police a utilisé des cigares et des briquets à cigarettes pour brûler les doigts, les orteils, le visage, les mamelons, les vagins et d'autres parties du corps des pratiquants. Pendant qu'ils les brûlaient, les policiers disaient : « Je vais arrêter quand tu abandonneras le Falun Gong ».

21. Cuisses de poulet fortement épicées

Une victime est forcée de s'étendre sur le sol. Les détenus, chacun à leur tour, sautent dans les airs pour retomber, avec un seul pied, sur le haut de la jambe d'un pratiquant.

22. Pressé par le lit

Une victime est menottée, enchaînée et forcée à s'asseoir sur le sol. Un lit est placé sur sa tête et plusieurs personnes arrivent, poussent et sautent sur le lit. Ceci occasionne souvent chez la victime une perte de contrôle de la vessie et des intestins.

23. Morsures de chien

La police a détaché les chiens pour attaquer aux pratiquants de Falun Gong dans de nombreux centres de détention et des camps de travaux forcés.



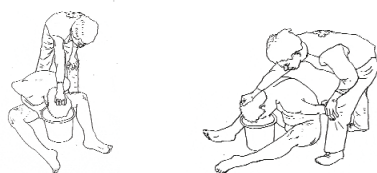
24. Suffocation

La police place un sac de plastique sur la tête du pratiquant pendant que le pratiquant suffoque et étouffe, la police lui demande : « Allez-vous abandonner le Falun Gong? »

Parfois, la police utilise du papier épais trempé dans de l'eau pour couvrir le visage des pratiquants et les faire suffoquer.



25. Tenir la tête dans un sceau d'urine



26. Tortures sexuelles

En plus des tortures que la police utilise aussi bien sur les femmes que sur les hommes pratiquant le Falun Gong, la police utilise plusieurs tortures plus spécifiquement féminines contre les pratiquantes, incluant :

- Viol / viol en groupe
- Avortement forcé
- Pincer / pincer ou mordre les mamelons
- Piquer les mamelons
- Matraques électriques dans le vagin et sur les mamelons
- Viol avec une bouteille / avec un bâton
- Farcir le vagin de chaussettes sales /ou l'anus
- Brûler le vagin avec un cigare
- Insérer et tourner des broches à l'intérieur du vagin

Le Groupe de Travail pour les Droits Humains de Falun Gong est un regroupement de volontaires qui se dévouent pour faire valoir les droits humains des pratiquants du Falun Gong. Nos activités comprennent le rassemblement et la compilation de cas de violations de droits de l'homme contre les pratiquants du Falun Gong et la soumission de ces cas aux Nations Unies, aux différents gouvernements du monde entier et aux différentes organisations internationales de droits humains.

Nous cherchons aussi à publiciser la violente persécution du gouvernement chinois contre le Falun Gong afin de conscientiser le public en général. Nos publications incluent: The Falun Gong Report 2002, The Falun Gong Report 2003, United Reports on China's Persecution of Falun Gong, et ce rapport ci. Toutes ces publications peuvent être téléchargées de ce site Internet:

<http://www.flghrwg.net>

Nous invitons vos suggestions et votre participation.

Le Groupe de Travail pour les Droits Humains de Falun Gong

10299 Scripps Trail #226 San Diego,

Californie 92131

États-Unis

email: info@flghwr.net

Traduit au Canada

Imprimé en l'an 2004

Version française de l'Édition anglaise 2003

Première Publication

ISBN 0-9752591-1-3







Sur la place Tiananmen à Beijing, une pratiquante expose une banderole d'appui au Falun Gong, au même moment, un policier en civil s'approche pour l'arrêter